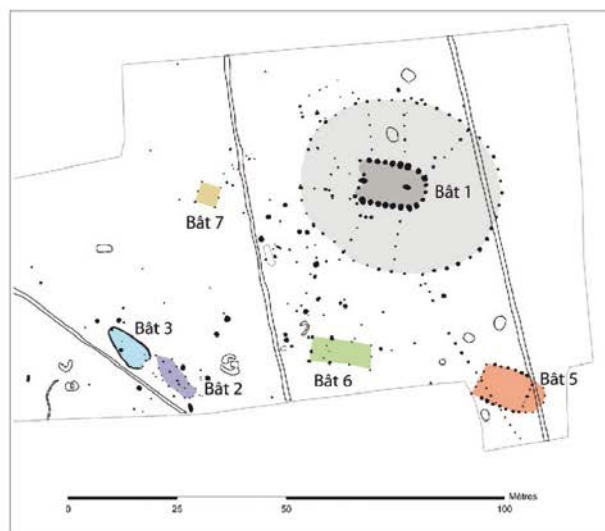
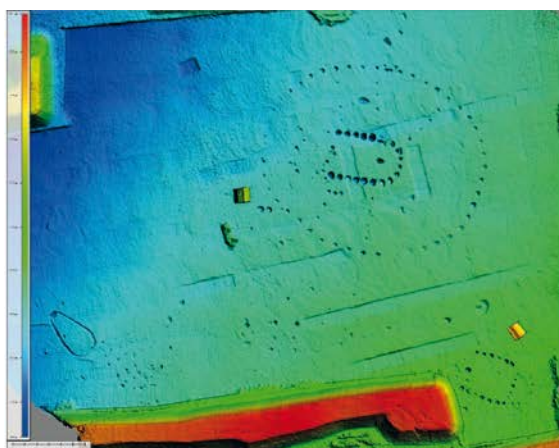


DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
BASSE-NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN  
SCIENTIFIQUE

2 0 1 5



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE



**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
NORMANDIE**

---

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

---

**BILAN  
SCIENTIFIQUE  
DE LA RÉGION  
BASSE-NORMANDIE**

**2015**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE  
DIRECTION GÉNÉRALE DES PATRIMOINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

**2017**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE NORMANDIE**  
13 bis, rue Saint-Ouen  
14052 CAEN Cedex 4  
Tél. 02 31 38 39 40 / Fax. 02 31 23 84 65  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Drac-Normandie>

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**  
13 bis, rue Saint-Ouen  
14052 CAEN Cedex 4  
Tél. 02 31 38 39 19 / Fax. 02 31 23 84 65

*Le bilan scientifique annuel a été conçu pour diffuser rapidement  
les résultats des travaux archéologiques de terrain.  
Il s'adresse au service central de l'Archéologie  
qui, dans le cadre de la déconcentration,  
doit être informé des opérations réalisées en régions,  
au plan scientifique et administratif.  
Il s'adresse également aux membres  
des instances chargées du contrôle scientifique,  
aux archéologues, aux élus, aux aménageurs  
et à toute personne concernée  
par les recherches menées dans la région.*

**Sauf avis contraire, les textes publiés dans la partie  
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »  
ont été rédigés par les responsables des opérations.**

**Les avis exprimés n'engagent que les auteurs.**

**Coordination et secrétariat de rédaction :**  
Christelle GUILLAUME (DRAC / SRA)  
Pascal COUANON (DRAC / SRA)

**Suivi scientifique et administratif :**  
Agents du Service régional de l'archéologie

**Bibliographie :**  
Christine COURTIN (DRAC / Centre de documentation)  
Marie-France HERTAULT (DRAC / Centre de documentation)  
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

**Cartographie :**  
Anne ROPARS (DRAC / SRA)

**Réalisation et impression :**  
*La forme et le fond*  
1, Route de Bayeux  
14480 TIERCEVILLE  
Tél. 06 87 57 60 82  
[www.laformeetlefond.fr](http://www.laformeetlefond.fr)

**Illustrations de couverture :**  
SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE (Calvados), Delle du Poirier.  
Site d'habitat du Néolithique moyen à l'âge du Bronze  
(clichés et DAO : E. GHESQUIÈRE - Inrap ; relevés 3D au drone  
et traitement de l'image : Panormandic).  
Au dos : SAINT-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS (Orne), abbaye.  
Vue générale du chapitre à partir de l'est  
(cliché : A.-S. VIGOT - Eveha).

**ISSN 1240-8603 © 2017**

**MINISTÈRE DE LA CULTURE**

# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Table des matières

2 0 1 5

<b>Avant-propos</b>	<b>9</b>
<b>Bilan et orientations de la recherche archéologique</b>	<b>11</b>
<b>Tableau de présentation générale des opérations</b>	<b>14</b>
<b>Carte des opérations</b>	<b>15</b>
<b>Travaux et recherches archéologiques de terrain</b>	<b>17</b>
<b>CALVADOS</b>	<b>17</b>
<b>Tableau des opérations</b>	<b>17</b>
<i>L'aménagement hydraulique des fonds de vallées normands</i>	<b>21</b>
<b>ANGUERNY / COLOMBY-SUR-THAON – Le Clos Bataille, CD 141</b>	<b>23</b>
<b>ANGUERNY – VC n° 1, le Parc</b>	<b>23</b>
<b>AUDRIEU – Les Grands Jardins, tranche 1</b>	<b>24</b>
<b>BALLEROY – LE MOLAY-LITTRY – De bois, de terre et d'eau</b>	<b>25</b>
<b>BASLY – La Campagne</b>	<b>26</b>
<b>BAYEUX – 9 bis / 11 rue Laitière</b>	<b>28</b>
<b>BAYEUX – 20 rue Saint-Quentin, lots 1 et 2</b>	<b>29</b>
<b>BAYEUX – Boulevard du 6 Juin</b>	<b>30</b>
<b>BIÉVILLE-BEUVILLE – Haute Rue, rue du Hôme</b>	<b>30</b>
<b>BIÉVILLE-BEUVILLE – Le Londel</b>	<b>31</b>
<b>BIÉVILLE-BEUVILLE – Le Londel (mesures techniques)</b>	<b>31</b>
<b>BOURGUÉBUS – La Main Delle, le Village d'Emeraude 1, 2 et 3</b>	<b>31</b>
<b>BRETTEVILLE-SUR-ODON – ZAC de la Maslière</b>	<b>32</b>
<b>BRETTEVILLE-SUR-ODON / VERSON – Quartier Koenig</b>	<b>34</b>
<b>CAEN – 1 rue des Cordes et 12 rue de la Pigacière</b>	<b>36</b>
<b>CAEN – 4/12 avenue Georges Clémenceau</b>	<b>36</b>
<b>CAEN – 21 rue Daniel Huet</b>	<b>36</b>
<b>CAEN – Château du cal</b>	<b>38</b>
<b>CAEN – Collège Pasteur</b>	<b>39</b>
<b>CAEN – FRAC, couvent des Visitandines (mesures techniques)</b>	<b>40</b>
<b>CAEN – Rue de Calix</b>	<b>41</b>
<b>CAGNY – Le Haut du Parc</b>	<b>41</b>

<b>CHEUX</b> – <i>Les Campagnes</i>	42
<b>COLLEVILLE-MONTGOMERY</b> – <i>La Mare Gobe</i>	43
<b>COLOMBELLES</b> – <i>Lazzaro 4</i>	44
<b>COMMES</b> – <i>Lotissement Le Dessous des Cotis</i>	46
<b>COURCY</b> – <i>Le Bourg</i>	48
<b>COURSEULLES-SUR-MER</b> – <i>Fosses Saint-Ursin</i>	50
<b>COURTONNE-LA-MEURDRAC</b> – <i>Les Hauts de Glos</i>	52
<b>CROISILLES</b> – <i>Les Fours à Chaux</i>	53
<b>EPRON</b> – <i>Cœur de bourg</i>	55
<b>ETREHAM / PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN</b> – <i>Le Mont Cauvin</i>	55
<b>EVRECY</b> – <i>Rue du Château</i>	56
<b>FALAISE</b> – <i>Place Guillaume le Conquérant</i>	56
<b>FEUGUEROLLES-BULLY</b> – <i>Chemin des Plates Mares</i>	58
<b>FLEURY-SUR-ORNE</b> – <i>Carrière Saingt</i>	59
<b>FLEURY-SUR-ORNE</b> – <i>Rue Louise Michel, futur centre de maintenance du tramway</i>	60
<b>FRÉNOUVILLE</b> – <i>Rue Fred Scamaroni, les Evignettes 1 et 2</i>	62
<b>HEULAND</b> – <i>La Croix Heuland</i>	63
<b>JORT</b> – <i>Le Moulin Fouleux, parcelle B 696</i>	63
<b>JORT</b> – <i>RD 148a, rue Paul Duhomme</i>	64
<b>LANGRUNE-SUR-MER</b> – <i>Rue des Chasses 1 et 2</i>	65
<b>LANTHEUIL</b> – <i>Rue de Manneville, le Domaine de Bellefontaine</i>	66
<b>LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR</b> – <i>Vallée d'Ingrès</i>	67
<b>LISIEUX</b> – <i>Projet multiplexe, place de la République</i>	67
<b>MÉZIDON-CANON</b> – <i>Église du Breuil</i>	69
<b>MÉZIDON-CANON</b> – <i>Église du Breuil (mesures techniques)</i>	71
<b>MOSLES</b> – <i>Rue du Moulin du Danu</i>	71
<b>OUISTREHAM</b> – <i>Le Planitre, rue du Domaine du Clos Guillaume</i>	71
<b>PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN</b> – <i>Étude de la plaine fermée de Port-en-Bessin</i>	72
<b>PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN</b> – <i>Le Mont Castel</i>	75
<i>Raccordement électrique parc éolien en mer du Calvados, tranche 1</i> - <b>COURSEULLES-SUR-MER</b>	77
<i>Raccordement électrique parc éolien en mer du Calvados, tranche 2</i> - <b>BERNIÈRES-SUR-MER / RANVILLE</b>	79
<b>RANVILLE</b> – <i>RD 223</i>	80
<b>ROCQUANCOURT</b> – <i>Rue du Château d'Eau</i>	81
<b>ROCQUANCOURT</b> – <i>Rue Jacques Prévert et rue de la Fossette</i>	81
<b>ROTS</b> – <i>Rue Froide, chemin de Colombelles</i>	81
<b>SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE</b> – <i>La Delle du Poirier</i>	82
<b>SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY</b> – <i>Route de Ouistreham et chemin de la Maladrerie</i>	84
<b>SAINT-DÉSIR</b> – <i>Route Inutile</i>	86
<b>SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE</b> – <i>Parcelles AI 65 et 67</i>	86
<b>SAINT-LÉGER-DUBOSQ</b> – <i>Les Hauts de Saint-Léger 1 et 2</i>	86
<i>Les sites fortifiés protohistoriques du Calvados</i>	87
<b>SUBLES</b> – <i>Parcelle AC 214</i>	87
<b>THAON</b> – <i>La Petite Haie</i>	88
<b>TOURVILLE-SUR-ODON</b> – <i>Sous Mondrainville</i>	89
<b>VARAVILLE</b> – <i>Chemin dit d'En Bas (mesures techniques)</i>	89
<b>VAUX-SUR-AURE</b> – <i>RD 104</i>	90
<b>VERSAINVILLE</b> – <i>Rue du Village</i>	90
<b>VIEUX</b> – <i>Delle de Hoguette</i>	92
<b>VIEUX</b> – <i>Le forum</i>	92
<b>VILLERS-CANIVET</b> – <i>Chapelle de Torp</i>	95

## MANCHE

99

<b>Tableau des opérations</b>	99
<b>AVRANCHES</b> – <i>10 boulevard Amiral Gauchet</i>	101
<b>CANISY</b> – <i>Château, tour du colombier</i>	101
<b>CAVIGNY</b> – <i>Grotte de Bahais</i>	102
<b>CHERBOURG-OCTEVILLE</b> – <i>ZAC des Fourches</i>	104
<b>COLOMBY</b> – <i>La Perruque</i> et <b>LIEUSAIN</b> – <i>le Haut Pitois</i>	104
<b>COUTANCES</b> – <i>Pôle de santé libéral et ambulatoire</i>	105
<b>FLOTTEMANVILLE</b> et <b>HÉMEVEZ</b> – <i>Sablère du Haut Pitois, tranche 3</i>	105
<b>GONNEVILLE</b> – <i>Église Saint-Martin</i>	105
<b>HAMBYE</b> – <i>Abbaye</i>	105
<b>HAMBYE</b> – <i>Abbaye Notre Dame</i>	107
<b>LE MESNIL-TÔVE</b> – <i>La Fieffe Mariette</i>	108
<b>LE MONT-SAINT-MICHEL</b> – <i>Consolidation des remparts Est</i>	109

<b>LE MONT-SAINT-MICHEL – La Merveille</b>	110
<b>LE MONT-SAINT-MICHEL – Rénovation, restructuration et effacement des réseaux, tranche 1</b>	111
<b>LE ROZEL – Le Pou</b>	112
<b>MONTHUCHON – Rue des Randonneurs</b>	115
<b>PÉRIERS – Les Feux Bares</b>	116
<b>PONTORSON – Chemin de Philipotte</b>	116
<b>SAINT-AMAND – RD 59, route de Cartigny l'Épinay à Torigni-sur-Vire</b>	116
<b>SAINT-GEORGES-MONTCOCQ – Rue de l'An 2000</b>	117
<b>SAINT-GILLES – RD 100, le Clos du Chêne II</b>	117
<b>SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT – Les Touches</b>	117
<b>SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT – Route de Paris</b>	118
<b>SAINT-JORES – Agglomération antique</b>	120
<b>SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE – Bois de l'Enfer</b>	120
<b>VALOGNES – Agglomération antique d'Alauna</b>	121
<b>VALOGNES – La Victoire</b>	123
<b>VALOGNES – La Victoire, la Chasse de la Croix Varin</b>	124
<b>VILLEDIEU-LES-POËLES – Cour du Foyer</b>	125

## ORNE

127

<b>Tableau des opérations</b>	127
<b>ALENÇON – Cour Carrée de la Dentelle</b>	129
<b>BELLOU-EN-HOULME – Place de la Mairie et rue de l'Église</b>	129
<b>CHAMPSECRET – Le Champ du Logis</b>	130
<b>CHAMPSECRET – Les Forges de Varenne</b>	130
<b>CROISILLES – RD 14</b>	132
<i>Forêt domaniale de Moulins – Bonsmoulins</i>	132
<b>GOULET – Le Mont</b>	134
<b>LE CHÂTELLIER – La Chapelle des Roches</b>	136
<b>LONLAY L'ABBAYE – La Thomassière</b>	137
<b>MARCHEMAISONS – Bois de Montmirel</b>	139
<b>MOULINS-LA-MARCHE – Rue de Flandres Dunkerque</b>	139
<b>SAINT-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS – Abbaye</b>	140
<b>SÉES – 39 rue Saint-Martin</b>	142
<b>SÉES – Rue des Ardrillers</b>	143

## OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

147

<b>Tableau des opérations</b>	147
<i>Les premiers Hommes en Normandie</i>	149
<i>Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes</i>	153
<i>Inventaire et analyses du mobilier lithique poli en roches tenaces de Basse-Normandie</i>	
<i>L'Antiquité en Basse-Normandie</i>	155
<i>Étude d'archéologie du bâti sur le logis du prieuré d'ARDEVON (50)</i>	156
<i>et le « réfectoire » de l'abbaye de LONGUES-SUR-MER (14)</i>	
<i>Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand du X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle</i>	157
<i>Étude des barrages, moulins et écluses de la vallée de la Vire</i>	158
<i>Les moulins à vent de Basse-Normandie</i>	160
<i>Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61)</i>	161
<i>Vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie</i>	161

## Bibliographie régionale

164

## Liste des abréviations

170

## Personnel du Service régional de l'archéologie

171





# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Avant-propos

2 0 1 5

*Année après année, depuis 1991 et l'unification des directions des antiquités préhistoriques et historiques, le bilan scientifique régional a présenté l'actualité de la recherche archéologique dans la région Basse-Normandie. En raison de la réforme territoriale et de la réunification de la Normandie, le présent volume est le dernier à être consacré uniquement à l'actualité de la recherche archéologique dans les trois départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Il est donc temps de tirer le bilan de 25 ans d'archéologie unifiée sur le territoire de la Basse-Normandie.*

*Rappelons d'abord pour ce faire le contexte national de ce dernier quart de siècle. Il se caractérise par un développement fort de la prise en charge de l'archéologie par les pouvoirs publics, marquée par la création des services régionaux de l'archéologie, le développement des moyens qui leur ont été attribués, la montée en puissance de l'archéologie préventive et de l'association pour les fouilles archéologiques nationales, parachevée par la législation de 2001-2003 sur l'archéologie préventive, la transformation de l'AFAN en Institut national de recherches archéologiques préventives et la multiplication des services archéologiques de collectivités territoriales.*

*Régionalement, cela s'est traduit par le renforcement du rôle du service archéologique du département du Calvados et par une active politique de recherche archéologique programmée autant que préventive. Alors que la professionnalisation de l'archéologie s'est souvent manifestée ailleurs par une diminution du nombre d'opérations programmées, le SRA Basse-Normandie et les conseils départementaux ont continué à soutenir fortement l'archéologie programmée et ont veillé à ce que les opérations de terrain débouchent in fine sur des publications scientifiques. Cette politique active a généré un volume de recherche et de valorisation important, qui a en partie pallié la faiblesse de la recherche académique régionale sur les périodes antérieures au Moyen Âge. L'implantation extra-régionale des unités de recherche œuvrant sur l'ensemble du champ chronologique de l'archéologie et la focalisation sur le seul Moyen Âge du Centre Michel-de-Boüard CRAHAM, unique unité de recherche archéologique ayant son siège à Caen, ont généré un déséquilibre au détriment des périodes les plus anciennes. L'importance de cet impact de l'implication régionale des institutions académiques est a contrario montrée par le récent développement des programmes de recherche sur l'Antiquité suite à l'élargissement du champ de recherche du CRAHAM à cette période.*

*La création en 2016 d'une région à cinq départements doit être l'opportunité de repenser cette structuration de la recherche archéologique régionale. Le Moyen Âge doit désormais jouer un rôle de vitrine de l'archéologie, dans une région qui regroupe désormais le Mont-Saint-Michel, Jumièges, Caen, Falaise et Château Gaillard. Il faut néanmoins que soient tout autant préservés, étudiés et valorisés, autant les empreintes des néandertaliens que l'exceptionnelle concentration de très longs tumulus néolithiques, les innombrables témoignages de l'économie littorale à travers les âges ou les vestiges matériels du dernier conflit mondial. Le projet de création d'un centre de conservation et d'étude à vocation régionale va dans ce sens.*

Le Directeur régional des Affaires culturelles  
Jean-Paul OLLIVIER



# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Bilan et orientations de la recherche archéologique

2 0 1 5

L'année 2015 a été la dernière d'une politique de recherche archéologique propre au territoire de la région Basse-Normandie, la réforme territoriale (unifiant les deux régions normandes) mise en œuvre le 1er janvier 2016 s'étant ici aussitôt traduite par une programmation globale sur tout le territoire de la nouvelle région. L'année 2015 a également été celle de la nomination d'un nouveau conservateur régional de l'Archéologie, après plus d'un an d'intérim.

Arrivé à la moitié de l'année, il n'a pas eu le plaisir d'être présent à l'inauguration de l'exposition du musée de Normandie intitulée «Dans les Pas de Néandertal», dont le commissariat a été assuré par Dominique Cliquet, conservateur en chef du Patrimoine au SRA. Fruit d'une collaboration entre le SRA et le musée de Normandie, cette exposition a été reconnue d'intérêt national, a accueilli 31 224 visiteurs et a permis d'exposer les découvertes paléolithiques les plus spectaculaires de ces dernières années et, notamment, les empreintes de pas du Rozel en Basse-Normandie et le bras de néandertalien de Tourville-la-Rivière en Haute-Normandie.

C'est également dans la première moitié de l'année, au printemps, qu'ont eu lieu à Caen les septièmes rencontres du Groupe d'Anthropologie et d'Archéologie Funéraire, consacrées cette année aux enjeux de la fouille des grands ensembles sépulcraux médiévaux, modernes et contemporains. La sortie des actes est prévue en 2018. À la même période, s'est déroulé le colloque international de la Société d'archéologie médiévale à Bayeux.

Signalons enfin le lancement du programme collectif de recherche consacré aux vestiges de la Seconde Guerre mondiale. Ce programme est organisé autour d'un inventaire systématique des dispositifs défensifs du mur de l'Atlantique, mais aussi des vestiges liés à la présence des armées alliées et des victimes civiles lors de la Bataille de Normandie. Il a pour but de disposer à terme d'une documentation systématique et objective des vestiges, qui doit permettre aux différents partenaires institutionnels - DRAC, SRA et Conservation régionale des Monuments historiques, Université de Caen (MRSH/CRHQ), Inrap et départements du Calvados et de la Manche - de disposer de sources les plus exhaustives et les plus fiables possibles pour l'étude de l'Histoire du conflit et pour l'identification de ses témoins les plus remarquables.

### ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE

L'année 2015 est remarquable par le nombre inégalé de 76 opérations de diagnostics réalisées (pour seulement 50 l'année précédente). Ce phénomène s'explique par plusieurs causes, en particulier le niveau bas de l'activité économique et par conséquent la diminution générale de l'assiette des projets, ainsi que le déplacement des projets d'habitat des périphéries vers les cœurs de bourg afin de redensifier les tissus urbains. Ce déplacement affecte des zones archéologiques sensibles intéressant la problématique de la formation des noyaux villageois, problématique qui, avec du recul, a été délaissée pendant les premières années de développement de l'archéologie préventive au bénéfice des grandes surfaces agricoles.

Ce contexte de tension économique s'est fait ressentir au travers du nombre de fouilles plutôt bas (13 en 2015 contre 14 en 2014).

### ARCHÉOLOGIE PROGRAMMÉE

L'activité archéologique en région Basse-Normandie se distingue par l'importance de la recherche programmée. En 2015, ce sont 40 opérations qui ont été soutenues mobilisant 307 509 € de crédits sur l'action 9 du BOP 175 (contre 89 diagnostics et fouilles en archéologie préventive). Ce haut niveau de recherche est possible grâce à l'implication des trois conseils départementaux, qui contribuent de manière importante au financement de l'archéologie programmée. Le bon fonctionnement de la recherche est également rendu possible par l'implication des unités mixtes de recherche de Caen et de Rennes, qui gèrent les crédits des opérations dirigées par leurs chercheurs.

Une part importante des crédits de recherche programmée sert à soutenir l'analyse de laboratoire et les travaux de synthèse, afin de faciliter la publication des résultats de la recherche. L'activité régionale se caractérise donc par un nombre important de projets collectifs de recherche, de préparations de publications et d'aides à l'édition. Les PCR (au nombre de 8 en 2015) constituent en outre un espace de rencontre et d'échanges entre chercheurs travaillant sur des thématiques apparentées. Il faut signaler cette année le lancement d'un nouveau PCR, consacré au «Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes».

Les opérations de terrain restent nombreuses. Les fouilles programmées sont au nombre de 11. C'est un chiffre honorable, mais qui ne comprend pas de nouvelles opérations, alors que certaines sont en voie d'achèvement. Il faut compter également 5 études du bâti, qui traduisent le dynamisme de cette archéologie dans la région et le potentiel médiéval en la matière. Il serait bon que ces études puissent déboucher sur des opérations conjointes de relevé du bâti et d'évaluation du potentiel enfoui sur les importants monuments médiévaux que recèle la région.

L'activité programmée régionale n'inclut par contre que peu d'opérations de prospection-inventaire, qui constituent pourtant un moyen important d'identification et de recensement des sites dans la carte archéologique nationale. La reconstitution d'un réseau de prospecteurs en lien étroit avec le SRA est donc une des priorités de la politique de programmation.

## **VALORISATION ET DIFFUSION DE LA RECHERCHE**

L'année 2015 est celle de la parution d'un ouvrage majeur pour la connaissance du monde médiéval : celui sur les fouilles du château de Caen (sous la direction de Bénédicte Guillot) auquel s'ajoutera très prochainement celui sur les enseignes de pèlerinage du Mont-Saint-Michel (sous la direction de Françoise Labaune).

## **RÉSULTATS SCIENTIFIQUES SIGNIFICATIFS PRÉHISTOIRE ANCIENNE**

Pour les périodes les plus anciennes, les résultats les plus significatifs sont fournis par la fouille du site littoral du Pou, sur la commune du Rozel (Manche). Son excellente fossilisation se confirme et est notamment illustrée par la centaine d'empreintes de pas mises au jour cette année. Ces traces laissées par des néandertaliens de tous âges en font un gisement de premier ordre pour l'étude de la locomotion de ces populations disparues.

## **PRÉHISTOIRE RÉCENTE**

Si le Mésolithique n'est guère représenté cette année, l'économie de prédation semble encore bien présente au Néolithique moyen. La fouille des Hauts de Glos à Courtonne-la-Meurdrac (Calvados) a mis au jour un ensemble conséquent de 56 fosses étroites et profondes (de type Schlitzgruben), interprétées comme autant de fosses de piégeage et datées par le radiocarbone de la fin du Ve millénaire.

À Goulet (Orne), l'exploration de l'enceinte fossoyée du V<sup>e</sup> millénaire a été poursuivie cette année par une reconnaissance mécanique systématique de l'espace intérieur de l'enceinte. Cela a permis de mettre en évidence l'absence de toute trace d'occupation et d'activité autre que celle des deux bâtiments circulaires et du bâtiment rectangulaire.

À Saint-André-sur-Orne (Calvados), une fouille menée sur les terrasses de l'Orne, au lieu-dit «La Delle du Poirier», a mis au jour les négatifs d'une série de bâtiments et d'enceintes, dont la chronologie s'étale de la fin du Néolithique moyen à l'âge du Bronze.

À Basly (Calvados), la fouille a permis de montrer que l'éperon de «La Campagne» n'était pas seulement barré

dans sa partie étroite, mais que les poteaux de palissade avaient également été implantés le long de l'éperon, à la manière des enceintes localisées sur des topographies moins marquées.

## **ÂGE DU BRONZE**

À Saint-Sauveur-le-Vicomte (Manche), un dépôt composé uniquement de lingots de cuivre a été découvert fortuitement. Il date probablement de l'extrême fin de l'âge du Bronze et caractérise la phase de réduction du minerai en fin de chaîne opératoire d'extraction du minerai.

Au Châtellier (Orne), un sondage a été conduit sur le lieu de découverte d'un autre dépôt de la même époque. Il n'a hélas pas permis de localiser précisément l'endroit exact de la découverte, mais uniquement de s'assurer de l'absence d'autre dépôt ou d'aménagements contemporains.

## **ÂGE DU FER**

Dans le cadre du PCR sur les sites fortifiés protohistoriques, des sondages ont été conduits sur le «Mont Cauvin» à Etreham (Calvados), qui ferme la plaine fermée de Port-en-Bessin, dans sa partie sud. L'un d'eux a montré que le micro-relief encore visible ne correspondait pas à un système défensif, mais à un talus de haie relativement récent. Un autre sondage a par contre mis au jour un double fossé daté entre le VIII<sup>e</sup> et le début du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

À Feuguerolles-Bully (Calvados), aucun système défensif n'était présent, mais un enclos fossoyé quadrangulaire contenait du mobilier datable du VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

À Bretteville-sur-Odon, une fouille a été conduite sur un vaste complexe d'enclos de la fin du Second âge du Fer, dans un secteur jusqu'à présent épargné par les grandes opérations d'aménagement et donc peu connu du point de vue de l'archéologie. Les fermes mises au jour ont été abandonnées au cours du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. et seules une batterie de fours et deux sépultures isolées témoignent alors d'une fréquentation des lieux après la Conquête romaine.

## **ANTIQUITÉ**

Les recherches sur la période antique ont été marquées par la restructuration du PCR «Antiquité en Basse-Normandie» en trois axes, consacrés respectivement aux productions matérielles, à l'organisation des territoires des espaces urbains et funéraires et à l'organisation des territoires des espaces ruraux et littoraux. Sur le terrain, les recherches sur les agglomérations de Valognes et de Vieux-la-Romaine ont été poursuivies et l'étude d'un établissement rural tourné vers l'exploitation des ressources du littoral a été entamée à Commes (Calvados).

À Commes, la fouille a livré les vestiges de la partie d'exploitation d'un domaine rural occupé du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle. Il est caractérisé par la présence de fours et d'accumulations de restes de pourpres (*Nucella lapillus*) probablement exploités pour leurs propriétés colorantes.

À Valognes (Manche), deux opérations ont permis de poursuivre la caractérisation de la périphérie d'une agglomération antique, fossilisée sous le bocage contemporain.

À Vieux-la-Romaine (Calvados), l'exploration des niveaux antérieurs à la construction des bâtiments civiques

du forum a été poursuivie. Les éléments mis au jour correspondent à un établissement thermal.

À Sées (Orne), la fouille de la rue des Ardrillers a permis de mettre en évidence l'évolution de l'agglomération antique, depuis sa création au début du I<sup>er</sup> siècle jusqu'à l'abandon de ce secteur de la ville dès la fin du II<sup>e</sup> siècle ou au plus tard au début du III<sup>e</sup> siècle. Les aménagements mis au jour semblent majoritairement correspondre à des activités artisanales.

### **ÉPOQUES MÉDIÉVALE ET MODERNE**

La fouille du site d'Audrieu (Calvados) livre les vestiges d'un habitat du haut Moyen Âge implanté au VII<sup>e</sup> siècle et abandonné à la fin du X<sup>e</sup> siècle. C'est un village qui a été mis au jour, avec son parcellaire, des fossés organisant l'habitat et des bâtiments domestiques.

À Colleville-Montgomery (Calvados), l'occupation commence au X<sup>e</sup> siècle. Elle se présente d'abord sous la forme de grandes excavations, sans doute à des fins d'extraction du calcaire, et suivies, après comblement, par cinq bâtiments sur solins, très arasés.

À Jort (Calvados), deux fouilles mettent en évidence l'évolution de l'agglomération à la fin du Moyen Âge. Au «Moulin Fouleux», un ensemble dense de bâtiments domestiques sur poteaux, daté des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, est remplacé aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, par un grand bâtiment maçonné. Une étude archivistique permettrait sans doute de déterminer s'il s'agit là de l'habitat du meunier suggéré par le toponyme.

Plusieurs opérations, de diagnostic, d'archéologie du bâti et de fouille, ont contribué à cerner l'évolution de la ville de Caen au Moyen Âge. Des diagnostics négatifs réalisés autour de l'abbaye aux Dames permettent de mieux évaluer le potentiel archéologique de cette partie de la ville.

Une étude du bâti a également été menée sur un petit édifice religieux remarquable, la chapelle du Torp, à Villers-Canivet (Calvados), en prévision d'un chantier de restauration. Elle en établit la construction au cours de la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle ou au tout début du XI<sup>e</sup> siècle et l'évolution au cours du Moyen Âge.

À Courcy (Calvados), après une évolution de l'occupation médiévale semblable à celle constatée à Jort et consistant

en une occupation de la parcelle aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles par des bâtiments sur poteaux puis aux XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles par des bâtiments maçonnés, le secteur fait l'objet d'un nivellement au début de l'époque moderne, avant l'implantation de nouveaux bâtiments et une densification progressive jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

À Caen (Calvados), une portion de l'enceinte moderne, édifiée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, a été explorée. Superficiellement détruit au début du XIX<sup>e</sup> siècle lors de la construction des bains et lavoirs municipaux, le bastion des Jacobins est un exemple remarquable de fortification du début de l'époque moderne et témoigne des premières formes d'architectures bastionnées, avant les créations de Vauban. En dépit de son intérêt historique évident, il n'a pas été possible d'en imposer la conservation.

### **ÉPOQUE CONTEMPORAINE**

À Falaise (Calvados), le projet de création d'un mémorial des civils dans la guerre a entraîné la fouille d'une maison détruite lors de bombardements en 1944 et offre la possibilité d'avoir un témoignage concret de la diffusion de l'attrait pour l'Extrême-Orient parmi la bourgeoisie normande, sous la forme d'un ensemble remarquable de céramiques orientalisantes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

À Fleury-sur-Orne (Calvados), l'étude de la carrière Saingt permet d'aborder le quotidien des civils affectés par des bombardements semblables à ceux ayant détruit la maison de Falaise et qui ont trouvé refuge dans les profondeurs d'anciennes carrières.

En raison de la fréquence des vestiges régionaux liés au dernier conflit mondial et de l'accélération de leur patrimonialisation, un PCR rassemblant chercheurs du SRA, de la CRMH, de l'Université de Caen (CRHQ) et de l'INRAP a été mis en place. Il vise à inventorier exhaustivement les éléments du dispositif défensif mis en place par l'occupant, à en assurer le relevé systématique et à développer une base de données couplée à un système d'information géographique. Le but est d'intégrer ces vestiges aux dispositifs de protection du patrimoine.

Karim GERNIGON  
Conservateur régional de l'Archéologie

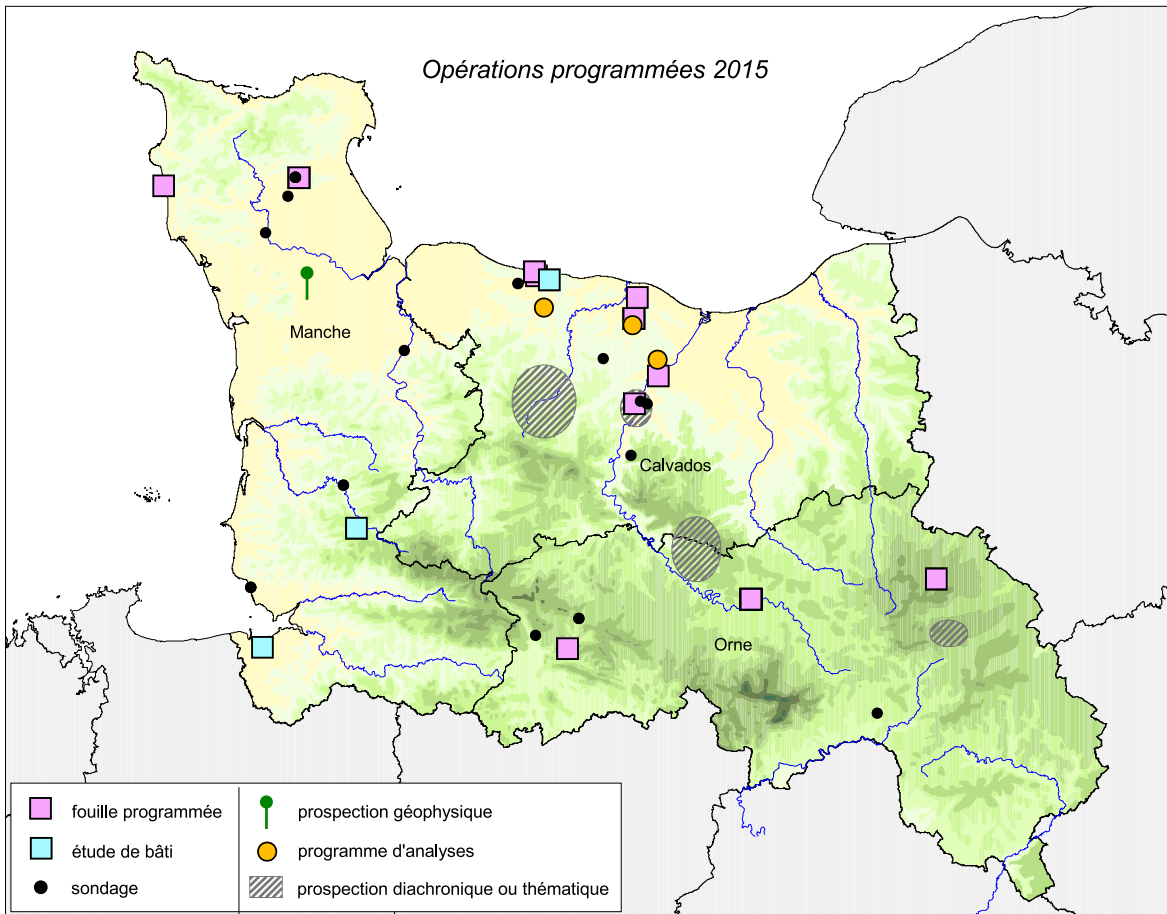
# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

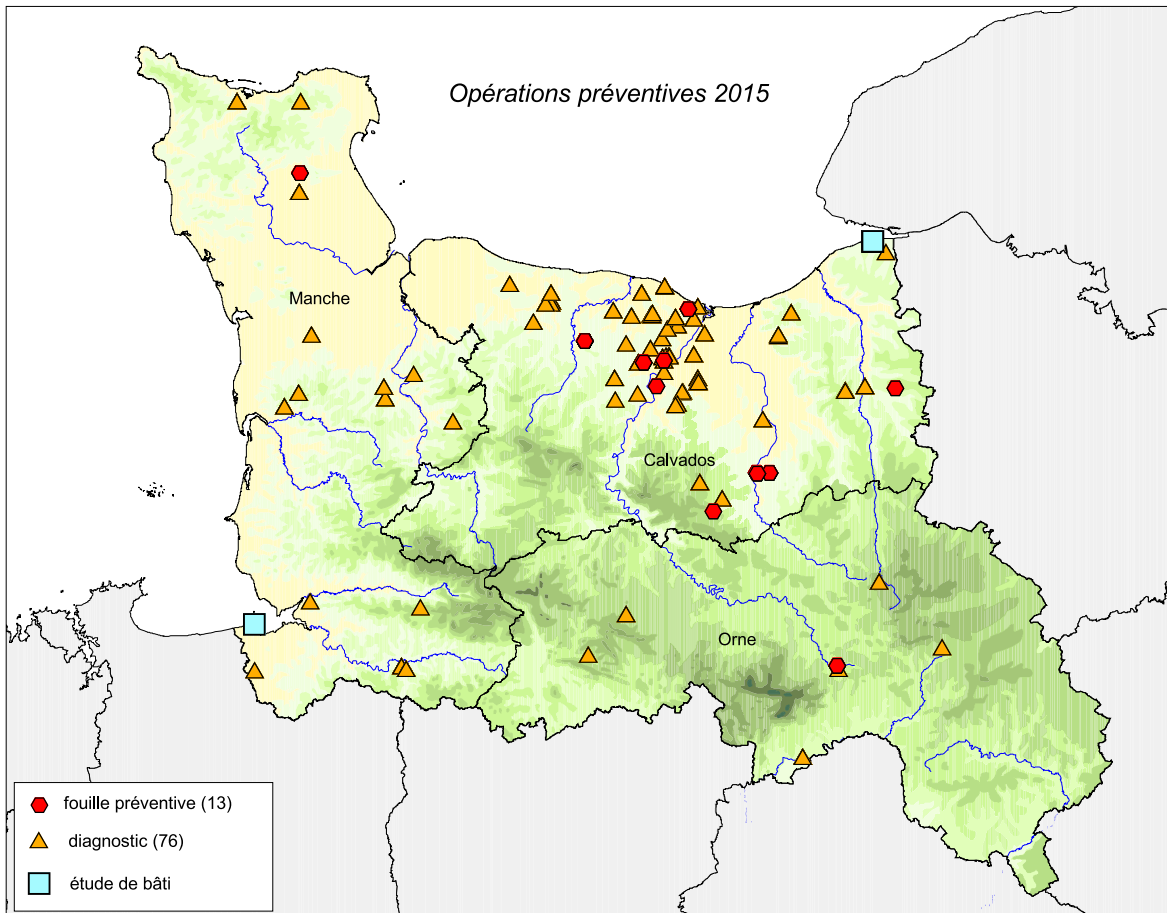
Tableau de présentation générale  
des opérations

2 0 1 5

OPÉRATIONS	Calvados	Manche	Orne	Opérations inter-dép.	TOTAL
DIAGNOSTIC (DIAG)	55	15	6	-	76
ÉTUDE DE BÂTI (EB)	2	2	-	1	5
FOUILLE PRÉVENTIVE (FPREV)	10	2	1	-	13
FOUILLE PROGRAMMÉE (FP)	6	2	3	-	11
MODIFICATION CONSISTANCE DU PROJET (MODIF)	4	-	-	-	4
PROJET COLLECTIF DE RECHERCHE (PCR)	3	-	-	5	8
PROSPECTION DIACHRONIQUE (PRD)	-	-	1	1	2
PROSPECTION THÉMATIQUE (PRT)	1	-	-	2	3
PROSPECTION AVEC DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PRM)	-	-	-	-	-
PROSPECTION AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ (PMS)	-	1	-	-	1
PROGRAMME D'ANALYSES (PAN)	2	-	-	1	3
SONDAGE (SD)	5	7	3	-	15
SURVEILLANCE DE TRAVAUX (ST)	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>29</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>141</b>



\* Les Projets Collectifs de Recherche (PCR) ne sont pas reportés sur cette carte







BASSE-NORMANDIE  
**CALVADOS**

Tableau des opérations

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**2 0 1 5**

Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
Aménagement hydraulique des fonds de vallées normands	BEAUCHAMP Axel (BÉN)	PRT	3639	2695
ANGUERNY – Le Clos Bataille, CD 141	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3710	2686
ANGUERNY – Le Clos Bataille, CD 141	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3711	2686
ANGUERNY – VC n° 1, le Parc	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3740	2705
AUDRIEU – Les Grands Jardins, tranche 1	SEHIER Elise (INR)	FPREV	3620	2664
BALLEROY – LE MOLAY-LITTRY – De bois, de terre et d'eau	FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie (SUP)	PCR	3636	2700
BASLY – La Campagne	FROMONT Nicolas (INR)	FP	3676	2731
BAYEUX – 9 bis / 11 rue Laitière	CARRÉ Gaël (CD 14)	DIAG	3682	2688
BAYEUX – 20 rue Saint-Quentin, lot 1	POIRIER Arnaud (CD 14)	DIAG	3680	2662
BAYEUX – 20 rue Saint-Quentin, lot 2	POIRIER Arnaud (CD 14)	DIAG	3681	2662
BAYEUX – Boulevard du 6 Juin	PANSIOT Romain (ENT)	DIAG	3726	2681
BIÉVILLE-BEUVILLE – Haute Rue, rue du Hôme	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3737	2722
BIÉVILLE-BEUVILLE – Le Londel	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3605	2618
BIÉVILLE-BEUVILLE – Le Londel (mesures techniques)	-	MODIF	3648	-
BOURGUÉBUS – La Main Delle, le Village d'Émeraude 1	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3633	2641
BOURGUÉBUS – La Main Delle, le Village d'Émeraude 2	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3634	2641
BOURGUÉBUS – La Main Delle, le Village d'Émeraude 3	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3635	2641
BRETTEVILLE-SUR-ODON – ZAC de la Maslière	BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile (INR)	FPREV	3597	-
BRETTEVILLE-SUR-ODON / VERSON – Quartier Koenig	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3602	2631
CAEN – 1 rue des Cordes et 12 rue de la Pigacière	THIRON Denis (INR)	DIAG	3669	2665
CAEN – 4/12 avenue Georges Clémenceau, bâtiments A, B et C	THIRON Denis (INR)	DIAG	3699	-
CAEN – 4/12 avenue Georges Clémenceau, bâtiments D et E	THIRON Denis (INR)	DIAG	3698	-
CAEN – 21 rue Daniel Huet	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3606	2637
CAEN – 21 rue Daniel Huet	DUPONT Hélène (INR)	FPREV	3705	-

Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
CAEN – Château de Caen <i>Programme d'analyses – pas de résumé</i>	GUILLOT Bénédicte (INR)	PAN	3672	-
CAEN – Château ducal <i>Opération 2014</i>	BONHOMME Florian (INR)	EB	3535	2777
CAEN – Collège Pasteur	VINCENT Jean-Baptiste (CD 14)	DIAG	3600	2776
CAEN – FRAC, couvent des Visitandines (mesures techniques)	-	MODIF	3659	-
CAEN – Rue de Calix	THIRON Denis (INR)	DIAG	3714	-
CAGNY – Le Haut du Parc	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3613	2645
CHEUX – Les Campagnes	BENAMOU Jean-Pierre (BÉN)	SD	3712	2694
COLLEVILLE-MONTGOMERY – La Mare Gobe	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	3721	-
COLOMBELLES – Lazzaro 4	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3715	2719
COLOMBY-SUR-THAON – Le Clos Bataille, CD 141 <i>Cf. résumé « ANGUERNY / COLOMBY-SUR-THAON »</i>	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3709	2686
COMMES – Lotissement Le Dessous des Cotis	ALLINNE Cécile (CRAHAM)	FP	3645	2730
COURCY – Le Bourg	DUPONT Hélène (INR)	FPREV	3592	-
COURSEULLES-SUR-MER – Fosses Saint-Ursin	HANUSSE Claire (CRAHAM)	FP	3638	-
COURTONNE-LA-MEURDRAC – Les Hauts de Glos	COLLAS Rémi (ENT)	FPREV	3727	-
CROISILLES – Les Fours à Chaux	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3739	2718
EPRON – Cœur de bourg	THIRON Denis (INR)	DIAG	3622	2612
ETREHAM / PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN – Le Mont Cauvin	GIRAUD Pierre (CD 14)	SD	3700	2758
EVRECY – Rue du Château	THIRON Denis (INR)	DIAG	3704	2788
FALAISE – Place Guillaume le Conquérant	GUILLOT Bénédicte (INR)	FPREV	3661	2804
FEUGUEROLLES-BULLY – Chemin des Plates Mares	NIVEZ Erwan (CD 14)	SD	3689	2758
FEUGUEROLLES-BULLY – Site fortifié <i>Opération négative – pas de résumé</i>	GIRAUD Pierre (CD 14)	SD	3688	2758
FLEURY-SUR-ORNE – Carrière Saingt	MARCIGNY Cyril (INR)	FP	3656	2724
FLEURY-SUR-ORNE – Rue Louise Michel, futur centre de maintenance du tramway	GHESQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3722	2685
FRÉNOUVILLE – Rue Fred Scamaroni, les Evignettes 1	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3663	2660
FRÉNOUVILLE – Rue Fred Scamaroni, les Evignettes 2	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3664	2660
HEULAND – La Croix Heuland	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3731	2710
HONFLEUR – La Lieutenance, tranche 1	BONHOMME Florian (INR)	EB	3629	■
HONFLEUR – La Lieutenance, tranche 2	BONHOMME Florian (INR)	EB	3719	■
JORT – Le Moulin Fouleux, parcelle B 696	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	3612	-
JORT – RD 148a, rue Paul Duhomme	CARPENTIER Vincent (INR)	FPREV	3609	-
LANGRUNE-SUR-MER – Rue des Chasses 1	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3666	2690
LANGRUNE-SUR-MER – Rue des Chasses 2	JAHIER Ivan (INR)	DIAG	3683	2690
LANTHEUIL – Rue de Manneville, le Domaine de Bellefontaine	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3718	2684
LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR – Vallée d'Ingrès	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3701	2669

Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
LISIEUX – Projet multiplexe, place de la République	CHEVET Pierre (INR)	DIAG	3729	2712
MÉZIDON-CANON – Église du Breuil	GUILLOT Bénédicte (INR)	DIAG	3607	2619
MÉZIDON-CANON – Église du Breuil (mesures techniques)	-	MODIF	3647	-
MOSLES – Rue du Moulin du Danu	GIAZZON David (INR)	DIAG	3603	2617
OUISTREHAM – Le Planitre, rue du Domaine du Clos Guillaume	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3614	2628
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN – Étude de la plaine fermée de Port-en-Bessin	GUILLAUMET Jean-Paul (CNRS)	PCR	3678	2816
PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN – Le Mont Castel	MARCIGNY Cyril (INR)	FP	3679	2816
Raccordement électrique parc éolien en mer du Calvados, tranche 1 - COURSEULLES-SUR-MER	HINCKER Vincent (CD 14)	DIAG	3741	2706
Raccordement électrique parc éolien en mer du Calvados, tranche 2 – BERNIÈRES-SUR-MER / RANVILLE	THIRON Denis (INR)	DIAG	3730	2821
RANVILLE – RD 223	SEHIER Élise (INR)	DIAG	3707	2679
ROCQUANCOURT – Rue du Château d'Eau	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3649	2644
ROCQUANCOURT – Rue Jacques Prévert et rue de la Fossette	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3618	2643
ROTS – Rue Froide, chemin de Colombelles	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3716	2683
SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE – La Delle du Poirier	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	FPREV	3654	-
SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY – Route de Ouistreham et chemin de la Maladrerie	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3706	2691
SAINT-DÉSIR – Route Inutile, parcelle ZC 55	GIRAUD Pierre (CD 14)	DIAG	3615	2625
SAINT-DÉSIR – Route Inutile, parcelle ZC 56	GIRAUD Pierre (CD 14)	DIAG	3626	2625
SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE – Parcelles AI 65 et 67	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3642	2646
SAINT-LÉGER-DUBOSQ – Les Hauts de Saint-Léger 1	SEHIER Élise (INR)	DIAG	3733	2737
SAINT-LÉGER-DUBOSQ – Les Hauts de Saint-Léger 2	SEHIER Élise (INR)	DIAG	3734	2737
Sites fortifiés protohistoriques du Calvados	GIRAUD Pierre (CD 14)	PCR	3687	2758
SUBLES – Parcelle AC 214	THIRON Denis (INR)	DIAG	3702	2666
THAON – Église Saint-Pierre <i>Programme d'analyses – pas de résumé</i>	NIEL Cécile (CRAHAM)	PAN	3697	☐
THAON – La Petite Haie	LEPAUMIER Hubert (INR)	DIAG	3717	2678
TOURVILLE-SUR-ODON – Sous Mondrainville	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3703	2671
VARAVILLE – Chemin dit d'En Bas (mesures techniques)	-	MODIF	3660	-
VAUX-SUR-AURE – RD 104	VERON Jan (CD 14)	DIAG	3720	2687
VERSAINVILLE – Rue du Village	GHEQUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3641	2636
VIEUX – Delle de Hoguette	LELIÈVRE Jean-Yves (CD 14)	DIAG	3616	2608
VIEUX – Le forum	JARDEL Karine (CD 14)	FP	3399	2765
VILLERS-CANIVET – Chapelle de Torp	VALAIS Alain (INR)	DIAG	3725	2721

#### LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

☐ opération en cours    ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ☐ figureront dans le BSR 2016.



**L'aménagement hydraulique des fonds de vallées normands :  
chronologie, finalité et impacts environnementaux**

MULTIPLE

Cette première année de prospection thématique «l'aménagement hydraulique des fonds de vallées normands : chronologie, finalité et impacts environnementaux» se place dans la continuité des recherches paléoenvironnementales menées dans les vallées normandes. L'objectif de cette prospection est de comprendre l'impact de l'aménagement hydraulique sur l'évolution du remplissage sédimentaire des vallées du Calvados au cours des derniers millénaires. Cette recherche se base principalement sur une analyse des archives sédimentaires présentes dans les fonds de vallées autour d'aménagements hydrauliques repérés par prospection pédestre ou archéologique.

L'acquisition de données s'est faite cette année sur quatre sites répartis dans les vallées de la Guigne et de la Seulles.

Concernant la vallée de la Guigne, des sondages ont été effectués dans la plaine alluviale sur les communes d'Avenay et de Feuguerolles-Bully situées respectivement dans les parties amont et aval de la vallée. Ces sondages réalisés à la tarière à main ont permis de reconstituer l'hydro-sédimentaire du cours d'eau au cours des trois derniers millénaires. Malgré le manque provisoire de datation, on remarque le rôle prépondérant de l'Homme dans cette évolution dès l'époque antique, que ce soit par des processus d'apport sédimentaire (érosion des parcelles agricoles) ou des défluviations complètes du chenal à partir du Moyen Âge pour la mise en place d'ouvrages hydrauliques (moulin).

En ce qui concerne la vallée de la Seulles, des nouvelles recherches ont été entamées cette année sur le site de Saint-Vaast-sur-Seulles dans la continuité des travaux réalisés en 2014. Elles ont été réalisées en septembre sous la forme de courtes tranchées implantées en travers de la plaine alluviale. L'objectif a été d'identifier les conséquences des aménagements hydrauliques

anciens sur le fonctionnement hydrosédimentaire de ce cours d'eau. Ces recherches montrent que la base du remplissage de la vallée de la Seulles est constituée de chenaux grossiers mis en place très probablement à la fin du Weichsélien. Pour les périodes historiques, les sondages ont bien montré le développement d'un fond de vallée humide avec le début de chenalisation du cours d'eau à partir du Moyen Âge. Cette chenalisation est accompagnée par les premières marques d'occupation du fond de vallée avec les premiers aménagements de berges qui vont permettre leur stabilisation pour probablement améliorer les conditions de circulation pour les hommes ou pour les animaux autour du chenal de la Seulles. Ces nouveaux sondages ont permis de montrer le caractère tardif de la transformation profonde des dynamiques hydrosédimentaires de la Seulles liée au développement d'une forte sédimentation limoneuse. Ainsi, les trois quarts de la sédimentation holocène se mettent en place au cours des derniers 600 ans dans cette partie du fond de vallée de la Seulles donc plus tardivement que ce qui est généralement observé dans la Plaine de Caen. Ces résultats continuent de nuancer la thèse du détritisme limoneux généralisé dans les vallées bas-normandes à partir de l'âge du Fer et des premières grandes mises en valeur agricoles du paysage. Ainsi, une dichotomie spatiale semble se dessiner entre les premiers processus d'atterrissement de fond de vallée datés de l'âge du Fer dans le Bassin Parisien et de la fin de la période médiévale dans le monde armoricain.

Cela pose encore plus clairement la question du rôle des ouvrages hydrauliques dans cette sédimentation. Des analyses complémentaires seront effectuées en 2016 (nouveaux sondages, granulométrie, micromorphologie) afin de répondre à ces questions.

Axel BEAUCHAMP

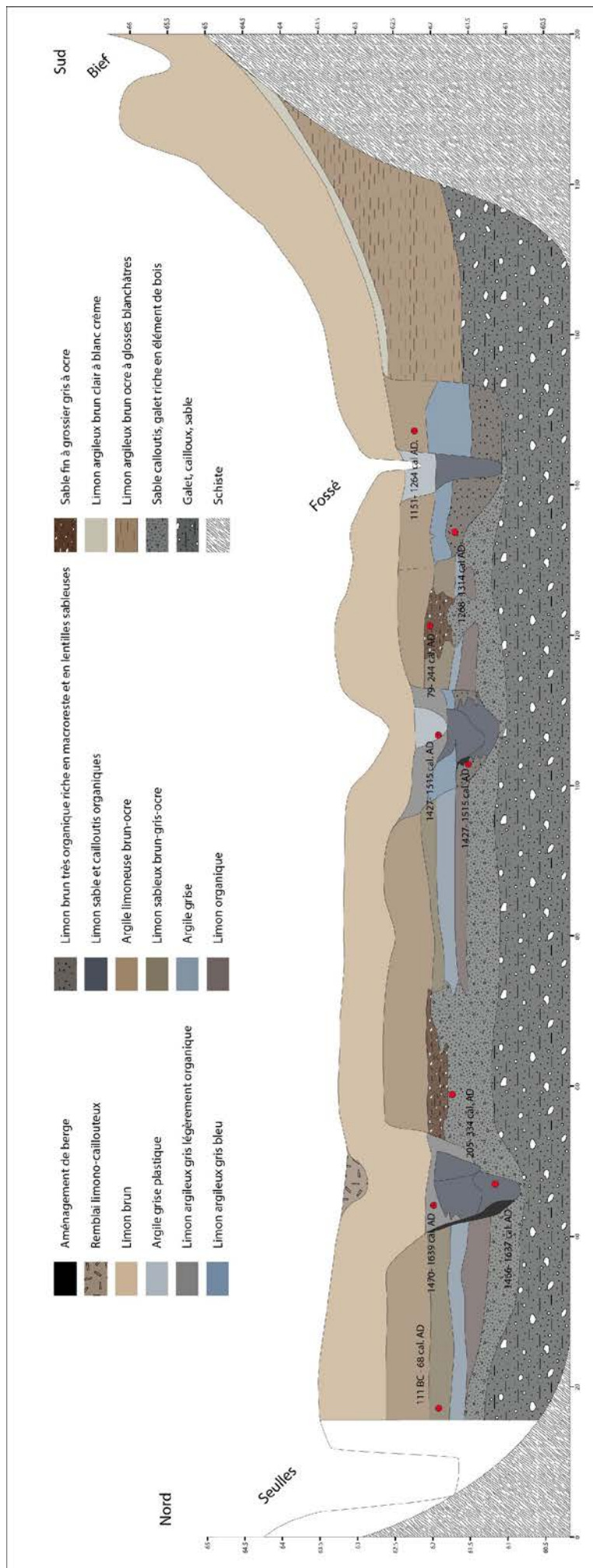


Fig. 1 - Transect stratigraphique du fond de la vallée de la Seules à Saint-Vaast-sur-Seules (DAO A. Beauchamp).

**Le Clos Bataille – CD 141**

Avec une densité attendue de 165 structures/ha, les sondages réalisés dans l'emprise du projet du Clos Bataille (4,7 ha) révèlent, concernant les occupations anciennes, une structuration des lieux modérée.

Malgré tout, cinq principaux épisodes de fréquentation étagés du Néolithique à nos jours s'y reconnaissent.

L'horizon du Néolithique ancien, qui se manifeste exclusivement par des pièces en silex taillé erratiques conservées dans le comblement de structures plus récentes, est le plus fugace. L'ensemble de ces artefacts, une quinzaine de pièces à débitage lamellaire au total auxquelles peuvent peut-être être associés un fragment de meule en arkose et une grande molette en granite, émanent a priori du démantèlement d'un habitat situé hors emprise et en haut de pente. Diverses traces de colluvionnement sont, de fait, repérées sur le site.

Les installations historiques, l'une probablement antique, l'autre de la fin de la période médiévale ou du début de la période moderne, concernent l'implantation de deux réseaux de fossés parcellaires (profils en V et trapézoïdaux de l'ordre de 1,20 m à l'ouverture pour autant de profondeur) obliques l'un par rapport à l'autre. L'originalité de cet ensemble réside dans le fait que la limite communale entre Anguerny et Colomby-sur-Thaon semble s'être successivement appuyée sur les deux axes directeurs de ces deux trames. Une carrière de terre et de pierre de l'ordre de 4 500 m<sup>3</sup> (env. 1 500 m<sup>2</sup> x 3 m

de profondeur) occupant le centre de l'emprise semble liée au plus ancien des deux réseaux. Une seconde, épousant en fait la courbe de niveau de 61 m NGF et dont le comblement n'est en réalité qu'amorcé, fut creusée en limite de parcelle au nord à la fin de la période moderne, voire au début de l'époque contemporaine.

Dans l'immédiat, l'apport le plus significatif de l'intervention réside dans l'identification, sur une aire d'environ 5 000 m<sup>2</sup> localisée en bordure sud-est de l'emprise, d'un habitat protohistorique aménagé de fossés, de fossés silos probables, de trous de poteau et peut-être de structures de combustion. Le site se prolonge hors emprise sur une étendue non encore connue. Sans être indigent, le mobilier céramique recueilli à son niveau reste chronologiquement difficile à identifier. Il évoque la protohistoire ancienne ou moyenne : l'âge du Bronze ou les débuts de l'âge du Fer. Le site, qui prend place aux côtés de quelques premiers exemples d'habitats protohistoriques ouverts connus dans la région, comme celui de Giberville, pour l'âge du Bronze moyen, ou ceux de lfs, de Saint-Martin-des-Entrées ou de Cussy pour le Bronze final et le premier âge du Fer, paraît susceptible de compléter une documentation encore lacunaire sur ce sujet en Basse-Normandie.

Ivan JAHIER

**ANGUERNY****VC n° 1 – Le Parc**

Les sondages réalisés dans l'emprise du projet du Parc (20 699 m<sup>2</sup>), à la lisière du bourg d'Anguerny, ont révélé, avec une densité attendue de l'ordre de 500 st./ha, une somme importante de vestiges égrenés entre la période antique et les temps actuels – ou subactuels.

Si les plus anciens prennent dans l'emprise la forme de quelques fossés parcellaires, implantés non loin cependant de bâtiments en dur couverts de *tegulae*, les plus récents, outre de nouveaux fossés parcellaires, correspondent principalement à des caches de soldats de la dernière guerre.

L'occupation la plus significative et la mieux structurée dans l'emprise se rattache à un habitat rural du Haut Moyen Âge dont la fondation, d'après le mobilier céramique recueilli à son niveau, semble se situer dans le courant du VII<sup>e</sup> siècle et l'abandon, au X<sup>e</sup> siècle (détermination S. Dervin). Le site, qui couvre une aire de 18 000 m<sup>2</sup> dans l'emprise, s'étend au-delà, dans les champs au nord et sous le bourg au sud dont les maisons anciennes et l'église du XII<sup>e</sup> siècle ne sont éloignées que d'une soixantaine de mètres.

Son organisation à l'intérieur d'un réseau dense de fossés (peu profonds et principalement de direction sud-nord dans l'étroite emprise du projet) évoque celle d'un habitat cloisonné, assez atypique au regard des autres habitats de cette époque connus en Normandie et à l'intérieur duquel se répartissent, de manière inégale, de multiples aménagements domestiques : des fossés, les fondations d'au moins un édifice de grande ampleur sur poteaux porteurs, ainsi que plusieurs fonds de cabane, silos probables, structures de combustion et carrières de terre. Les diverses modifications apportées au réseau des fossés au cours de l'occupation, comme les superpositions de structures, entre fossés et bâtiments par exemple, dévoilent à son niveau l'existence de plusieurs phases et – pour certains fossés notamment – de plusieurs étapes de restauration. Sur les espaces les plus pérennes, la restauration répétée – 3 à 4 fois selon les cas – des fossés de clôture a par exemple conduit à la création d'ouvrages fossiles de 6 à 8 m de large pour seulement 1,20 m de profondeur.

En l'état, le parallèle chrono-typologique le plus proche pouvant être proposé à l'habitat d'Anguerny, celui d'un habitat groupé et cloisonné du Premier Moyen Âge, réside dans l'habitat d'Audrieu (actuellement en cours d'étude) qui constituait jusqu'alors l'un des rares exemples de ce type disponible dans la région.

Les deux sites occupent en outre une position comparable par rapport au bourg et leur église respective, l'un et l'autre fondés au XII<sup>e</sup> (sur un lieu de culte plus ancien ?) et dans les deux cas situés à un jet de pierre.

Avec la consolidation qu'il apporte à ce type d'habitat encore peu ou prou documenté en Normandie, le site du Parc s'intègre pleinement aux questions de l'organisation et de la genèse de l'habitat médiéval en Normandie comme à celles de la fondation de nos bourgs et leurs paroisses autour de l'an Mil.

Ivan JAHIER

MULTIPLE

## AUDRIEU

### Les Grands Jardins – tranche 1

La fouille de la tranche 1 du site d'Audrieu « Les Grands Jardins » menée au cours des mois de février et mars 2015 sur les terrains du futur projet d'aménagement d'un éco-quartier (lotissements) a permis la mise au jour d'une première portion d'établissements ruraux et parcellaires datés du Haut-Empire au XV<sup>e</sup> siècle. L'emprise décapée pour cette première tranche avoisine les 15 300 m<sup>2</sup> (sur 30 400 m<sup>2</sup> prescrits). Au terme de cette première campagne de fouille, quatre grands chapitres de l'évolution générale des occupations du site ont été définis.

La première phase d'occupation concerne des vestiges du Haut-Empire. Elle est caractérisée par la présence d'un réseau fossoyé parcellaire, orienté nord-ouest / sud-est, organisant et scindant l'espace. Une grande fosse accueille également des vestiges liés à cette période.

La seconde phase d'occupation appartient au premier Moyen Âge où entre le VII<sup>e</sup> siècle et le X<sup>e</sup> siècle s'implante, se développe et s'organise un habitat rural. Ce dernier est implanté au VII<sup>e</sup> – début du VIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs segments fossoyés sont alors aménagés afin de définir des espaces. Ces fossés ont approximativement la même orientation que leurs homologues antiques. Les aires qu'ils délimitent accueillent plusieurs bâtiments à ossature de bois qui organisent l'habitat. Le matériel issu de la fouille de ces derniers et la présence de traces de foyers, notamment au cœur du site, confirment qu'il s'agit de bâtiments à vocation domestique. Plusieurs structures domestiques excavées de types : fosses, silos, foyer, etc. viennent compléter l'ensemble. Cet habitat se poursuit dans la zone de fouille de la future tranche 2. Au cours du VIII<sup>e</sup> – début du IX<sup>e</sup> siècle, l'habitat se voit agrémenté d'un grand enclos fossoyé au nord du site. Seule une portion de ce dernier a été mise au jour, le reste le sera lors de la fouille de la tranche 2. Quelques bâtiments sur poteaux semblent se tenir à l'intérieur de ce dernier, toutefois seule l'étude proprement dite du site pourra permettre de confirmer s'ils appartiennent à cette phase d'aménagement de l'habitat ou non (l'étude du site sera déclenchée aux termes de la tranche 3). Cet enclos a été aménagé au nord du secteur d'habitat le plus dense. Toutefois, il ne perturbe en rien sa pérennité jusqu'au début du IX<sup>e</sup> siècle. En effet, si au nord du site, les segments fossoyés du VII<sup>e</sup> – début du VIII<sup>e</sup> siècle se voient coupés par le creusement de l'enclos,

il n'en est rien pour les fossés délimitant et organisant le cœur de l'habitat. Au contraire, l'enclos s'articule parfaitement au nord de ces derniers. À la fin du IX<sup>e</sup> – début du X<sup>e</sup> siècle, de nouveaux segments fossoyés sont creusés afin de réorganiser l'habitat. Leur agencement indique un déplacement des structures domestiques (sous réserve des découvertes liées à la fouille des tranches 2 et 3) puisqu'ils sont implantés sur une partie de l'habitat antérieur et viennent couper les fossés de l'enclos. Néanmoins, leur ordonnance tient en partie compte du tracé de l'enclos carolingien qui bien que comblé devait être toujours visible dans le paysage. Un niveau de cour et un bâtiment aux fondations maçonnées sont également attribués à cette période.

Dans le courant du X<sup>e</sup> siècle, de nouvelles trames fossoyées sont aménagées et redéfinissent l'espace.

La présence de bâtiments pour cette phase d'occupation reste à déterminer (après distinction des bâtiments liés au premier état de l'habitat). Le maillage parcellaire est plus développé que pour les périodes précédentes. La fouille des tranches 2 et 3 du site nous permettra de mieux appréhender cette évolution dans laquelle on note, entre autres, deux secteurs de chauffe avec fours et un grand bâtiment à trois nefs de plus de 100 m<sup>2</sup>. Les derniers aménagements de cette période correspondent à de grands faisceaux fossoyés qui indiquent nettement une volonté de redéfinir l'espace. Cette phase semble marquer l'abandon de l'habitat au profit d'une exploitation agro-pastorale du secteur. Ce constat est renforcé par la présence d'une très grande fosse dont les remblais scellent une importante couche stratigraphique (sur près d'un mètre de profondeur) composée de centaines de tessons de céramique dont la composition laisse entendre « un coup de balai » sur le site. Les résultats énoncés ci-dessus ne sont que les premiers émanant de l'étude du site. Cette dernière, en attente, doit être complétée par les données issues des fouilles des tranches 2 et 3 du site. Parmi les vestiges relatifs à cet habitat se trouvent également des sépultures isolées, des silos, des enclos sur poteaux, plusieurs bâtiments à ossature de bois à restituer et qui trouveront leur place à mesure de l'étude des différents ensembles.



La troisième phase d'occupation du site est marquée par la pérennisation du système parcellaire mis en place à la fin du X<sup>e</sup> siècle et ce jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Après l'abandon de l'habitat à la fin du X<sup>e</sup> siècle, aucun bâtiment ne sera dressé sur ces parcelles situées au cœur du village d'Audrieu.

Enfin, la dernière phase d'occupation est relative à la Seconde Guerre mondiale. De grandes fosses liées à la Seconde Guerre mondiale ont été mises au jour notamment au nord de l'emprise de fouille.

Élise SEHIER

**De bois, de terre et d'eau... Patrimoine archéologique, historique et culturel, tourisme et attractivité autour de BALLEROY-LE MOLAY-LITTRY**

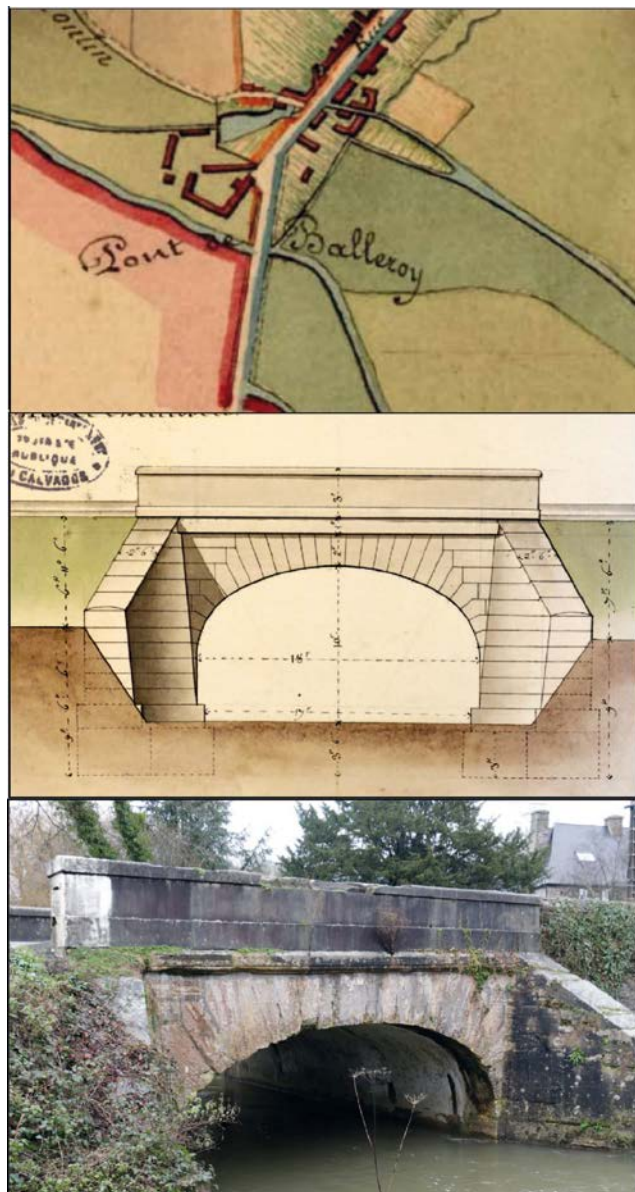
MULTIPLE

Le territoire de l'enquête qui couvre les 22 communes de l'Intercom Balleroy-Le Molay-Littry (Sainte-Marguerite d'Elle, Le Breuil-en-Bessin, Saon, Saonnet, Cormolain, Foulognes, Sainte-Honorine-de-Ducy, Sallen, Le Molay-Littry, Balleroy, La Bazoque, Cahagnolles, Castillon, Litteau, Montfiquet, Noron-la-Poterie, Planquery, Saint-Paul-du-Vernay, Tournières, Le Tronquay, Trungy, Vaubadon), plus Cerisy-la-Forêt (50), se caractérise par une couverture forestière importante constituée, au Moyen Âge, des forêts de Bur-le-Roy. Il n'en subsiste que la forêt de Cerisy et les bois du Tronquay, de Baugis et du Vernay ; de même la forêt du Molay n'est plus qu'un bois. Ces espaces boisés ont alimenté des activités variées comme la production de céramique (à Subles, au Molay, au Tronquay, à Noron, à Saint-Paul-du-Vernay), l'artisanat du bois (sabotiers de Littry et de Vaubadon etc.), la chauxfournerie (notamment avant l'emploi du charbon de terre), l'extraction du charbon (boisage des galeries) ou la sidérurgie (forges de Balleroy) dont le PCR vise à localiser l'activité, connaître les installations et retracer l'évolution.

De nombreux moulins ont été installés sur les rivières de la Tortonne et de la Drôme. L'inventaire de ces derniers, ainsi que le recensement des ponts, gués et aménagements de berges, des anciens étangs, viviers et éventuelles pêcheries, les possibles voies de communication en connexion avec les marais du Bessin et les débouchés maritimes sont le second objectif du PCR.

Des châteaux édifiés à partir du XI<sup>e</sup> siècle dans le territoire que nous nous proposons d'étudier peu de vestiges subsistent : celui des Bacon du Molay se trouvait à l'emplacement de l'actuel cimetière du Molay, la motte de Saint-Martin-de-Blagny est très dégradée, l'ancien château de Bur, résidence des ducs de Normandie, n'a apparemment laissé aucune trace matérielle. Leur souvenir est parfois perceptible dans la toponymie. Une enquête approfondie mérite d'être entreprise afin de mettre en valeur ce patrimoine oublié.

Bien que située dans le département de la Manche, l'abbaye de Cerisy-la-Forêt dont le territoire forme une enclave dans l'Intercom Balleroy-Le Molay ne peut être ignorée. La commune de Cerisy-la-Forêt a donc été jointe à l'enquête. Sa riche collection de pavés sera réexaminée tout comme le réseau des églises, chapelles, prieurés et commanderies templières qui sera mis en relation avec la géographie féodale.



**Fig. 2 - Le pont de Balleroy sur le cadastre ancien et tel qu'il se présente aujourd'hui (cliché M. Daeffler).**

L'enquête portera également sur le patrimoine artisanal et industriel de la région ainsi que sur le patrimoine rural.

Le projet réunit une dizaine de chercheurs d'horizons divers : historiens, géographes, littéraires assistés sur place par la Maison de la Forêt. Au cours de la première année d'activité du PCR, une bibliographie et un dépouillement d'archives ont été réalisés ainsi que des visites sur le terrain destinées à repérer les vestiges encore en place, principalement ponts et moulins, ainsi que sur le site des châteaux disparus et aux abords des

massifs forestiers. Des bornes de pierres marquant les limites forestières ont été repérées et photographiées. Les châteaux disparus n'ont laissé aucune trace visible ; dans le cas de celui de Bur-le-Roy, il pourrait être localisé grâce à des prospections géophysiques qui sont envisagées dans l'avenir. Les moulins et les ponts ont mieux subsisté. Plusieurs ont été localisés et ont pu être mis en relation avec des documents d'archives.

Anne-Marie FLAMBARD-HÉRICHER et Élisabeth RIDEL

NÉOLITHIQUE

## BASLY La Campagne

L'objectif principal de la campagne de fouille programmée de 2015 était de renseigner des structures du Néolithique récent/final situées à l'extrémité de l'éperon de «La Campagne» et qui pouvaient participer au système de fermeture (enceinte d'abord sur fosses puis palissadée) et d'occupation (bâtiment sur poteau ; ensemble 200) largement appréhendé par le passé. Pour ce faire, une fenêtre de fouille (n° 27), sur la partie axiale de l'éperon, et trois tranchées sur son flanc sud (n° 25, 26 et 37) ont été ouvertes et partiellement explorées.

Au niveau de la fenêtre 27, la complexité stratigraphique des vestiges archéologiques n'a pas permis de progresser autant que souhaité concernant la mise en évidence des structures du Néolithique récent/final (2870). Les deux trous de poteau qui pourraient s'y rattacher n'apportent guère d'éléments complémentaires à la compréhension de cet aménagement déjà abordé en 2008. Cependant, ils attestent de son ampleur et appuient l'hypothèse qu'il corresponde à un barrage, peut-être associé à un bâtiment, aménagé avec des poteaux et, possiblement, une tranchée palissadée.

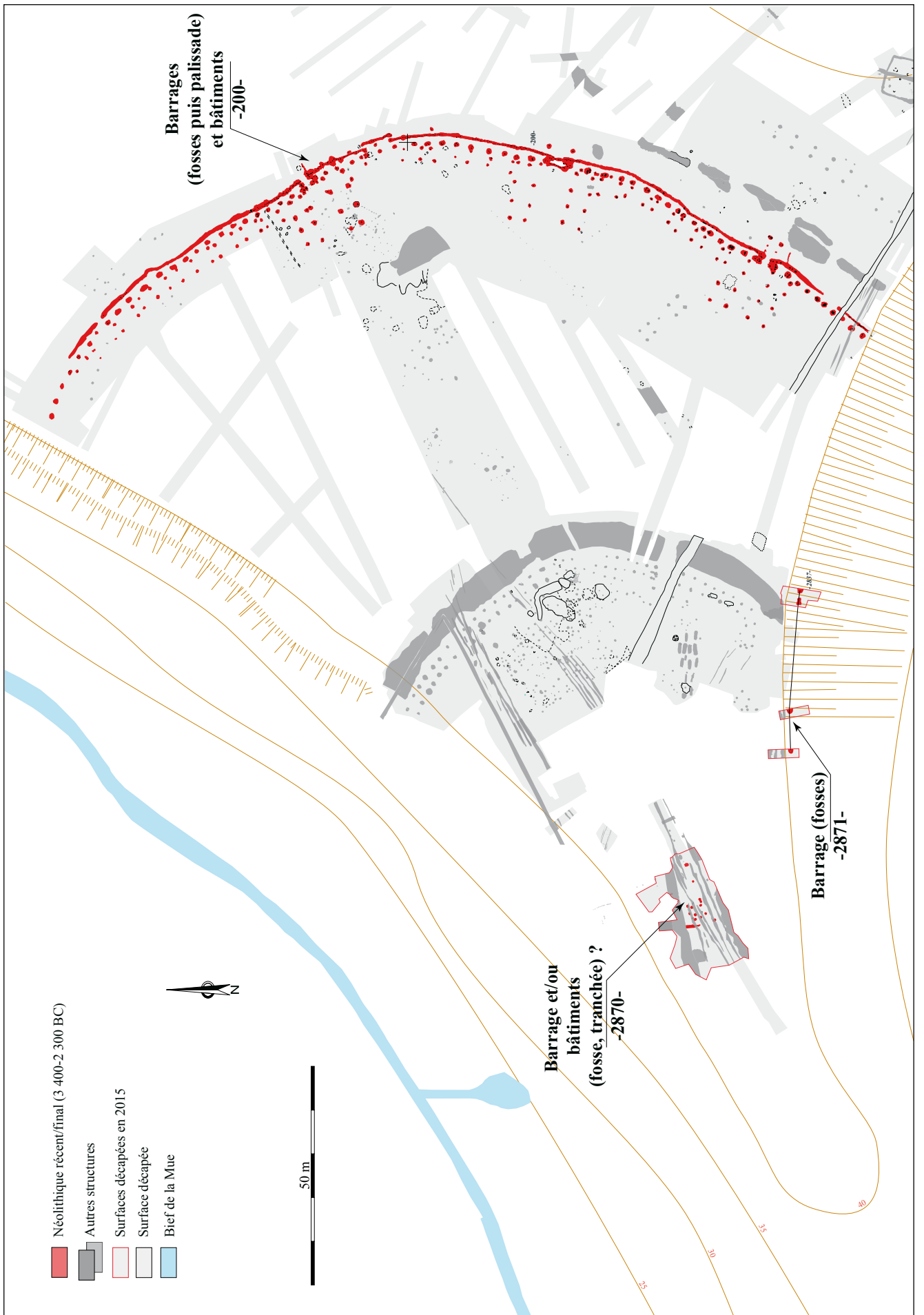
Les fenêtres ouvertes sur le flanc sud de l'éperon confirment la présence de structures du Néolithique récent/final et permettent de mieux saisir leur organisation. Au moins une ligne de grandes fosses à poteaux multiples barre le flanc sud de l'éperon sur une longueur reconnue d'environ 40 m. En direction de l'est, cette ligne doit rejoindre le barrage 200, à l'opposé, du côté de la pointe de l'éperon, peut-être vient-elle se greffer sur les structures de la fenêtre 27. D'après l'écartement entre ces structures, ce sont sans doute plusieurs dizaines de fosses qui ponctuent le flanc sud de l'éperon sur une longueur que l'on peut estimer à 125 m. La mise en évidence d'un barrage longeant le versant sud de l'éperon est assurément une information majeure sur l'organisation de l'enceinte du Néolithique récent/final qui conforte son caractère monumental et donc ostentatoire. Elle soulève également des questionnements divers : organisation en deux phases, comme le barrage 200, de cet ensemble 2871 ? Présence d'un aménagement similaire sur le versant nord ?

Un autre élément intéressant issu des sondages pratiqués sur le flanc sud de l'éperon, concerne la mise en évidence de colluvions anciennes, antérieures aux fosses du Néolithique récent/final, qui contiennent du mobilier et pourraient recouvrir une zone d'extraction du substrat calcaire.

La fouille de 2015 apporte aussi des informations complémentaires sur les cheminements assurément historiques, mais peut-être de fondation plus ancienne, qui traversent l'éperon et sur les carrières, sans doute historiques, qui exploitent le calcaire. Quelques trous de poteau appartiennent probablement à l'une des occupations protohistoriques du secteur. En revanche, au niveau de la fenêtre 27, des aménagements nouveaux et d'importance ont été mis au jour : talus, fosses/fossés et murets. Leur datation n'est pour l'heure envisagée qu'à partir de données stratigraphiques. Il faudra donc les consolider et, si possible, les préciser par du mobilier et des datations radiométriques. Dans ce domaine, il serait essentiel de comprendre la nature exacte et le moment précis de la mise en place des colluvions qui nappent la partie haute du versant nord et semblent masquer certaines de ces structures. Pour la plupart, ces aménagements pourraient être protohistoriques, voire, pour certains, néolithiques. D'un point de vue fonctionnel, l'hypothèse peut être émise que tout ou partie de ces structures participent à des systèmes de barrage fermant l'éperon durant la protohistoire notamment.

Enfin, les datations radiométriques récemment obtenues à propos des structures précédemment explorées sur l'éperon et le plateau environnant viennent confirmer une occupation sans doute principalement funéraire des lieux durant le Néolithique moyen. Elles posent également la question de la présence de structures funéraires spatialement proches et contemporaines de l'enceinte du Néolithique récent/final sur les parcelles des «Perrelles» à Colomby-sur-Thaon.

Jean-Luc DRON, Nicolas FROMONT, Guy SAN JUAN



**Fig. 3 - BASLY, la Campagne. Plan général du site (DAO N. Fromont, Inrap).**

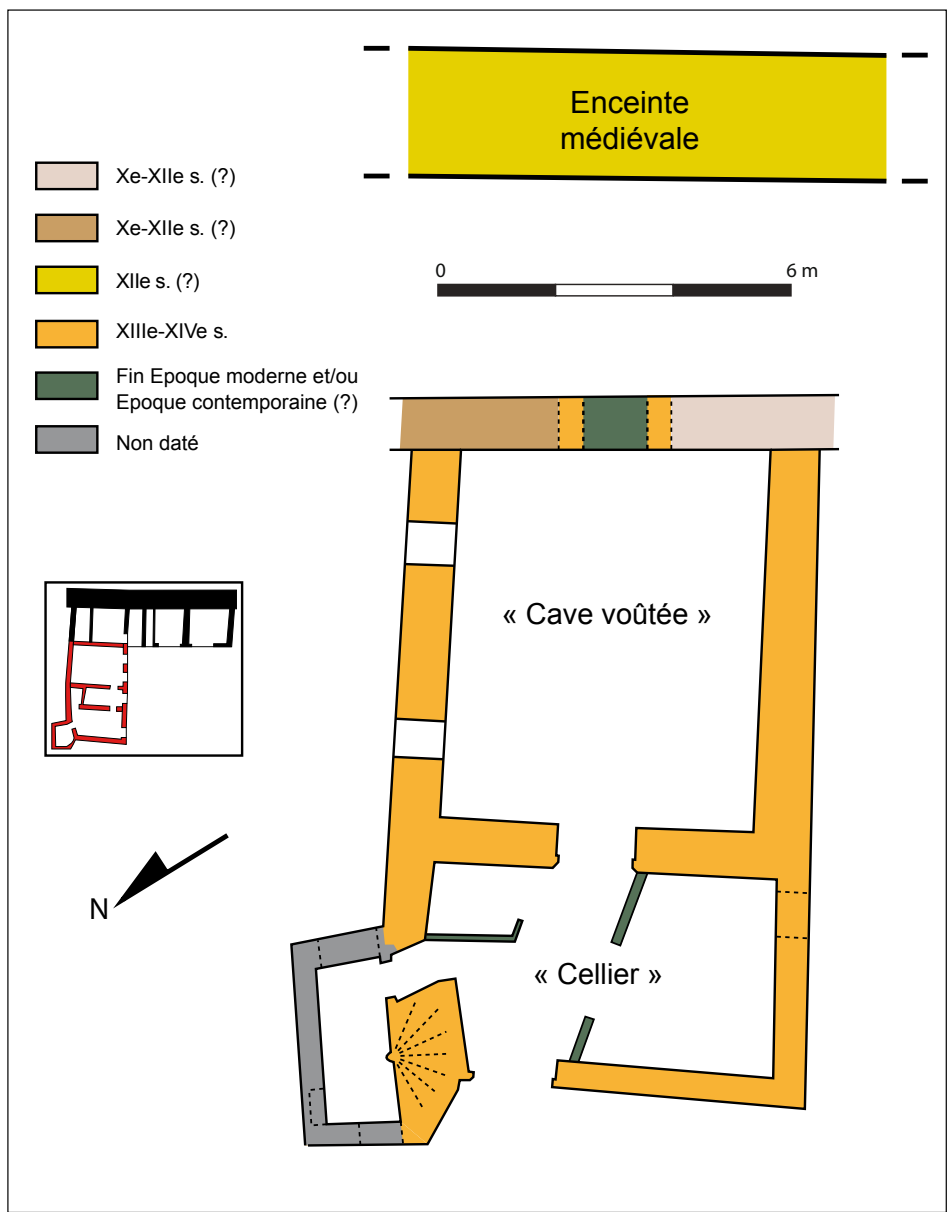
**BAYEUX**  
**9 bis / 11 rue Laitière**

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé aux 9 bis/11 rue Laitière à Bayeux (étude de bâti et sondages en sol), s'inscrit dans un projet de réhabilitation d'une maison composée de deux bâtiments, jointifs en angle et adossés contre le parement intérieur de l'enceinte urbaine.

Le tronçon de l'enceinte médiévale, partiellement étudié, correspond au tracé sud-est de la muraille de l'Antiquité tardive. Son parement extérieur, conservé sur une hauteur de 6 m (côté rue Larcher), n'est pas visible du fait de la présence d'enduits couvrants. La partie du parement intérieur mise au jour sur une hauteur d'environ 2 m après la dégradation de revêtements tardifs, est montée en moyen appareil de calcaire, d'origine locale et composé de blocs assez étirés en longueur. Aucune trace de couronnement ou d'aménagements défensifs n'a été repérée.

À l'intérieur de l'enceinte, les maçonneries anciennes observées dans l'aile nord de la maison laissent supposer qu'au Moyen Âge les constructions résidentielles en pierre n'étaient pas adossées à la fortification urbaine. Cette implantation à une distance approximative d'environ 4 m du parement intérieur de l'enceinte, est effective à compter des X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles au plus tard ; en attestent des maçonneries en *opus spicatum* découvertes dans le soubassement du mur-pignon oriental d'une demeure du bas Moyen Âge partiellement restituable.

Les vestiges conservés en élévation de la demeure du bas Moyen Âge sont caractérisés par l'utilisation en parements de petits moellons quadrangulaires. De plan rectangulaire (12 m de long pour 7,50 m de large hors-œuvre), cet édifice était localisé en cœur d'îlot et en retrait de la rue



**Fig. 4 - BAYEUX, 9bis / 11 rue Laitière. Plan du niveau inférieur de la demeure du bas Moyen Âge (relevé et dessin : G. Carré, service archéologie, Conseil départemental du Calvados).**



**Fig. 5 - BAYEUX, 9bis / 11 rue Laitière.** Mur-pignon occidental : vestiges d'une fenêtre avec un linteau trilobé partiellement préservé (cliché G. Carré, service archéologie, Conseil départemental du Calvados).

Laitière. Il était implanté perpendiculairement à la muraille médiévale dont il était séparé d'environ 4 m. La bâtisse comprenait au moins trois niveaux superposés : un niveau inférieur à vocation utilitaire possédant un cellier et une cave voûtée, un second niveau remplissant des fonctions domestiques et résidentielles, le tout surmonté d'un étage, peut-être à usage privatif ou semi-privatif. À l'exception du niveau inférieur, les maçonneries sont trop morcelées pour permettre la restitution de partitions internes à l'aide de cloisons. Les modalités de circulation sont également assez incertaines, bien que l'hypothèse d'un massif d'angle contenant un premier escalier en vis, ait pu être formulée. Les aménagements résidentiels originels sont des plus résiduels. Les vestiges les mieux conservés sont ceux, sur le mur-pignon occidental, d'une belle fenêtre géminée dont le style autorise une datation centrée sur les XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, sinon sur le seul XIII<sup>e</sup> siècle. Le linteau est extérieurement orné de deux trilobes traités en défoncé et

dont les tympans sont, chacun, chargés d'un petit bouton floral en relief. Concernant les modifications ultérieures, il est à noter la reconstruction, vers la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne, de la tour d'escalier. Ces travaux ont été accompagnés d'une reprise de la partie haute du pignon occidental. Vers la fin de l'époque moderne ou au début de l'époque contemporaine, le mur-pignon oriental originel est détruit et partiellement remonté. Cette dernière restructuration est liée à l'agrandissement de la maison qui est alors prolongée à son extrémité orientale, de façon à venir s'adosser au parement intérieur de l'enceinte urbaine. Un second bâtiment (aile orientale) est également implanté contre la muraille, donnant à l'ensemble de la construction le plan en L actuellement visible.

Gaël CARRÉ avec la collaboration de Grégory SCHÜTZ

## BAYEUX

20 rue Saint-Quentin, lots 1 et 2

INDÉTERMINÉ

Le diagnostic archéologique s'est déroulé dans le cadre du projet de construction de deux maisons individuelles situées au 20, rue Saint-Quentin à Bayeux. La parcelle à étudier (AM 504 p), d'une superficie de 980 m<sup>2</sup>, est située à la périphérie nord de la ville gallo-romaine et médiévale de Bayeux, en dehors de l'extension reconnue du tissu urbain.

L'intervention n'a pas permis de mettre en évidence de traces d'occupation importantes sur la parcelle. Seules quatre structures en creux, non liées entre elles, ont été repérées. Ces aménagements, à l'exception d'un fossé gallo-romain et d'une tranchée moderne, ont livré un mobilier peu caractérisable et surtout chronologiquement

hétérogène, s'étalant de la Protohistoire (voire du Néolithique ?) aux époques médiévale et moderne. Ce constat est renforcé par l'examen de la stratigraphie générale de la parcelle qui relève sur toute la superficie du terrain étudié la présence d'un unique remblai limoneux, compact et hétérogène, dont l'épaisseur varie entre 50 et 60 cm, qui est scellé par la terre végétale à son sommet et qui repose sur le substrat limoneux.

Le diagnostic archéologique semble ainsi confirmer la situation péri-urbaine de la parcelle aux époques antique et médiévale. Les premières traces d'implantation majeures

apparaissent en effet sur divers cadastres anciens à partir du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle avec l'installation d'un corps de ferme à proximité immédiate de la parcelle, traduisant en cela l'exploitation agricole du secteur. Il faudra attendre ensuite les années 1960-1970 pour voir la ville s'étendre massivement vers le nord jusqu'au boulevard circulaire (by-pass) créé par les forces alliées en 1944 suite au Débarquement sur les côtes normandes.

Arnaud POIRIER

MULTIPLE

## BAYEUX

### Boulevard du 6 Juin

Le diagnostic archéologique mené par le Service archéologie du département du Calvados s'est déroulé dans le cadre du projet d'extension du centre commercial E. Leclerc au 9 boulevard du 6 Juin à Bayeux. La parcelle à étudier (BC 174), d'une superficie de 11 937 m<sup>2</sup>, est située à l'ouest de la ville gallo-romaine et médiévale de Bayeux, en dehors de l'extension reconnue du tissu urbain ancien.

L'intervention a fourni peu de vestiges archéologiques mais a permis de réaliser une fenêtre sur une zone peu documentée dont les problématiques portaient sur la présence ou non d'un réseau viaire desservant la cité et celle d'une maladrerie médiévale mentionnée à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Aucune trace de voie ou de bâtiment n'a été rencontrée, quelques structures ont cependant attiré notre attention. Quatre phases chronologiques distinctes sont représentées sur la parcelle. Deux fosses probablement de l'âge du Bronze ont livré quelques éléments céramiques et lithiques. La première (St. 9), au profil en entonnoir, est comblée par un amas d'argile grise très plastique. Sa

fonction reste indéterminée. La seconde fosse circulaire (St. 13), pourrait correspondre à un foyer à galets chauffants récupérés par la suite. La période gallo-romaine est présente avec un fossé parcellaire orienté nord-ouest / sud-est, assez large, dont le comblement supérieur a fourni des tessons de céramique rattachables aux II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> siècles. Le remblai scellant toutes les structures « anciennes » (u.s. 3) et deux fonds de fosses circulaires (St. 12 et 19) comportaient un panel de tessons de céramique datés de la période moderne (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles). Des vestiges de la période contemporaine ont également été observés. Un épandage de rejet de production de « porcelaine dure allant au feu » fabriquée à Bayeux a été prélevé dans sa quasi-totalité. Un poteau électrique arasé, une douille d'obus et deux boutons d'uniformes canadien et anglais représentent la Seconde Guerre mondiale.

Romain PANSIOT

PROTOHISTOIRE

MODERNE

## BIÉVILLE-BEUVILLE

### Haute Rue, rue du Hôme

Le diagnostic réalisé sur le pan nord du bourg de Biéville-Beuville fait suite à un projet de lotissement de 1,7 ha ciblant, pour son installation, le sommet du versant nord d'un ancien thalweg affluent du Dan.

En dépit des très nombreuses occurrences de sites jalonnant la commune, très peu d'installations ont été identifiées à son niveau.

On notera pour les plus notables la présence d'une grande fosse protohistorique et d'une carrière.

La fosse, isolée et à tendance parallélépipédique, atteint une contenance de près de 8 000 litres (3,30 m x 2,40 m x 1 m). Seul le grand fragment d'un récipient de stockage en terre cuite, celui d'une panse modelée et tronconique n'apportant malheureusement aucune infor-

mation complémentaire pour l'attribution chronologique de cette structure, a été découvert dans le comblement.

La carrière, vraisemblablement réalisée à une période récente si l'on se fie à son remplissage lacunaire, durant la période moderne ou durant la période contemporaine, correspond à une excavation de quelque 3 500 m<sup>2</sup> dans l'emprise réalisée en front de taille dans le versant. Sa plus grande épaisseur, vers l'amont, est de 2,40 m. Le matériau convoité était certainement celui des calcaires tendres de Langrune, pour la réalisation de plaquettes et de pierre de taille dont plusieurs chutes portant des traces de sciage émaillent de fait le remplissage.

Ivan JAHIER

**BIÉVILLE-BEUVILLE**  
**Le Londel**

ANTIQUITÉ  
MOYEN ÂGE

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de 2974 m<sup>2</sup> d'une future maison d'habitation a révélé la présence d'un réseau de fossés dont la plupart ont pu être datés du Haut-Empire. En cela, les sondages de 2015 ont produit des résultats dans la continuité de ceux obtenus lors des trois diagnostics effectués en 2010 dans le même secteur. À ce réseau de fossés, plus dense dans la partie nord de la surface considérée, s'ajoute une carrière attribuable au même horizon chronologique.

Un total de cinq inhumations a été découvert dans l'extrémité nord de l'emprise du projet. Si l'espace funéraire ne semble pas se développer de façon conséquente dans les directions ouest, sud et est, il n'est en revanche pas exclu que celui-ci s'étende vers le nord et en dehors de l'emprise. Une analyse radiocarbone réalisée sur un échantillon osseux provenant d'une des sépultures a indiqué que cette dernière datait du haut Moyen Âge (datation calibrée entre 685 et 885).

Benjamin HÉRARD

**BIÉVILLE-BEUVILLE**  
**Le Londel**

**Mesures techniques visant à la conservation des vestiges**

Compte tenu de l'intérêt scientifique des vestiges et de la nature des travaux projetés occasionnant peu d'atteintes au sous-sol, il a été convenu d'appliquer les mesures techniques suivantes visant à la conservation des vestiges archéologiques *in situ* : sur la zone ayant livré des

sépultures, les travaux de terrassement ne dépasseront pas la profondeur de 40 cm sous le niveau du sol actuel.

Cyrille BILLARD

**BOURGUÉBUS**

**La Main Delle – Le Village d'Émeraude 1, 2 et 3**

INDÉTERMINÉ

Dans le cadre de son nouveau projet de lotissement sur la commune de Bourguébus, la société Foncim envisage un aménagement sur une aire agricole de 5,5 ha située, en limite de l'agglomération actuelle, à 300 m à peine de la résidence aristocratique gauloise de « La Main Delle ».

Si le groupe (6 unités) de fosses quadrangulaires figurant au nord-est est probablement d'époque industrielle, voire lié à la Seconde Guerre mondiale, les autres installations découvertes dans l'emprise, fossés de faible gabarit et fond d'anciens chemins, semblent devoir se référer à différents états du parcellaire contemporain ou moderne.

En dépit de ce contexte, et de la connaissance de multiples installations périphériques (habitat enclos probables et axes de circulation), aucun vestige remarquable ou complémentaire de cet ensemble n'a été identifié dans l'emprise du projet.

Ivan JAHIER

Dans le cadre d'un projet de lotissement mené par la Société Normandie Aménagement sur la ZAC de la Maslière à Bretteville-sur-Odon, un diagnostic archéologique a été effectué sur des parcelles situées à l'est de la route départementale 14 en direction de Carpiquet. Cette intervention a permis de déceler des vestiges d'habitats du second âge du Fer et de l'Antiquité. Le site est implanté sur le vaste plateau d'interfluve limité au sud par le cours de l'Odon avant sa confluence avec l'Orne.

La prescription de fouille concerne une superficie de 22 000 m<sup>2</sup>, répartis sur cinq vignettes d'ouverture. La fouille a confirmé la présence de trois habitats datés des trois derniers siècles avant J.-C. Deux se situent en bordure de parcelle et n'ont pu être explorés que très partiellement. Ces fermes sont entourées d'un enclos, dont la partie fossoyée - simple ou ayant connu un curage - était probablement bordée à l'origine par un talus. La troisième ferme se situe pleinement dans l'emprise du projet et se développe sur une superficie de près de 5000 m<sup>2</sup>. Cette surface est occupée par une forte densité de vestiges, dans laquelle se distinguent deux grandes

catégories de structures. La première concerne de multiples fossés formant un réseau complexe et résultant d'une succession d'aménagements de clôtures. Au moins quatre grandes phases ont pu être distinguées. La seconde comprend d'innombrables fosses, de vocations diverses, occupant l'intégralité de la surface enclose et formant souvent des agglutinations polylobées. Ces multiples creusements et réaménagements témoignent d'une longue durée d'occupation, s'étalant sur au moins trois siècles d'occupation. Parmi ces vestiges ont été identifiés de nombreuses fosses parallépipédiques, des caves aménagées et un souterrain, indiquant un besoin important de stockage. Un nombre relativement élevé de structures de combustion témoigne d'une activité domestique et/ou artisanale fort développée mais non identifiée à défaut de mobilier. Quelques nébuleuses de trous de poteau indiquent la présence de bâtiments en bois, sans pour autant apporter des renseignements sur l'emplacement de la résidence principale et des bâtiments annexes. Ces diverses structures excavées ont piégé de nombreux restes de la vie quotidienne, qui nous informent sur les activités domestiques et agricoles exercées par les



**Fig. 6** - BRETTEVILLE-SUR-ODON, ZAC de la Maslière. Vue dans le souterrain (cliché C.-C. Besnard-Vauterin, Inrap).





**Fig. 7 - BRETTEVILLE-SUR-ODON, ZAC de la Maslière. Four avec cheminée conservée (cliché A. Mahé, Inrap).**

habitants (céramique, meules, outillage en fer, pesons). À ceux-là s'ajoutent deux pièces d'armement, quelques monnaies et des restes d'éléments décoratifs en alliage cuivreux, témoignant d'un niveau de vie relativement aisé. Les nombreux restes d'ossements de faune et de coquilles de moules nous renseignent sur leurs modes de consommation.

Dans l'emprise de la fouille, deux de ces fermes sont desservies par un chemin en terre, bordé de chaque côté d'un fossé ayant subi de multiples réfections. D'autres fossés, peu profonds, ont servi de délimitation de parcelles agraires situées aux alentours des fermes. L'une des parcelles, accessible par le chemin, abrite un petit groupe funéraire composé d'une petite dizaine de tombes à inhumation. Trois autres inhumations et des restes probables de deux crémations se situent de manière isolée au sein de l'habitat fouillé intégralement ou aux abords de la parcelle agraire située à l'ouest de celui-ci.

L'intérêt de la fouille de Bretteville-sur-Odon réside principalement dans la mise en évidence d'un réseau d'enclos à vocation domestique, situé dans un secteur de la périphérie caennaise encore peu exploré du

point de vue archéologique. Ces trois sites permettent d'étudier, pour ce secteur à l'ouest de Caen, un réseau de fermes de la fin de l'âge du Fer et leurs environnements directs (chemins, parcelles, lieux funéraires), offrant la possibilité de comparer cette occupation avec les réseaux d'établissements mis en évidence à l'occasion des aménagements périurbains sur la périphérie sud-est de Caen (Mondeville, Cormelles-le-Royal, Iffs, Fleury-sur-Orne).

Comme bien souvent pour ces exploitations laténiennes, la Conquête romaine a impacté lourdement l'occupation, conduisant à l'abandon des enclos à la suite de cet événement. Dans la première moitié ou le milieu du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C., le secteur connaît une fréquentation modeste, attestée par des installations domestiques liées sans doute à une exploitation agricole des anciennes parcelles agraires. Il s'agit notamment d'une petite batterie de fours, située à l'ouest des fermes gauloises abandonnées, et de deux tombes à incinération, localisées de manière isolée à environ 200 m à l'est des fours.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN

Dans le cadre d'une future réhabilitation du Quartier Koenig, la Communauté de communes de Caen La Mer envisage la réalisation d'un parking sur les terrains agricoles longeant le côté sud de la caserne. Les sondages archéologiques effectués sur cette zone de 6,3 ha occupant le rebord de plateau au-dessus de la vallée de l'Odon y ont révélé des traces de fréquentations épisodiques égrenées, au rythme de plusieurs et longs hiatus, du Néolithique ancien à nos jours.

L'une des installations les mieux cernées consiste en une fosse hexagonale d'environ 9 m<sup>2</sup> comblée de sédiments gris pâles et sombres et renfermant une forte proportion de mobilier domestique attribuable au Néolithique ancien. Le seul décapage de la structure a ainsi permis de recueillir une trentaine de pièces parmi lesquelles se dénombrent les chutes d'une industrie en silex taillé élaborée sur place (éclats simples et lamellaires, cassons, tablette d'avivage...) et plusieurs outils (deux lames et un grattoir), les fragments de trois bracelets en schiste et plusieurs tessons de poteries au sein desquels se reconnaissent une anse en boudin et le bord d'un récipient orné de boutons contre la lèvre ainsi qu'un décor de chevrons réalisé à la pointe mousse sur la panse. L'excavation, que l'on peut provisoirement comprendre comme une fosse d'extraction de limon pour la réalisation de mur ou de parois de terre, paraît pouvoir être rapprochée de celles récemment découvertes à Biéville-Beuville (2014) et Saint-Sylvain (2014). Les unes comme les autres semblent pouvoir être envisagées comme les indicateurs d'installations ponctuelles ou d'aires d'habitats restreintes, complémentaires en somme des grands ensembles collectifs du VSG comme ceux de Mondeville, de Colombelles ou de Verson situé, ce dernier, à seulement 1 500 m au sud dans le contrebas du versant.

Le deuxième horizon identifié dans l'emprise se rattache au Néolithique final, ou plus largement au Néolithique moyen / final. Il concerne, en limite d'emprise, une excavation polylobée d'une surface supérieure à 25 m<sup>2</sup> bornée de quelques trous de poteau (trois reconnus) et dans le comblement de laquelle était conservé un grand pan de vase tronconique légèrement fermé (fond concave ?), à l'origine muni d'anses hautes de suspension à perforation horizontale. Si la fonction de cette structure isolée et d'une profondeur supérieure à 1,40 m reste énigmatique, elle documente un pan – *a priori* domestique ou technique – encore mal connu de la période puisque cette dernière est surtout renseignée en Basse-Normandie par ses vestiges funéraires (dernière étape de la Hoguette, allée de Biéville-Beuville...) et ses sites d'extraction, massive, de silex au travers notamment de ses minières de Bretteville-le-Rabet et de Ri.

Plus au centre de l'emprise figure un four excavé construit – à défaut de mobilier au décapage pour le dater – dans la tradition locale des «fours à alandier» de l'âge du Bronze ancien et moyen tels ceux de Tatihou, des Loges, de Giberville, Cairon ou Fontenay-le-Marmion. La structure,

qui à Bretteville atteint malgré tout 5 m de long au total, semble s'organiser ici à partir d'une longue fosse oblongue (4 m de long) accueillant (vraisemblablement) un alandier central construit en pierres, de part et d'autre duquel se répartissent un laboratoire et un espace d'accès probable occupé par les cendres. Elle compte cependant, cette fois-ci comme aux Loges, deux chambres circulaires adjacentes, l'une frontale placée dans le prolongement de la fosse oblongue (autre laboratoire ?), l'autre latérale. Cette dernière est soulignée par une paroi rubéfiée. L'isolement de la structure apparaît également conforme aux exemples connus en Basse-Normandie.

La chronologie et l'unité des éléments parcellaires par ailleurs repérés sur cette zone, sur environ 1 ha, ne sont de fait pas réellement établies. Si le fuseau de fossés qui l'ordonne d'est en ouest fournit bien un tesson de l'âge du Bronze ancien (décor en arrêtes de poisson) dans l'une de ses sections (ce qui en ferait un élément possiblement complémentaire du four), le fuseau de fossés nord-ouest, sud-est sur lequel il semble se greffer, fournit de son côté un tesson de poterie de la fin de l'âge du Fer...

Plus à l'écart, à environ 250 m à l'est, se reconnaissent deux aires aménagées dont la fonction et la chronologie restent malheureusement difficiles à établir.

La première (T.37), décapée sur environ 300 m<sup>2</sup>, réunit quatre fosses ovoïdes peu profondes et deux structures de combustion réparties dans une aire de seulement 20 m<sup>2</sup>. Elle s'apparente à une petite aire d'activité établie en plein air munie, dans une de ces fosses d'un foyer ou d'un four arasé et, un peu à l'écart, d'un vraisemblable four de fusion pour métaux tendres malheureusement traversé par une tranchée d'alimentation électrique.

La seconde située à une cinquantaine de mètres à l'est (T. 42 à 45), laquelle s'égrène au contraire sur près de 4 000 m<sup>2</sup>, ne dénombre au total sur les 800 m<sup>2</sup> cumulés ouverts à son niveau, qu'une douzaine de fosses analogues à celles de la première zone et également privées ou presque de mobilier. Seuls quelques charbons de bois et quelques tessons millimétriques de poteries protohistoriques y furent découverts. Peut-être faut-il envisager pour cette autre zone la périphérie d'un habitat sur laquelle furent pratiqués, au fil du temps et sans lien entre eux, quelques creusements opportunistes.

La dernière période reconnue dans l'emprise enfin, concerne l'époque contemporaine. Outre les très nombreux cratères de bombes et réseaux d'alimentation (eau, électricité, transmission...), elle comprend une piste de 7 m de large élaborée avec les niveaux de démolition de bâtiments en pierre de taille. L'axe, visible sur la mission photographique de l'IGN de 1947, semble avoir été aménagé (avant ou durant la dernière guerre ?) entre le corps principal de la caserne et un poste de DCA établi au bout des pistes de l'aéroport.



**Fig. 8** – BRETTEVILLE-SUR-ODON, quartier Koenig.  
Le four à alandier de l'âge du Bronze ancien / moyen (DAO A. Hérard, Inrap).

CONTEMPORAIN

## CAEN

1 rue des Cordes et 12 rue de la Pigacière

Le projet de construction d'un immeuble collectif par la société BG Promotion sur un terrain donnant au 1 rue des Cordes et au 12 rue de la Pigacière sur la commune de Caen (parcelle KN 4), a donné lieu à un arrêté de prescription de diagnostic archéologique en raison de l'implantation du projet dans un quartier médiéval, entre le château et l'Abbaye aux Dames.

Le terrain soumis à prescription occupe une surface estimée de 1273 m<sup>2</sup>. Situé en plein centre-ville, il comprend

deux bâtiments, dont une maison, et un jardin.

Les seules structures mises au jour correspondent à deux trous de bombe ou d'obus, une fosse contenant divers débris de construction datant du XX<sup>e</sup> siècle et deux alignements de fosses de plantation, l'une d'elles venant recouper le comblement de l'un des trous d'obus.

Denis THIRON

INDÉTERMINÉ

## CAEN

4/12 avenue Georges Clémenceau

Dans le cadre du projet d'aménagement déposé par la société EDIFIDES, au 4/12 avenue Clémenceau (parcelles LY 135 et 136), un diagnostic archéologique a été prescrit en raison de l'implantation du projet dans l'espace d'origine des jardins de l'Abbaye aux Dames.

Le diagnostic a mis au jour un petit ensemble de 11 structures dont 6 arases de murs. Hormis 2 fosses de

plantation, les vestiges sont antérieurs au réaménagement des jardins de l'abbaye aux Dames à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle mais sans qu'il soit possible d'être plus précis sur la datation ni leur fonction.

Denis THIRON

MODERNE

## CAEN

21 rue Daniel Huet

CONTEMPORAIN

Un diagnostic situé à Caen, au 21 rue Daniel Huet, a été prescrit par l'État sur une emprise de 5656 m<sup>2</sup> préalablement au projet de construction par Cirmad Prospectives d'un immeuble d'habitation dénommé « l'îlot Saint-Martin ». Cette opération a été suivie d'une fouille de 2000 m<sup>2</sup> concentrée sur le « fort des Jacobins » également nommé dans les sources textuelles « fort de la Cercle ». Selon les données archivistiques, le fort est construit entre 1595 et 1620 sur l'emplacement d'une parcelle en pré appartenant au monastère des Dominicains (ou Jacobins). Dans le contexte des Guerres de Religions, la municipalité entreprend de fortifier les confins ouest de la ville, situés entre Bourg-l'Abbé (île Régnault) et l'île Saint-Jean, du côté des *Grands Prés*, point trop facilement accessible en cas d'attaque de la Ligue. Cet ouvrage sera appelé « Nouvelles Fortifications » par l'historien Pierre-Daniel Huet, dans la première édition de ses *Origines de Caen* publiée en 1702. Les « Nouvelles Fortifications » sont constituées de deux bastions, le « bastion Saint-Étienne », situé à proximité de l'abbaye du même nom et le « bastion de la Cercle », reliés par une courtine. Dès 1589, un édit royal ordonne le transfert de la foire de Guibray à Caen, mesure punitive exercée en retour de l'infidélité de Falaise, clairement ligueuse. La foire Royale est alors installée dans le fort à partir de 1798.

La ville s'est développée dans la basse vallée de l'Orne, la parcelle étant située dans la zone marécageuse, sur la rive orientale du canal Robert, un affluent artificiel de ce fleuve creusé au début du XII<sup>e</sup> siècle afin de renforcer l'Odon, formant ainsi « L'île Saint-Jean ». Les argiles bleues-grises molles peuvent se rencontrer à partir de 2 à 4 m jusqu'à 10 à 13 m de profondeur. Dans l'emprise, des argiles bleues-grises remaniées surmontent les alluvions, sous la forme d'une couche d'environ 0,50 à 1 m d'épaisseur où se mélangent des blocs calcaires rares, quelques fragments de tuiles et d'ardoises vertes.

La fouille a permis d'effectuer un décapage complet de l'enceinte ainsi que quatre grands sondages destinés à dégager ponctuellement la face externe du mur et à étudier le fossé en eau du bastion (le canal Robert). L'aspect général du bastion nous était déjà connu par les plans anciens, tandis que la fouille a permis d'étudier son architecture et son mode de construction. Délimitant une plate-forme de plan triangulaire, le mur d'enceinte a été dégagé pratiquement en totalité, sur 48 m sur son côté occidental et sur 52 m sur son côté oriental. On peut évaluer la surface de l'ouvrage dans l'emprise du projet à environ 1400 m<sup>2</sup>, soit environ un tiers de sa surface totale. Les dimensions du mur et les quelques indications précisées



**Fig. 9** - CAEN, rue Daniel Huet. Face externe de l'angle de l'enceinte du bastion des Jacobins (cliché H. Dupont, Inrap).



**Fig. 10** - CAEN, rue Daniel Huet. Face externe du mur d'enceinte du bastion (cliché H. Dupont, Inrap).

dans les devis conservés aux Archives Départementales du Calvados, ne corroborent pas toujours ce que nous avons pu observer lors de la fouille. Les devis prévoient par exemple la construction d'un mur épais de dix pieds (3,20 m), tandis que l'épaisseur effective est de 3,60 m. Par ailleurs, il y est prévu une muraille construite sur trois toises de haut (5,76 m), mais les contraintes du terrain nous ont seulement permis de l'observer sur environ 5,20 m. Nous avons pu cependant atteindre le premier emmarchement débordant à la base de la muraille sans pouvoir reconnaître la présence éventuelle de fondations sur pieux. La muraille, construite en pierres de Calcaire de Caen, est soutenue par au moins cinq contreforts internes de plan trapézoïdal. Le mur d'enceinte présente un fruit dans sa face externe de l'ordre de 20%, sa face interne, masquée par les terres de la plate-forme du bastion, étant construite sans fruit. Les coupes effectuées vers l'intérieur du bastion montrent que les terres ont été apportées progressivement en même temps que le montage de la maçonnerie. L'apport de terre en phase finale mentionnée dans les archives était peut-être destiné à former un talus, même si aucun élément archéologique ne peut témoigner de la présence d'une levée de terre. Notons que le plan de Gomboust de 1657 n'en figure pas, contrairement au bastion de Saint-Étienne et la courtine. En revanche, pour le fort des Jacobins, deux levées de terre interne et externe sont figurées sur le plan de François Bignon de 1672, ce qui pose question quant à d'éventuelles réfections du bastion au XVII<sup>e</sup> siècle, indétectables en fouille. Sur les plans anciens, le canal Robert mouille directement la base de la courtine qui relie les deux bastions ainsi que le mur d'enceinte du bastion de Saint-Étienne, tandis qu'un espace de quelques mètres sépare le fossé en eau du parement externe de l'enceinte des Jacobins. Pour ce dernier, ces données sont confirmées par les sondages effectués dans le canal Robert.

« Les Nouvelles Fortifications » s'intègre parfaitement dans la tradition des bastions à l'italienne, dont l'architecture a été importée en France par François I<sup>er</sup> lors des guerres d'Italie. La morphologie d'un tel ouvrage a été élaborée pour résister au progrès de l'artillerie. En théorie, le mur d'enceinte ne sert qu'à soutenir les terres qui remplissent l'intégralité du volume de l'ouvrage. Le tracé était conçu pour que chaque partie de l'enceinte soit défendue par une autre, l'assaillant étant pris sous un feu croisé. De ce principe est né l'échelonnement de bastions le long d'une ligne de défense, ce qui est élaboré modestement à Caen pour la protection occidentale de la ville. Les traces de bâtiments appartenant à la foire royale

n'ont pas été retrouvées lors du diagnostic, car ils étaient localisés un peu plus à l'est de l'emprise, sous l'actuelle rue Daniel Huet, comme l'attestent les plans anciens. Ces bâtiments servaient également, en dehors de la période où se tenait la foire, de cantonnement pour les troupes de passage. Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, est créé le «boulevard» le long de la muraille entre la foire et celle-ci. La création de cet espace d'agrément marque une période de transition entre l'aspect défensif du bastion (protection de la ville pendant les conflits franco-anglais sous l'Ancien Régime), une fonction de limite symbolique (protection du territoire de la foire Franche Royale) vers une fonction d'agrément avec vue sur la Prairie qui devient un lieu de promenade entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le transfert de la foire cours Koëning transforme le quartier en taudis. La décision de construire les bains et lavoirs municipaux en 1864 participe à l'assainissement du quartier. Les deux tiers des bains et lavoirs se trouvent dans l'emprise du projet (surface de l'ensemble d'environ 2650 m<sup>2</sup>). Les murs de fondations apparaissent à 0,20 m de profondeur et sont conservés par endroits sur plus de 2 m de profondeur. Ils sont larges d'environ 0,80 m. Le diagnostic a permis de cerner son emprise, d'en reconnaître une partie de ses aménagements hydrauliques et son organisation générale. L'existence dans les archives des plans d'élévation et du plan de masse effectués par l'architecte de la ville de Caen Gustave Auvray permet de compléter cette vue d'ensemble. La construction de ces bains et lavoirs s'intègre dans le mouvement hygiéniste mis en place sous la II<sup>e</sup> République, et semble pouvoir être comparée au modèle le plus élaboré et le plus vaste figuré dans le document de la «Commission pour l'hygiène public et les logements ouvriers» de 1852.

Enfin, le comblement du Canal Robert en 1922 intervient dans un contexte général d'enfouissement des canaux et cours d'eau à Caen et assainit définitivement la zone. Le quartier est bombardé en juillet 1944, rasant complètement les bâtiments des bains et lavoirs devenus entre temps une caserne de pompiers. En 1960, on décide la construction des bâtiments de la gendarmerie qui ont surtout impacté les vestiges enfouis à l'est de l'emprise, lorsque les bâtiments ont été construits sur cave.

Hélène DUPONT et Antoine DAUVIN

MOYEN ÂGE

MODERNE - CONTEMPORAIN

**CAEN**

**Château ducal**

L'étude d'archéologie du bâti menée sur le rempart nord-est du château de Caen s'est déroulée en accompagnement des travaux de restauration, sous la maîtrise d'œuvre de la municipalité de Caen. L'étude de bâti s'est déroulée sur 2014 et 2015 alors que les travaux avaient débuté quelques semaines auparavant. La restauration comme

l'étude ont été réalisées en trois phases. À l'étude furent adjoints cinq sondages au pied du rempart qui n'étaient pas prévus initialement. Si le tronçon de fortification concerné avait déjà été plus ou moins reconnu, aucune étude archéologique n'avait été réalisée dans ce secteur du château.

L'opération a permis de mettre en évidence les éléments de fortifications édifiées au XI<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci ne présentent pas de grandes particularités, mais leurs études confortent les hypothèses de restitution du château pendant les premiers siècles de son existence. Les plus grands apports ici sur les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sont l'exploration partielle qui a pu être faite du pied du rempart et en particulier de son talus. Les éléments recueillis permettent de conforter l'hypothèse de Gaël Carré, à savoir la construction du premier rempart directement sur le talus et sans fondation ou presque.

La deuxième phase correspond à l'insertion de la porte des Champs dans la ligne de défense orientale. Si la datation reste très floue, il est probable que la datation de cet accès (créé *ex-nihilo* ?) soit à reculer de quelques décennies. Les travaux d'aménagement de la caserne Lefebvre sont venus perturber une bonne partie de la liaison entre le rempart et la porte. De plus, l'étude de cette entrée reste à réaliser.

La troisième phase voit la création d'un contre-mur au cours des XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> siècle. Dans le même programme architectural probablement, une ou deux canonnières sont installées au milieu du rempart, à hauteur du contre-mur. Il est probable qu'à cette période les parties hautes (parapet et chemin de ronde) ont été réaménagées pour s'adapter aux exigences militaires de l'époque.

Durant les siècles suivants et jusqu'à la Révolution, il ne semble pas y avoir eu de modifications importantes. On note toutefois un certain nombre de reprises ou de reconstruction dans les maçonneries, difficilement datables, même à la décennie. Ces travaux correspondent vraisemblablement à un défaut d'entretien et un délabrement progressif de la forteresse.

La quatrième phase couvre presque un siècle, de la Révolution jusqu'à la guerre de 1870-71. Des travaux sont entrepris à petites échelles, mais ce sont surtout les destructions qui marquent l'histoire du château durant cette période. Au niveau du rempart nord-est, la période

est illustrée principalement par la reconstruction complète du parapet et du chemin de ronde pour faire place à une série de créneaux à fusillade. Les accès aux parties hautes du rempart pourraient également avoir été modifiés à cette période.

Enfin, la dernière période voit une large transformation du château pour accueillir la caserne Lefebvre. Les travaux débutent à partir du milieu de la décennie 1870 pour s'achever dans le secteur nord-est au tout début du XX<sup>e</sup> siècle. L'extrémité du rempart est certainement abattue à cette occasion et des latrines sont *a priori* installées en appui sur le contre-mur.

Pour finir, la découverte la plus inattendue fut celle de la prison ducale. Longtemps cherchée en vain par Michel de Bouïard, le hasard a voulu que sur les cinq sondages réalisés, deux se sont avérés positifs et ont livré plusieurs maçonneries appartenant de toute évidence aux différents bâtiments qui composaient la prison avant sa réhabilitation dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle en logis.

Cette seconde étude de bâti sur les remparts du château ducale de Caen a permis de progresser et de conforter utilement un certain nombre de points sur l'histoire de la forteresse. Si l'opération n'a pas bénéficié d'éléments chronologiques vraiment datants à l'image de l'étude de Gaël Carré en 2004-2005 (tours, archères, ouvertures de tirs, etc.), elle démontre l'intérêt de réaliser des études très régulières sur les remparts à l'occasion des restaurations. C'est en croisant les données d'une opération à l'autre qu'un discours archéologique peut être de plus en plus cohérent et précis. La poursuite de ce genre d'opération permettra de pouvoir infiniment mieux connaître l'histoire du grand château de Guillaume le Conquérant. À n'en pas douter, d'autres surprises viendront émailler les prochaines études, à l'image de la prison retrouvée.

Florian BONHOMME

---

<b>CAEN</b> <b>Collège Pasteur</b>	MOYEN ÂGE MODERNE
---------------------------------------	----------------------

---

En 2015, le service d'archéologie du Calvados a conduit un diagnostic d'archéologie préventive motivé par des travaux de restauration sur les vestiges de l'enceinte urbaine de Bourg-le-Roi, situés dans le collège Pasteur. Au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, dès lors que Guillaume le Conquérant établit son pouvoir à Caen, la ville connaît un essor structurel important réparti dans un premier temps entre le château et les abbayes de Saint-Etienne et de la Sainte-Trinité. Ainsi, différentes enceintes urbaines sont édifiées, dont celle de Bourg-le-Roi (entre 1057 et 1066) dont l'origine est attribuée à Guillaume. En 1353, après les dégâts causés par les Anglais, les Français reconstruisent l'enceinte sur un tracé différent, plus large, dont certains tronçons sont toujours inscrits dans le paysage urbain de la ville de Caen. Parmi eux, à l'intérieur du collège Pasteur,

un important dispositif architectural associé aux fossés Saint-Julien (aujourd'hui comblés) est encore préservé. Il est constitué d'une tour (7,1 m de large sur 13,1 m de haut) – appelée « Ès filles » – et d'une courtine (33,4 m de long sur 11,5 m de haut) ; cette infrastructure protégeait le flanc nord-ouest du Bourg-le-Roi, depuis la partie sud-ouest du château jusqu'à la porte de Bayeux. Profitant d'une campagne de restauration de l'enceinte, une étude archéologique du bâti a pu être réalisée, s'appuyant sur des relevés photogrammétriques complétés notamment par une lecture fine des parements (stéréotomie, nature lithique, signe lapidaire,...), des mortiers et une analyse du mode de construction. Cette opération permet désormais la restitution des différents états de fonctionnement de l'enceinte, par une chronologie relative des constructions

et une chronologie absolue grâce à des datations <sup>14</sup>C des mortiers, complétée par les données issues de la fouille de la terrasse de la tour.

La conservation de cette partie d'enceinte est primordiale pour comprendre l'histoire militaire de Caen, puisqu'elle présente les vestiges de plusieurs campagnes de construction depuis la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le quart inférieur sud de la courtine est une construction dont le mode opératoire – emploi de gros moellons calcaires grossièrement équarris, assises régulières mais oscillant sur la longueur, mortier de chaux avec inclusion de chaux mal réduite et de charbon – montre l'urgence des travaux correspondant très probablement à l'édification de la nouvelle enceinte de Bourg-le-Roi commandée par le roi de France après le siège d'Édouard III en 1346. Cette chronologie est confirmée par la datation <sup>14</sup>C de charbons de bois, dont la valeur la plus haute est comprise entre 1345 et 1395. Les vestiges de la courtine, postérieurs à 1346, sont ensuite englobés dans une grande phase de reconstruction homogène, qui s'adapte et s'appuie sur les tronçons primitifs, conservant ainsi le tracé initial. Les caractéristiques architecturales sont ici très différentes de la phase primitive, avec un parement de moyen appareil calcaire très propre dont les assises rectilignes varient entre 20 et 30 cm, un mortier de chaux blanc avec une faible granulométrie et des joints minces ; cette morphologie couvre les trois-quarts

de la courtine et de nombreuses coutures témoignent d'arrêts de chantier. Cette reconstruction est harpée à la tour, de manière à ce que les assises entre les deux structures correspondent, marquant de cette manière leur contemporanéité. D'une base en glacis, la tour serait pleine sur un peu plus de 8 m de hauteur, avant une salle voûtée (éclairée par trois fenêtres rectangulaires) surmontée d'un couronnement enserrant une terrasse. La pièce sommitale s'insère pour moitié dans l'épaisseur de la courtine où s'inscrivent de larges ouvertures en vis-à-vis permettant l'accès de part et d'autre d'un chemin de ronde. Ce dernier semble matérialisé dans le mur d'enceinte par un alignement horizontal de petites tablettes calcaires. Cette seconde phase de construction serait soit en lien avec les campagnes de réédification anglaises, suite à la prise de la ville en 1417, soit française après la reprise de la ville en 1450. Enfin, de rares dispositifs d'artillerie sont conservés, parmi lesquels une canonnière circulaire (1420-1460/1470) réinsérée dans le rempart primitif (post 1346) et une canonnière à la française (1490-1530/1540) insérée tardivement à la base de la tour. Cette analyse archéologique du bâti occasionne, à frais nouveaux, une nouvelle chronologie de l'enceinte urbaine, qui jusqu'alors était considérée comme homogène.

Jean-Baptiste VINCENT

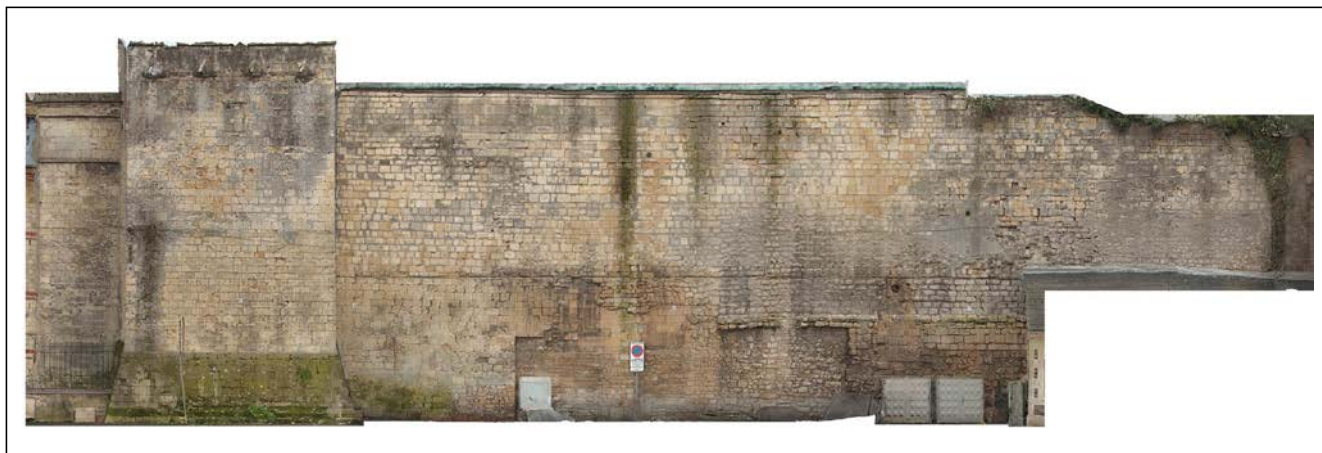


Fig. 11 - CAEN, collège Pasteur. Photogrammétrie des vestiges de l'enceinte urbaine de Bourg-le-Roi. Vue depuis les fossés Saint-Julien (réalisation A. Poirier, Arpanum).

## CAEN

### FRAC, couvent des Visitandines

#### Mesures techniques visant à la conservation des vestiges

Suite au diagnostic, une prescription de fouille a été édictée sur une bande bordant la façade orientale du couvent (chapelle de la Visitation, sépultures associées et maisons bordant la rue Neuve Bourg l'Abbé). Sur la zone correspondant à l'ancien cloître (zone ayant livré les vestiges d'un colombier et d'une voirie pavée), le projet

ne prévoit pas de terrassements en profondeur. Il a été convenu que les travaux de terrassement ne dépasseront pas 50 cm sous le niveau du sol actuel.

Cyrille BILLARD



**CAEN**  
**Rue de Calix**

CONTEMPORAIN

Le diagnostic a été réalisé sur la commune de Caen avant la réalisation d'un projet immobilier de la Région Normandie.

Les vestiges rencontrés se limitent à des témoins de la période contemporaine, dont les fondations des anciennes serres de l'abbaye aux Dames.

Denis THIRON

**CAGNY**  
**Le Haut du Parc**

NÉOLITHIQUE

Pour la réalisation de son nouveau projet de lotissement du Haut du Parc, la société CLAUDE JEAN Investissement prévoit l'aménagement en limite du bourg de Cagny, c'est-à-dire sur une zone figurant parmi les plus denses de la Plaine de Caen sur un plan archéologique, d'une aire agricole de 7,8 ha.

En dépit de ce contexte, la campagne de sondages engagée dans l'emprise du futur projet a révélé une somme finalement modeste de vestiges à son niveau, parmi lesquels, malgré tout, certains peuvent être perçus comme réellement innovants.

Si le fuseau de fossés antiques traversant l'emprise du nord-ouest au sud-est et probablement la carrière de plaquettes calcaires (un volume parallélépipédique d'environ 3 580 m<sup>3</sup>) comprise au nord enrichissent chacun d'un nouveau type le corpus des structures de cette période recensées sur la commune, la découverte majeure effectuée dans le cadre de l'opération réside sans aucun doute dans l'identification d'un habitat de culture Cerny, c'est-à-dire dans celle d'un artefact encore peu documenté en Normandie. Les rares éléments domestiques de cette période connus dans la région se réduisent en effet dans l'immédiat à quelques structures fossilisées sous les emprises (de quelques centaines de mètres carrés à chaque fois) de monuments funéraires tels ceux de Condé-sur-Iffs, Colombiers-sur-Seulles ou Cairon. L'habitat du Haut du Parc, qui semble s'organiser sur un mode polynucléaire en aire ouverte à partir – dans l'emprise – de trois zones aménagées dispersées sur environ 3 ha apparaît donc susceptible de fournir un document réellement nouveau pour la connaissance des formes et de l'organisation de l'habitat de cette période en Normandie.

La mieux conservée des trois concentrations, une aire lacunaire de 4 000 à 5 000 m<sup>2</sup> en forme de croissant, est

marquée dans l'espace des tranchées (1 200 m<sup>2</sup>) par une vingtaine de fosses et autant de trous de poteau qu'il semble possible d'envisager, ces derniers, comme ayant été conçus pour le calage des montants de bâtiments de terre et de bois.

Si, parmi les trois modèles de fosses repérés sur le site, la fonction de celles oblongues (section en cuvette de 4 m de long par environ 1 m de large à l'ouverture et 1 m de profondeur) reste énigmatique, celles circulaires et celles ovoïdes, d'un volume donc hémisphérique ou en «baignoire» de 1 000 à 1 500 litres chacune, répondent au schéma habituel de structures de stockage. La plus large part du mobilier, qui provient de leur comblement, comprend les restes d'une industrie en silex taillé orientée vers la production d'outils (3 grattoirs et un pic ou un briquet recueillis) mais également un grand fragment de meule en grès et une large molette en arkose. Parmi les quelques tessons de poteries collectés sur le site (lesquels semblent avoir souffert d'assez mauvaises conditions générales de conservation), se reconnaissent une anse à ensellement médian et la paroi hémisphérique d'un micro-vase.

On notera également la présence, dans un remblai ou une couche de colluvions dont les conditions d'accumulation en limite d'emprise restent à définir, de deux fragments de haches fusiformes.

Dans l'espace des tranchées toujours, le corpus des structures domestiques se voit complété de trois structures de combustion : deux fours bilobés comprenant fosse d'accès charbonneuse et laboratoire hémisphérique creusé dans les limons, et un foyer vraisemblable installé dans le comblement d'un chablis d'où proviennent d'assez nombreux restes lithiques et céramiques.

Ivan JAHIER

En juin 2014, le vétéran écossais, Edward James Thurston, lors des cérémonies anniversaires du Débarquement, décide de confier un secret qu'il a gardé pour lui depuis 70 ans. Après l'offensive sanglante de l'armée britannique dans le secteur de Cheux / Saint-Manvieu, il fit partie d'un groupe désigné pour une corvée d'ensevelissement de corps de soldats allemands abattus par un sniper. La peur que les corps ne soient piégés les aurait obligés à pousser la dépouille d'une vingtaine de soldats dans les trous d'hommes ou les trous d'obus, nombreux dans le secteur.

Il a donc chargé l'association D-Day Academy et son président de faire le nécessaire pour récupérer si possible les restes humains et leur donner une sépulture décente. Une opération a été programmée afin tout d'abord de savoir si la localisation indiquée pouvait correspondre à un secteur remanié, puis à l'aide d'un détecteur à métaux de repérer les zones à fortes ondes magnétiques.

Ainsi, 6 emplacements ont été sélectionnés afin d'y pratiquer manuellement des excavations. Tous les creusements se sont révélés positifs et ont permis d'exhumer 8 corps plus ou moins bien conservés et complets, à environ 0,70 m de profondeur. Trois trous d'hommes contenaient un seul corps, deux autres contenaient chacun deux corps et un huitième corps a été retrouvé à proximité, ré-inhumé dans les années 60 dans une caisse à munitions, la plaque d'identité ayant été restituée à cette occasion.

Le matériel retrouvé dans ces fosses, en relation avec les ossements, ne fait aucun doute sur l'origine de ceux-ci. Il s'agit bien des corps de soldats allemands, retrouvés tous avec leur casque et leur disque d'identité.

La fouille minutieuse a permis de retrouver pour l'ensemble des huit corps un matériel relativement peu abondant, ce qui pourrait signifier que les corps sont restés un certain temps non ensevelis et qu'ils ont fait l'objet d'un pillage (en particulier pour les armes). On retrouve des fragments d'outils (pioche, pelle pliante), d'armes en mauvais état (grenade, balles, cartouchière et canon de mitrailleuse MG 42, fusil Mauser, caisses munitions, pistolet Walther P38), d'uniformes et d'effets personnels (boutons, boucles de ceinture, masques à gaz, médaille des Royal Dragons et de tireur d'élite, couteau, porte-monnaie et porte-feuille, stylo et stylo-plume dans son étui, gomme, montre, cuillères, ciseaux, stylo, pipe, peigne, briquet, pendentif en bakélite...)

La mémoire de Ted n'a pas failli ; huit soldats allemands ont été exhumés, identifiés et transférés au cimetière allemand de Toul (les deux cimetières normands de La Cambe (14) et du Mont d'Huines (50) étant complets). Son vœu a été exaucé et il est décédé quelque 10 mois seulement après avoir révélé son secret.

Pascal COUANON, d'après les informations  
fournies par Jean-Pierre BENAMOU



**Fig. 12** - CHEUX, les Campagnes. Hommage à l'un des corps de soldats allemands sorti de terre.

## La Mare Gobe

Une fouille a été réalisée en octobre-novembre 2015, dans l'emprise de la parcelle AN34p de la commune de Colleville-Montgomery, sous la direction de V. Carpentier (Inrap). Cet espace enherbé de 11 650 m<sup>2</sup>, situé à la périphérie immédiate du village, est concerné par un projet de lotissement piloté par la société FONCIM. Les vestiges mis au jour se déploient sur la totalité de la surface décapée, correspondant à un fond de vallon humide, sous-tendu par une formation géologique complexe, incluant des bancs d'argile plastique et des remontées calcaires, dans l'axe de la faille de Lion-sur-Mer à Ranville. Les plus anciennes traces d'occupation remontent à l'âge du Bronze ancien, avec la découverte, hors structure archéologique, d'une pointe de flèche en silex de forme ogivale dotée d'une base concave. Par la suite, quelques structures domestiques se rattachent à une fréquentation discrète de la parcelle au cours de l'âge du Fer. L'occupation se fait nettement plus dense à partir des I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles de notre ère, avec le déploiement d'un vaste réseau parcellaire quadrillé souple associé à un chemin ainsi qu'à quelques traces d'occupation domestique incluant des constructions sur poteaux, localisées dans l'angle sud-est du projet. Il est possible d'envisager dans cette direction, aux abords de la route départementale qui

longe aujourd'hui le village au nord, une extension de ces vestiges peut-être sous la forme d'un ou plusieurs enclos d'habitat, en grande partie extérieurs à l'emprise du projet mais assurément tout proches.

Cette maille parcellaire antique est reprise et partiellement réaménagée au cours du Moyen Âge et de l'Époque moderne. Les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles voient le creusement à travers tout le fond de vallon d'une série de grandes excavations, sans doute à des fins d'extraction du calcaire. Ces carrières ont été creusées au fur et à mesure de leur exploitation, le long des bancs de roche affleurant sur le rebord de la faille de Lion-Ranville. Leur datation repose sur un petit lot de mobilier céramique recueilli dans les terres de remplissage. Ces grandes excavations, une fois comblées, ont été surmontées par au moins cinq bâtiments sur solin dont ne subsistent que des vestiges en grande partie arasés, sans doute par suite d'une importante récupération des pierres. À ces vestiges bâtis s'ajoutent plusieurs fosses et nappes de sédiment rapporté, incluant notamment des rejets abondants de coquilles marines. La céramique associée permet d'attribuer ces autres vestiges médiévaux à une phase plus tardive, située dans le cours des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.



**Fig. 13** - COLLEVILLE-MONTGOMERY, la Mare Gobe.  
Vestiges d'un bâtiment sur solins du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle (cliché A. Mahé, Inrap).

Par la suite, quelques vestiges d'époque moderne, incluant un probable mur de délimitation en pierre sèche dont de nombreux exemples existent encore de nos jours en élévation, permettent de caractériser la continuité discrète de l'occupation.

Les traces les plus récentes se rapportent quant à elles à la Seconde Guerre mondiale. Elles incluent quelques trous d'homme, une grande fosse dans laquelle ont été abandonnés des rouleaux complets de fil de fer barbelé, ainsi que d'énormes cratères d'obus issus des violents bombardements de marine qui ont inauguré les opérations de débarquement du 6 juin 1944 dans le secteur de Sword Beach. L'un des trous d'homme a livré un casque britannique sur le côté duquel sont conservées des traces du « flash » de l'unité à laquelle appartenait son porteur.

Il s'agit vraisemblablement de l'un des mitrailleurs du 2<sup>e</sup> Middlesex Regiment, affecté en soutien des fusiliers du 1<sup>er</sup> Suffolk chargé de la prise, le 6 juin, de la fortification allemande baptisée « Hillman », un important bunker situé à quelques centaines de mètres de la fouille.

Ces riches découvertes renouvellent considérablement nos connaissances jusqu'alors très disparates concernant l'histoire de cette commune littorale du nord de la Plaine de Caen, et depuis la protohistoire ancienne jusqu'à l'ère contemporaine, en passant par le D-Day qui est à l'origine du nom actuel de Colleville-Montgomery.

Vincent CARPENTIER

ÂGE DU FER – ANTIQUITÉ  
CONTEMPORAIN

## COLOMBELLES

### Lazzaro 4

Le projet de la société Normandie Aménagement de réaliser le parc d'activités « Lazzaro 4 » à Colombelles a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription archéologique. Il occupe les confins des territoires de Colombelles, Giberville et Cuverville et s'inscrit dans une emprise de 24 ha, qui a la forme d'un carré de 500 m de côtés. Ses abornements sont francs. Il s'agit, au nord, de la RD 226 laquelle relie Colombelles et Sannerville. À l'ouest, c'est le chemin de Giberville et au sud, la limite communale avec Giberville, qui font office de limite d'emprise. À l'est, c'est la limite d'extension de la zone bâtie de la commune de Cuverville (laquelle coïncide avec la limite communale), qui marque la limite du projet « Lazzaro 4 ». Ces terrains s'inscrivent dans une enclave labourée, de plus d'une centaine d'hectares, qui sera urbanisée à court ou moyen terme. Ce sont déjà plus de soixante hectares qui ont été aménagés à l'ouest de notre emprise. Deux de ces aménagements, aujourd'hui réalisés ou toujours en cours, ont donné lieu à des diagnostics archéologiques, en 1996 (Lazzaro 2) et 2010 (Lazzaro 3). Les vestiges rencontrés sur l'emprise de Lazzaro 4 s'inscrivent dans ce contexte archéologique immédiat.

Les différentes grilles d'analyse que nous avons choisies d'appliquer au gisement (analyse par types de vestiges, restitution des tracés et hiérarchisation, répartition mobilière et immobilière par type, variation d'échelles d'observation) et la recherche de corrélations entre ces différentes grilles, nous permettent de constater les faits et d'émettre les hypothèses qui suivent.

À l'échelle de l'emprise du projet Lazzaro 4, les vestiges montrent une distribution qui, sur le critère de la densité, permet de définir deux secteurs : un secteur périphérique, d'une superficie de 19 hectares, qui contient peu de vestiges et un secteur de forte densité structurale se présentant sous la forme d'un carré de 6 hectares de superficie environ, au nord de l'emprise, le long de la route départementale 226.

Il est des occupations, disséminées sur l'emprise, qui se distinguent dans ce gisement, par la forme de leurs structures et leurs datations. Il s'agit tout d'abord de fosses isolées, de type fosses en fente, dont quelques exemplaires ont été rencontrés. Il s'agit ensuite d'un cercle fossoyé, contenant une sépulture, qui fait écho à la concentration d'enclos circulaires mis au jour sur l'emprise du projet Lazzaro 3. Enfin, une série d'une vingtaine de fosses de la Seconde Guerre mondiale, principalement des trous d'hommes, témoigne de la Bataille de Normandie.

Le secteur périphérique est principalement structuré par de longs axes parcellaires, parmi lesquels se trouve un chemin empierré, organisés en trame orthogonale (axes 1 à 4). Des carrières assez massives longent certains d'entre eux. Ce réseau a ceci de particulier d'être discordant avec les orientations des fossés observés dans le secteur de forte densité structurale. Seuls quelques axes, à l'ouest de la zone périphérique (notamment l'axe 9), concordent avec les orientations du secteur dense. Pour trouver d'autres éléments de concordance, il faut se tourner vers l'emprise de Lazzaro 3, sur laquelle un vaste réseau orthogonal se développe sur plus de 20 hectares. L'axe 9 de Lazzaro 4 est même la poursuite d'un des grands axes organisateurs de Lazzaro 3. Ainsi, le secteur densément occupé et ses structurations annexes, vers l'ouest, semblent plutôt synchrones parce que concordants, avec les vestiges de Lazzaro 3 alors qu'elles sont discordantes et donc potentiellement non synchrones avec les longs axes qui se développent à l'est. Sur Lazzaro 3, la trame parcellaire a livré peu de mobilier mais toujours du mobilier de la fin du premier siècle avant J.-C. et du premier siècle après J.-C. Sur Lazzaro 4 elle n'a rien livré de significatif, qu'elle soit concordante ou discordante avec Lazzaro 3 et le secteur dense.

La zone dense recèle de nombreux fossés, des fosses, des murs, des empièvements, des niveaux d'occupation. Les fossés s'organisent en axes qui se croisent à angle droit

mais aussi, dans le quart sud-est de la zone, en angles qui semblent participer d'enclos. Les murs et les niveaux d'occupation sont toujours associés et ils se trouvent plutôt dans le secteur où les fossés se développent en trame plutôt qu'en enclos.

Le mobilier céramique recueilli relève de deux périodes chrono-typologiques. Au travers de la franche présence de la céramique de tradition gauloise reconnue à Colombelles, il apparaît clairement que le site est occupé au moins au cours de La Tène finale, sur une séquence qui couvre au moins la fin du II<sup>e</sup> et le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère. Une prolongation de l'occupation au cours du premier siècle de notre ère est, de plus, fortement soupçonnée du fait de la reconnaissance d'une production de type « Besançon ». Un lot assez conséquent de céramiques, liées à une occupation gallo-romaine du site, a été mis au jour dans le secteur dense. Au regard de ce mobilier, deux phases d'occupations ont été dégagées. La première phase concerne la fin du I<sup>er</sup> siècle et surtout la première moitié du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. La seconde phase se situe entre la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle. Au final, on observe un hiatus chrono-typologique de quelques décennies dans le corpus céramique, situé dans le courant du premier siècle de notre ère, entre la fin de la période augustéenne et la fin du siècle.

La répartition de ce mobilier est significative puisqu'on observe un partage non strict mais franc, entre le mobilier gallo-romain, en association avec les murs, les niveaux d'occupation et certains axes d'une part dans une bonne moitié nord du secteur dense et le mobilier laténien voire augustéen, concentré dans les fossés issus d'angles, dans le grand quart sud-est du carré dense.

L'occupation laténienne semble correspondre à un ou plusieurs enclos accolés et/ou imbriqués, contenant ici ou là quelques petites concentrations de fossés. La densité des vestiges est telle dans les tranchées de diagnostic qu'il est impossible d'établir d'équivalence entre les structures, d'une tranchée l'autre. Une fosse, contenant quelques très gros blocs calcaires, de plusieurs centaines de mètres carrés, occupe le centre d'un des espaces définis par les angles fossoyés. Les fossés d'enclos ont livré du mobilier céramique laténien en association avec des ossements animaux, des amas de coquillages, du torchis, des pesons, des scories et des outils en fer qui trahissent une occupation pour le moins domestique. Ces enclos que nous pressentons font écho aux deux enclos mis au jour sur Lazzaro 3 et qui s'inscrivent pleinement dans la trame parcellaire étendue sur plus de 20 hectares évoquée précédemment. Le premier de ces deux enclos approche les 6000 m<sup>2</sup> de superficie. Ses fossés ont livré, dans les couches supérieures, du mobilier situé autour du début de notre ère. En revanche, en profondeur, une céramique situliforme de La Tène moyenne au moins, voire de La Tène ancienne, a été recueillie. Des éléments de faune suggèrent que cet enclos a une vocation domestique. Le second enclos fait 1000 m<sup>2</sup> de superficie. Dans son comblement des rejets de coquillage (coques, moules et huîtres) et des éléments de faune attestent de la fonction domestique de la structure. Cette hypothèse est renforcée par la présence de structures de combustion et une vaste fosse comblée de limon brun-gris à l'intérieur de son contour.

Les enclos mis au jour sur Lazzaro 4 participent donc d'un réseau d'enclos comparable aux réseaux rencontrés dans la périphérie caennaise, à Iles ou Fleury-sur-Orne par exemple. Les vestiges de Lazzaro 4 diffèrent de ceux de Lazzaro 3 en ceci que nous n'avons pas rencontré de concentration de fossés et de trous de poteaux trahissant des occupations ponctuelles et ouvertes au sein de l'espace parcellisé mais peu densément occupé. En revanche, la présence de sépultures, en bordure de l'espace fossoyé laténien et donc de l'habitat (st 77, 394), renvoie à un risque de présence de nécropoles. C'est une pratique fréquente sur les sites de La Tène que d'avoir des inhumations non loin de l'habitat. Avec la découverte de deux tombes c'est donc un risque archéologique avéré mais d'une ampleur difficile à estimer à partir des seules données du diagnostic.

L'occupation gallo-romaine s'inscrit dans ce qui semble être une trame enclose, contenant des niveaux d'occupation en association avec des murs ou ce qu'il en reste. Le plus grand niveau d'occupation (6000 m<sup>2</sup>) contient l'essentiel des vestiges empierrés, à savoir ce qui semble être le reste d'un vaste bâtiment pourvu d'un mur de 80 m de longueur, de deux extrémités à plan carré et inscrit dans un rectangle de 20 m de largeur environ. La céramique gallo-romaine abonde dans ce secteur, la faune aussi et des fragments de verre, de l'outillage en fer, des tuiles et un fragment de bleu d'Egypte, laissent penser qu'il s'agit bien des restes d'une villa dont les matériaux ont été soigneusement récupérés au troisième siècle de notre ère au plus tôt. Autour de cet ensemble immobilier, on rencontre d'autres niveaux d'occupation immédiatement sous le labour, sur des superficies moindres mais toujours en association avec des vestiges de bâti en pierre, que ce soient des solins associés à des trous de poteaux ou un grand rectangle lourdement empierré. Le mobilier céramique y est moins abondant que sur le grand bâtiment, voire absent.

Les niveaux d'occupation, qui couvrent une superficie totale d'un hectare environ sur les 6 que comporte le secteur dense, se présentent toujours de la même façon. Ils apparaissent immédiatement sous le labour et occupent les quinze premiers centimètres du limon brun intermédiaire. Ils sont faits de blocs et cailloux calcaires, mêlés de terre cuite, de charbon et ils livrent plus ou moins de mobilier. Ils sont structurés en surface car on y identifie des niveaux de circulation ou de piétinement, des trous de poteaux, des fossés, des alignements de petits blocs calcaires. En revanche, ils ne sont pas stratifiés verticalement. Passés 10 à 15 cm d'épaisseur, le limon brun intermédiaire redevient stérile. Il faut donc les nettoyer et les fouiller à la main avant de les terrasser mécaniquement, jusqu'au blanc si rien n'est lu avant.

Le hiatus chrono-typologique céramique de quelques décennies constaté après l'Augustéen paraît coïncider avec la fracture observée dans le mode de construction que trahit le passage de l'habitat rural enclos laténien associé à l'architecture en terre et bois, à l'habitat rural en pierre gallo-romain de type villa. La question se pose donc de savoir si la séparation géographique du mobilier laténien et gallo-romain ainsi que la séparation géographique du secteur enclos et du secteur bâti, ne trahissent qu'un

changement dans une continuité de l'habitat ou si elles trahissent un hiatus réel dans l'occupation, au cours du premier siècle. La question se pose également de savoir quel lien chronologique entretiennent non seulement les axes de parcellisation et les angles du secteur dense de Lazzaro 4 mais aussi les axes de Lazzaro 3 avec les axes discordants du secteur périphérique.

Ajoutée dans ce secteur à d'autres projets d'aménagement à très large emprise, cette opération offre donc une nouvelle opportunité d'observer l'évolution du paysage agraire de la Plaine de Caen sur la longue durée.

David FLOTTÉ

ANTIQUITÉ

COMMES

Lotissement « Le Dessous des Cotis »

En 2014, les travaux de viabilisation d'un terrain situé sur la petite commune de Commes, à 1,4 km à l'Est de Port-en-Bessin et à 900 m du littoral rocheux, ont entraîné la découverte fortuite d'un important site antique. En accord avec le propriétaire, des sondages ont eu lieu en septembre 2014, donnant lieu à une campagne de fouille programmée réalisée au printemps 2015 (7 semaines), sur le premier lot de parcelles proposé à la vente. Une seconde phase d'intervention archéologique a été planifiée pour 2016, suivant le rythme d'acquisition des parcelles restantes. Les premiers sondages ont permis d'évaluer la superficie générale du site à 3000 m<sup>2</sup> minimum. La fouille de 2015 a concerné 1945 m<sup>2</sup> de la partie basse des terrains, situés à une rupture de pente et remontant sur un petit coteau. La zone étudiée a livré les vestiges de la partie d'exploitation d'un domaine rural occupé du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle. L'espace est structuré par deux grands bâtiments d'environ 160 m<sup>2</sup> chacun et une grande cour au sol en terre battue, empierrée par endroits. L'ensemble du site est par ailleurs recoupé par des réseaux de fossés profonds et au remplissage hétéroclite, postérieurs à la construction et l'usage des bâtiments.

### Description générale des vestiges

La moitié nord de la zone de fouille est occupée par le bâtiment 1-3. Il s'agit dans un premier temps d'un vaste édifice quadrangulaire aux murs dotés de contreforts, interprété comme un entrepôt (bâtiment 1). L'intérieur de la pièce unique a été décaissé sur toute sa longueur, de manière à créer un vide sanitaire, qui devait être recouvert d'un plancher posé sur les banquettes de terre protégeant les fondations. Dans un second temps (bâtiment 3), l'espace utilisé a été réduit de moitié pour faciliter l'aménagement d'un séchoir. Ce dernier élément se compose de deux socles de maçonneries entourant un foyer. Le feu était fait à l'extérieur, sur une sole de terre cuite et sa chaleur diffusée vers le haut par le conduit central. Un plancher pouvait recouvrir l'ensemble, ou bien des portiques pouvaient être disposés en rangées sur les maçonneries et au-dessus du conduit d'air chaud. En élévation, la structure devait être cloisonnée de manière à ce que la chaleur ne se dissipe pas. La découverte de plusieurs gros pesons en terre cuite et en pierre aux alentours directs de la structure laisse penser que les éléments mis à sécher étaient peut-être des écheveaux de laine, suspendus à des perches et lestés par les pesons. Au sud, le bâtiment 2, arasé au niveau des fondations, est de forme plus ramassée mais de surface à peu près

équivalente au premier. Il comprend à l'origine deux vastes pièces rectangulaires, l'une plus étroite que l'autre. Dans un second temps, une sorte de couloir est ménagée contre le petit côté Est de l'édifice, rétrécissant la plus petite des deux salles. Il n'a pas été possible de définir la fonction des deux plus grandes pièces, même si l'une d'entre elles abritait un foyer, formé de dalles tapissant les quatre côtés et le fond d'une fosse creusée dans le substrat calcaire. Les couches d'occupation étaient en effet très arasées et quasi totalement dépourvues de mobilier. Il a en revanche été compris que le couloir était dévolu à l'accueil d'un duo de structures de combustion, cette fois sous la forme de deux cuves carrées aux parois maçonnées, d'environ 1,70 m de côté, encadrant un foyer central. L'intérieur des cuves était plaqué d'une couche d'argile, rubéfiée par une exposition prolongée à une chaleur vive.

La grande cour, dont les limites excèdent vers le sud l'emprise de la zone de fouille, était quant à elle recoupée par un réseau de fosses et fossés dépotoirs dont la particularité était d'être essentiellement comblés d'une très grande quantité de coquilles marines : moules, patelles, bigorneaux, huîtres (en faible quantité) mais surtout des pourpres *Nucella lapillus*, espèce connue et exploitée dans l'Antiquité pour ses propriétés colorantes, permettant d'obtenir une riche gamme de couleurs du gris-bleu au rose-violet. Six petits foyers répartis dans la cour, toujours à proximité directe d'un ou plusieurs dépotoirs à coquilles, ont également été mis au jour. Bien qu'aucun lien stratigraphique direct n'ait pu être établi, il est possible qu'ils aient servi à la préparation des coquillages, dont les restes ont été rejetés ensuite dans les fosses voisines.

### Éléments d'interprétation :

#### un atelier de fabrication de teinture à base de pourpres *Nucella lapillus*

L'analyse des mobiliers n'est pas encore faite. Cette étape comprendra en particulier une étude malacologique approfondie destinée à préciser l'importance des activités de pêche à pied (représentation des espèces, quantités exploitées, qualité des coquillages, techniques de préparation). Une attention particulière sera portée aux pourpres, car contrairement aux moules, patelles, bigorneaux et huîtres, ces derniers n'ont pas été consommés. Bien qu'il s'agisse également d'une espèce comestible, la manière spécifique dont les coquilles ont été brisées atteste, à Commes, que ces derniers ont bien été ramassés pour leurs qualités tinctoriales. La teinture se fabrique en récupérant puis en faisant macérer les glandes

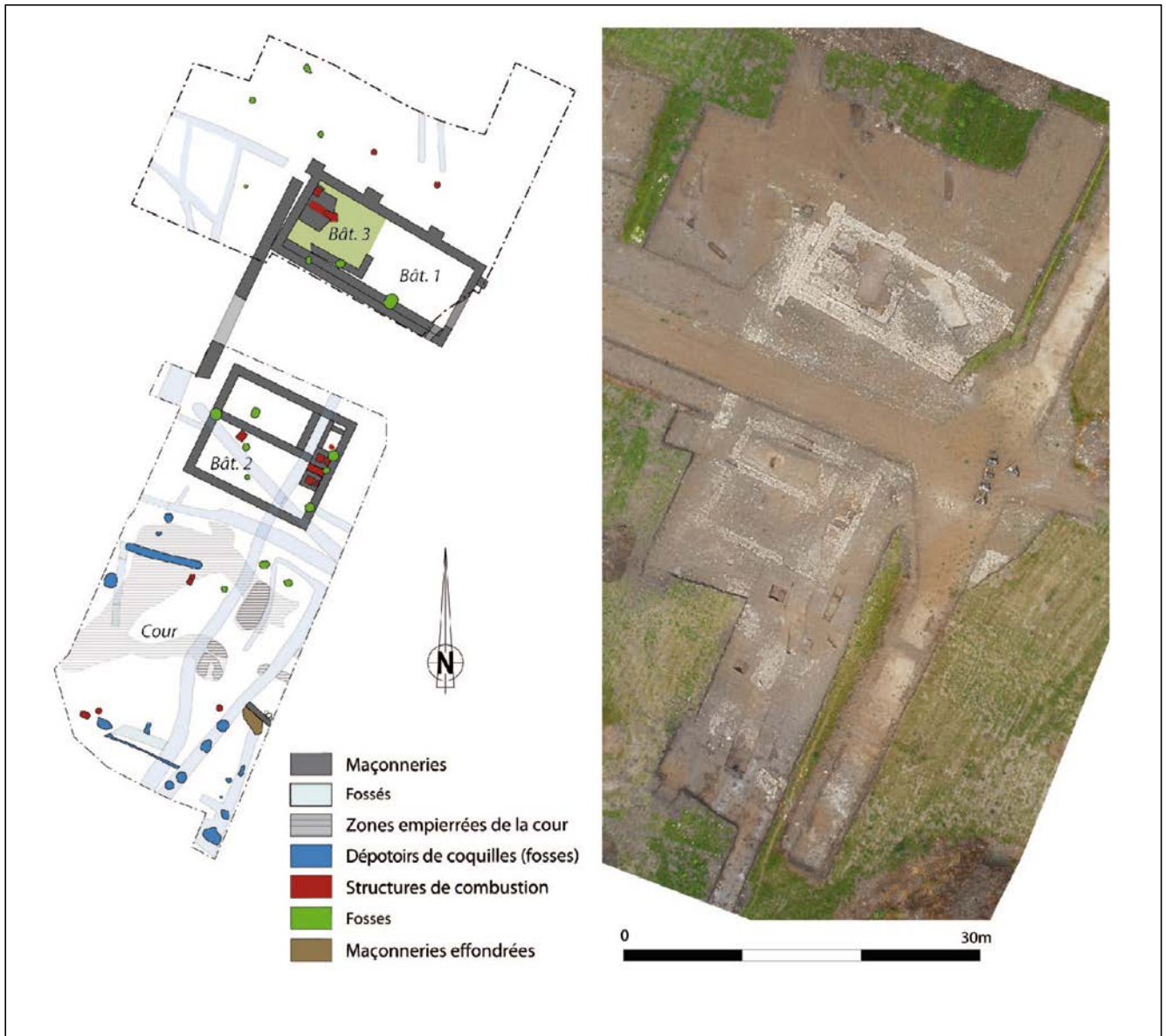


Fig. 14 - COMMES, le Dessous des Cotis. Vue aérienne et plan général de la zone de fouille (plan S. Pillault et cliché F. Levalet).

hypobranchiales des animaux dans une solution à base d'eau de mer et d'un adjuvant. Il faut ensuite faire chauffer le mélange pour concentrer la substance. La manière générale dont on obtient la teinture est connue grâce aux auteurs romains Pline l'Ancien (*Histoire Naturelle*, livre IX « Des animaux marins » et livre XXXV « De la peinture et des couleurs ») et Vitruve (*De architectura*, livre VII, 13, 3 « De la pourpre »), et a été largement étudiée par les archéologues et les historiens des textes.

La lecture des textes latins décrivant les procédés de transformation des coquillages (du genre *Murex* essentiellement) en teinture fournit un éclairage sur la chaîne opératoire, mais ne donne jamais de description précise des ateliers. Pour les pourpres, qui ne sont pas des espèces méditerranéennes, c'est par comparaison avec leurs usages traditionnels sur la façade atlantique que les hypothèses sur leur utilisation en teinturerie dans l'Antiquité ont été élaborées, et testées ensuite en contexte expérimental. Les installations artisanales liées à la fabrication sont en outre extrêmement rares et souvent mal conservées. Elles comprennent, entre autres, des

systèmes de foyers et de cuves destinés à faire réduire la solution colorante issue de la dilution des glandes tinctoriales, pour la concentrer. Pline l'Ancien explique qu'il faut faire chauffer le liquide sans que le fond des récipients ou cuves se trouve en contact direct avec le feu, de manière à ce que l'élévation en température et le phénomène de concentration soient lents et homogènes. C'est cette étape cruciale du procédé de transformation qui est illustrée à Commes. L'architecture particulière des deux fours jumelés du bâtiment 2 correspond bien au type de cuisson indirecte décrite par Pline. Le feu était fait dans le foyer central et ses braises pouvaient être récupérées pour garnir l'intérieur des cuves. Des récipients (pots ou marmite) contenant le liquide tinctorial pouvaient alors être enfoncés dans le tapis de braises.

L'examen préliminaire du mobilier céramique a précisément montré que le répertoire des formes et types était dominé par les pots à lèvres en bourrelet à pâte sombre sableuse régionale ou locale, utilisés pour le stockage et la cuisson. La vaisselle de table était très peu représentée, par quelques fragments de sigillées de Lezoux et quelques



**Fig. 15** - COMMES, le Dessous des Cotis. Les fours jumelés du bâtiment 2 (cliché M.-A. Thierry).

formes caractéristiques de céramiques communes claires uniquement. La large surreprésentation des vases à cuire et à stocker ainsi que l'homogénéité des formes sont autant d'observations soutenant l'interprétation d'un site à vocation artisanale. Les pots ont pu servir à cuire les coquillages alimentaires et recueillir et faire chauffer la substance tinctoriale issue des pourpres. Ils ont enfin pu servir au conditionnement des produits finis transformés, stockés dans l'entrepôt.

La particularité du site de Commes ne tient pas à la mise au jour de dépotoirs de coquilles de pourpres témoignant d'un travail de fabrication de teinture, même si ce n'est pas fréquent. Le caractère exceptionnel de ces découvertes

tient au fait que ces restes étaient associés à des bâtiments artisanaux comprenant notamment des fours très originaux, liés à une étape clef de la transformation des coquillages. Le site revêt ainsi un intérêt majeur : à l'échelle de la France, il s'agit du seul cas à présenter clairement, dans la chaîne opératoire de traitement des coquillages à pourpre, la phase de transformation et de réduction du liquide tinctorial en teinture. Il s'agit aussi du seul atelier jamais fouillé, associant installations artisanales et rejets coquilliers.

Cécile ALLINNE

MOYEN ÂGE

MODERNE

## COURCY

### Le Bourg

Une opération de fouille d'une surface de 787 m<sup>2</sup> a été prescrite à Courcy préalablement à la construction d'une maison individuelle. Le village est positionné à mi-chemin entre Falaise et Saint-Pierre-sur-Dives, la parcelle concernée étant située dans le bourg actuel, à une cinquantaine de mètres à l'ouest du château médiéval et immédiatement à l'est de l'église paroissiale Saint-Gervais / Saint-Prottais. La commune est située dans la vallée de la Dives, sur la limite orientale du plateau caennais et des plaines de Falaise et d'Alençon. Courcy se développe sur une légère dépression avec une altitude moyenne de 54 m NgF, sur un affluent de la Dives, proche du Douet du Houle rejoint par la rivière du Coinnon. Géologiquement,

le territoire se trouve à l'ouest du Bassin parisien sur un substrat de calcaires du Jurassique. Dans la partie sud de l'emprise, le calcaire est atteint à 0,30 m de profondeur et à 0,50 m d'épaisseur dans la partie nord du terrain, sous la terre végétale et un «remblai» de sable jaunâtre mis en place lors de la création de l'habitat moderne et contemporain. La partie orientale est caractérisée par la présence de l'ancienne rive ouest de la rivière du Coinnon affluent du Douet du Houle, détournée au moins à partir du XIII<sup>e</sup> siècle pour mouiller les douves du château. Le substrat géologique superficiel rencontré à 0,50 m de profondeur est alors constitué de litages de graviers calcaires.





**Fig. 16 - COURCY, le Bourg.** Vue aérienne de la partie nord de la fouille (cliché F. Levalet).

La «Grande Rue» qui traverse le bourg d'ouest en est était réputée être la voie ancienne antérieure à la construction du château au XI<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle. La découverte de l'extrémité nord-est du cimetière paroissial dans l'emprise de la fouille remet en cause cette hypothèse car elle entame une partie du cimetière et provoque vraisemblablement l'abandon de cette zone. En ce qui concerne le cimetière paroissial, neuf inhumations primaires ont été fouillées et apparaissent immédiatement sous la terre végétale dans le substrat calcaire. Elles procèdent d'un mode d'inhumation classique au Moyen Âge : inhumation dans une fosse anthropomorphe avec présence d'une loge céphalique probablement recouverte de planches de couverture, orientation ouest-est et absence de dépôt funéraire. Une datation par le radiocarbone a permis de caler l'une d'entre elles dans une fourchette chronologique située entre 1020 et 1160 après J.-C. Deux sépultures contenaient à la fois les ossements d'une femme adulte et d'un immature décédé en période périnatale et une inhumation concernait les ossements d'une femme avec un fœtus d'environ quatre mois et demi *in utero*. Par ailleurs, l'une des sépultures contenait, en plus de l'individu en place, une réduction, ce qui augmente le nombre d'individus à treize. Les tombes sont toutes orientées selon un axe strictement ouest-est, sans recoupement les unes avec les autres. Trois rangées de sépultures nord-sud peuvent être identifiées et suivent un plan bien ordonné ce qui indique une contemporanéité et un marquage de surface des sépultures. Ces tombes semblent constituer la limite orientale du cimetière puisque aucune autre sépulture n'a été découverte sur l'emprise de la fouille. L'état sanitaire du petit échantillon est assez bon : aucun cas de traumatisme ou de pathologie infectieuse n'a été recensé. Les pathologies dentaires

et dégénératives sont présentes mais se développent principalement avec l'âge du défunt. Malgré le petit échantillon exhumé, nous avons une population équilibrée entre les deux sexes et il n'existe pas de prédominance. Au niveau des classes d'âge, il n'y a pas d'inhumation individuelle d'immature (enfant ou adolescent), il est fort probable que ceux-ci sont inhumés dans une autre partie du cimetière. Concernant la présence de trois cas de femmes enceintes ou inhumées avec un périnatal, la question d'un emplacement dédié à leur inhumation peut être posée. En effet, leur nombre assez important (trois tombes sur neuf) dans un si petit secteur et à proximité les unes des autres, interroge. Cependant, il est à préciser que même si les tombes sont excentrées par rapport à l'église, elles ne sont pas à l'extérieur de l'enceinte cimetériale et restent intégrées à l'espace consacré du cimetière. De plus, elles font l'objet exactement des mêmes pratiques funéraires que les autres défunts, ce qui témoigne d'une volonté de ne pas différencier ces sépultures.

La fouille a également permis de mettre en évidence, dans la partie orientale de l'emprise, le bord de rive ouest initiale de la rivière du Coinnon. L'emprise est située à l'intérieur de l'enceinte du bourg probablement entouré d'un fossé qui rejoint les douves sud du château. Par ailleurs, toute la parcelle est occupée par des bâtiments construits sur poteaux et des édifices maçonnés dont les fondations ne sont que très partiellement préservées. L'étude du site étant en cours, il est difficile d'établir un phasage précis de l'ensemble. Cependant, la parcelle semble d'abord occupée aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles par les bâtiments sur poteaux et un silo. Dans un second temps, une cour aménagée peut être associée à un ou deux bâtiments maçonnés

occupés entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle. Cette cour et ces bâtiments conservent de manière ponctuelle des niveaux d'occupation et de circulation et des aménagements de type foyer. Les bâtiments sont ensuite détruits au début de l'époque Moderne, puis la zone nivelée par la mise en place d'un remblai de sable jaunâtre pour la construction des édifices visibles sur le cadastre de 1810, qui pour la plupart ont été dégagés lors de la fouille. La chronologie des trois ou quatre lots bâtis et des six bâtiments et cours pourra être affinée grâce à l'étude des lots de céramique retrouvés en nombre dans leurs niveaux de fonctionnement. L'occupation de la parcelle par des bâtiments d'habitations, des petites annexes agricoles et/ou artisanales, devient ainsi de plus en plus dense entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le plus grand des bâtiments est vraisemblablement le dernier édifice construit sur la

parcelle. Il s'agit d'un bâtiment d'une surface au sol de 65 m<sup>2</sup> à deux grandes pièces et cave semi-enterrée, à fonction mixte d'habitation et de grange ou étable. Il semble avoir été construit entre la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> et le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'apogée du nombre d'habitants à Courcy se situe entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle juste avant l'exode rural général en France au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Ici, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la division parcellaire est maximale avec six bâtiments et annexes accolées, et autant de cours présentes sur 1700 m<sup>2</sup>. C'est seulement dans le dernier quart du XX<sup>e</sup> siècle que le dernier bâtiment est arasé et que la parcelle devient alors un pré.

Hélène DUPONT et Raphaëlle LEFÈBVRE

MOYEN ÂGE

## COURSEULLES-SUR-MER

### Fosses Saint-Ursin

Dans la continuité des travaux réalisés sur le site de ce village abandonné à la fin du Moyen Âge (cf. en dernier lieu *Archéologie Médiévale*, Chroniques 2014, t. 45, 2015, p.173-174 ; BSR, 2014, p. 47-48), une nouvelle et brève campagne de sondages (3 semaines) a été réalisée, dans le cadre du chantier-école de l'université de Caen, toujours avec la volonté de compléter notre information sur des points particuliers. Les travaux réalisés en 2014, à l'ouest de la RD 79, avaient permis de confirmer une occupation du versant sur lequel est implanté cet habitat au Haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle). Dans les secteurs où la construction de bâtiments en moellons de calcaire extraits *in situ* n'a pas détruit les lœss superficiels, l'hypothèse de la conservation de phases d'occupation anciennes fut ainsi validée, malgré la modestie des vestiges mis au jour. Nous avons souhaité éclairer la situation sur ce même versant à l'est de la route 79 qui coupe le site en deux depuis l'époque moderne, à proximité de l'église (zone 4). La localisation de celle-ci avait été découverte lors des campagnes de fouilles antérieures (2004 et 2006) à l'occasion de sondages ouverts à la pelle mécanique. Ces derniers avaient permis de mettre au jour des murs, dont un correspondait à une semelle de fondation maçonnée d'environ 1,30 m de large, et de trois murs en *opus spicatum* étroitement associés à des inhumations d'enfants, composées de coffrages de calcaire (parois et couverture très similaires à des tombes mises au jour par exemple sur le site de Saint-Pierre de Thaon). Sur les 16 sépultures repérées alors, 3 ont été fouillées dont 2 ont fait l'objet d'une datation radiocarbone qui indique que ce secteur, réservé à des inhumations d'immatures, a fonctionné au moins entre le VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle et le XIV<sup>e</sup> siècle. Cela ne préjuge en rien de la chronologie effective du bâti.

À environ 5 m à l'ouest de la tranchée 7 où le mur maçonné a été fouillé, possiblement le mur occidental de l'église, une autre structure fut identifiée. Elle se composait de deux murs, l'un est/ouest et l'autre nord/sud, dont la mise en œuvre (moellons de calcaire liés à la terre) les rapprochent des constructions mises au jour dans la partie nord du

site (maisons et bâtiments d'exploitation) sur laquelle avait porté l'essentiel des campagnes antérieures. Ces deux murs chaînés, dont une à quelques assises étaient conservées, délimitaient un espace très légèrement désaxé par rapport à l'orientation du mur de l'église. Un retour d'angle était supposé au nord-est, détruit par une fosse au moment de la démolition systématique des structures (Époque moderne). En 2006, malgré la proximité immédiate de l'église, l'hypothèse avait été formulée de l'existence d'un bâtiment de datation cependant imprécise.

Lors de cette ultime campagne, l'objectif était donc, d'une part, de valider l'interprétation initiale et, d'autre part, de vérifier la présence éventuelle de structures du Premier Moyen Âge, entre celles que nous venons d'évoquer (église et bâtiment éventuel) et la route départementale 79. Trois tranchées réalisées à la pelle mécanique ont été ouvertes : la première est/ouest avait pour objectif de vérifier la présence d'un retour du mur nord/sud, parallèle au mur est/ouest et donc d'un bâtiment ; les deux autres tranchées perpendiculaires à la première, élargies ensuite pour permettre une meilleure analyse des éléments mis au jour, devaient permettre de mieux caractériser l'occupation de ce secteur (nature et chronologie).

Nous avons confirmé la présence sur le versant d'une occupation attribuable au Haut Moyen Âge sous la forme principalement de fosses excavées dans les niveaux de lœss plus puissants à cet emplacement du site (> à 1,50 m). À l'extrémité ouest de la tranchée est/ouest, deux fosses (fosses 11 et 12), partiellement fouillées, ont particulièrement retenu notre attention de par la nature de leur comblement composé notamment de limon rubéfié, de cendres, de tessons de poterie et surtout de coquillages, principalement des *nucella lapillus*, considérés en général comme impropres à la consommation car de qualité gustative très médiocre. Ce coquillage est surtout ramassé pour permettre la récupération d'une glande tinctoriale utilisée pour la production de pourpre, et dont le prélèvement laisse des traces caractéristiques qui ne sont



**Fig. 17** - COURSEULLES-SUR-MER, fosses Saint-Ursin.

Tranchée nord-sud, vue du mur mis au jour (cliché C. Hanusse, Craham Université de Caen).

pas présentes sur les coquilles de notre série. Cela semble donc exclure *a priori* cette destination, à moins que l'on ait pratiqué un prélèvement de la glande plus brutal au risque de contaminer de bris de coquilles la matière première. L'interprétation fonctionnelle de ces fosses demeure impossible dans les limites de nos sondages, de même que les conditions effectives de leur comblement final, mais le mobilier céramique associé nous conduit à situer leur fonctionnement au VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, des indices de structures sur poteau (au moins un trou de poteau) ont été identifiés, à la limite ouest de la tranchée nord/sud, associés à des niveaux de sol portant des traces d'occupation sous forme de limon rubéfié, de cendres contenant quelques tessons. Le mobilier associé à ces US, ainsi qu'à toutes celles appartenant à cette phase, est attribuable au Haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècle). Le développement contraint de la fouille n'a pas permis de savoir si ces structures sont exactement contemporaines. Mais quoi qu'il en soit, à ces aménagements succède une phase d'occupation non active dont témoignent des niveaux limoneux plus ou moins épais suivant les points d'observation sur le versant dont le pendage est

sensiblement marqué. C'est très clairement sur ces niveaux que sont construits les murs mis au jour dans les campagnes antérieures, que l'on peut donc rattacher au Second Moyen Âge (postérieur au IX<sup>e</sup> siècle).

Les sondages ont montré qu'il n'existait pas de retour oriental du mur est/ouest, et surtout que le mur nord/sud (mur 78), se prolonge sur une vingtaine de mètres vers le sud, au moins jusqu'à la limite de la parcelle possédée par le Conseil départemental du Calvados, et certainement au-delà, dans la parcelle mitoyenne où nous n'avons pas pu intervenir. Nos observations nous conduisent à penser que les deux murs mis au jour en 2006 n'appartiennent pas à un bâtiment, mais plutôt à un mur de clôture, installé perpendiculairement à la pente, et servant donc de mur de soutènement. La logique topographique incite à penser que l'implantation de ces murs est liée à l'environnement de l'église. Néanmoins, aucune tombe, aucune esquille d'os humain, ne vient suggérer une quelconque extension de la zone d'inhumation, dans cet espace défini par ces murs, corroborant ainsi les constats effectués en 2006. Il apparaît également que le secteur situé à l'ouest du mur

nord/sud, jusqu'à l'emplacement de la zone 8 sondée en 2014, au-delà de la route départementale 79, était au Bas Moyen Âge non construit et devait donc constituer des espaces de cultures (champs et jardins). Ces murs ont été soigneusement démontés et arasés à l'époque moderne, simultanément avec le démantèlement de l'église. La découverte d'une monnaie du XVI<sup>e</sup> siècle dans le niveau de démolition du mur nord/sud dans un petit sondage complémentaire à la limite de propriété, ne fournit pas d'argument, sinon un *terminus post quem*.

Cette dernière campagne, qui marque la fin d'un cycle d'exploration du village de Courtisigny, n'a pas épuisé

toutes les questions que pose ce site, notamment la caractérisation de l'occupation du Haut Moyen Âge, potentiellement riche, ou celle de l'église et du cimetière dont l'essentiel des vestiges se trouve dans les parcelles limitrophes, celles-ci n'appartenant pas au Conseil départemental du Calvados, or année après année les labours menacent les structures enfouies qui affleurent maintenant en limite de parcelle ; ces derniers constats orientent l'attention qui devra être portée sur le site dans un futur plus ou moins proche.

Claire HANUSSE

NÉOLITHIQUE

ANTIQUITÉ

## COURTONNE-LA-MEURDRAC

### Les Hauts de Glos

La fouille menée sur le site de Courtonne-la-Meurdrac, Les Hauts de Glos, a été réalisée par le bureau d'études Éveha. Cette opération de 21 150 m<sup>2</sup> intervient dans le cadre du projet d'extension du Parc d'Activités des Hauts de Glos, projet piloté par la SHEMA. La prescription porte sur deux fenêtres ayant livré lors de la phase de diagnostic une forte densité de fosses dites « en Y » ou « *Schlitzgruben* ». Ces fosses constituent un type de structure atypique de plus en plus rencontré lors d'opérations archéologiques, quoique souvent isolé et/ou en faible quantité. Le caractère « aléatoire » de ces découvertes permet rarement de les caractériser de manière satisfaisante.

Cinquante six *Schlitzgruben*, répartis sur l'ensemble de la surface explorée, ont été mis en évidence. Des regroupements sont envisagés. La détermination chronologique reste délicate, en raison de l'indigence du mobilier et des dynamiques de comblement faiblement anthropisées. Par comparaison avec des exemples locaux et nationaux, ces fosses sont envisagées du Mésolithique et du Néolithique. L'aspect quantitatif et l'extrême diversité des cas observés (variabilité des profils et des processus de comblements), constituent la principale originalité du site. Cette diversité favorise la réalisation d'analyses poussées et systématiques (datations radiocarbone,



**Fig. 18 - COURTONNE-LA-MEURDRAC, les Hauts de Glos.**  
Vue en coupe du *schlitzgrube* St. 1043 (cliché M. Demarest, C. Lecée, Eveha).

micro-morphologie, géomorphologie) visant à mieux comprendre ce type de vestiges et le milieu dans lequel ils ont été employés. La densité étonnante et l'absence d'éléments autres (habitat, occupations autres) pourraient alimenter l'hypothèse d'une vaste zone de fosses de piégeage.

D'autres vestiges témoignent d'une fréquentation du secteur au cours de l'Antiquité. Des fosses, des fossés

et une incinération sont datés de cette période. Ces vestiges sont à mettre en relation avec les découvertes faites plus au nord lors de la phase de diagnostic et la présence supposée de la voie antique Lisieux-Evreux. Des marnières, non datées, sont également à noter.

Rémi COLLAS

## CROISILLES

### Les Fours à Chaux

PALÉOLITHIQUE  
NÉOLITHIQUE

La découverte en surface d'un abondant matériel lithique à proximité des anciens fours à chaux sur la commune de Croisilles a motivé la conduite de sondages visant à faire l'état sanitaire du site et à tenter de dater le mobilier lithique.

Ce dernier comporte de nombreux artefacts rapportables au Néolithique et du mobilier paléolithique. Ce sont plusieurs dizaines de bifaces trapus qui évoqueraient davantage l'Acheuléen que le Paléolithique moyen, et des centaines de produits de débitage et de façonnage.

Le gisement est localisé à l'extrémité amont d'un vallon affluent de la rive droite de l'Orne, fleuve côtier fortement encaissé dans le socle formé de schistes et de grès du Précambrien (Briovérien). Bien que le milieu ait été très perturbé anciennement lors de la construction et de l'exploitation des fours à chaux et récemment par d'importants terrassements, nous avons tenté une série de sondages sur une parcelle en herbe à proximité immédiate des parcelles prospectées.

Trois formations ont été rencontrées dans les sondages : à la base une argile à silex rouge sombre, à matrice argilo-sableuse et silex assez gros (10 à 20 cm), au-dessus d'elle un dépôt de pente de type bief à silex peu épais, 20 cm, formé de géolifractions de silex dans une matrice sablo-silteuse et, enfin, un dépôt de loess siliceux d'épaisseur variable, 20 à 40 cm, car la topographie de la surface du bief à silex est ondulée avec des dos et des cuvettes.

Les silex taillés néolithiques sont dispersés dans le loess, conséquence des travaux agricoles, alors que les silex du Paléolithique moyen se placent de préférence au sommet du bief à silex. Leur dernière redistribution sur la pente accompagne donc la fin de la mise en place du bief à silex.

On ne peut donc leur donner qu'une position chronologique approximative vers 50-55 000 ans, fin du Pléniglaciaire inférieur, SIM 4, et début Pléniglaciaire moyen SIM 3 avant l'arrivée des grands froids.

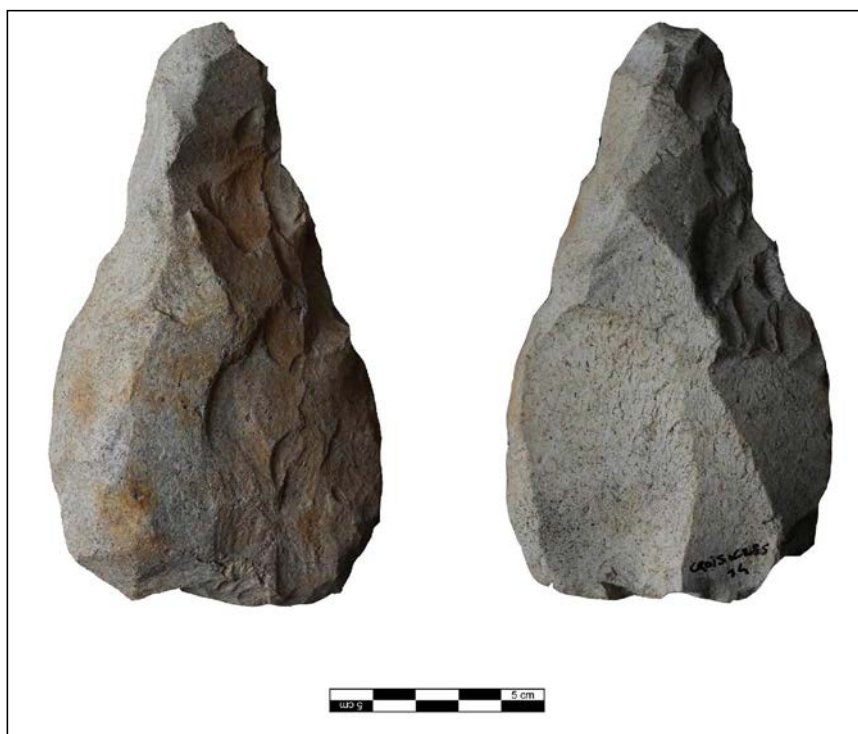


Fig. 19 - CROISILLES, les Fours à Chaux. Biface réutilisé en nucléus (cliché D. Cliquet, SRA).



**Fig. 20** - CROISILLES, les Fours à Chaux. Bifaces sur masse centrale (cliché D. Cliquet, SRA).

Les sondages n'ont livré que quelques artefacts, à la différence de la série collectée en surface qui comporte, outre quelques ébauches de haches taillées et produits de débitage néolithiques, une importante série de bifaces, de nucléus et d'éclats du Paléolithique. Tous ces éléments sont en silex bajocien local, probablement collecté dans les argiles à silex.

Au sein de l'assemblage paléolithique, les bifaces, de dimensions moyennes, constituent l'outillage lourd de la série. Les nucléus illustrent différents concepts de mise en œuvre de la matière première, avec un débitage de gestion de surface, souvent centripète, conduit selon les Méthodes Discoïde et Levallois.

Au sein du débitage, on peut noter la présence d'éclats Levallois et pseudo-Levallois, en rapport avec les nucléus. L'outillage sur éclat compte quelques racloirs simples. Notons l'absence d'éclats de confection et de façonnage ! Est-ce en raison d'un biais de collecte ? Ou bien sommes-nous en dehors du site de production ?

Ainsi, le site des Fours à Chaux de Croisilles a livré au moins deux ensembles de silex taillés, pour l'un datable du Néolithique et se caractérisant par la présence de haches taillées, pour l'autre, rapportable à la phase récente du Paléolithique moyen, constitué de produits de débitage et de nucléus où les Méthodes Levallois et Discoïde sont attestées, et d'un outillage lourd (bifaces, souvent confectionnés sur masse centrale).

Le bilan sédimentaire du site est peu développé et les artefacts semblent associés au limon de couverture pour les pièces néolithiques et à la partie sommitale des biefs à silex pour l'ensemble paléolithique. Cela plaiderait en faveur d'une datation de l'industrie rapportable au Paléolithique moyen, entre 55 et 50 000 ans, soit rapportable à la fin du Pléniglaciaire.

Dominique CLIQUET, Jean-Pierre COUTARD,  
Joël BAUCHET et Laurent CORBIN

## EPRON

### Cœur de bourg

MODERNE  
CONTEMPORAIN

Le projet d'aménagement d'immeubles collectifs par la société Investir Immobilier Normandie sur la commune d'Epron, rue Saint-Ursin et rue Langlois (parcelles AE 266 à 268), a donné lieu à un arrêté de prescription de diagnostic archéologique en raison de la proximité de l'église Saint-Ursin.

Le terrain soumis à prescription occupe une surface de 11 847 m<sup>2</sup>. Situé au cœur du bourg, il est actuellement occupé par le foyer éducatif du Père Robert, avec plusieurs bâtiments, des espaces goudronnés dont un parking et quelques espaces en herbe et arborés.

Malgré la proximité de l'église médiévale et le contexte, le diagnostic s'est révélé assez pauvre d'un point de vue archéologique : le site apparaît avoir été entièrement réaménagé dans les années 50 lors de sa reconstruction. Les quelques structures antérieures à cette phase semblent modernes ou contemporaines.

Denis THIRON

## ÉTRÉHAM / PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN

### Le Mont Cauvin

ÂGE DU FER

Cette opération de sondage avait pour vocation de réaliser une première reconnaissance sur cette hauteur qui ferme la plaine de Port-en-Bessin-Huppain/Commes, au sud. La première information est l'absence de système défensif sur la bordure sud du Mont Cauvin ; le microrelief implanté au niveau de la rupture de pente est en réalité un talus de haie relativement récent. Nous avons également constaté une forte densité de carrières d'extraction de calcaire sur le plateau exploité au moins au XIX<sup>e</sup> siècle. Il est fort probable que les remblais limoneux utilisés pour reboucher en partie ces carrières ont été prélevés sur place ; certains contiennent des éléments anthropiques dont quelques artefacts préhistoriques (mobilier en silex) et protohistoriques (céramique). On peut donc supposer que le sommet du Mont Cauvin a été occupé au cours

de ces périodes. Les vestiges de ces implantations sont sans doute en grande partie détruits notamment par l'exploitation des carrières.

L'investigation réalisée sur l'extrémité ouest du Mont Cauvin au niveau du site fortifié repéré par photographie aérienne est riche d'informations. Ce site de 1 à 1,7 ha est protégé par deux larges fossés, distants de 9,5 m, aux tracés parallèles incurvés « s'appuyant » sur un abrupt. Ces fossés creusés dans la roche sont larges (4,4 m et 5 m) mais pas très profonds (0,8 m et 1 m). Nous avons pu également localiser l'entrée qui semble située au centre de l'arc formé par les fossés du site. Il n'a pas été possible, lors de cette intervention, de déterminer avec certitude si ces fossés étaient doublés par un ou même deux



**Fig. 21** - ETRÉHAM / PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN, le Mont Cauvin.

Vue d'un des fossés du site du début de l'âge du Fer (cliché P. Giraud, service archéologie, Conseil départemental du Calvados).

talus. Par contre, il apparaît que le fossé extérieur a été comblé volontairement par des sédiments relativement anthropisés jetés depuis l'intérieur du site. Le mobilier mis au jour, principalement dans un des remplissages du fossé extérieur (ST2), témoigne d'une occupation de type habitat avec des restes fauniques, de la poterie, une fusaïole et deux scories de forge. L'ensemble céramique (208 fragments de poterie pour un poids de 1820 g) réunit des formes, parfois inédites dans la région, dont on trouve peu de comparaisons sur les sites d'habitat de la Plaine de Caen. Les caractéristiques de cet ensemble céramique permettent de proposer une attribution chronologique comprise entre le début du VIII<sup>e</sup> et le milieu du VI<sup>e</sup> siècle

avant notre ère : forte proportion de formes à profil simple (plat, écuelle, coupe, jatte, gobelet), quelques vases à épaule carénée, lignes d'impressions digitées sur panse et épaules peu marquées, céramique fine à lèvre à large gorge interne ou enduite à l'hématite. La présence de scories de fer dans les rejets domestiques est d'autant plus intéressante qu'elle témoigne d'activité de forge sur ce site du début de l'âge du Fer. Une datation par le radiocarbone place cette occupation vers le début du VIII<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

Pierre GIRAUD

OPÉRATION NÉGATIVE

**EVRECY**  
**Rue du Château**

Le diagnostic a été réalisé dans la commune d'Evrecy préalablement à la construction d'un logement individuel, à proximité d'une motte féodale. Les sondages restreints

réalisés avec un fond de forme restrictif n'ont pas permis la découverte de structures archéologiques significatives.

Denis THIRON

CONTEMPORAIN

**FALAISE**  
**Place Guillaume le Conquérant**

Le projet de création d'un Mémorial des Civils dans la Guerre, par la Communauté de communes du Pays de Falaise, a amené la réalisation d'une fouille archéologique par l'Inrap au printemps 2015 sur une maison détruite lors des bombardements de 1944.

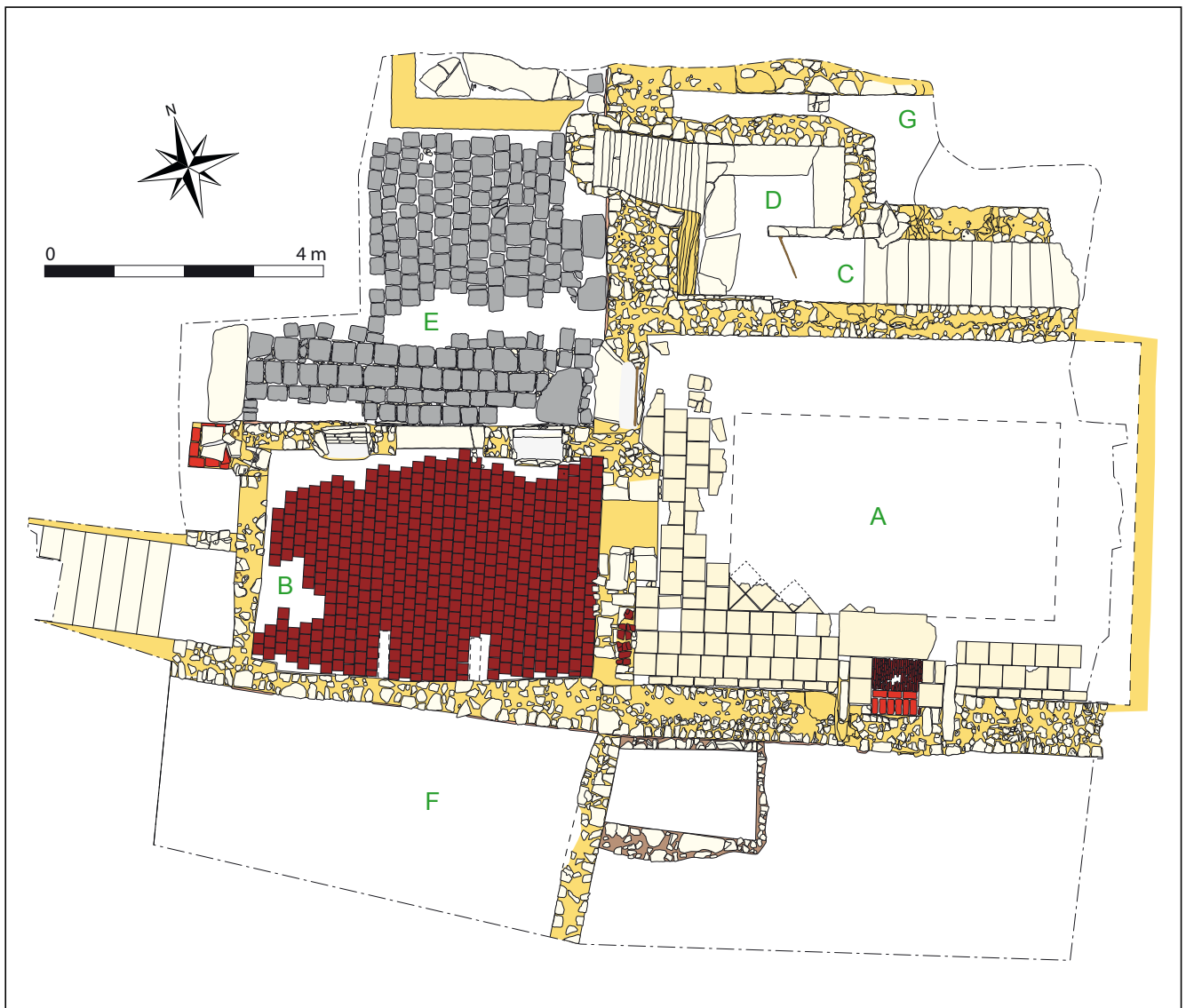
Une grande restructuration du secteur a lieu durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec la construction de l'hôtel particulier qui a fait l'objet de l'étude. Son premier propriétaire pourrait être Claude Coffin, apothicaire. Sa petite-fille Claudine et son époux, Marie Michel Félix Bachelet, banquier, en sont les propriétaires en 1830. La matrice cadastrale mentionne alors une porte cochère et trente « portes et fenêtres ordinaires », ce qui représente un ensemble bâti important. En 1882, leur fille vend la propriété à Eugène Turgis, médecin, nouveau maire de la ville et qui sera élu sénateur en 1891. Il habite dans la maison avec sa famille et deux domestiques jusqu'à sa mort en 1904. Son fils étant décédé peu après lui, c'est sa petite-fille Anne qui en devient propriétaire jusqu'à sa disparition en 1943. Ses héritiers vendent l'ensemble à Louise Bellou (née Desloges). Lors de cet achat, la description des biens mentionne un rez-de-chaussée surmonté de deux étages, des caves voûtées, une cour devant la maison et divers bâtiments. L'ensemble bâti fait 700 m<sup>2</sup>.

La surface étudiée dans le cadre de ce rapport comprend deux pièces (A et B), une cour (E) et le début des

aménagements se développant plus au nord (G). L'accès au sous-sol depuis la cour donnant accès à la place Guillaume le Conquérant se faisait par un escalier droit (C). Au débouché de cet escalier, une porte fermait un espace servant de réserve (D), avec des espaces de rangement sur lesquels étaient disposés des râteliers en fer contenant encore une soixantaine de bouteilles vides. À gauche, une autre porte permettait d'entrer dans la cave A. À l'est de cette dernière, une ouverture était pratiquée dans le mur nord afin d'accéder à un petit réduit situé sous l'escalier C. Il semble que l'on pouvait ensuite continuer vers le nord, mais ce secteur est détruit, ce qui rend impossible l'identification de cet espace, cave sous la pièce nord de la maison, accès vers l'extérieur, réduit sous l'espace G ? Depuis la cave A, on peut également entrer directement dans la cave B et ressortir vers le jardin à l'ouest par un autre escalier droit. Le recalage des structures fouillées et du plan cadastral de 1829 montre que l'on a dégagé les deux tiers du rez-de-chaussée, qui comprenait « vestibule, salon, salle à manger, pièce de débarras, cuisine ».

Suite à l'incendie qui a suivi le bombardement allemand du 17 août 1944, le quartier est totalement détruit. Si les traces directes d'une des bombes incendiaires ont été mises en évidence sur le pavage de la pièce A, de nombreux éléments du mobilier témoignent directement des très hautes températures atteintes durant l'incendie, probablement entre 800 et 1000°. En effet, outre les nombreux objets noircis et/ou déformés, on a recueilli des





**Fig. 22** - FALAISE, place Guillaume le Conquérant. Plan du rez-de-chaussée de la maison (relevés S. Giazzon, A. Ray et B. Guillot ; DAO J.-M. Palluau ; assemblage B. Guillot, Inrap).

pires d'assiettes soudées entres elles et des conglomérats de verre fondus et de fragments de céramique ou de fer.

La nature des vestiges dégagés, ainsi que la localisation du mobilier retrouvé, permettent de proposer une restitution du plan du rez-de-chaussée, avec l'ajout d'une autre grande pièce au nord, identique à celle du sud. On remarque que la vaisselle "ordinaire" (comme les ustensiles communs de cuisine, terrines, pots, jattes... ou le service de table complet en porcelaine blanche) se retrouve majoritairement dans le comblement de l'escalier à l'ouest de la pièce B, de même que les fioles et petites bouteilles à pharmacie ou la majorité des cuvettes et casseroles en zinc. Au contraire, la vaisselle issue des zones C et D et des caves est plus "luxueuse", comprenant les objets en cristal, des céramiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

La restitution proposée associe donc :

- la pièce B avec la cuisine. Deux grilles de poêles ou fourneaux proviennent de ce secteur, appuyant l'hypothèse de placer, contre le mur gouttereau sud de la pièce B, un de ces appareils de cuisine. La présence des nombreuses fioles et petites bouteilles montre que l'armoire à pharmacie se trouvait également dans cette

pièce ;

- la pièce A avec la salle à manger avec un ou plusieurs vaisseliers contenant le service de table "Japon" de plus de 80 pièces ;

- celle au nord, hors des limites de fouille, avec le salon, où se trouvaient peut-être les tabourets tambours chinois et le grand vase de style «Satsuma».

La chance d'avoir pu étudier cet ensemble mobilier bien conservé permet d'avoir un témoignage concret de la diffusion de l'attrait pour l'Extrême-Orient parmi la bourgeoisie normande et falaisienne en particulier.

La fouille a également mis en évidence la violence de l'incendie qui a suivi le bombardement allemand du 17 août 1944. L'ensemble du quartier a alors brûlé, détruisant les habitations, les objets de la vie quotidienne et les souvenirs des Falaisiens. C'est pour perpétuer cette histoire qu'a été voulu le *Mémorial des Civils dans la Guerre*, qui utilise la maison fouillée dans sa salle immersive pour tenter de mieux faire comprendre la violence d'un bombardement aérien.

Bénédicte GUILLOT



**Fig. 23** - FALAISE, place Guillaume le Conquérant.  
Une partie du mobilier céramique recueilli dans les remblais de 1944 (cliché S. Le Maho).

ÂGE DU FER

## FEUGUEROLLES-BULLY

### Chemin des Plates Mares

La fouille de l'enclos funéraire du « Chemin des Plates Mares » à Feugueroles-Bully a été réalisée dans le cadre du Programme Collectif de Recherche sur les sites fortifiés protohistoriques du Calvados. Elle fait suite à un repérage sur des photographies aériennes et orthophotoplans de la commune, ainsi qu'à des premiers sondages effectués en août 2012, dans le cadre de la Prospection thématique sur les sites de hauteur protohistoriques du Calvados. Les seules structures identifiées sont le fossé de l'enclos et

une fosse circulaire localisée dans son aire interne, dont la fonction ou la datation n'a pas pu être déterminée.

La fouille du fossé de l'enclos a permis la découverte d'ossements brûlés humains, mêlés à des charbons, plusieurs formes céramiques, du mobilier de parure essentiellement en alliage cuivreux et des fragments de faune, également brûlés pour une faible partie. L'ensemble est dispersé dans le comblement principal du fossé, presque uniquement dans les angles sud et



**Fig. 24** - FEUGUEROLLES-BULLY, chemin des Plates Mares.

Vue aérienne de l'enclos funéraire en cours de fouille (cliché A. Poirier, Arpanum).

ouest pour les os humains et les éléments de parure. Un fragment de calotte crânienne, non brûlé, a également été mis au jour dans le côté nord-est du fossé. Les os brûlés correspondent au dépôt *a priori* complet de deux adultes et aux restes très partiels d'un individu *juvenis* (12-19 ans) et d'un sujet *infans* I (0-6 ans). Les ossements se regroupent globalement en deux ensembles, chacun localisé dans un angle du fossé. Il est probable que chaque regroupement corresponde à l'association d'un adulte et d'un enfant, sans qu'il ait été possible de déterminer si cette association est volontaire ou si elle est conjecturale et liée à l'emploi d'une aire de crémation collective ou aux rejets des éléments osseux dans le fossé.

Les formes céramiques sont nombreuses, comparativement aux contextes funéraires connus pour la région, mais sont systématiquement incomplètes. Les éléments de parure, torques, bracelets et une perle en céramique, correspondent également à un corpus développé étant donné le faible nombre de défunts découverts. Ils présentent tous les traces d'un passage au feu, ce qui suggère qu'ils ont accompagné le(s) défunt(s) sur le bûcher. Par ailleurs, à l'instar de la céramique, ils sont systématiquement incomplets et sur plusieurs d'entre eux des traces de cisaillement permettent de supposer une cassure volontaire. Les ossements de faune brûlés ont été découverts associés aux restes humains et connaissent des colorations proches de ce qui a été observé sur ces derniers. Il est probable qu'ils ont également accompagné le(s) défunt(s) sur le bûcher. Ceux non brûlés pourraient correspondre pour partie à des éléments résiduels.

Une étude anthracologique exploratoire a aussi été menée sur les charbons de plusieurs tronçons du fossé. Elle montre une faiblesse taxinomique et la presque monospécificité du chêne pour la construction du bûcher, probablement issu d'un boisement secondaire (petit bois ou taillis) situé à proximité du lieu de crémation.

Deux datations radiocarbone, réalisées en 2012 et 2015, attribuent l'enclos à une période allant de la fin du VIII<sup>e</sup> siècle au milieu du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Les formes céramiques et les éléments de parure semblent plutôt à rapprocher du VI<sup>e</sup> siècle. Il semble donc que l'enclos soit à dater de la première moitié du VI<sup>e</sup> siècle av. J.-C.

La dispersion d'ossements brûlés, associés ou non à du mobilier, connaît d'autres occurrences locales pour la fin du Premier âge du Fer, dans des contextes funéraires (Basly, Eterville, Verson) ou d'habitat (Courseulles-sur-Mer), mais le site de Feuguerolles-Bully se distingue par le dépôt complet des adultes et le grand nombre d'éléments mobiliers qui y sont associés. Par ailleurs, l'étude exhaustive de l'enclos et des éléments qui y ont été déposés a permis d'apporter des informations sur les pratiques funéraires locales et de proposer des hypothèses sur la présence des restes de crémations dans le fossé.

Erwan NIVEZ

La redécouverte par les archéologues en 2014 de l'une des nombreuses carrières-refuges utilisées par les civils pris sous les bombes lors de la Bataille de Caen (juin-juillet 1944), a offert l'opportunité de mettre en place une opération archéologique à caractère expérimental permettant de confronter différents types d'analyses, au croisement de l'archéologie, de l'histoire et de la sociologie.

L'année 2015 a été consacrée à la mise en place du protocole d'étude et aux premiers tests dans plusieurs secteurs de la carrière. Les travaux de terrain ont été menés lors de deux campagnes d'exploration (d'une semaine à chaque fois, sur des délais contraints pour éviter les périodes de saturation en CO<sub>2</sub>), le reste de l'année étant réservé aux traitements des différents relevés.

Véritable conservatoire archéologique, le site de la carrière Saingt offre un champ d'investigations relativement étendu, que ce soit sous l'angle des modalités d'occupation des lieux au cours des événements de 1944, des comportements sociaux en milieu confiné ou de l'archéologie industrielle. Dans le but de préserver l'intégrité de ce site exceptionnel, les méthodes d'acquisition de données utilisées à Fleury-sur-Orne favorisent le recours à des techniques d'enregistrement et de prise de mesures non destructives, sans contact (balayage laser et photogrammétrie). Ces relevés permettent non seulement de produire des données 2D (coupes ou élévations), mais

aussi des vues en perspective photo-réalistes et surtout des modèles 3D calculés à partir des nuages de points, donnant la possibilité de naviguer en leur sein au moyen d'outils dédiés à la visualisation de l'environnement.

Le travail de numérisation 3D de la carrière Saingt est réalisé par une équipe interdisciplinaire d'archéologues et de topographes des UMR 5602 GEODE de Toulouse et UMR 7357 ICube de l'INSA de Strasbourg, en collaboration et avec le soutien de l'équipe d'archéologues, spéléologues et topographes.

Le travail de numérisation 3D a été conçu dans le but de répondre à différents objectifs, essentiellement inscrits dans une dimension scientifique : étude du site, relevés et analyse des sols archéologiques, enregistrement et géo-référencement des artefacts en relation avec la base de données établie par l'équipe, production de coupes et élévations des éléments structurels.... Mais la dimension patrimoniale du modèle produit fait partie intégrante du projet en ce que le modèle 3D permettra la préservation de ce lieu de mémoire et la création d'un support de médiation. Dans le but de préserver l'intégrité de la carrière, l'équipe a choisi d'avoir recours à des techniques de mesures et d'acquisitions de données 3D non destructives, sans contact avec la carrière ni les vestiges archéologiques. Les techniques utilisées (lasergrammétrie couplée à la photogrammétrie) garantissent la préservation du site. Le modèle géométrique 3D servira de support aux études interdisciplinaires, observations et mesures réalisées



**Fig. 25 - FLEURY-SUR-ORNE, carrière Saingt.**

Vue générale entre deux travées des différents aménagements de 1944 (cliché D. Butaeye).

dans la carrière tout au long de la phase d'acquisition des données mais aussi au-delà, au cours de la phase d'étude du site. Il sera constitué non seulement des éléments structurels de la carrière, mais intégrera l'ensemble des artefacts et témoins d'occupations humaines.

Ce document sera progressivement enrichi par des modèles tridimensionnels photoréalistes - caractérisés par une très haute densité de points - des différentes cellules de vies et zones de circulations constituant les témoins exceptionnels laissés par les centaines d'habitants de Caen et Fleury lors de l'occupation de la carrière entre juin et juillet 1944. Ces modèles sont quant à eux réalisés par photogrammétrie.

Au final, la technique retenue génère la production de modèles 3D hybrides alliant lasergrammétrie terrestre et photogrammétrie (photographies numériques orientées, haute définition, importées dans les nuages de points 3D pour les texturer).

Ce vaste programme de recherche affiche principalement une double ambition. D'une part, celle de proposer une « archéologie du refuge » ou « de l'enfermement », confrontée aux sources écrites et orales, livrant ainsi un référentiel utile à l'examen *a posteriori* de sites plus anciens (grottes-refuges de la protohistoire ancienne, par exemple), et offrant ainsi de nouvelles clefs d'interprétation. D'autre part, celle de développer des outils de relevés et d'analyses performants pour

l'examen de sols d'occupation (taphonomie, techniques 3D...). Parallèlement à l'archéologie proprement dite, une enquête historique et documentaire est conduite en partenariat avec les historiens du Mémorial de Caen, tandis que la collecte des derniers témoignages et archives est en cours. L'une des survivantes de la carrière Saingt, Madame Yvette Lethimonnier, âgée de 11 ans en 1944, est ainsi sortie de l'anonymat par suite de la « réactivation des mémoires » causée par la fouille, en 2014, des campements militaires canadiens attendant à la carrière (fouille Inrap sous la direction d'E. Ghesquiere), de même que par les investigations conduites dans la carrière elle-même. Ses souvenirs, d'une vivacité frappante, transposés sur le terrain lors d'une mémorable sortie spéléologique en compagnie de sa famille, délivrent aujourd'hui une information extrêmement précieuse permettant de comprendre et d'expliquer la nature combien particulière et symbolique des vestiges de la carrière Saingt, comme de bien saisir l'enjeu de leur préservation pour la mémoire des générations futures.

Albane BURENS, Arnaud BREITWIESER,  
Laurent CAROZZA, Vincent CARPENTIER,  
Laurent DUJARDIN, Pierre GRUSSENMEYER,  
Samuel GUILLEMIN, Cyril MARCIGNY, Pierre MAZURE,  
Sylvain MAZET, Philippe POISSON,  
Romain ROUQUETTE et Laurent VIPARD

## FLEURY-SUR-ORNE

Rue Louise Michel, futur centre de maintenance du tramway

NÉOLITHIQUE  
CONTEMPORAIN

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les fossés correspondant à deux monuments funéraires néolithiques de type Passy. Ils s'inscrivent dans la continuité de la nécropole de Fleury-sur-Orne « Les Hauts de l'Orne », avec un des monuments du diagnostic déjà partiellement fouillé en 2014. Le monument n° 7 est inscrit dans la partie nord de l'emprise. Il mesure plus de 118 m de longueur pour 14 de largeur. Il s'évase un peu dans sa partie orientale, mais il est recoupé par une carrière récente. Le second monument identifié est le n° 24, situé dans la partie est de l'emprise. Il se raccorde avec l'extrémité reconnue sur la fouille de 2014, qui possédait une tombe à son extrémité. En tout, il mesure plus de 100 m de longueur pour 11,5 de largeur, mais il est incomplet, recoupé par la même carrière récente que le monument 7. D'après les tranchées de sondages, le fossé nord est continu alors que le fossé sud est discontinu.

Neuf foyers en cuvette ont été identifiés dans la partie occidentale. Leur remplissage témoigne de leur ancienneté. L'absence de mobilier ne permet pas pour l'instant de les dater précisément entre la période néolithique ou protohistorique.

La Seconde Guerre mondiale correspond à deux occupations denses distinctes, déjà partiellement identifiées lors de la fouille de la nécropole. La première est

un semis de trous d'homme, trous de piquet et de fosses diverses sur l'ensemble de l'emprise. Ces structures, également bien visibles sur la photographie aérienne de 1946, témoignent du cantonnement entre le 19 juillet et le 5 août 1944 de trois unités canadiennes (Balck Watch, Calgary et Maisonneuve). Le regroupement par unité, ou par affinités au sein des unités, est très marqué, avec des agglomérations de plusieurs trous d'homme. Plusieurs autres structures ont par ailleurs été identifiées sur photographie aérienne sans avoir été recroisées dans les tranchées, probablement des positions d'artillerie alliées. Plusieurs trous d'homme ont fait office de dépotoir témoignant de cette occupation. Ils contiennent principalement des conserves, certaines encore en bon état. Une attache de gamelle réglementaire anglaise a également été retrouvée.

À l'est de l'emprise de la fouille, un casernement jointif au vaste camp de prisonniers d'Ifs/Fleury a été partiellement identifié. Ce casernement comprend 35 grands baraquements identifiés sur la photographie de 1946. Sept d'entre eux étaient présents à l'aplomb de l'emprise. Ces baraquements montés sur piles en bois laissent peu de traces, parfois une base de pilier partiellement conservée. Les vestiges les plus fréquents découverts restent les petits fossés de drainage et/ou de réseau situés entre les baraquements, ainsi que des vestiges des voies de

circulation damées au bulldozer. Des fosses de crémation d'ordures (verre, conserves,...) sont également en relation avec cette occupation.

Enfin, la partie centrale de l'emprise (1,5 ha environ) est une carrière à ciel ouvert de la reconstruction, destinée à entretenir l'usine voisine de calcaire décomposé pour

une fabrique de moellons moulés. Le remplissage de cette carrière a été réalisé dans les années 80 ou 90, avec des déblais massifs de destruction (béton, parpaings, plastiques, pneus).

Emmanuel GHESQUIÈRE

MULTIPLE

## FRÉNOUVILLE

### Rue Fred Scamaroni – Les Evignettes 1 et 2

Le projet qu'a la SAS VIABILIS de commercialiser un lotissement de plus d'une centaine d'unités d'habitations à Frénouville, a conduit à l'émission de deux arrêtés de prescription de diagnostic archéologique portant pour l'un sur la parcelle AC1 67 et pour l'autre sur la parcelle AC1 58. L'ensemble couvre une superficie de 65 600 m<sup>2</sup>.

Les terrains concernés sont plans et se trouvent entre 25 et 26 m NGF au point quasiment le plus bas d'un long talweg orienté quasiment nord et qui culmine à plusieurs kilomètres de là, à 112 m d'altitude, à hauteur de la commune de Saint-Aignan-de-Crasmesnil. Ils occupent deux parcelles du plateau calcaire bathonien, voué à l'agriculture intensive en *openfield*, et désigné sous le nom de Plaine de Caen. Les terrassements archéologiques ont montré une succession d'horizons attendue dans cette configuration géologique. Sa description prototypique est celle de formations superficielles composées d'un horizon A, ici une terre végétale puisque les parcelles sont destinées à la pâture, surmontant un horizon B fait d'un sédiment limono-argileux brun reposant sur le substrat calcaire bathonien.

Les vestiges mis au jour consistent en une concentration d'une trentaine de trous de poteaux, isolés dans la partie nord de la parcelle 67, dont 7 participent d'un édifice bien identifié et les 23 autres d'une ou plusieurs autres constructions qui ne pourraient être interprétées que dans le cadre d'une exploration plus étendue que les fenêtres de diagnostic. Aucun mobilier ne provient de cette concentration de structures ponctuelles.

Pour l'essentiel, les vestiges consistent en une trame fossoyée orthogonale qui se développe de façon discontinue sur l'emprise des deux diagnostics, dans la moitié sud des deux parcelles concernées. Les fossés qui matérialisent cette trame définissent des espaces au sein desquels se trouvent des séries de creusements ponctuels, plus ou moins denses selon lesdits espaces. Le mobilier, principalement recueilli sur l'emprise des Evignettes 1, est très abondant. Il provient essentiellement des fossés et de certaines fosses voisines d'eux. Ce mobilier couvre toute la période gallo-romaine (depuis le premier siècle jusqu'au Bas-Empire) avec un vaisselier majoritairement à vocation culinaire, qui témoigne d'une occupation domestique. De nombreuses tuiles et éléments de faune ainsi que des petites pièces en fer accompagnent ce mobilier et trahissent la présence d'un habitat gallo-romain. Le contexte archéologique proche du site nous permet d'émettre l'hypothèse que cette trame fossoyée participe

de la *pars rustica* de la villa du Poirier partiellement fouillée durant les années 1960 et 1970 par Lucien Musset, laquelle se trouve à 300 m au sud de l'emprise de nos travaux. Le mobilier rencontré dans les structures doit provenir pour partie de cette *pars urbana* et pour partie résulter des activités qui se sont déroulées sur place, dans les espaces ménagés par la trame orthogonale, comme en témoignent la présence d'un four et peut-être d'un puits ou d'un four très massif. L'intérêt de ce gisement est renforcé par la présence de traces d'une occupation domestique mérovingienne des VI<sup>e</sup> – début VII<sup>e</sup> siècles de notre ère, inscrite dans la trame fossoyée. Cette occupation se manifeste par une concentration de fosses organisée autour d'un fond de cabane et d'une vaste fosse, plus loin, ayant livré du mobilier de cette période. Cette occupation est d'autant plus intéressante que, d'une part, elle n'est que le quatrième habitat de cette période, recensé dans le département du Calvados et, d'autre part, qu'elle se trouve à 1,5 km d'une nécropole ayant fonctionné du Bas-Empire à la période mérovingienne (nécropole du Drouly, Pilet, 1980). Par ailleurs, le diagnostic a permis de mettre en évidence la limite d'extension de cette trame fossoyée qui doit se développer à partir de la *pars urbana* de la villa du Poirier.

Cette séquence chronologique qui s'étend du Haut-Empire au début du VII<sup>e</sup> siècle de notre ère pourrait trahir une occupation continue de l'endroit, en relation avec les aménagements de l'espace liés à la villa. Cette séquence pourrait être étendue au second âge du Fer. Cette période est trahie par la présence de céramiques dans une fosse située à l'intersection de deux axes fossoyés de la période antique-mérovingienne (axes 1 et 3) et accompagnée de plusieurs creusements ponctuels ainsi que d'un tronçon de fossé discordant et antérieur à la trame d'origine antique. Cette occupation protohistorique n'est donc pas en relation avec la trame fossoyée : elle la précède et peut-être y a-t-il un hiatus dans l'occupation.

Deux autres périodes sont ensuite représentées : il s'agit d'abord du bas Moyen Âge, signalé par un tesson accompagnant les ruines d'un bâtiment en plaquettes calcaires et ensuite de la Seconde Guerre mondiale matérialisée par quelques fosses individuelles, un trou d'obus et du mobilier de guerre (boîtes de conserve, grenade quadrillée, jante de camion, lampe, calandre de véhicule de la Wehrmacht).

David FLOTTÉ

---

**HEULAND**  
**La Croix Heuland**

---

FER  
ANTIQUITÉ

Le diagnostic archéologique réalisé à Heuland sur la parcelle A 402 sur laquelle est projeté un lotissement a révélé la présence d'un enclos attribuable à la fin du second âge du Fer et dont l'occupation semble se poursuivre durant le début de l'Antiquité. Le site occupe environ un hectare sur l'emprise du projet d'aménagement dont la superficie est elle-même estimée à 2,24 hectares. Il se développe hors emprise en direction du nord et il est probable qu'il fasse partie intégrante d'un établissement beaucoup plus vaste occupant le plateau de la Croix Heuland.

Dans l'enclos, de nombreuses structures archéologiques ont été décelées (fossés rectilinéaires, concentrations de trous de poteaux, fosses et structures de combustion). Le site semble considérablement réaménagé durant l'époque gallo-romaine. De grandes fosses subcirculaires pourraient correspondre à des structures de stockage (silos ?). Le

mobilier céramique protohistorique est à rapprocher des corpus connus dans la Plaine de Caen et peut être attribué à la fin du second âge du Fer. Il s'agit cependant vraisemblablement d'une production locale utilisant l'argile glauconieuse de ce secteur du Pays d'Auge. Le mobilier céramique gallo-romain, très ubiquiste, ne peut quant à lui être daté avec précision. À tout le moins peut-on considérer qu'il appartient au Haut-Empire.

Le site d'Heuland, de par sa position géographique, son état de conservation et son potentiel en mobilier présente un intérêt scientifique indiscutable pour contribuer à une meilleure compréhension des établissements ruraux durant la transition entre les périodes gauloise et gallo-romaine.

Benjamin HÉRARD

---

**JORT**  
**Le Moulin Fouleux – parcelle B 696**

---

MULTIPLE

Une fouille a été réalisée en janvier-février 2015 dans l'emprise de la parcelle B 696 de la commune de Jort, sous la direction de V. Carpentier (Inrap). Cette commune, bien connue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins pour l'importance des vestiges de son passé antique (trame urbaine, temple de Mithra, voirie...), est aujourd'hui concernée par plusieurs projets d'aménagement qui ont donné lieu à une série de diagnostics et de fouilles au cours des dernières années. L'aire décapée, couvrant une superficie de 3000 m<sup>2</sup>, correspond à une parcelle rectangulaire en pente, d'orientation est-ouest, perpendiculaire au cours de la Dives qui s'écoule en contrebas. À l'opposé, ladite parcelle abute sur un chemin secondaire, lui-même relié à l'axe principal du village-rue. Sur son côté nord, la parcelle est longée par une étroite venelle menant à la Dives, au-delà de laquelle se dressent aujourd'hui de grandes habitations en pierre dont les élévations remontent au moins au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une précédente fouille, menée à quelques centaines de mètres vers le sud par G. Léon (Inrap), avait vu la mise au jour d'un ensemble de vestiges gallo-romains interprétés comme ceux d'une petite station routière au bord de la Dives. Cette nouvelle opération a permis quant à elle de mettre au jour d'autres vestiges rattachés à au moins trois grandes quatre phases d'occupation en

rapport avec l'évolution générale de l'agglomération : une cave gallo-romaine attribuée au I<sup>er</sup> siècle de notre ère ; un ensemble dense de trous de poteaux et de fosses à usage domestique datés du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ; un grand bâtiment en L en partie décaissé dans le sol calcaire et doté de murs parementés en plaquette calcaire, attribué aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ainsi qu'une vaste cour attenante de même datation. Divers éléments plus disparates se rapportent en outre à l'époque moderne, en lien avec l'édification et l'occupation des grands édifices encore en élévation de nos jours dans le centre du village, ainsi qu'à la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit notamment de quelques restes de munitions laissées là par des troupes de la 1<sup>ère</sup> division blindée polonaise après son passage de la Dives au bas de la parcelle, en direction de la poche de Chambois-Argentan. L'analyse de ces nouvelles données, remarquablement abondantes eu égard à l'étroitesse de la fouille, contribue aujourd'hui à dévoiler la topographie et l'histoire méconnues de l'agglomération antique de Jort au cours des deux derniers millénaires.

Vincent CARPENTIER



Fig. 26 - JORT, le Moulin Fouleux. Vue d'un bâtiment sur poteaux, XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècle (cliché V. Carpentier, Inrap).

FER

## JORT

ANTIQUITÉ – MOYEN ÂGE

**RD148a, rue Paul-Duhomme, parcelle B 690 lot A**

Une fouille a été réalisée en février-mars 2015, dans l'emprise de la parcelle B 690, lot A, de la commune de Jort, sous la direction de V. Carpentier (Inrap). Cette commune, bien connue depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle au moins pour l'importance des vestiges de son passé antique (trame urbaine, voirie, parure monumentale, temple de Mithra...), est aujourd'hui concernée par plusieurs projets d'aménagement qui ont donné lieu à une série de diagnostics et de fouilles au cours de ces dernières années. Cette opération s'inscrit dans l'extension d'un projet de lotissement individuel. Elle fait suite à une précédente fouille menée à hauteur de la parcelle adjacente au sud, à l'issue de laquelle ont été mis au jour d'importants vestiges funéraires correspondant à une nécropole d'enfants de La Tène finale, prolongée par un petit ensemble funéraire et un bâtiment sur solins du Haut-Empire, puis par de nombreux vestiges d'architectures en bois et autres structures domestiques attribués au plein Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). Ces derniers se concentrent dans la moitié ouest de la parcelle, le long de la rue Paul-Duhomme qui forme la colonne vertébrale du village-rue.

Cette nouvelle intervention concerne une parcelle de 693 m<sup>2</sup>, adjacente à la première qu'elle prolonge vers le

nord. Là encore, de nombreux vestiges archéologiques ont été mis au jour. Les plus anciens se rattachent au Second âge du Fer et correspondent d'une part à l'extension de la nécropole d'enfants dont les limites sont désormais connues au nord, et d'autre part aux vestiges d'au moins trois grands édifices sur poteaux paraissant appartenir à un ensemble plus vaste qui s'étend vers le nord en direction de l'église et du centre villageois. L'un de ces bâtiments se distingue par ses dimensions imposantes ainsi que par la présence d'excavations aux parois verticales et fonds plans, organisées en groupes de deux à quatre dans toute son emprise. Dotées de petits emmarchements et de sortes de trappes taillées à même la roche calcaire, ces structures aménagées avec soin évoquent un ensemble de cuves vraisemblablement lié à des activités artisanales (tannerie, textile...). Par la suite, cet espace voit l'édification d'un grand bâtiment sur solins à usage domestique, déjà partiellement mis au jour lors de la précédente fouille, attribué au Haut-Empire. Puis, la moitié occidentale de la parcelle, en bordure de rue, se trouve à son tour colonisée par de nombreux trous de poteau et autres structures domestiques médiévales incluant fosses, fonds de cabane et silos, attribuables aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.





**Fig. 27** - JORT, rue Paul Duhomme.

Vue générale de la fouille. Vestiges protohistoriques et médiévaux aux abords de la rue principale (cliché V. Carpentier, Inrap).

Ces nouvelles découvertes, remarquablement variées et abondantes au regard des surfaces traitées, confortent les données inédites déjà issues de la fouille inaugurale de ce petit lotissement. Leur synthèse débouchera, à terme, sur une histoire renouvelée de l'agglomération antique et

médiévale de Jort, depuis sa possible fondation au cours du Second âge du Fer ainsi qu'au cours des deux derniers millénaires.

Vincent CARPENTIER

## LANGRUNE-SUR-MER

### Rue des Chasses 1 et 2

MOYEN ÂGE

MODERNE - CONTEMPORAIN

Les sondages réalisés à Langrune-sur-Mer dans le cadre du projet d'aménagement de l'ancien centre de vacances de la rue des Chasses (propriété Nestlé) révèlent, avec une densité attendue de 500 structures / hectare (184 structures mises au jour), une importante fréquentation des lieux depuis l'âge du Bronze moyen/final à nos jours.

Près de la moitié de ces installations toutefois se rattache pour une part à la période contemporaine et pour l'autre à la fin de la période médiévale et la période moderne réunies. Il s'agit pour les plus récentes des fondations du premier camp de vacances de la société Nestlé. Celles de la fin de la période médiévale et moderne, qui s'égrènent sur au moins quatre phases, comptent deux trames

parcellaires superposées l'une à l'autre (la plus récente étant provisoirement évaluée à partir des très rares mobiliers disponibles aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), des carrières de terre (> 3 500 m<sup>2</sup> dans l'emprise) et plusieurs bases de maçonneries édifiées au-dedans.

Si les carrières désignent probablement une importante phase de construction dans le bourg de Langrune au tournant des XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles, les éléments de maçonneries conservés au-dedans sont provisoirement perçus comme les restes d'installations techniques liées à cette activité. Parmi elles est soupçonnée l'existence possible d'un grand édifice rectangulaire de 23 m de long par 13 m de large, peut-être un atelier.

Très à la marge de ces installations, se repèrent les indices (une fosse et quelques mobiliers épars) d'une épisodique fréquentation antique ou alto-médiévale. Une voie antique est soupçonnée longer l'emprise au nord-est.

L'apport le plus significatif des découvertes effectuées au niveau de La Rue des Chasses réside donc surtout dans l'immédiat dans l'identification d'un habitat de l'âge du Bronze, lequel – durant le Bronze moyen et le Bronze final probablement – semblerait avoir compris deux états successifs : un état prenant la forme d'un parcellaire loti,

celui-ci venant donc utilement compléter la trame des éléments de cet ordre déjà connus sur la frange littorale et ses abords (Bernières-sur-Mer, Cairon, Langrune / «Le Marais»...), et un état plus lourdement structuré dont la complexité (système concentrique à coalescent ?) se rapprocherait alors de celle plus inédite de l'habitat de Luc-sur-Mer récemment étudié (2010) à quelques distances de là.

Ivan JAHIER

PROTOHISTOIRE

ANTIQUITÉ

## LANTHEUIL

### Rue de Manneville, le Domaine de Bellefontaine

Faisant suite à une première tranche de lotissement, le projet diagnostiqué concerne 2,19 ha d'un labour situé en rebord de plateau, au-dessus de la vallée de la Gronde, dans lequel apparaissaient à la prospection aérienne quelques fossés.

L'opération n'a pas révélé d'occupation majeure, que l'on considère les périodes récentes ou anciennes. À ces dernières appartiennent les vestiges mis au jour, qui se résument à deux fossés d'une parcellisation protohistorique et antique, et à un petit bâtiment sur poteaux porteurs.

Les fossés dessinent un ensemble que l'on peut dire orthonormé, même si l'un d'eux présente un tracé très sinueux : l'anomalie pourrait résulter de l'assemblage des segments nord et sud, isoclines mais non alignés. Cette interprétation est soutenue par le comblement du fossé, dans une moitié duquel se reconnaissent deux creusements successifs. Collecté dans chacun d'eux, le mobilier se borne à un petit tesson protohistorique ou antique et à des fragments d'un vase caractéristique de la seconde moitié du 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. et de la première moitié du II<sup>e</sup>.



Fig. 28 - LANTHEUIL, rue de Manneville. Plan général du site (DAO L. Le Gaillard, Inrap).

Le bâtiment sur poteaux porteurs est une construction carrée, dont le côté mesure 2,40 m, et que définissent quatre trous placés aux angles. Seule son orientation, calquée sur l'un des fossés protohistorique et antique, peut constituer un indice de datation pour ce bâtiment isolé. Vraisemblablement lié au travail agricole, il peut être

compris comme un lieu de stockage intermédiaire entre l'exploitation et les champs. Ce type d'annexe n'est pas rare, en contexte antique au moins.

Ludovic LE GAILLARD

## LA RIVIÈRE-SAINT-SAUVEUR

### Vallée d'Ingrès

INDÉTERMINÉ

Le projet de la Communauté de Communes du Pays d'Honfleur d'aménager un bassin de retenue sur l'Orange à La Rivière-Saint-Sauveur a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 5000 m<sup>2</sup> sur les parcelles AE 131, 132, 133 du cadastre actuel.

Les terrains concernés se trouvent de part et d'autre de la rivière de l'Orange, affluent de La Morelle, qu'elle rejoint, au nord, en bordure d'estuaire de la Seine. Voisine orientale de la commune de Honfleur, La Rivière-Saint-Sauveur est un village-rue épousant la forme de l'ancien rivage de l'estuaire. Il est aujourd'hui précédé d'un vaste espace poldérisé qui a fait reculer la rive de l'estuaire, de deux kilomètres environ vers le nord, jusqu'à l'actuelle Nouvelle Berge sud de La Seine-Chenal de Rouen. La Morelle abonde de son flot le bassin Carnot du port d'Honfleur. La rivière de l'Orange participe d'une série de petits cours d'eau, orientés nord-sud, qui drainent les crêtes, les buttes ou les interfluves en plateau, définis par les couloirs de leurs vallées. Ces cours d'eau, permanents ou intermittents, ont creusé des vallées plus ou moins larges mais, en tous cas, marquées par des coteaux abrupts d'une cinquantaine de mètres de hauteur.

La carte géologique décrit, en allant du fond de vallée vers le sommet du plateau, une succession d'horizons (Guyader, Pareyn, Viallefond, 1968). Il s'agit d'abord d'alluvions modernes (Fz) puis de dépôts de pente « empruntés aux dépôts loessiques des plateaux et à l'argile à silex. » (LV). Vient ensuite un étage de craie cénomaniennne (C2) qui « forme les escarpements qui délimitent les plateaux. » Les argiles à silex (RS) surplombent cet étage et les limons de plateau (LP) recouvrent l'interfluve. La parcelle concernée

par le diagnostic est une pâture mouillée en surface. Quelques noues drainent ces écoulements superficiels venus des versants.

Le diagnostic a consisté à ouvrir à l'aide d'une pelle à chenilles de 20 tonnes, trois sondages mécaniques profonds, de 3 m de largeur et 4 m de longueur, afin de reconnaître la stratigraphie du fond de vallée. Les observations stratigraphiques réalisées en fond de vallée de l'Orange concernent l'horizon d'alluvions modernes (Fz) de la carte géologique au 1/50 000<sup>e</sup>. Les horizons superficiels sont constitués de limons colluviaux (LV), des dépôts de pente qui remblaient les vallées et occupent également les glacis au bas des versants. « Empruntés aux dépôts loessiques des plateaux et à l'argile à silex, ils sont formés de silex éclatés et de blocs de craie noyés dans une gangue argileuse ». Dans le sondage 3, ces limons colluviaux, traversés par un chenal ancien puis recouvrant ce chenal, ont une épaisseur de 150 cm. Ils s'arrêtent sur une nappe alluviale compacte. En revanche, dans les sondages 1 et 2, situés un peu plus bas en altitude et plus près du cours actuel de la rivière, on constate, sous un horizon A et un horizon de limons colluviaux de 15 cm d'épaisseur, la présence de deux horizons de tourbes, superposés. La première tourbe, d'une épaisseur de 30 à 40 cm, est brune et non boisée, l'autre, épaisse de 40 à 60 cm, est noire et boisée. Ces zones de tourbes paraissent relativement ponctuelles. L'absence de traces mobilières ou immobilières associées à ces horizons en compromet l'approche chronologique.

David FLOTTÉ

## LISIEUX

### Projet multiplexe - Place de la République

ANTIQUITÉ

Le projet de multiplexe porté par la municipalité de Lisieux est à l'origine du diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap, place de la République, du 19 octobre au 3 novembre 2015. Ces deux semaines et demi d'intervention ont permis de procéder à l'ouverture de deux sondages de 100 et 140 m<sup>2</sup>, destinés à caractériser la nature du sous-sol et son potentiel archéologique, ainsi qu'à 3 autres excavations, plus réduites (6 à 8 m<sup>2</sup>),

permettant de consolider les observations, notamment les cotes d'enfouissement des vestiges.

Les premières conclusions amènent à reconnaître un site archéologique se développant sous l'ensemble du projet de construction (2900 m<sup>2</sup>) sur une épaisseur moyenne de près de trois mètres.



**Fig. 29** - LISIEUX, place de la République.

Vue générale de la stratigraphie antique et des pieux destinés à soutenir une maçonnerie des I<sup>er</sup> - II<sup>e</sup> siècles (cliché P. Chevet, Inrap).



**Fig. 30** - LISIEUX, place de la République. Fragment de semelle en cuir cloutée du début de notre ère (cliché P. Chevet, Inrap).

Curieusement, la période médiévale n'est pas représentée, si ce ne sont quelques céramiques qui indiquent que le lieu était fréquenté vers la fin du Moyen Âge mais vraisemblablement pas aménagé autrement qu'en place. Aucun sondage n'a révélé de constructions pour cette époque, ni pour la période moderne, situation au demeurant conforme à ce que l'on sait de l'occupation récente du secteur.

C'est en fait l'Antiquité qui constitue tout l'intérêt du secteur, avec des vestiges stratifiés couvrant un intervalle chronologique allant du début de notre ère jusque dans le courant des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles.

Les éléments antiques les plus récents (II<sup>e</sup> et/ou III<sup>e</sup> siècles), enfouis sous environ 1,50 m de remblais divers, consistent en une succession de constructions en dur avec au moins trois phases d'aménagement. Cette séquence assez arasée montre une vocation résidentielle affirmée avec sols de terrazo, cailloutis de cours ou de venelles, enduits muraux peints... Il s'agit là des éléments classiques d'une capitale de Cité, avec une occupation caractéristique d'un cadre urbain se déployant le long de la rue mise en évidence lors des travaux de la médiathèque (fouille Didier Paillard, 1999).

L'ambiance est très différente s'agissant des vestiges plus anciens. Les quelques constructions mises en évidence sont faites de bois et, à l'évidence, le secteur est dévolu au moins en partie à des activités artisanales, notamment de la boucherie attestée grâce à la découverte de nombreux

ossements triés de bovidés et suidés (omoplates, crânes, chevilles osseuses de cornes, os de pattes).

S'il est difficile, à ce stade de la reconnaissance, de caractériser plus en avant la nature et l'organisation du quartier durant la période gallo-romaine, l'ensemble de ces découvertes ne laisse aucun doute sur la présence d'un site archéologique peu perturbé par les aménagements récents.

L'une des originalités du gisement, qui lui confère tout son potentiel mais aussi sa difficulté d'approche, est la présence d'eau à une faible profondeur, les vestiges les plus anciens étant baignés par la nappe phréatique. Cette ambiance humide et pauvre en oxygène a permis la conservation de la matière organique et de nombreux restes animaux ou végétaux sont encore présents. On signalera par exemple des pieux parfaitement conservés ayant servi de soubassement à une maçonnerie de la fin du I<sup>er</sup> ou du début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, ainsi que plusieurs macro-restes récoltés dans une couche tourbeuse datée (par la céramique et le <sup>14</sup>C) de la période augusto-tibérienne : semelle de chaussure cloutée, fragments de cuir, planches et petits outils en bois... Il est certain que ce milieu, très favorable à la conservation, recèle nombre d'objets accompagnant la vie usuelle des premiers habitants de Lisieux et dont la découverte est inhabituelle en fouille.

Pierre CHEVET

## MÉZIDON-CANON

### Église du Breuil

MODERNE

Le projet de travaux liés à la gestion des eaux de surface de l'église du Breuil à Mézidon-Canon a amené le Service régional de l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur une surface de 450 m<sup>2</sup>.

Les sondages dans et autour de l'église ont tout d'abord permis d'observer les fondations de l'édifice. Construites en plaquettes calcaires liées au mortier, elles sont toutes débordantes et percent le terrain naturel sur au moins 0,40 m.

Le sol de l'église a été fortement remanié depuis la période moderne, un seul lambeau de niveau de circulation ayant été mis en évidence dans le transept nord. Les nombreux fragments de pavés glaçurés, recueillis essentiellement dans le chœur, permettent de restituer un pavage décoré de motifs végétaux et de fleurs de lys, dont la majeure partie a dû être récupérée, seuls les quelques éléments cassés ayant été laissés sur place.

Les tombes les plus anciennes stratigraphiquement se trouvent dans la nef, à la profondeur de près de 1 m. Aucune fosse sépulcrale n'a pu être mise en évidence mais les traces de bois et les clous prouvent l'utilisation de cercueils en bois.

Une deuxième vague de sépulture, toujours dans des cercueils en bois, est caractérisée par un remplissage très meuble, voire même par la présence de vides dans les fosses. La décomposition des cercueils a laissé un espace entre le corps et le remplissage final de la fosse, et seul l'effondrement partiel de ce dernier a recouvert le squelette. La datation de ces sépultures est rendue difficile par le peu de mobilier datant recueilli, remontant globalement au XVI<sup>e</sup> siècle. Le *terminus post quem* de la sépulture étudiée dans le chœur est fourni par un denier tournoi de Gaston d'Orléans, frappé vers 1650, issu du remblai recouvrant la fosse sépulcrale.

Il faut également signaler le faible nombre d'ossements humains recueillis dans les remblais, ce qui montre un faible recoupement des sépultures, donc une utilisation peu dense de l'espace sépulcral, sauf en ce qui concerne la partie nord de la nef, où les remblais contenaient plus de 150 ossements épars. C'est également à cet endroit que se trouve le seul recoupement avéré, une fosse sépulcrale ayant détruit la partie inférieure d'une sépulture.

À l'extérieur, la terre de cimetière observée dans les trois sondages externes présente un terminus du XVIII<sup>e</sup> siècle,



**Fig. 31** - MÉZIDON-CANON, église du Breuil.

Sépultures avec en arrière-plan les fondations du mur nord de la nef (cliché B. Guillot, Inrap).

confirmé par la présence d'un liard de Louis XIV (frappé vers 1693-1707). Aucune fosse sépulcrale n'a été mise en évidence, les sépultures apparaissant à la profondeur de 0,50 m seulement aux abords du porche d'entrée, et à plus de 1 m au nord. Si le sondage le long du transept nord contenait très peu d'ossements, ce n'est pas le cas pour les deux autres sondages, qui ont livré près de 200 fragments d'os au-dessus de deux sépultures.

La position des individus, sur le dos avec les membres inférieurs en extension dans l'axe du corps et les membres supérieurs le long du corps, avant-bras remontés sur la poitrine ou repliés à angle droit sur le ventre, correspond au schéma classique des enterrements aux périodes médiévale et moderne.

La majorité des squelettes sont des adultes, sans possibilité de connaître leur sexe. La stature de la personne enterrée le long du mur nord de la nef est comprise entre 1,63 m (s'il s'agissait d'une femme) et 1,65 m (dans le cas d'un homme). Seule une sépulture, aux abords du porche d'entrée, était un enfant d'environ 7 ans (+/- 24 mois).

Les ossements épars recueillis dans les remblais au-dessus des sépultures en place montrent que l'on se trouve bien dans le cadre d'un cimetière paroissial, sans

emplacement spécifique dédié à une classe d'âge ou un sexe. L'étude anthropologique montre en effet que l'on trouve, parmi ces sépultures dérangées, toutes les parties du squelette, ainsi que des enfants (allant de périnataux à des adolescents), des hommes et des femmes. Signalons, dans la terre de cimetière, un tibia droit robuste qui indiquerait une stature assez grande pour un homme de 1,80 m.

L'étude sanitaire de la population ainsi étudiée est elle aussi classique pour un cimetière d'époque moderne. Dans la terre de cimetière, on retrouve des lésions traumatiques, comme par exemple le cal osseux sur une *fibula* témoignant d'une fracture de la jambe consolidée ; des traces d'arthrose sur plusieurs vertèbres ; des caries ou des pertes de dents *ante mortem*. Dans l'église, l'individu enterré dans la nef (Sp103) porte de fortes traces d'atteintes dégénératives sur la clavicule droite avec une arthrose importante de l'épaule. Ceci est probablement dû à un surmenage dans le cadre d'activités répétées du membre supérieur droit, sans malheureusement qu'il soit possible de déterminer précisément le geste effectué.

Bénédicte GUILLOT

**MÉZIDON-CANON**  
**Église du Breuil**  
**Mesures techniques visant à la conservation des vestiges**

Compte tenu de l'intérêt scientifique des vestiges et de la nature des travaux projetés occasionnant peu d'atteintes au sous-sol, il a été convenu d'appliquer les mesures techniques suivantes visant à la conservation des vestiges archéologiques : à l'intérieur et à l'extérieur de l'église, les travaux de terrassement ne dépasseront pas 50 cm.

Un puisard plus profond pourra toutefois être installé à l'emplacement du sondage archéologique réalisé à l'angle du chœur et du bras de transept nord.

Cyrille BILLARD

**MOSLES**  
**Rue du Moulin du Danu**

BRONZE - FER  
ANTIQUITÉ

Une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Mosles au lieu-dit « Rue du Moulin du Danu ». Cette commune du Bessin est située en bordure de la RN.13 qui reprend peu ou prou le tracé de l'axe antique reliant Lisieux à Valognes. Depuis le milieu des années 90, plusieurs opérations ont été menées le long de cette voie apportant des connaissances sur les périodes comprises entre l'âge du Bronze et l'Antiquité. Les occupations anciennes (âge du Bronze) sont caractérisées par un parcellaire Bronze ancien (Bayeux « Bellefontaine ») et un établissement enclos (Nonant « La Bergerie »), l'âge du Fer est illustré par un vaste enclos (Saint-Martin-des-Entrées « Le Parc sur l'Herbage »), et deux systèmes également enclos et superposés comprenant un premier état établi au cours de La Tène ancienne, et un second et dernier état à La Tène moyenne/finale (déviations de Loucelles « site 1 »). Les implantations gallo-romaines sont matérialisées par des trames parcellaires abritant des secteurs domestiques et artisanaux (déviations de Loucelles « site 2 ») ; ces

établissements sont présents du I<sup>er</sup> à la fin du III<sup>e</sup> siècle de notre ère. L'opération conduite à Mosles livre des vestiges attribués à l'Antiquité. Il s'agit de nombreux fossés qui participent à la mise en place successive de tissus parcellaires. Le mobilier recueilli dans ces structures est relativement abondant et suggère la présence d'un habitat proche. En effet, on y observe des éléments, notamment céramiques, qui correspondent à un usage domestique : cruches, pots globulaires, mortier... À ces découvertes s'ajoutent des vestiges liés à la pratique de la métallurgie (scories) qui témoignent d'activités artisanales. Ces vestiges renvoient donc directement aux découvertes réalisées lors des travaux de la déviation de Loucelles, avec l'impression d'être moins centrés sur le(s) pôle(s) d'activité.

David GIAZZON

**OUISTREHAM**  
**Le Planitre, rue du Domaine du Clos Guillaume**

INDÉTERMINÉ

Le diagnostic archéologique, mené sur l'emprise du futur lotissement rue du Domaine du Clos Guillaume à Ouistreham, et impactant une surface de 5568 m<sup>2</sup>, a donné des résultats très modestes sur le plan scientifique. Ont été repérés quelques fossés correspondant probablement à d'anciennes limites de parcelles et ayant également servi à canaliser l'eau dans ce contexte marécageux. Les sondages pratiqués dans les différents segments mis en évidence n'ont livré aucun élément de datation.

À ces aménagements, s'ajoute un chemin d'époque contemporaine bordé de fossés qui pourrait correspondre à une desserte agricole. Les sondages n'ont donc pas révélé la présence de vestiges archéologiques présentant un intérêt scientifique majeur dans la zone prescrite.

Benjamin HÉRARD

**Étude de la plaine fermée de PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN :  
de l'âge du Bronze au début  
de l'Antiquité - Projet collectif de recherche**

Deuxième programme lancé sur le secteur de la plaine fermée de Port-en-Bessin-Commes, Etréham, le programme collectif de recherche vise à l'étude du secteur compris entre les différents points hauts. Résolument multi-scalaire et transdisciplinaire, ce projet de recherche associe dans le temps et l'espace des échelles d'observations variées qui permettent une lecture globale de notre secteur d'étude grâce au jeu des interactions entre les informations historiques, archéologiques et environnementales. Ce travail d'analyse multi proxy ne pourra toutefois être mené à terme qu'après une période d'acquisition qui va courir sur encore deux années. Pour l'instant, les résultats présentés sont des bilans par atelier sans un travail transversal qui ne sera mené qu'à l'issue de la phase d'acquisition et de validation des données, en fin du programme pluriannuel 2017-2018.

**Acquisitions paléoenvironnementales**

(Axel Beauchamp)

L'enjeu de cette recherche est de comprendre l'évolution paysagère de la plaine fermée au cours des périodes historiques et mettre en évidence le rôle de l'Homme dans cette évolution à travers l'étude des rythmes d'érosion/sédimentation liés aux pratiques humaines du paysage.

Pour atteindre ces buts, des sondages sont réalisés selon divers protocoles, du sondage manuel au sondage mécanique en passant par la tarière à main. L'objectif est à chaque fois identique : sonder le sol meuble afin de décrire sa stratigraphie sédimentaire. L'analyse en laboratoire des sédiments recueillis permet d'interpréter les processus hydro-sédimentaires à l'origine des dépôts et de comprendre leur évolution dans le temps à partir de datations absolues. Pour mettre en place ce cadre chronologique, nous avons fait effectuer un total de 8 datations radiocarbones AMS au laboratoire radiocarbone de Poznan en Pologne (tableau synthétique).

Suite aux premières investigations menées en 2014 dans la plaine fermée de Port-en-Bessin, en 2015, de nouveaux sondages géomorphologiques sont réalisés dans la plaine et en dehors. Trois nouveaux sites sont pris en compte : les coupes créées par l'aménagement du site de l'élévateur à bateau dans le centre de Port-en-Bessin, l'amont de l'anse de la goulette sur la commune de Commes et la basse vallée de l'Aure au niveau des pertes karstiques à Maisons.

Site	Sample name	Lab. No.	Profondeur (cm)	Matériel	Age 14C (1σ)	Dates Calibrées (2σ)
Perte de l'Aure	Aure C1-3_13	Poz-68876	213	Charbon	2150 ± 30 BP	356-61 av. J.-C.
Perte de l'Aure	Aure C1-4_16	Poz-68877	316	Charbon	2405 ± 30 BP	733-400 av. J.-C.
Perte de l'Aure	Aure C1-4_70	Poz-68879	370	Charbon	4275 ± 35 BP	3011-2761 av. J.-C.
Perte de l'Aure	Aure C1-5_18	Poz-68880	418	Charbon	2955 ± 30 BP	1260-1055 av. J.-C.
Perte de l'Aure	Aure C1-5_34	Poz-68881	434	Charbon	2490 ± 30 BP	781-511 av. J.-C.
Élevateur à bateau	PEB 2015 le Port C3	Poz-74554	145	Charbon	47000 ± 4000 BP	
Élevateur à bateau	PEB 2015 le Port C3	Poz-74555	80	Charbon	>48000 BP	
Plaine Fermée	PEB 2015 C8	Poz-74556	58	Charbon	3570 ± 35 BP	2233- 2112 av. J.-C.

Ces recherches géomorphologiques ont apporté de nouvelles informations sur l'évolution des processus sédimentaires du secteur au cours de l'Holocène. Cependant, l'absence de sédimentation organique et/ou hydromorphe et la très faible conservation de pollens, mollusques ou charbon dans les dépôts limoneux ne permet pas d'envisager une étude paléoenvironnementale

plus poussée. Ces études ont cependant permis de dater les premiers colluvionnements dans la plaine fermée ainsi que dans la vallée de l'Aure à la première moitié de l'âge du Bronze. Ceux-ci sont en lien avec les premières érosions de sol dans le bassin versant suite aux premières ouvertures du paysage et à la mise en place d'activités agropastorales. Ces observations concordent bien avec



les conclusions archéologiques recueillies sur les Mont-Castel, Cauvin et Cavalier qui attestent d'une occupation importante du secteur depuis au moins le Bronze final. La continuité sédimentaire entre le Bronze ancien et la fin de la Tène suppose une ouverture paysagère et une érosion continue des versants et plateaux alentour. Les phases d'activité les plus importantes dans la sédimentation du lit majeur de l'Aure correspondent aux deux périodes les mieux connues par les fouilles (Bronze final et la Tène finale) avec des fournitures sédimentaires plus grossières (érosion et connectivité hydrosédimentaire accrue). Dans la vallée de l'Aure, la généralisation des dépôts de débordements de plus en plus homogènes suggère une fixation complète du cours d'eau avec des débordements lents et peu dynamiques favorisant une sédimentation de plus en plus fine. On pourrait voir dans cette sédimentation sommitale un effet des contraintes hydrosédimentaires imposées depuis plus de mille ans par l'aménagement hydraulique du chenal de l'Aure et de la Drome.

### **L'évolution du trait de côte des falaises**

(Axel Beauchamp)

L'évolution du trait de côte des falaises du Bessin a fait l'objet de plusieurs études (Maquaire, 1983 et 1990 ; Maquaire et Levoy, 2005 ; ROLNP et DREAL, 2014 et Vioget (2015). Ces recherches se sont portées sur l'évolution du trait de côte et des vitesses d'érosion des falaises. Elles ont constitué en une étude comparative des plans cadastraux de 1809 et 1823 et de photographies aériennes (datées de 1947 à 2005). Les vitesses de retrait du pied de falaise sont variables selon la nature des matériaux : entre -0,05 et -0,10 m/an pour les falaises calcaires (Bajocien) et de l'ordre de -0,15 m/an voire localement -0,20 m/an pour les falaises à pied marneux.

Ces recherches donnent des vitesses qu'il faut appréhender avec prudence pour le site du Mont-Castel. Les 350 mètres du platier rocheux en contrebas de la falaise correspondent au recul du pied de falaise depuis la stabilisation de la remontée du niveau marin. Si on se base sur la vitesse moyenne de 15 cm/an proposée par les études récentes, on obtient un recul de près de 600 m du trait de côte depuis le début de l'âge du Bronze soit environ 5000 ans alors qu'il ne peut dépasser les 350 mètres du platier rocheux. Il faut donc envisager que les vitesses de destructions actuelles correspondent à une accélération récente du recul des falaises et ne représentent en rien les vitesses moyennes de recul au cours de la deuxième moitié de l'Holocène.

### **Acquisitions archéogéographiques**

Dans le cadre des recherches du PCR *L'Antiquité en Basse Normandie*, Gaël Léon a réalisé une analyse régressive du parcellaire qu'il nous a communiquée. Celle-ci conforte un certain nombre de points que nous avons déjà soulignés (existence de cours d'eau jusqu'à la période révolutionnaire, occupation des points hauts pour installer l'habitat ancien) et apporte par une vision largement élargie, une nouvelle interprétation sur les relations de la plaine fermée avec le Bessin et des sites comme Bayeux ou l'oppidum de Castillon. L'auteur, suite à de nombreuses analyses du parcellaire, apporte de nouveaux éléments sur l'implantation du port de Bayeux et propose de nouvelles

pistes de recherche en croisant les plans et cartes encore en cours d'acquisition avec les données acquises à partir des cadastres et des photographies aériennes.

### **Acquisitions archéologiques**

Grâce à des sondages menés dans le cadre du PCR sur les sites de hauteur (dir. P. Giraud) et des fouilles de sauvetage conduites à Commes (C. Allinne) et Port-en-Bessin (L. Paez Rezende), nous avons abondé les données sur la plaine fermée de Port. Un court résumé de chacune de ces opérations est proposé ici et nous renvoyons le lecteur aux publications dans ce volume des données plus complètes sur chaque site.

#### Les fouilles du Mont Cauvin (P. Giraud)

Le Mont Cauvin est un promontoire étroit, orienté est-ouest, situé sur les communes de Port-en-Bessin, d'Etréham et de Maisons. Son plateau sommital (60 m NGF) domine de 40 m les pertes de l'Aure et de 35 m la plaine de Port-en-Bessin. Il mesure près de 1,6 km de longueur pour une largeur maximale de 220 m (côté ouest) et sa surface atteint 28 hectares. Il barre, au sud, la plaine fermée de Port-en-Bessin/Commes. Quatre tranchées (côté est) ont révélé l'existence de très nombreuses carrières de blocs en calcaire datées de l'époque Moderne et probablement du XIX<sup>e</sup> siècle. Certains de leurs comblements comprennent des artefacts du Néolithique ou de la première partie de la Protohistoire (lithique en silex, céramique), témoins d'implantations humaines de ces périodes dans ce secteur. Au niveau de l'extrémité ouest du Mont Cauvin, nous avons choisi de sonder les deux fossés de grandes dimensions, observés sur cliché aérien et considérés comme les vestiges d'une fortification (cf. rapport du PCR de 2014). Le fossé « extérieur » mesure plus de 4,50 m de large pour une profondeur d'environ 1,80 m. Le fossé « intérieur », ouvert à proximité d'une interruption (entrée principale du site ?), est plus modeste avec une largeur d'un peu moins de 4 m et une profondeur de 1 m. La plus grande part du mobilier mis au jour, d'après les caractéristiques de la céramique et la présence de quelques scories de fer, est probablement attribuable au début du premier âge du Fer.

#### Les fouilles de Commes

« Lotissement les Dessous des Cotis » (C. Allinne)

Fortuitement sur l'emprise d'un lotissement d'environ 1,5 hectares à Commes, à l'été 2014, ont été découvertes d'importantes constructions antiques, d'un établissement rural romain. La découverte de ce site inédit a entraîné, avec la collaboration du propriétaire, un diagnostic (septembre 2014 sous la dir. d'A. Lefort) puis une fouille de 7 semaines. L'opération de 2015 a porté sur les parcelles où des bâtiments gallo-romains avaient été détectés au diagnostic. L'intervention sur les parcelles restantes est programmée pour 2016. Ce domaine rural, occupé au moins du début du II<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, est spécialisé dans l'exploitation des ressources marines, consommées (bigorneaux, moules, patelles) ou utilisées à des fins artisanales (pourpres *Nucella Lapillus*). L'espace est structuré par deux grands bâtiments d'environ 150 m<sup>2</sup> chacun et une grande cour empierrée et un dense réseau de fossés, certains contemporains des bâtiments, d'autres postérieurs (IV-V<sup>e</sup> siècles au moins). Ces structures semblent pouvoir être associées à plusieurs petites

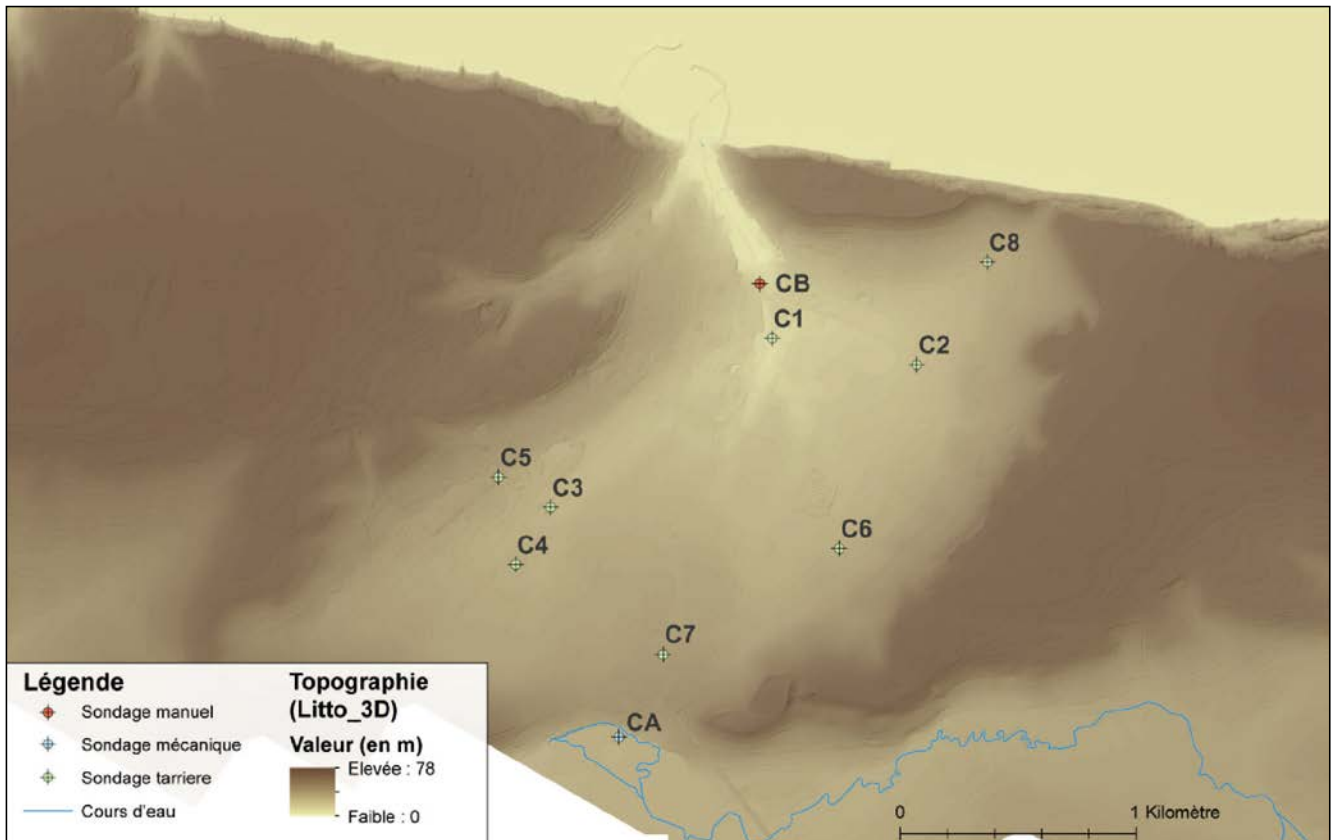


Fig. 32 - PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN, plaine fermée. Localisation des sondages réalisés en 2014 et 2015 (A. Beauchamp).

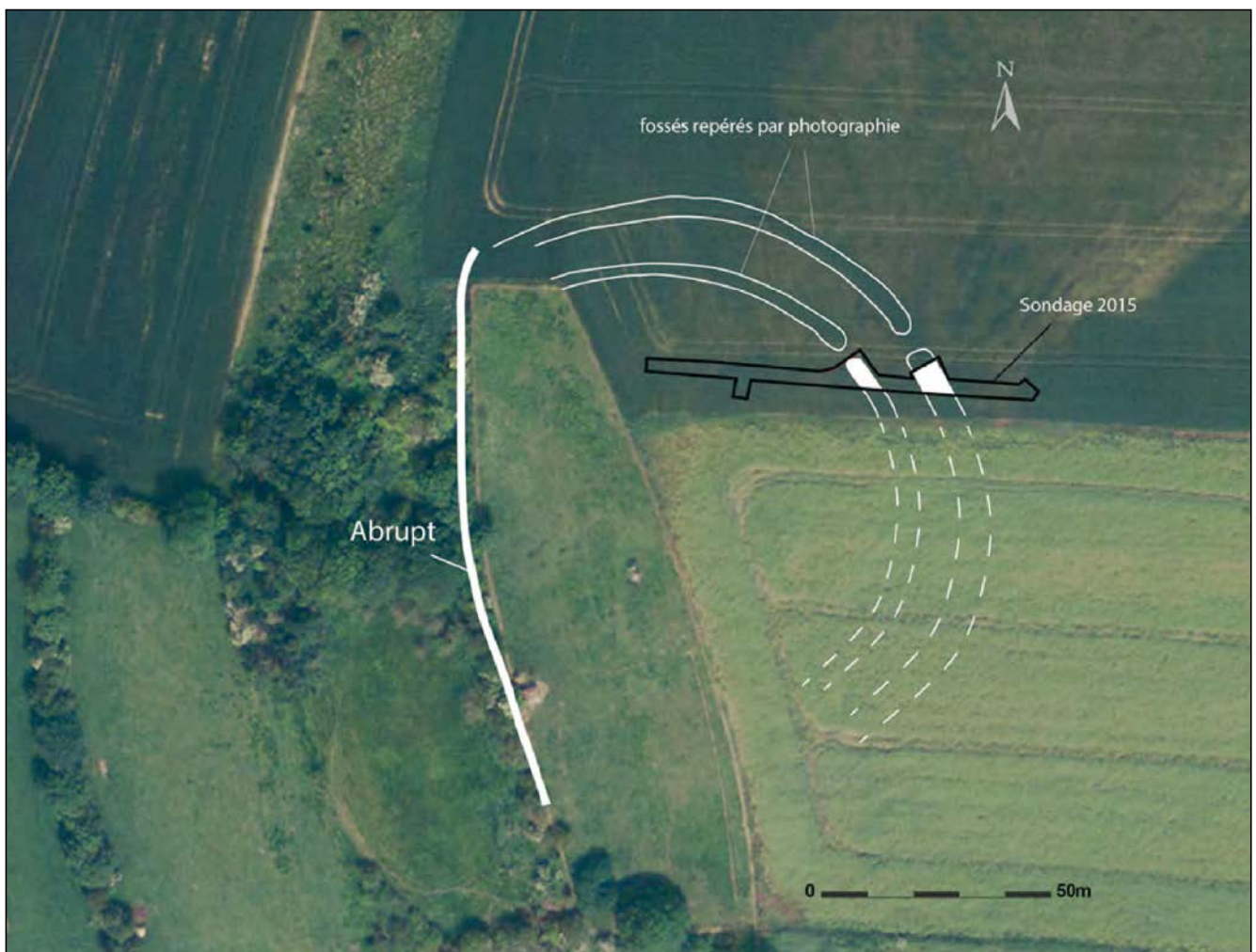


Fig. 33 - PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN, plaine fermée.  
Sondage à l'ouest du Mont Cauvin à l'emplacement des fossés repérés par G. Hulin et N. Lenormand (rapport 2014 PCR sites de hauteur, P. Giraud, service archéologie, Conseil départemental du Calvados).

structures de combustion mises au jour à proximité. Il s'agit d'une découverte exceptionnelle. Les structures de ce type sont rarement associées à d'autres espaces d'exploitation et de vie du domaine.

#### Les fouilles de Port-en-Bessin

« avenue Général de Gaulle » (L. Paez Rezende)

La fouille réalisée en juin 2013 dans le village de Port-en-Bessin (étude achevée en juin 2015), a concerné une emprise de 4215 m<sup>2</sup> sur des parcelles situées en rive gauche du fond d'estran, à proximité du cimetière. Il s'agit d'une des dernières parcelles disponibles à l'aménagement dans le centre historique et les seules à

avoir fait l'objet d'une surveillance archéologique au titre de l'archéologie préventive. Cette fouille, malgré le peu de vestiges mobiliers recueillis et l'état très arasé des structures, montre une première occupation du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. jusqu'au début du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C., puis entre le I<sup>er</sup> siècle et le début du III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.

Entre le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., on observe l'abandon et le démantèlement du site.

Jean-Paul GUILLAUMET  
pour l'ensemble des membres du PCR

## PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN Le Mont-Castel

BRONZE

FER

Le Mont-Castel est un plateau côtier d'une vingtaine d'hectares qui domine la commune de Port-en-Bessin à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la capitale de cité gallo-romaine des Baiocasses Bayeux/*Augustodurum*. Il s'intègre au fond d'une plaine d'environ 400 ha entourée d'une couronne de reliefs bien marqués sur lesquels au moins deux autres sites fortifiés ont déjà été repérés : le Mont-Cauvin, sur la commune d'Étreham (Bronze final IIIb, prospections aériennes G. Hulin et S. Normant 2008, sondages : P. Giraud 2015), et le Mont-Cavalier, à Commes (Bronze final IIIb, Hallstatt, La Tène D2 ; sondages : P. Giraud 2008 ; déjà connu par les antiquaires : de Caumont 1857). Ces deux sites, qui contrôlent des points d'accès à la plaine fermée de Port-en-Bessin, ne sont vraisemblablement pas isolés. Il est en effet probable que d'autres points ont également été fortifiés comme le laisse supposer toute une série de micro-reliefs témoignant de terrassements et de talutages anciens sur les hauteurs environnantes.

Jamais exploré par les archéologues, le Mont-Castel s'était déjà distingué à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par la découverte d'un important dépôt du Bronze final IIIb par des carriers exploitant la dalle calcaire du plateau. Si Arcisse de Caumont déplorait le démontage d'un probable rempart de pourtour par ces mêmes carriers, le site fut semble-t-il ignoré par l'expédition de sir M. Wheeler, qui ne l'intégra pas à son inventaire des fortifications de l'âge du Fer du Calvados, contrairement au Mont-Cavalier.

Retombé dans l'oubli, le site a par la suite fait l'objet d'un important pillage au détecteur de métaux au tournant des années 2000, durant lesquelles la rumeur rapporte la découverte de plusieurs centaines de monnaies gauloises issues des quatre coins de la Gaule.

En 2010, le Mont-Castel a de nouveau attiré l'attention dans le cadre d'une thèse sur la question des relations

transmanches à la fin de l'âge du Fer (travaux d'A. Lefort). La topographie du site, ses facilités portuaires, la présence d'un micro-relief ceinturant l'ensemble du plateau et marquant sur ses pentes de nombreux éboulements fossiles, les découvertes anciennes et son pillage intensif plus récent laissent en effet supposer la présence d'un oppidum côtier à vocation maritime. Des sondages furent donc aussitôt conduits pour tester cette hypothèse et permirent de confirmer la présence d'un rempart de pourtour élevé dès le Bronze final IIIb ainsi que des structures à l'arrière de celui-ci datées de La Tène D2b.

La découverte d'un trait de scorpion, de clous de chaussures et d'une extrémité de bouterolle de glaive souleva en revanche des questions tout à fait inattendues dans le contexte régional des études sur le second âge du Fer. La découverte de ces premiers *militaria* bas-normands laissait en effet entrevoir une potentielle occupation militaire sur le Mont-Castel permettant de documenter des contextes préaugustéens et d'aborder la problématique de l'intégration de cette frange littorale de la Gaule à l'Empire romain entre la conquête césarienne et le principat d'Auguste, que l'absence de données ne permettait pas d'évoquer jusqu'à présent.

Sur la base de ce potentiel d'étude, un programme de recherche pluri-institutionnel a été mis en place en 2014 (CNRS, Inrap, CD 14, universités de Bourgogne et de Rennes 2), suivi d'une fouille sur trois ans de 2015 à 2017. Ce programme s'articule en deux axes. Le premier, sous la forme d'un projet collectif de recherche (PCR) coordonné par J.-P. Guillaumet, s'intéresse à l'étude globale de la plaine fermée de Port-en-Bessin et de ses fortifications par le biais d'études régressives en archives, de prospections pédestres et aériennes et de sondages. Le second, dirigé par C. Marcigny et s'intégrant dans le PCR, repose sur la fouille pluriannuelle du Mont-Castel.



**Fig. 34** - PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN, le Mont Castel. Un des bâtiments en cours de fouille (cliché A. Lefort).



**Fig. 35** - PORT-EN-BESSIN-HUPPAIN, le Mont Castel. Niveau Hallstatt du rempart (cliché C. Marcigny, Inrap).

Après deux campagnes de fouilles sur le Mont-Castel et bien que les données ne soient que partielles, il est possible de dégager à grands traits les caractéristiques du site.

La fouille est menée parallèlement sur le rempart et sur l'habitat par le biais de plusieurs fenêtres qui couvrent à ce jour une surface d'environ 8 000 m<sup>2</sup>. Le rempart présente trois phases de construction. La première se situe durant le Bronze final III, la deuxième durant le Hallstatt D3 et la troisième pendant La Tène D2. La troisième phase présente peut-être deux états distincts que les recherches à venir permettront de détailler.

Pour l'heure, aucun niveau de sol n'est préservé à l'exception d'une voie longeant le rempart de l'âge du Bronze fossilisée par les remparts hallstattiens et gaulois. Les structures en creux se rattachent pour l'heure à 95 % à La Tène D2. Elles correspondent à des petites tranchées de palissades ou de sablières, des trous de poteaux, des celliers et des latrines, qui dessinent dans l'ensemble un plan régulier et cohérent dans son orientation. La surface décapée est en revanche encore trop limitée pour en cerner l'organisation.

Le mobilier métallique, relativement abondant, confirme largement la présence militaire entrevue durant les sondages de 2010. Les *militaria* représentent en effet près d'un tiers du métal recueilli. Leur spectre est large et concerne l'armement offensif (*pilum*, javelot, *spatha*, traits de type Numance, balle de fronde) et défensif (cotte de maille, orles de bouclier, boucles de cuirasse), mais également le harnachement équestre (hipposandale, fer de mule, éperons).

Rare dans la région, la monnaie constitue un autre marqueur important de cette occupation militaire. Sur les 250 monnaies mises au jour sur le site, un tiers sont

en argent et correspondent aux monnaies découvertes dans les fossés d'Alésia (oboles de Marseille, quinaires à la légende Togirix, Q.DOC.SAM. F.). Sept deniers et un quinaire républicains ont également été recueillis.

Les monnaies apportent des éléments de datation importants. La frappe des deniers et quinaires républicains mis au jour sur le Mont-Castel s'échelonne entre 128 et 48 avant notre ère. Concernant les monnaies gauloises, 60 % appartiennent à des types présents dans les fossés du siège d'Alésia ou à d'autres dont la circulation est clairement attestée avant ou pendant La Tène D2b. Les 40 % restants appartiennent pour leur part à des séries qui ne peuvent pour l'heure servir d'éléments datants en l'état des études numismatiques. En revanche, l'absence à ce jour de monnaies coloniales, augustéennes ou impériales constitue un *terminus ante quem* permettant de proposer la fin de l'occupation militaire du Mont-Castel avant le principat d'Auguste, date à partir de laquelle ces monnaies se sont rapidement diffusées en Gaule du Nord. L'association de ces monnaies avec un abondant mobilier militaire romain ne laisse guère de doute sur la vocation de ce numéraire, à savoir la rétribution des troupes soit par la solde régulière (*stipendium numerare militibus*) soit par le butin (*praedaticius*). Dans cette optique, ce lot revêt donc un intérêt particulier non pas pour l'étude de la circulation monétaire dans la société civile, mais plus spécifiquement au sein de l'armée romaine et en particulier parmi les troupes auxiliaires dont les effectifs sont par ailleurs largement pourvus en contingents gaulois.

Axel BEAUCHAMP, Patrice BERTON, Pierre GIRAUD,  
Jean-Paul GUILLAUMET, Guillaume HULIN,  
Karine JARDEL, Anthony LEFORT, Cyril MARCIGNY,  
Patrice MÉNIEL, Jean-Marc PALLUAU,  
Michel REDDÉ et Laurent VIPARD

## Raccordement électrique parc éolien en mer du Calvados, tranche 1 COURSEULLES-SUR-MER

MOYEN ÂGE

Le projet de raccordement électrique du futur parc éolien de Courseulles-sur-Mer est à l'origine d'un diagnostic dont la réalisation a été confiée, pour partie, au Service d'archéologie du Conseil départemental du Calvados. Cette partition entre opérateurs résulte du passage du câble sur des terrains appartenant au Conseil départemental. Ils ont été acquis en 1998 en raison de la présence d'un village médiéval déserté à l'aube du XV<sup>e</sup> siècle. Les vestiges font l'objet depuis de nombreuses années de campagnes de fouilles programmées menées par le Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales - UMR 6273 (CNRS/Université de Caen Basse-Normandie). Les terrains sondés correspondent à l'accotement oriental de la route départementale 79 qui relie Courseulles-sur-

Mer à la route assurant la liaison entre Caen et Douvres-la-Délivrande. Cet accotement, dont la largeur maximale est de 3,5 m, a été sondé sur 350 m de long.

Le principal apport de l'opération de diagnostic est d'avoir complété la cartographie des occupations médiévales du village de Saint-Ursin, Courtoisigny. Le village médiéval est implanté dans une vaste dépression dite « Fosse Saint-Ursin ». Elle correspond à une zone de carrières de plaquettes calcaires, matériau mis en œuvre pour la construction des murs. C'est au sein même des fosses d'extraction que les bâtiments du village ont été érigés. La bande de terrain sondée se trouve entre deux portions de l'habitat médiéval. L'une, à l'est, a fait l'objet de



**Fig. 36 - COURSEULLES-SUR-MER, raccordement électrique.**

Vue d'une tranchée (cliché V. Hincker, service archéologie, Conseil départemental du Calvados).

plusieurs campagnes de fouille et l'autre, à l'ouest, d'une prospection géophysique. C'est précisément entre ces deux portions que prend place un chemin, qui traverse le village médiéval d'est en ouest. Autour de cet axe de circulation, les sondages ont montré que la « Fosse Saint-Ursin » se resserre pour former un goulot de 35 m de large environ. Le diagnostic a également permis d'observer la structuration du bord septentrional de la fosse d'implantation du village. Celle-ci est aménagée par une succession de courtes terrasses dont certaines soutenues par des murets de pierres calcaires.

Vers le nord, au-delà de la limite de la « Fosse Saint-Ursin », la découverte de structures d'habitat de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge confirme l'ancienneté du village de Courthisigny. L'établissement primitif paraît avoir été légèrement plus étendu et plus lâche que le village du bas Moyen Âge. Celui-ci étant venu effacer l'essentiel de l'occupation antérieure, qui ne subsiste que sur ses marges.

Autour des occupations médiévales, le diagnostic a permis de retrouver plusieurs fossés parcellaires figurant

encore sur le plan cadastral dit napoléonien. Toutefois, il n'a pas été possible d'en préciser la date d'installation.

À l'extrémité nord des terrains sondés, le sous-sol conserve les traces d'une intense activité d'extraction. Les carrières de plaquette calcaire, de forme polylobée, semblent devoir être datées de la période moderne.

L'étroitesse de l'emprise du projet d'aménagement à l'origine du diagnostic n'offre pas beaucoup de possibilités pour étudier plus avant les vestiges découverts. Les contraintes liées à l'asphalte de la route départementale 79 ainsi que les arbres qui bordent cette route empêchent d'étendre les sondages archéologiques au-delà de ces deux limites. À cela il faut ajouter la présence, le long de la bordure orientale de la RD 79, d'un câble dont l'exploitant n'a pu être identifié. Le sillon d'enfouissement de ce câble, large de 40 à 60 cm, a encore réduit la surface sur laquelle il était possible de fouiller les vestiges des occupations médiévales.

Vincent HINCKER

La société RTE a le projet de réaliser une tranchée continue entre Bernières-sur-Mer et Ranville afin d'assurer le raccordement électrique de la future ferme éolienne qui sera installée au large de Courseulles-sur-Mer. Le diagnostic a été réalisé sur une longueur totale de 8 km, traversant les communes de Bernières-sur-Mer, Courseulles-sur-Mer, Bénouville-sur-Mer, Basly, Douvres-la-Délivrande, Mathieu, Hermanville-sur-Mer, Périers-sur-le-Dan, Colleville-Montgomery, Biéville-Beuville, Bénouville, Blainville-sur-Orne et Ranville. Il porte sur une surface de 33500 m<sup>2</sup>. La surface est répartie sur une multitude de parcelles, certaines accessibles, d'autres non. Les tranchées ont été réalisées en bordure immédiate de trois chemins orientés nord-ouest/sud-est pour deux d'entre eux, nord-sud pour le dernier, qui constitue l'emprise réelle du projet puisque c'est sa surface qui va être décapée pour installer le réseau. Le diagnostic a livré de nombreuses structures appartenant à 6 locus distincts.

Le locus 1 est constitué par l'emprise réelle des travaux à l'aplomb de trois itinéraires viaires encore utilisés.

Le premier chemin orienté nord-sud est situé le long des tranchées 1 à 4. Une coupe a révélé un niveau unique de circulation encore utilisé actuellement et composé d'un remblai calcaire de 0,6 m d'épaisseur maximum, légèrement bombé au centre. Une attribution récente est pressentie (WWII ?).

Le second chemin orienté nord-ouest/sud-est, en parallèle à 500 m au sud du troisième chemin, correspond à celui qui traverse le locus 2 attribué à la Tène finale/gallo-romain précoce. Il présente une stratigraphie complexe avec plusieurs remblais de circulation superposés. La période antique est pressentie.

Le troisième chemin orienté nord-ouest/sud-est, en parallèle à 500 m au nord du deuxième chemin, présente une bande de roulement ancienne (remblais de loess ?) très dégradée, à 0,5 m sous la bande de roulement actuelle, non rechapée. La dégradation de l'ensemble et l'absence de mobilier ne permettent pas de statuer sur l'ancienneté de cette voie. On note qu'au niveau du locus 3, il recoupe les deux autres itinéraires éventuellement antiques.

Le locus 2 consiste en un réseau fossoyé découvert sur la commune de Courseulles-sur-Mer. Trois fossés principaux sont présents, à l'exclusion de toute autre structure ponctuelle. Le lot de mobilier lithique et céramique, assez conséquent dans chacun des trois fossés, est daté de l'âge du Bronze ancien. Par comparaison avec des sites comparables mis en évidence dans la région et avec toutes les réserves soulevées par la réalisation d'une unique tranchée, l'hypothèse soit d'un réseau parcellaire, soit d'un enclos à vocation domestique, est proposée.

Le locus 3, installé sur la commune de Mathieu, correspond à un enclos quadrangulaire de l'âge du Fer, orienté sud-ouest/nord-est, et de son parcellaire associé. Il se caractérise par des fossés puissants sous la forme d'un carré de 30 m de côté, divisé par le milieu par un fossé important également. Des structures ponctuelles (fosses, trous de poteau) sont présentes à l'intérieur, ainsi que de petits fossés qui se superposent au réseau existant. L'emprise recoupe l'enclos dans sa transversale. Le mobilier découvert lors du décapage et du sondage sur son côté sud correspond à du mobilier de la fin de l'âge du Fer et du début de la période romaine. Le mobilier le plus récent correspondrait à la phase de comblement final des fossés. Sur une distance d'une soixantaine de mètres au nord et au sud de l'enclos, des petits fossés présentant les mêmes orientations sont présents, correspondant vraisemblablement à la trame parcellaire en relation avec l'enclos.

Le locus 4 correspond à des fossés orientés nord-sud et est-ouest, sur la commune d'Hermanville-sur-Mer. Aucune organisation n'est perceptible, du fait d'une fenêtre d'investigation trop étroite. Plusieurs lots mobiliers conséquents ont par contre livré plusieurs ensembles mobiliers céramiques attribués à la période romaine, du II-III<sup>e</sup> siècle.

Le cinquième locus correspond à une voie de communication sur la commune de Bénouville, orientée nord-est/sud-ouest, en direction de Courseulles-sur-Mer ou Bernières-sur-Mer (estuaire de la Seulles). Elle est construite sous forme de deux bandes sub-jointives de 2,5 m de largeur chacune et aménagée d'un à deux rangs de plaquettes calcaires. Le mobilier est pauvre mais comprend au moins un fragment de *tegula* datée de la période romaine.

Le dernier locus correspond à une fosse isolée dans la tranchée 60, sur la commune de Ranville. Le mobilier céramique découvert dans son comblement renvoie à la Protohistoire ancienne ou au Néolithique.

Cette opération particulière a donc permis d'identifier une série de sites importants et vient compléter notre vision de l'occupation humaine dans des secteurs agricoles généralement peu concernés par l'archéologie préventive.

Denis THIRON

Le projet de création d'un lotissement sur le territoire de la commune de Ranville, au lieu dit « RD 223 », a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet couvre une superficie de 36 045 m<sup>2</sup>. Les terrains, inscrits en marge d'un village en contexte rural, regroupent 6 parcelles ou portions de parcelles correspondant à des champs en herbes ou cultivés qui sont actuellement délimités par d'autres parcelles et par le chemin rural dit « des haies » et la RD 223.

Au terme du diagnostic, 13 tranchées ont été réalisées mécaniquement. Elles ont révélé 105 entités archéologiques. Il s'agit très majoritairement des reliquats d'une occupation protohistorique. Trois groupes d'entités se distinguent parmi les vestiges. Les deux premiers sont relatifs à un habitat enclos et à un habitat en aire ouverte appartenant à une occupation protohistorique. Le troisième est daté des périodes moderne et contemporaine. L'attribution chrono-culturelle de ces ensembles est issue des mobiliers, notamment céramiques, découverts en surface ou au sein des vestiges qui ont été sondés.

Le premier groupe de vestiges est un ensemble de structures fossoyées situé à l'est de l'emprise. Il est composé d'une portion d'enclos de forme quadrangulaire dont l'espace interne accueille des fossés et quelques structures de type fosses et trous de poteau. Dans cet ensemble, deux types de segments fossoyés se distinguent. L'un correspond aux axes fossoyés de l'enclos, le second regroupe des fossés dont l'organisation quasi-orthogonale ne dépasse pas les limites de ce dernier. L'emprise de l'enclos se poursuit hors des limites de la zone prescrite. Les axes fossoyés qui le composent sont orientés nord-ouest / sud-est et sud-ouest / nord-est et semblent palissadés. Les fossés du second type possèdent une orientation perpendiculaire ou parallèle aux fossés d'enclos. Leur aménagement est cohérent dans une logique de division interne de l'espace délimité. La largeur de ces entités est moins importante que celle des structures du premier type et atteint au maximum la moitié de la largeur de ces derniers. Leur creusement est en revanche plus profond. Au-delà de ces structures fossoyées, la présence de quelques fosses et trous de poteaux a également été enregistrée dans l'aire enclose. Ces entités nous orientent sur l'existence d'aménagements au sein de l'enclos.

À une cinquantaine de mètres à l'ouest de l'enclos, un second ensemble se distingue. Il correspond à un habitat en aire ouverte matérialisé par des concentrations de trous de poteau qui dessinent plusieurs bâtiments. Au regard de l'échantillon de vestiges mis au jour, ces infrastructures sont de forme quadrangulaire et leurs dimensions relativement hétéroclites. À quelques mètres au sud de ces concentrations, on note la présence de fosses, absentes dans l'environnement immédiat des édifices, et d'autres trous de poteau plus épars qui nous renseignent sur l'extension d'aménagements supplémentaires à cet emplacement.

Les structures de ces deux ensembles ont livré des mobiliers de plusieurs natures : pièces lithiques, tessons de céramique, restes de faune, de coquillages, et un fragment de bronze nous permettant de les rattacher à l'âge du Fer. On relève toutefois que la majeure partie du mobilier est issue des structures liées à l'enclos. Les caractères discriminants des fragments de céramique (lèvre, décor, fond et pâtes) nous orientent vers une datation des structures au VI<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> siècle av. J.-C soit l'époque transitoire entre la fin du premier âge du Fer et La Tène ancienne. Ces éléments ont été soumis à des spécialistes des périodes protohistoriques qui s'accordent sur cette datation en émettant tous la même réserve quant à une datation plus ancienne du Bronze final - transition avec le premier âge du Fer. Les corpus céramiques de cette période sont moins connus régionalement que ceux des VI<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> siècles av. J.-C. La présence de glauconie dans la pâte ne nous permet pas d'exclure l'hypothèse d'une datation plus ancienne que le VI<sup>e</sup> – V<sup>e</sup> siècle av. J.-C. Ici, l'élément original du site est que nous sommes en présence d'un habitat en aire ouverte localisé à quelques mètres de distance d'un habitat enclos. Ce site très bien conservé sous un horizon de terre végétale relativement peu épais recèle sans nul doute des informations précieuses quant au passage d'un mode d'habitat à l'autre. Pour le premier âge du Fer en Basse-Normandie, les sites de la « ZAC Beaulieu » à Caen, « ZAC Object' lfs Sud » à lfs ou encore du « Pré de l'Église » à Éterville illustrent des enclos de délimitation qui ont pour caractéristiques de ne pas posséder de structures internes. Ce qui ne semble pas être le cas de l'enclos de Ranville dans la mesure où les structures observées en son sein se révèlent bien être contemporaines. À l'inverse, le site de Fontenay-sur-Orne « la Patte d'Oie » démontre l'existence d'habitats en aire ouverte à l'image de ceux connus en Haute-Normandie comme le gisement de Plasnes ou encore le site de « Beuron » dans l'Eure. Par ailleurs, ce site vient compléter les schémas d'habitats protohistoriques recensés en périphérie de la Plaine de Caen et sur une zone topographiquement plus restreinte, il vient en comparaison des habitats de Blainville-sur-Orne et d'Hérouvillette.

Le troisième ensemble de vestiges rencontrés sur le site concerne des fosses et quelques extrémités de fossés disséminés, entre autres, au nord et à l'ouest de l'emprise. Ces structures sont attribuées aux périodes moderne et contemporaine (en lien avec le second conflit mondial et le Débarquement de Normandie). Les portions de fossés correspondent parfaitement au découpage parcellaire en place mais non visible dans le paysage aujourd'hui. Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale sont relatifs à une partie de l'aire d'atterrissage des 140 planeurs Horsa et Hamilcar le 6 juin 1944 et aux structures de protection individuelles (trous d'homme) nécessaires au même moment.



**ROCQUANCOURT**  
**Rue du Château d'Eau**

CONTEMPORAIN

Le projet de la société Art Aménagement de commercialiser un lotissement de quinze unités d'habitation à Rocquancourt a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 11 554 m<sup>2</sup> sur les parcelles AD 82 et ZE 9 du cadastre actuel, située au sud-est de la zone bâtie du bourg, dans une pâture qui jouxte, côté sud, la rue du Château d'Eau.

Les résultats sont modestes quantitativement. Il s'agit de structures fossoyées qui, pour cinq d'entre elles, correspondent à des fossés de type parcellaires (st 1,

2, 3, 4 et 10). Ils dessinent une sorte de peigne organisé selon une trame orthogonale légèrement divergente avec l'organisation parcellaire actuelle. Aucun mobilier ne provient de ces fossés. D'autres fosses renvoient à la période contemporaine.

Au regard de la problématique de la genèse des villages actuels, cette parcelle ne semble pas avoir abrité, durant la période historique à tout le moins, de structures d'habitat.

David FLOTTÉ

**ROCQUANCOURT**  
**Rue Jacques Prévert et rue de la Fossette**

INDÉTERMINÉ

Le projet de construction d'un lotissement d'habitation par la société LCV développement sur la parcelle AC 149 de la commune de Rocquancourt a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les terrains se trouvent au nord-est du bourg actuel de Rocquancourt. Ils jouxtent sur deux côtés la couronne pavillonnaire qui s'est développée autour du village ancien depuis la Seconde Guerre mondiale. Ce projet couvre une superficie de 39 903 m<sup>2</sup>.

Les résultats sont assez maigres mais non nuls puisque 24 structures fossoyées ont été inventoriées. Il s'agit pour la plupart de tronçons de fossés qui participent presque tous d'un fossé de type parcellaire et d'un chemin. Les structures ponctuelles quant à elles sont au nombre de 6 et sont disséminées. Aucun mobilier ne provient de cet ensemble de structures.

David FLOTTÉ

**ROTS**  
**Rue Froide, chemin de Colombelles**

INDÉTERMINÉ

Le diagnostic archéologique réalisé à Rots sur les parcelles BL 56 et 57 en préalable à la construction d'un lotissement portant sur une surface de 16 602 m<sup>2</sup> a livré des résultats très modestes sur le plan scientifique. Ont été décelés un réseau de fossés correspondant à un état ancien du parcellaire, antérieur au cadastre de 1836, ainsi qu'une activité d'extraction de dalles calcaires à proximité de la

rue Froide. L'absence de mobilier archéologique empêche de proposer un horizon chronologique pour chacune de ces découvertes.

Benjamin HÉRARD

L'Inrap a entrepris une fouille en octobre et novembre 2015 sur le site de Saint-André-sur-Orne « La Delle du Poirier », en préalable à l'aménagement d'une ZAC par la société SHEMA. La prescription de l'État porte sur une surface de près de deux hectares sur laquelle ont été mis en évidence six grands bâtiments néolithiques.

Plusieurs autres plus petits (ou annexes) sont également présents sur la fenêtre de fouille ainsi que quelques structures. À de rares exceptions près, il s'agit de foyers ou de silos appartenant à l'occupation du Néolithique moyen II (bâtiment 6).

### Bâtiment 1

Ce bâtiment est de forme rectangulaire à partie orientale en abside. Sa longueur est de 16 m et sa largeur de 9,8 m. La datation radiocarbone sur os frais est de 4100 +/- 30 BP, soit 2860-2505 cal BC (Béta 422307).

Le mode de construction est basé sur des creusements constituant les parois latérales formées de six gros trous de poteau de chaque côté. Deux poteaux faitiers sont disposés centrés aux extrémités des parois latérales. L'abside occidentale est constituée de trous de poteaux plus modestes. Quatre poteaux puissants sans avant-trous (fantôme circulaire de 0,6 m de diamètre) ferment le côté occidental. Quatre poteaux plus modestes sont disposés sur le côté sud et pourraient correspondre à une annexe ou une pièce supplémentaire de 4,5 m<sup>2</sup>.

Les fantômes comblés de limon brun anthropisé témoignent vraisemblablement d'un incendie de la superstructure avec le comblement des fantômes.

Le mobilier est présent dans tous les fantômes de poteau et a souvent subi l'action du feu, particulièrement visible sur les silex et les ossements de faune. La céramique ne permet de distinguer que des fragments de forme. Quelques éléments plus originaux ont également été découverts dans ces poteaux (huîtres et moules, crayons d'ocre, haches polies, stèle en grès, pointe de flèche à pédoncule et ailerons). Le seul élément mobilier provenant du sédiment de calage d'un poteau est un fragment d'andouiller en bois de cerf, vraisemblablement un outil de creusement.

### L'enceinte concentrique

L'enceinte correspond à une succession de trous de poteaux entourant le bâtiment 1. Elle est elliptique et mesure 46 m sur 41,5. Sa datation radiocarbone sur os frais est de 4080 +/- 30 BP, 2850-2495 cal BC (Béta 422305).

La succession de 45 trous de poteaux dessine une grande ellipse reliée au bâtiment 1 par une série de sept alignements de poteaux radiaux. Les poteaux de l'ellipse sont disposés de façon continue sauf dans l'alignement à l'ouest du bâtiment où l'on note soit une interruption, soit un net rétrécissement de leurs creusements.

Le mobilier est anecdotique dans ces structures, mais la quantité de structures composant l'ellipse pallie un peu cette rareté. Il se compose de silex taillés, tessons céramiques et fragments d'os de faune tout à fait

comparables à ceux découverts dans les trous de poteau du bâtiment 1.

### Bâtiment 2

Le bâtiment 2 est de forme naviforme à deux nefs. Il mesure 13 m de longueur pour 4,5 m de largeur. Sa datation radiocarbone réalisée sur charbon de bois est de 3200 +/- 30 BP, 1525-1420 cal BC (Béta 427216).

Il est constitué de 19 poteaux porteurs distants de 1 à 2 m les uns des autres. Le corps est rectangulaire régulier. L'extrémité nord est constituée d'un seul poteau centré. L'extrémité sud est constituée de cinq poteaux formant une abside régulière.

Une série de neuf trous de poteau de moindre profondeur est répartie autour du bâtiment, constituant éventuellement les supports de superstructures adventices.

Le mobilier découvert dans les poteaux est anecdotique et faiblement représentatif. L'attribution chrono-culturelle du bâtiment ne repose que sur les quelques charbons découverts dans les poteaux, livrant une datation radiocarbone attribuable à l'âge du Bronze moyen.

### Bâtiment 3

Le bâtiment 3 est en forme de trapèze à parois curvilignes, dite « en amande ». Il mesure 11,6 m de longueur et entre 2 et 6 m de largeur. Sa datation radiocarbone sur charbon est de 3860 +/- 30 BP, 2460-2205 cal BC (Béta 424681).

Son mode de construction est sur tranchée de fondation continue. Une seule interruption est présente au niveau du côté sud, avec deux poteaux qui témoignent vraisemblablement du support d'une ouverture. Deux petits poteaux à l'intérieur du bâtiment suggèrent des aménagements intérieurs légers.

Un tesson centimétrique et une petite esquille constituent les seuls témoins mobiliers, non significatifs. Quelques charbons découverts en particulier dans un des poteaux sud ont permis d'établir une attribution à la période Néolithique final/Campaniforme.

### Bâtiment 4

Le bâtiment est matérialisé par vingt petits trous de poteau formant l'ellipse extérieure d'une construction elliptique de 16 m de longueur sur 11,5 m de largeur. Sa datation radiocarbone sur charbon est de 4960 +/- 30 BP, 3795-3655 cal BC (Béta 427214). À l'intérieur de cette ellipse, quatorze trous de poteaux sont disposés de façon difficilement interprétable, éventuellement sous forme de deux médianes plus ou moins perpendiculaires l'une par rapport à l'autre. Deux petites fosses (dont une au remplissage charbonneux) sont disposées dans la zone interne. Il n'est pas évident que cet ensemble corresponde à un bâtiment, ni que cet ensemble ait fait l'objet d'une couverture. Une vocation agro-pastorale peut davantage être proposée (enclos à bétail ?).

En dehors du remplissage charbonneux de l'une des fosses, les vestiges sont totalement absents des structures composant cet ensemble. La datation du bâtiment ne repose donc que sur quelques charbons recueillis au sein d'un trou de poteau et correspond à la fin du Néolithique moyen.

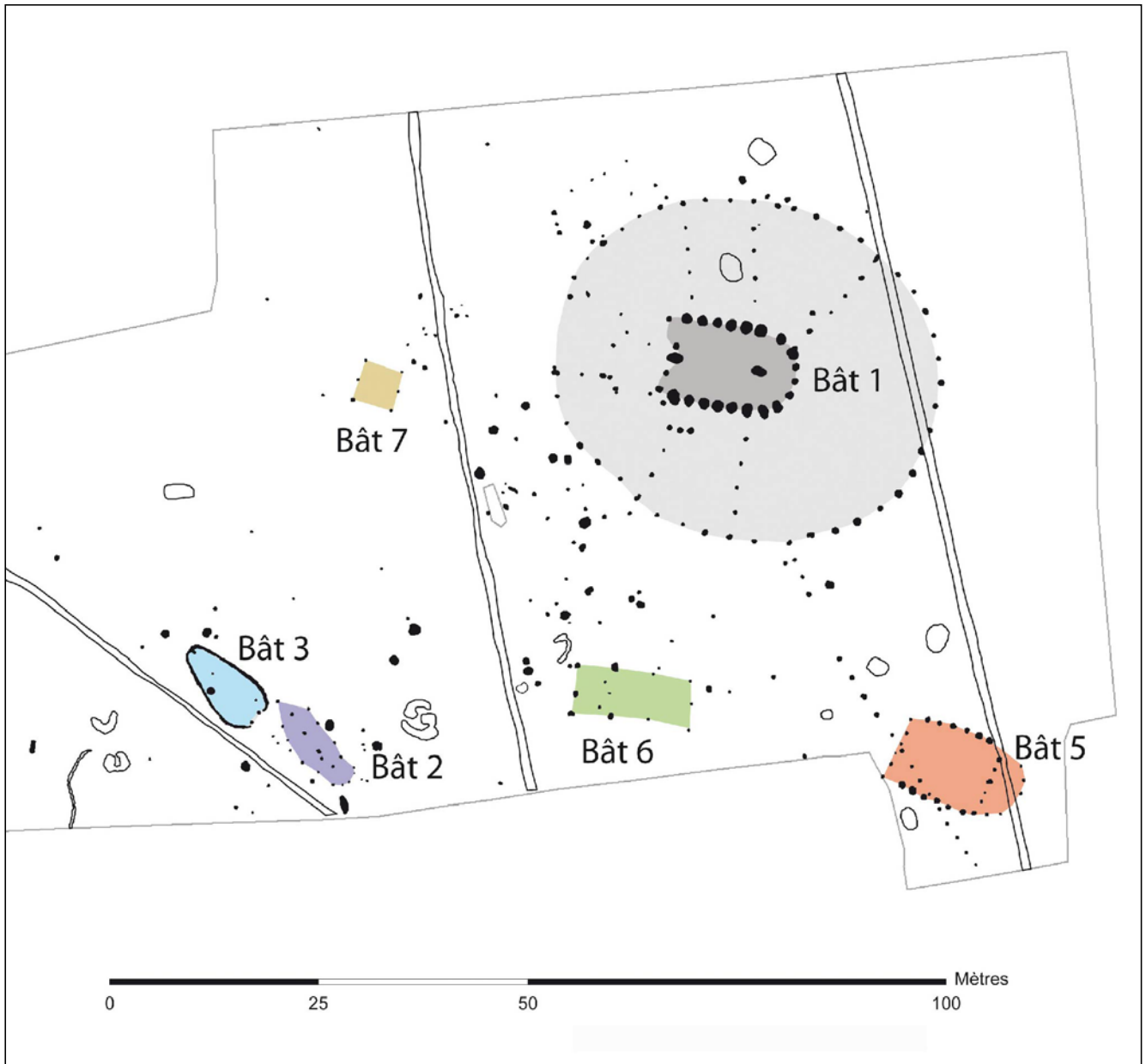


Fig. 37 - SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE, Delle du Poirier. Plan masse de la partie orientale du site (DAO E. Ghesquière, Inrap).

#### Bâtiment 5

Ce grand bâtiment est presque identique au bâtiment 1, de 15,2 m de longueur et 10,2 de largeur. Les deux datations radiocarbones réalisées sur charbons sont identiques : 4060 +/- 30 BP, 2835-2490 cal BC (Béta 427212 et Béta 427219).

Sa forme est rectangulaire à parois latérales légèrement cintrées, extrémité orientale en abside et nef unique.

Son mode de construction est basé sur des parois latérales construites sous forme de poteaux rapprochés à avant-trous beaucoup plus grands que le poteau.

Le mobilier céramique, lithique et osseux, est peu fréquent dans les poteaux des parois latérales.

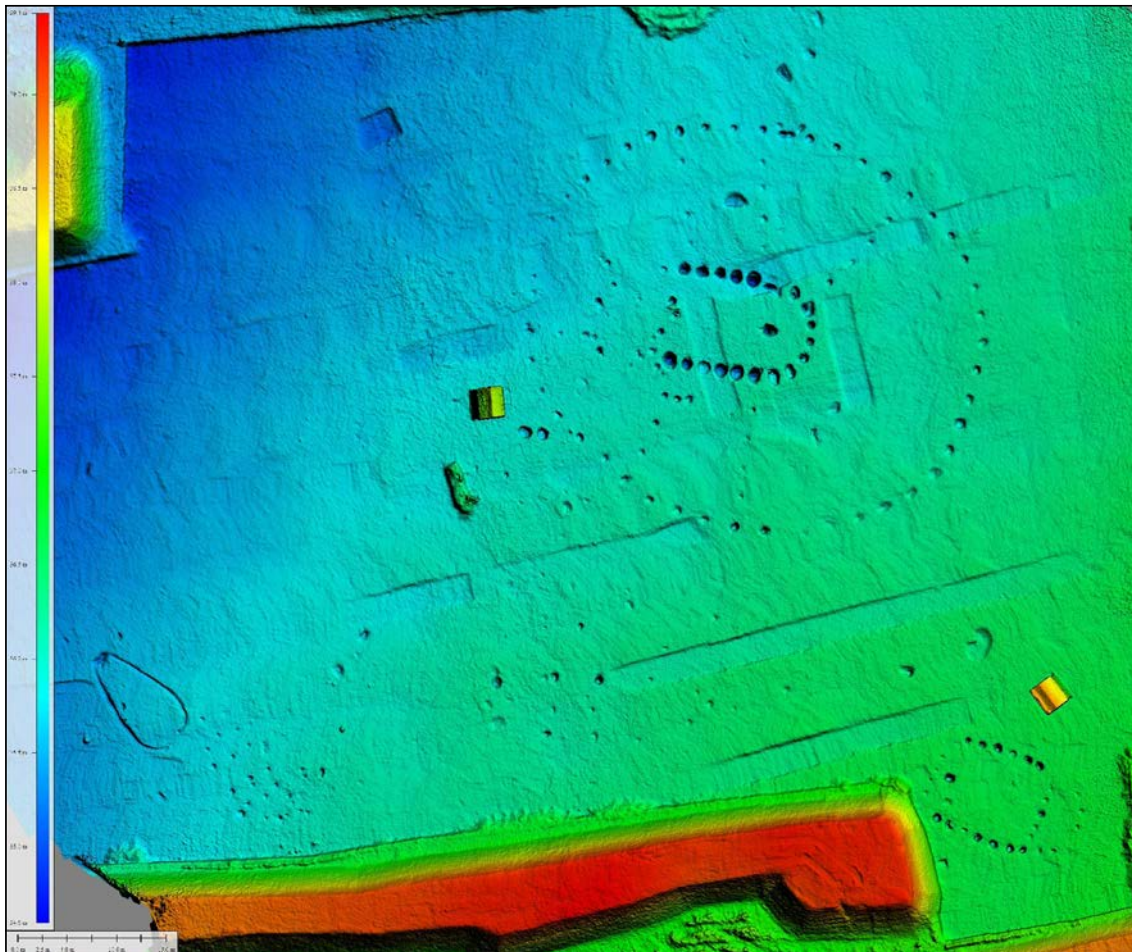
#### Bâtiment 6

Le bâtiment est rectangulaire, de 14,3 m de longueur et 6 de largeur. Sa datation radiocarbone sur os frais est de 5280 +/- 30 BP, 4230-3995 cal BC (Béta 424682).

La partie occidentale du bâtiment, fortement ancrée, s'appuie sur 5 gros poteaux (quatre aux angles et un supplémentaire sur le côté occidental) et trois poteaux

profonds sur le côté oriental, correspondant à un système d'entrée et/ou d'accès à l'étage. La partie plus faiblement ancrée est constituée de 5 poteaux de petit diamètre mais profonds qui suggèrent une extension du bâtiment sous forme d'avancée plus légère (sans étage ?).

Les petits trous de poteau contiennent quelques artefacts dispersés ; les gros en revanche révèlent pour certains de véritables couches détritiques qui suggèrent l'arrachage des poteaux et le comblement volontaire des structures les plus profondes. La proximité de fosses au remplissage détritique témoigne vraisemblablement du même phénomène de comblement volontaire. Le mobilier est donc assez abondant, avec une vingtaine de NMI céramiques (gobelets à profil en S, bouteilles, micro-vases, coupes à socle cylindriques et cubiques) et une trentaine d'outils en silex (grattoirs, tranchets, petits prismatiques, armatures tranchantes). La faune est bien présente et en bon état de conservation (bovidés, caprinés...). De nombreuses structures datées du Néolithique moyen II sont présentes dans l'environnement du bâtiment ainsi que sur le reste de l'emprise (fosses circulaires, foyers). Elles



**Fig. 38 - SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE, Delle du Poirier.**

Relevé en 3D au drone de la partie orientale de l'emprise (relevé et traitement de l'image Panormadic).

ont livré des lots mobiliers significatifs voire importants. Leurs datations radiocarbone témoignent d'un maximum de probabilité autour de 4000 cal BC, à l'exception de deux dates anciennes sur deux foyers, qui témoignent soit de deux périodes distinctes, soit d'un effet « vieux bois ».

Deux autres bâtiments (7 et 8) sont moins bien caractérisés. Le site de Saint-André-sur-Orne constitue à ce jour une référence pour l'étude de l'habitat du Néolithique moyen à l'âge du Bronze, et plus particulièrement dans ses composantes architecturales.

Emmanuel GHESQUIÈRE

MULTIPLE

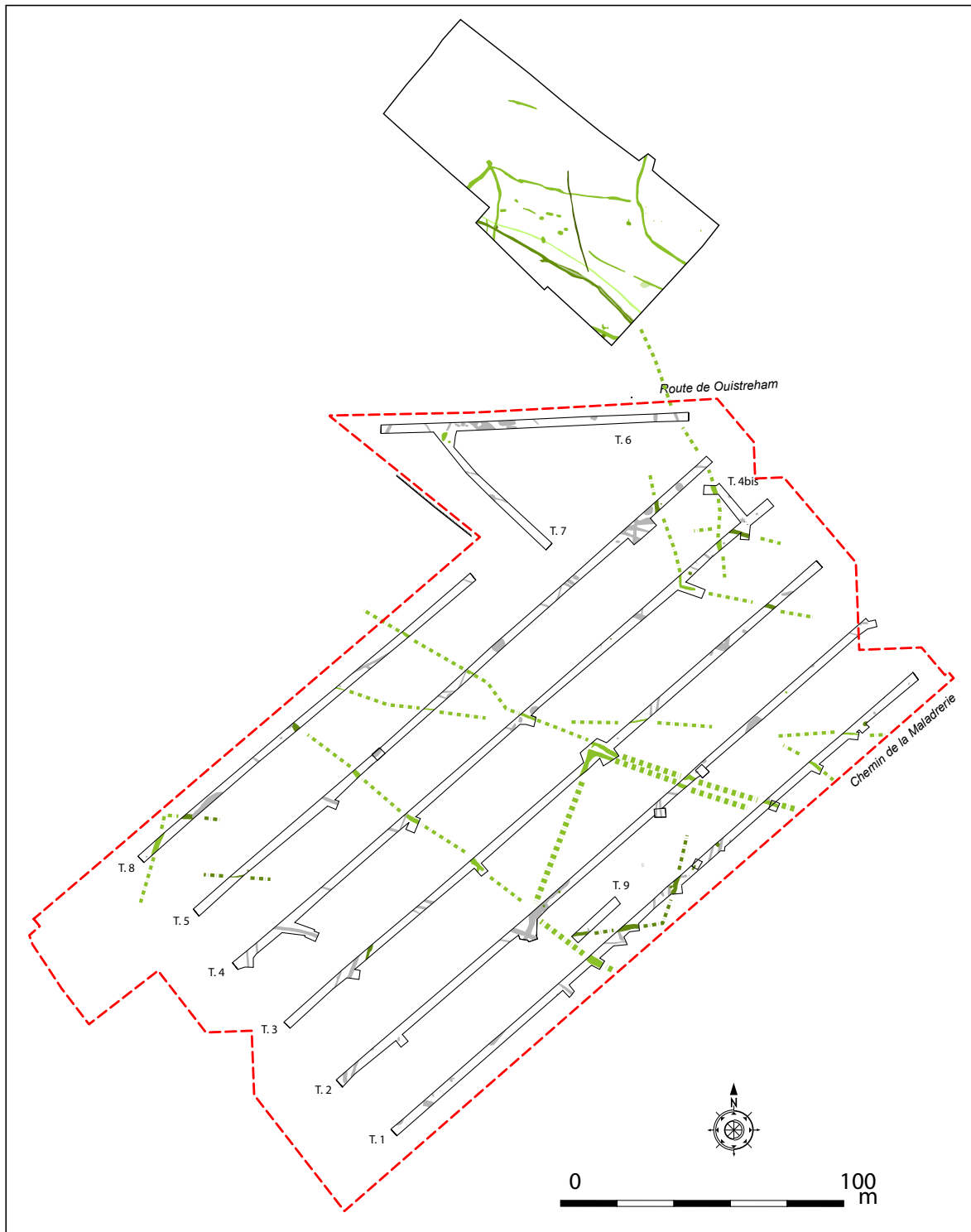
**SAINT-AUBIN D'ARQUENAY**  
Route de Ouistreham et Chemin de la Maladrerie

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Saint-Aubin-d'Arquenay, en préalable à l'installation d'un lotissement par la société Francelot. Il porte sur une surface de 46 138 m<sup>2</sup> (4,6 hectares). La surface est répartie sur une parcelle en longueur, non intégralement impactée par le projet. Le diagnostic a livré plusieurs occurrences de sites distinctes.

Le premier locus correspond à un enclos quadrangulaire de plus de 70 m de côté. Un large fossé, doublé sur son côté nord, pourrait être pratiquement entier dans l'emprise. Les fossés sont larges et profonds, s'enfonçant jusqu'à 1,6 m sous le sol actuel. Plusieurs structures pourraient être liées à cet enclos mais aucune n'a livré de mobilier suffisamment significatif pour pouvoir l'affirmer. Le mobilier est d'ailleurs la pierre d'achoppement du locus car il reste peu fréquent.

L'assemblage céramique et lithique semble s'inscrire dans la même période protohistorique ancienne (âge du Bronze ancien/moyen). Une partie de cet enclos est visible sur la photographie aérienne réalisée par J. Desloges.

Le second locus se développe sous la forme d'un réseau fossoyé sur une large part de l'emprise, orienté sud-est/nord-ouest. Il se greffe en partie sur l'enclos du locus 1, en partie sur le réseau parcellaire du site « éco-quartier des Vignettes » fouillé en 2012, et en partie éventuellement sur un troisième réseau très partiel à l'angle ouest de l'emprise. Le réseau incomplet dans le cadre du diagnostic s'appuie sur les morphologies des fossés (en V à parois faiblement évasées) et sur un mobilier disparate. Plusieurs fossés non datés dans le cadre du diagnostic pourraient rejoindre ce réseau.



**Fig. 39** - SAINT-AUBIN D'ARQUENAY, route de Ouistreham. Plan des structures de l'âge du Bronze (DAO E. Ghesquière, Inrap).

Le troisième locus correspond à une incinération en urne gallo-romaine, isolée dans le cadre du diagnostic dans la partie orientale de l'emprise.

Le quatrième locus correspond aux impacts des tirs d'obus de marine du cuirassé *Danaé* le 6 juin sur les canons de DCA allemandes situées sur la parcelle attenante au nord. Il correspond également à du mobilier rejeté dans les structures fossoyées encore ouvertes (parcellaire contemporain), éventuellement lié à l'atterrissage sur les parcelles voisines d'une série de gros planeurs au soir du 6 juin 1944.

Deux structures et au moins une pièce isolée peuvent être rattachées à plusieurs occupations néolithiques ponctuelles (ancien et moyen ?), dispersées dans l'emprise. Quelques fossés attribués à la période gallo-romaine sur la foi du mobilier présent dans le remplissage présentent des morphologies très différentes (faible profondeur, bords évasés). Ils traversent le site suivant une trame lâche. Quelques fossés contemporains sont également présents, tels que la limite cadastrale à angle droit qui était visible sur la photographie aérienne et qui contient dans son remplissage du mobilier de la Seconde Guerre mondiale.

MODERNE

CONTEMPORAIN

## SAINT-DÉSIR

### Route Inutile

Le diagnostic archéologique réalisé à Saint-Désir, au lieu-dit « La Brize », a concerné les parcelles ZC 55 et ZC 56. Pour ces deux parcelles, quarante faits archéologiques ont été mis au jour. La fouille manuelle et mécanique a permis d'attester qu'il s'agissait de structures récentes attribuables aux époques moderne et contemporaine.

D'une manière générale, toutes les structures linéaires partagent des orientations communes (nord-ouest / sud-est et nord-est / sud-ouest) et le mobilier mis au jour (éléments de terre-cuite, pavés, céramique à glaçure, etc.) ainsi que les observations de terrain permettent de les interpréter comme des drains récents, parfois recreusés et certainement entretenus sur la durée, puisque certains d'entre eux sont encore bien visibles aujourd'hui.

Plusieurs fosses et creusements ont également été identifiés (Tr. 1, 3 et 7, notamment). Le mobilier trouvé en contexte ainsi que les similitudes des remplissages de ces structures (argile grise, niveaux végétalisés, fragments de briques/tuiles en surface) permettent d'en comparer la plupart et d'envisager qu'une grande partie d'entre eux soient des chablis. À ce titre, le plan cadastral du parcellaire de Saint-Désir de 1830 et les images aériennes redressées de 1947 montrent clairement que les deux parcelles étaient plantées en vergers entre le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Les données topographiques relevées et obtenues par GPS ont permis de constater qu'un grand nombre des fosses

apparaissent au niveau des anciens arbres fruitiers, ce qui renforce leur interprétation en tant que chablis ou fosses de plantations.

Aucun vestige archéologique en lien avec l'*oppidum* du Castellier n'a été mis en évidence lors de l'opération de sondage archéologique. Les faits observés correspondent uniquement à des structures modernes et/ou contemporaines (drains, chablis ou fosses de plantation liés aux vergers, mare, etc.). Les tranchées les plus proches de la « route inutile » (ou ancien « chemin de la grande route à la motte ») n'ont pas non plus permis de détecter d'anciens niveaux de chaussées et/ou de voiries qui auraient pu mener à l'*oppidum* lexovien.

Si tant est que le tracé actuel de la « route inutile » résulte bien d'une des voies principales qui traverse l'*oppidum* du Castellier, alors les vestiges archéologiques potentiels (nécropole(s), activités artisanales périphériques, etc.) sont peut-être à situer plus en retrait par rapport au système de fortification. En effet, le *murus gallicus* n'est situé qu'à seulement quelques dizaines de mètres au sud-est des parcelles sondées. L'absence de vestiges archéologiques dans les parcelles ZC 55 et 56 - à proximité immédiate de la fortification - est une information qui a sa place dans la lecture de cet *oppidum* dont il reste beaucoup à découvrir.

Pierre GIRAUD

CONTEMPORAIN

## SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE

### Parcelles AI 65 et 67

Le diagnostic archéologique effectué sur les parcelles AI 65 et AI 67 de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe et correspondant à une surface de 26 988 m<sup>2</sup> a livré des résultats très modestes. N'ont été repérés que des fossés de limites de parcelles dont certains ont pu être datés de

l'époque contemporaine ainsi que des fosses datant des combats de 1944.

Benjamin HÉRARD

MOYEN ÂGE

MODERNE - CONTEMPORAIN

## SAINT-LÉGER-DUBOSQ

### Les Hauts de Saint-Léger 1 et 2

Le projet d'aménagement d'un lotissement sur le territoire de la commune de Saint-Léger-Dubosq, au lieu-dit « Faubourg de la Couperée », a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique. Ce projet couvre une superficie de 94 669 m<sup>2</sup>. Les terrains, inscrits en milieu rural, regroupent 4 parcelles correspondant à des champs en herbes et zones humides qui sont actuellement délimitées par d'autres parcelles au sud, à l'est et à l'ouest et par la route départementale n° 675 au nord.

Au terme du diagnostic, seize tranchées ont été réalisées mécaniquement. Elles ont révélé 143 entités archéologiques, majoritairement fossoyées, dont une grande part appartient aux périodes moderne et contemporaine. Il s'agit de reliquats parcellaires visant à diviser le territoire et de fossés de drainage. C'est dans un paysage de bocage que sont inscrits les terrains. Actuellement, les limites parcellaires sont visibles dans le paysage et matérialisées par des talus plantés agrémentés

de fossés. La superposition du plan cadastral napoléonien et du cadastre actuel laisse apparaître que les limites actuelles sont héritées au moins de leur figuration datant de 1826. Depuis cette date, un remembrement a été effectué. Ce dernier est matérialisé par l'implantation d'un talus fossoyé permettant la division d'une parcelle. Reste la question de son origine ? Ces trames fossoyées, bien que nombreuses, n'ont livré aucun indice matériel qui puisse nous orienter sur l'origine de la parcellarisation du territoire diagnostiqué. On constate globalement que leur tracé vient subdiviser les parcelles actives ou présentes sur le cadastre napoléonien et matérialisent ainsi des propriétés terriennes de plus petites surfaces. Une autre phase de maillage parcellaire (parcelles 140 et 142) a été caractérisée à partir des segments fossoyés discordant des orientations de la phase actuelle. Elle n'est toutefois représentée que par un faible nombre d'entités, relativement érodées, au sein du site. Le seul indice dont

nous disposons pour aborder la question de son origine est la mise au jour d'un tessou de céramique attribuable au large corpus céramique du Moyen Âge. La quasi-totalité des structures rencontrées au sein de la parcelle 262 correspond à des fossés de drainage. Sur ce secteur, 97 portions de fossés matérialisent 32 fossés de drainage parallèles et couvrant la superficie de la parcelle. Outre les vestiges de réseaux fossoyés, le diagnostic archéologique a mis en évidence quelques structures ponctuelles de type fosse qui ne forment aucun ensemble et ne révèlent aucune organisation particulière. Par ailleurs, un faible nombre de fosses de plantation (ou chablis) a été recensé. La faible représentativité de ce type de structure sur le site met l'accent sur la vocation agro-pastorale de ces terres au fil des siècles.

Élise SEHIER

---

**Les sites fortifiés protohistoriques du Calvados**  
**Projet collectif de recherche**

PROTOHISTOIRE

Trois opérations de terrain ont été réalisées en 2015 dans le cadre du PCR : deux sur le plateau de Feugerolles-Bully et une sur le Mont Cauvin (Étréham/Port-en-Bessin-Huppain). L'opération de sondages de Feugerolles-Bully avait pour objectif de rechercher la présence d'une implantation protohistorique sur l'extrémité du plateau notamment par l'étude des levées de terre présentes sur la rupture de pente au nord-est de «l'éperon». La fouille exhaustive d'un grand enclos funéraire quadrangulaire, localisé sur le plateau à quelques centaines de mètres d'un enclos et d'une enceinte de grandes dimensions, a permis d'étudier des pratiques funéraires peu connues, probablement réservées à des dignitaires du premier âge du Fer (potentiel occupant de sites fortifiés situés à proximité). L'opération de sondage réalisée sur le Mont Cauvin à Étréham et Port-en-Bessin avait plusieurs objectifs : repérer d'éventuelles occupations préhistoriques et protohistoriques sur le promontoire, vérifier la présence

ou non, en bordure du Mont Cauvin, d'un système défensif de la plaine fermée de Port-en-Bessin-Huppain/Commes et de réaliser une première reconnaissance du site fortifié implanté sur l'extrémité ouest du Mont Cauvin (commune d'Étréham).

La base de données Patriarche a été actualisée (délimitations, structures défensives, publication, chronologie). La fusion du SIG « Les sites fortifiés du Calvados » avec celui de la carte archéologique a débuté. Les données, notamment des systèmes défensifs, de chacun des sites attestés, ont été cartographiées précisément. Plusieurs sites nouveaux, dont des enceintes de plaine, ont été intégrés au SIG. De premières cartes thématiques ont donc pu être créées.

Pierre GIRAUD

---

**SUBLES**  
**Parcelle AC 214**

MODERNE  
CONTEMPORAIN

Le projet d'aménager un lotissement déposé par la SARL Batiterre sur la parcelle AC 214, d'une superficie de 6287 m<sup>2</sup>, a donné lieu à un arrêté de prescription de diagnostic archéologique en raison de son implantation à proximité d'un centre potier important aux périodes médiévale et moderne.

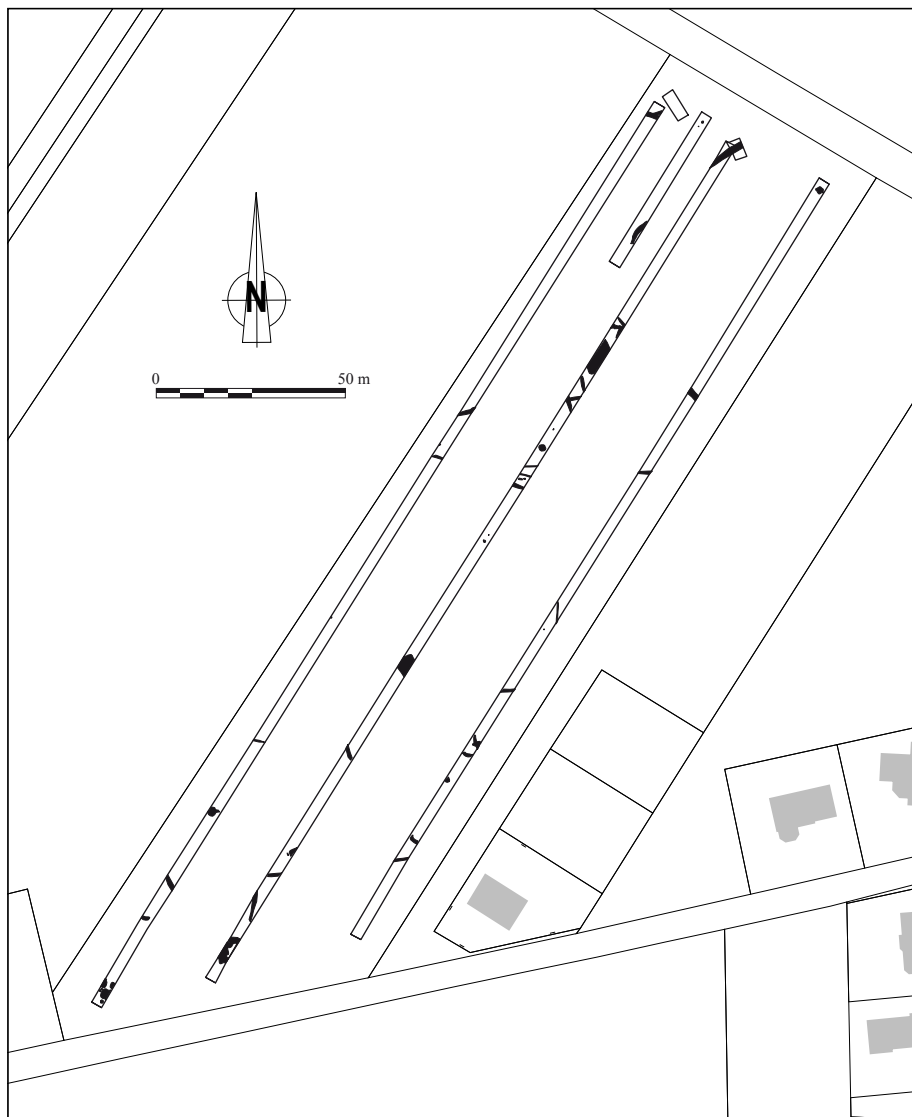
Le diagnostic n'a livré aucun vestige ni élément lié à l'activité potière pourtant présente dans ce secteur. Seuls ont été mis au jour les restes ténus de ce qui pourrait être un bâtiment léger datant de l'époque moderne, et une fosse servant à stocker la chaux datant du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle.

Denis THIRON

Dans le cadre d'un projet de lotissement au lieu-dit « La Petite Haie » sur la commune de Thaon, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la parcelle ZA 46. L'emprise, d'une surface totale de 17 890 m<sup>2</sup>, a été sondée par le biais de cinq tranchées de trois mètres de largeur qui ont permis une ouverture à un peu plus de 13,5 %. Le substrat local est constitué à cet endroit de limon recouvrant un substrat calcaire qui n'a jamais été atteint dans les sondages. La lecture s'est donc faite en moyenne 60 à 70 cm sous la surface, à l'apparition d'une coloration orangée du limon. En dehors de fossés parceliaires dont certains s'inscrivent dans le cadastre ancien, peu de structures anciennes ont pu être reconnues. Toutes se localisent dans la partie la plus septentrionale de la parcelle. Parmi ces

dernières on relèvera plus particulièrement un fossé gallo-romain recoupant un fossé plus ancien, probablement protohistorique et surtout une crémation en pleine terre. Cette dernière qui n'a malheureusement livré aucun élément de datation et qui semble assez isolée pourrait s'apparenter à certaines sépultures de l'âge du Bronze. La fouille intégrale de la structure, qui se présentait sous la forme d'une fosse relativement circulaire d'un peu plus d'une quarantaine de centimètres de diamètre, préservée sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur, a permis de recueillir 422 g de fragments osseux calcinés.

Hubert LEPAUMIER



**Fig. 40** - THAON, la Petite Haie. Plan masse du site (DAO M. Besnard, Inrap).



## TOURVILLE-SUR-ODON

### Sous Mondrainville

NÉOLITHIQUE - PROTOHISTOIRE

MODERNE

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Tourville-sur-Odon, avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la société Nexity. Il porte sur une surface de 28 000 m<sup>2</sup> (près de trois hectares). La surface est répartie sur une partie d'une unique parcelle.

Le diagnostic a livré de nombreuses structures appartenant à plusieurs locus distincts.

Le premier locus consiste en un enclos orienté est/ouest attribué au début de la période moderne (XVI<sup>e</sup> siècle), délimité par un fossé de 50 m de longueur sur 30 de largeur. Sa profondeur est de 0,3 à 0,4 m sous le sol actuel. Le comblement des fossés livre un mobilier assez abondant (plat vernissé, pichets en grès, médaille pieuse, faune) qui témoigne du caractère domestique de l'enclos. Les structures à l'intérieur comme à l'extérieur de l'enclos sont assez nombreuses (four caves, carrière), même si des problèmes de lisibilité ont pu masquer des petites structures. Des fossés plus modestes de parcellaire environnent l'enclos sur un hectare et demi dans l'emprise.

Le second locus consiste en une zone estimée à 2500 m<sup>2</sup> dans laquelle des structures attribuées au Néolithique moyen sont présentes. Un agrandissement autour de deux structures livrant du mobilier a révélé une concentration de cinq structures sur 50 m<sup>2</sup>. D'autres structures sont dans l'état actuel du diagnostic davantage isolées dans les tranchées. La datation de ces structures repose principalement sur le mobilier céramique. Celui-ci est représenté en particulier par des gobelets à profil en S et lèvre en sifflet. Un tesson décoré de deux gros boutons plats et de décor au peigne se rapporterait éventuellement aux grosses bouteilles du Néolithique moyen I. L'identité des pâtes céramiques comme de

l'industrie lithique (grattoirs, pic, tranchet) dans toutes les structures attribuées au locus suggère l'hypothèse d'une occupation unique. La présence d'un fragment de hache fusiforme dans la structure la plus riche et de restes altérés d'ossements de faune est également à noter.

Le troisième locus est une petite concentration de quatre structures, dont une structure à parois rubéfiées et une structure comblée avec des fragments de parois rubéfiées. Quelques rares éléments mobiliers découverts à proximité lors du décapage de la tranchée peuvent vraisemblablement être rattachés à cette occupation. La présence de céramique liée à quelques éléments taillés en silex évoque la protohistoire ancienne (âge du Bronze ?). La situation de ce locus en bordure de ce qui pourrait être le prolongement de la voie de circulation du locus 4 pourrait suggérer une relation entre les deux locus.

Le quatrième locus correspond à une probable voie de communication matérialisée par des ornières dans lequel du mobilier céramique et lithique témoignerait d'une origine protohistorique. Appuyée contre ce chemin, une série de trois inhumations et de gros calages en pierre atteste à tout le moins de la présence d'une petite nécropole (à 1,2 m de profondeur). Juxtant une des sépultures, une série d'aménagements de blocs pouvant faire office de supports de pièces de bois pourrait attester la présence de structures bâties. Aucun élément de datation n'a été découvert en relation avec les blocs de pierre ou les sépultures. Une relation avec le chemin est proposée à titre d'hypothèse.

Emmanuel GHESQUIÈRE

## VARAVILLE

### Chemin dit d'En Bas

#### Mesures techniques visant à la conservation des vestiges

Compte tenu de l'intérêt scientifique des vestiges et de la nature des travaux projetés occasionnant peu d'atteintes au sous-sol, il a été convenu d'appliquer les mesures techniques suivantes visant à la conservation des vestiges archéologiques in situ : sur la zone ayant livré

des vestiges archéologiques, les travaux de terrassement ne dépasseront pas la profondeur de 50 cm sous le niveau du sol actuel.

Cyrille BILLARD

Le diagnostic archéologique effectué à Vaux-sur-Aure, le long de la RD 104, a porté sur une emprise de 7280 m<sup>2</sup>. Il s'inscrit dans le projet de construction d'une voie verte mené par la communauté de communes Bayeux Intercom. Onze sondages ont permis d'ouvrir environ 12 % de l'emprise du projet. Cette opération a livré quelques éléments archéologiques notables.

Des niveaux de remblais liés soit à la destruction de la haie séparant la parcelle C169 de la RD 104 durant les remembrements de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle, soit au creusement de la susdite RD 104, ont été observés dans les tranchées 2 à 7.

Sous ces niveaux est apparue une série de chablis recoupée par des structures remontant au plus tard au bas Moyen Âge. Cet ensemble exprime la présence d'un espace arboré. Le fait qu'il s'estompe lorsqu'on s'éloigne de la route laisse à penser qu'il matérialise une ancienne haie parcellaire. Celle-ci serait au plus tôt médiévale.

Une occupation de la fin de la période médiévale a également été mise en évidence en périphérie directe du bourg paroissial de Vaux-sur-Aure (TR 9). Il s'agit des vestiges d'un ou de plusieurs bâtiments à fondations en pierres et à toitures en ardoises ou en tuiles. Le mauvais état de conservation des vestiges est tel que les dimensions et la disposition des murs demeurent énigmatiques. Seuls les murs 18 et 21 semblent présenter un alignement sud-

ouest/nord-est. On notera également que la densité de structures, notamment d'empierrements, dans la coupe de la tranchée tend à démontrer que l'occupation devait s'étirer sous le niveau actuel de la RD 104. L'absence de niveaux d'occupation rend difficile l'interprétation fonctionnelle de cet ensemble.

L'occupation repérée dans la tranchée 9 a permis la mise au jour d'un ensemble matériel remarquable de par sa cohérence chronologique. Ces éléments, qu'ils proviennent sans distinctions des niveaux de remblais, des structures excavées ou des empierrements, renvoient à une période couvrant la seconde partie du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle. La découverte d'ardoises et de tuiles tend à démontrer que des méthodes de construction variées ont été mises en œuvre sur le site. La présence de faisselles indique que du lait a été transformé sur place ou dans les environs. L'homogénéité du matériel démontre que l'abandon du site et la récupération des matériaux ont dû s'effectuer dans un laps de temps assez court.

Vu la proximité entre ce gisement et la voie menant au bourg paroissial de Vaux-sur-Aure, on peut s'interroger sur un lien entre l'abandon du site et une évolution quelconque de l'axe routier (agrandissement ou modification de tracé).

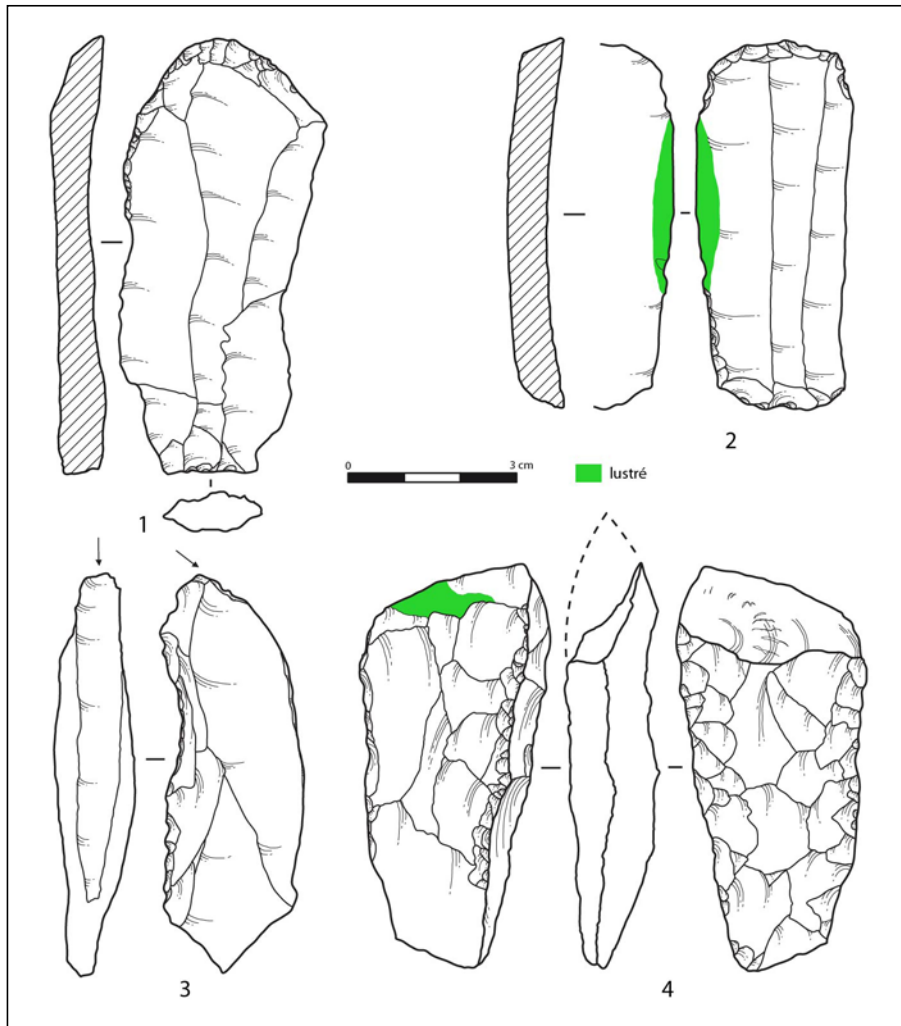
Jan VERON

L'aménagement d'un nouveau cimetière communal et la réalisation d'un lotissement sur la commune de Versainville par la société Eldana ont donné lieu à un diagnostic sur une surface de 2,1 hectares. L'emprise du diagnostic est entourée de deux sites archéologiques connus. Le premier est une voie de circulation supposée antique, qui borde l'emprise au sud-est. Le second est une station de ramassage de surface au nord, qui se rattache au Néolithique ancien.

Le diagnostic a livré quatre occurrences de sites qui témoignent d'une densité d'occupation importante. Deux méritent une attention particulière. La première consiste dans l'extension sud d'une vaste occupation du Néolithique ancien déjà connue dans la parcelle au nord du diagnostic où elle a fait l'objet de ramassages de surface et de sondages en 2007. Les structures identifiées au diagnostic paraissent pouvoir se rattacher à des grandes fosses et des trous de poteau qu'il semble possible d'identifier comme les témoins de grands bâtiments allongés caractéristiques du Néolithique ancien

dans la région. Le mobilier découvert dans ces structures (principalement lithique) confirme cette datation. La dispersion de ces structures sur la moitié nord de l'emprise du diagnostic et sur une plus vaste surface encore au nord de l'emprise témoignerait de la présence d'un village ou regroupement de maisons. La présence de quatre à cinq bâtiments dans l'emprise est proposée à titre d'hypothèse à partir de la répartition des grandes fosses.

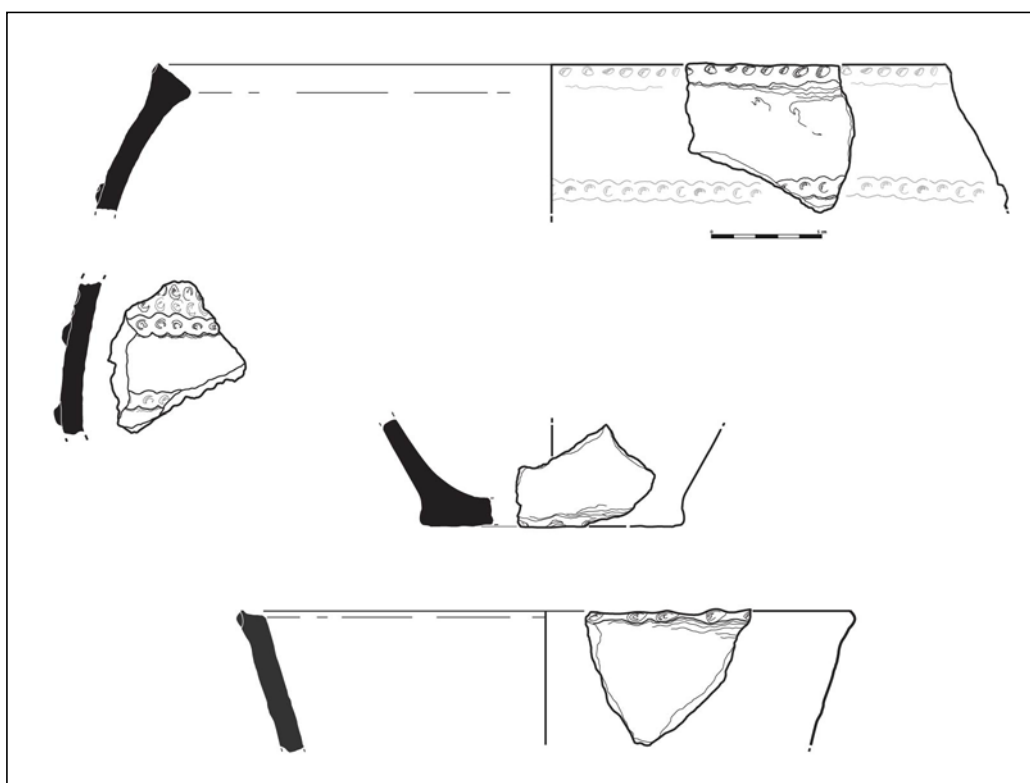
La seconde occupation est attribuée au second âge du Fer (début Tène finale ?). Elle consiste en une multitude de petits creusements de 0,2 m à 0,7 m de diamètre/longueur, souvent regroupés par deux et parfois anastomosés en grands aplats de sédiment anthropisé. Ces petits creusements sont inclus dans une surface estimée à 70 m de longueur sur 30/40 m de largeur, installée dans les pentes d'un coteau orienté au sud. Devant le caractère désordonné du plan, l'hypothèse de bâtiments est rejetée au profit de l'hypothèse de fosses de plantation. Cette hypothèse avait déjà été proposée pour une parcelle située à quelques dizaines de mètres à l'est lors d'un



**Fig. 41** - VERSAINVILLE, rue du Village.

Outillage lithique issu des structures attribuées au Néolithique ancien.

1 : grattoir – 2 : armature de faucille – 3 : burin – 4 : tranchet (dessin E. Ghesquière, Inrap).



**Fig. 42** - VERSAINVILLE, rue du Village.

Éléments céramiques issus des structures attribuées à l'âge du Bronze moyen/final (dessin E. Ghesquière, Inrap).

précédent diagnostic. À l'époque, le manque de mobilier dans ces structures avait limité les investigations et les hypothèses. Ici, elles se révèlent nettement plus riches de pierres brûlées, de sédiment charbonneux et dans une moindre mesure de céramique laténienne.

Deux autres occupations de moindre importance ont pu être identifiées. La première consiste en deux grandes fosses attribuées à l'âge du Bronze moyen/final 1 sur la foi d'un mobilier céramique assez conséquent. La nature même de ces structures (grands chablis ?) ne permet pas

de déterminer la nature ni la forme de cette installation. La dernière occurrence de site est constituée par un réseau de trois fossés au sud de l'emprise, déjà repéré par la prospection électromagnétique. Le réseau est divergent par rapport au parcellaire actuel et par rapport à la voie limitant l'emprise au sud et dont l'origine antique est soupçonnée. Aucun élément de datation n'y a toutefois été découvert lors du décapage ni lors des sondages.

Emmanuel GHESQUIÈRE

MODERNE

CONTEMPORAIN

## VIEUX Delle de Hoguette

Le projet d'aménagement d'une maison individuelle sur un terrain privé de la commune de Vieux a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Cette opération fut menée par deux archéologues du Service archéologie du Conseil départemental du Calvados le 9 février 2015. L'emprise du projet se situe au nord de la commune, à 400 m environ des limites connues de la capitale gallo-romaine d'*Aregenua* et à moins de 150 m d'une occupation du haut Moyen Âge au lieu-dit « les Gaudines ».

Durant le diagnostic, une tranchée a été réalisée sur la parcelle concernée. Elle a permis de sonder une surface de 270 m<sup>2</sup>, soit 11,1 % de la surface totale du projet. Cette opération a permis de mettre en évidence l'absence de site archéologique sur la parcelle ZB 40. On note toutefois la présence d'un fossé parcellaire, d'époque moderne ou contemporaine, orienté nord-sud.

Jean-Yves LELIÈVRE

ANTIQUITÉ

## VIEUX Le forum

La campagne de fouille programmée menée sur le site du forum de la capitale antique d'*Aregenua* s'est concentrée en 2015, comme en 2014, sur l'ensemble monumental sous-jacent aux bâtiments civiques érigés sur le côté oriental de la place publique du forum : des thermes du I<sup>er</sup> siècle. Cette campagne a permis de compléter le plan et l'ordonnement des espaces de cet édifice thermal, d'en percevoir les multiples phases de constructions et de restructurations, de différencier divers niveaux d'occupation, de mettre au jour de nouvelles structures hydrauliques et de discerner le processus de mise en place de la construction. Au vu de ces différents éléments, une hypothèse d'évolution de l'agencement urbain du quartier peut être avancée. Par ailleurs, ces investigations ont révélé des niveaux plus anciens encore, correspondant aux premiers niveaux d'occupation de la capitale des *viducasses*.

Compte tenu du parti pris de conserver toutes les maçonneries de l'édifice civique du forum des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles, la fouille des vestiges antérieurs a dû être menée sous forme de fenêtres/sondages contraints et circonscrits. Certains murs du I<sup>er</sup> siècle ayant été réutilisés comme fondations, ou englobés dans les soubassements des murs du forum, un plan complet et définitif du complexe thermal ne peut être véritablement restitué ; néanmoins, à certains endroits, la nature des sols subsistants a permis de discerner différents espaces.

L'édifice thermal est ainsi érigé dans le second quart du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. De construction soignée, ses murs, en petit appareil de moellons calcaires, sont profondément fondés et reposent systématiquement sur le substrat (schiste briovérien). Des niveaux rapportés viennent alors remblayer l'édifice préalablement à la mise en place des premiers sols. Particulièrement épais au sud du bâtiment, ces remblais ont permis de compenser le pendage naturel nord/sud (6 à 7%) de l'*insula*.

La principale structure ayant conduit à caractériser le bâtiment est un grand bassin (dimensions internes : 8,25 m x 5,85 m x 1,50 m de hauteur conservée), dont les parois et le fond sont plaqués de grandes dalles calcaires. Il résulte d'une réduction d'un premier bassin, qui faisait plus de 13 m de longueur. L'absence d'un quelconque système de chauffage désigne ces bassins consécutifs comme des piscines d'eau froide.

Quatre imposantes canalisations sont associées à ces bassins. L'une d'entre elles est liée à celui de la première phase, les autres plus certainement à celui de la deuxième. Leur mode de construction est invariable : deux murets de pierres maçonnées, soit évasés, soit arrondis à leurs sommets, constituent les bords du canal ; les parois internes comme externes sont enduites et peintes en rouge. Semi-enterrées, ces canalisations courant en



**Fig. 43** - VIEUX, le forum.  
 Plan général des vestiges du 1<sup>er</sup> siècle – thermes et boutiques  
 (DAO J.-Y. Lelièvre, service archéologie, Conseil départemental du Calvados).



**Fig. 44** - VIEUX, le forum. Chapiteau corinthien à décor de feuilles d'acanthé (traces d'enduit blanc et ocre-brun)  
(cliché A. Cocollos, service archéologie, Conseil départemental du Calvados).

pieu de murs, ou traversant des pièces (ou des espaces clos de type cour), semblent avoir fonctionné ouvertes, sans aucune couverture. Ces canalisations sont toutes destinées à l'évacuation des eaux ; des ouvertures, certainement munies de vannes, ont été aménagées en fond de bassin à cet effet. Les canaux présentent des sections impressionnantes (soit 85 cm de largeur pour 85 cm de hauteur, soit 56 cm de largeur pour 70 cm de hauteur) évoquant une vidange rapide. Une de ces canalisations se distingue : elle n'est pas en connexion directe avec le bassin, mais débute à 3,40 m de son bord. Elle était destinée à recueillir le trop-plein de la piscine, via une conduite, dont il ne subsiste que la rigole d'installation. Cette évacuation du trop-plein suggère une alimentation en continu du bassin. Toutes ces évacuations se dirigent vers l'est (après avoir bifurqué à angle droit pour deux d'entre elles), certainement vers un égout collecteur. Lors de l'abandon des thermes, un grand nombre d'éléments lapidaires architecturaux (corniches à faux modillons, fûts de colonnes, chapiteaux à décor de feuilles d'acanthé) attestant du faste du bâtiment, viennent combler ces canalisations.

Conjointement à la reconfiguration du bassin, l'ensemble du bâtiment a subi des modifications structurelles faisant ressortir deux principales phases d'utilisation, mais dans aucun de ces deux états, l'identification des pièces et des espaces n'a été véritablement possible. La restitution du plan du bâtiment demeure donc lacunaire, d'autant plus que l'édifice se développe vers l'est, hors emprise de fouille, dans des proportions inconnues.

Cet ensemble thermal constitue l'édifice monumental le plus ancien reconnu à *Aregenua*. Sa fonction, comme son architecture, marquent une forte adhésion de la ville au monde romain dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle.

Toutes les constructions du I<sup>er</sup> siècle mises au jour ne sont pas directement liées au complexe thermal. Au nord et à l'ouest du bassin, deux rangées de cellules constituent deux ailes perpendiculaires. Ces pièces sont toutes de même module, soit 5,30 m par 4,40 m environ. Elles évoquent clairement deux séries de boutiques. L'aile de boutique nord est flanquée d'une galerie de façade à colonnade bordant le *decumanus* H. Un passage/couloir scinde les deux ailes, permettant ainsi l'accès aux thermes depuis la galerie de façade nord. L'aile ouest quant à elle se situe en limite de fouille, mais il est fort probable qu'elle ait été également dotée d'une galerie s'ouvrant sur une rue ; or, selon la trame viaire d'*Aregenua* connue à ce jour, il n'y a pas de rue ici. Cependant si, de façon théorique, on prolonge vers le sud le *cardo* D (qui jusqu'à maintenant était supposé s'interrompre à hauteur du *decumanus* H), on obtient une rue parallèle et distante de 3,80 m de l'aile de boutiques, largeur analogue à celle de la galerie nord. Selon cette hypothèse, nous aurions eu, au I<sup>er</sup> siècle, deux *insulae* distinctes à la place de l'*insula* double occupée par le forum aux siècles suivants : à l'est du *cardo* D, une *insula* comportant un complexe thermal et des boutiques, et à l'ouest, peut-être un forum primitif, plus petit, circonscrit dans une seule *insula*. Au début du II<sup>e</sup> siècle, lors d'une phase d'expansion de la ville, il semblerait qu'une volonté d'agrandissement du forum, peut-être

conjugée à un état de vétusté ou d'exiguïté des thermes, ait conduit à supprimer la section du *cardo* D comprise entre le *decumanus* H et le *decumanus* G, réunissant ainsi les deux *insulae* d'origine en une seule, dorénavant totalement occupée par le forum.

Enfin, au fond de chaque sondage, la fouille a révélé une occupation antérieure à l'édifice thermal. Ces vestiges sont présents sur toute l'emprise de la fouille. Ils se composent

de niveaux de limon et de structures en creux associées à des solins de blocs de schiste, caractéristiques des constructions en matériaux périssables. Directement installés sur la roche en place, ces niveaux précoces, datés des époques augustéenne et tibérienne, correspondent aux premières traces d'occupation de la ville d'*Aregenua*.

Jean-Yves LELIÈVRE et Karine JARDEL

## VILLERS-CANIVET Chapelle de Torp

MOYEN ÂGE

Une opération de diagnostic a été programmée par le Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie à la chapelle de Torp. Cette opération a été mise en place dans le cadre d'une importante phase de restauration engagée par la Mairie de Villers-Canivet et pilotée par L. Meder, Architecte du Patrimoine.

À cette occasion, cinq sondages archéologiques ont été réalisés dans et autour de l'église, dont la nef a fait également l'objet d'une rapide étude de bâti.

L'observation des élévations de ses murs gouttereaux et la découverte dans la nef des fondations d'un mur d'une façade antérieure ont permis de repreciser l'emprise de l'édifice d'origine. Les élévations en petit appareil et en *opus spicatum* visibles aux murs latéraux de ce vaisseau remontent également à ce premier état, tout comme la fenêtre à linteau échancré conservée au sud. L'implantation

de cette ouverture permet de restituer l'ensemble du fenestrage de la nef et d'en évaluer la hauteur initiale. Ce vaisseau, plus bas d'une soixantaine de centimètres, disposait de deux fenêtres par mur gouttereau et certainement d'une cinquième en façade. Peu d'éléments permettent en revanche de restituer la morphologie du chevet d'origine. Toutefois, en le comparant avec des exemplaires mieux conservés, il devait occuper la même largeur que l'actuel mais une profondeur bien moins importante. Chacun de ses murs devait être doté d'une fenêtre axiale identique à celle qui subsiste.

La morphologie de cette baie à linteau échancré et le contexte où elle apparaît permettent des comparaisons avec d'autres édifices mieux conservés du Maine et de Normandie. Les quelques exemplaires où des datations <sup>14</sup>C ont été réalisées comme Ruillé-Froid-Fonds (Mayenne), Chantrigné (Mayenne) ou Pierre-Ronde (Eure) remontent



Fig. 45 - VILLERS-CANIVET, chapelle de Torp. Vue depuis le sud-est (cliché A. Valais, Inrap).

au X<sup>e</sup> siècle ou au tout début du siècle suivant. Une date de construction comprise entre la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle et le tout début du XI<sup>e</sup> siècle paraît acceptable pour l'église de Torp. L'origine de cet édifice est peut-être liée au lignage de Torp, implanté à proximité. Le premier seigneur n'apparaît toutefois dans les sources qu'au milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

Dès la seconde moitié du siècle suivant, le chœur est totalement reconstruit. La qualité de cette partie de l'église témoigne d'un apport important de moyens qui pourrait correspondre à la fondation d'un prieuré peut-être en lien avec l'abbaye cistercienne de Villers-Canivet toute proche. On sait par exemple que l'abbesse de Villers est la présentatrice de l'église de Torp.

L'édifice connaît ensuite une série de travaux dont les plus importants remontent au XIII<sup>e</sup> siècle. La nef est alors rallongée et surélevée. Son fenestration est refait et elle se dote d'une nouvelle façade et d'un très beau portail à quatre archivolttes.

Les phases postérieures de travaux sont beaucoup moins conséquentes. Entre la fin du Moyen Âge et le XIX<sup>e</sup> siècle, elles se limitent à l'ouverture d'une porte au nord, de quelques fenêtres aux murs latéraux de la nef, à la mise en place d'un clocher mur au-dessus de la façade et à l'aménagement d'une piscine liturgique au parement interne du mur sud de la nef.

Alain VALAIS







BASSE-NORMANDIE  
**MANCHE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

**2 0 1 5**

Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
AVRANCHES – 10 boulevard Amiral Gauchet	THIRON Denis (INR)	DIAG	3662	2656
CANISY – Château, tour du colombier	CHAUVEAU Caroline (INR)	DIAG	3713	2703
CAVIGNY – Grotte de Bahais	CLIQUET Dominique (SRA)	SD	3728	2718
CHERBOURG-OCTEVILLE – ZAC des Fourches	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3665	2670
COLOMBY – La Perruque et LIEUSAIN – Le Haut Pitois	BERNARD Vincent (CNRS)	SD	3690	-
COUTANCES – Pôle de santé libéral et ambulatoire	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3608	2658
FLOTTEMANVILLE et HÉMEVEZ – Sablière du Haut Pitois, tranche 3	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	DIAG	3732	2739
GONNEVILLE – Église Saint-Martin	THIRON Denis (INR)	DIAG	3684	2793
HAMBYE – Abbaye	BISSON Marie (BÉN)	SD	3631	-
HAMBYE – Abbaye Notre-Dame	FAUQ Bertrand (SRA)	SD	3610	-
LE MESNIL-TÔVE – La Fieffe Mariette	SEHIER Élise (INR)	DIAG	3685	2708
LE MONT-SAINT-MICHEL – Consolidation des remparts Est	DELAHAYE François (INR)	EB	3643	-
LE MONT-SAINT-MICHEL – La Merveille <i>Opération 2014</i>	DELAHAYE François (INR)	SD	3598	-
LE MONT-SAINT-MICHEL – Rénovation, restructuration et effacement des réseaux, tranche 1	ESNAULT Elen (INR)	FPREV	3742	-
LE ROZEL – Le Pou	CLIQUET Dominique (SRA)	FP	3671	2725
MONTHUCHON – Rue des Randonneurs	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3617	2635
PÉRIERS – Les Feux Bares	THIRON Denis (INR)	DIAG	3651	2795
PONTORSON – Chemin de Philipotte	FLOTTÉ David (INR)	DIAG	3677	2672
SAINT-AMAND – RD 59, route de Cartigny l'Épinay à Torigni-sur-Vire	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3604	2611
SAINT-GEORGES-MONTCOCQ – Rue de l'An 2000	GHEsqUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3668	2640
SAINT-GILLES – RD 100, le Clos du Chêne II	GHEsqUIÈRE Emmanuel (INR)	DIAG	3667	2654
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT – Les Touches	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3627	2673

Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT – Route de Paris	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3619	2657
SAINT-JORES – Agglomération antique	DI LIBERTO Aurore (BÉN)	PMS	3637	-
SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE – Bois de l'Enfer	GANDOIS Henri (BÉN)	SD	3595	2714
VALOGNES – Agglomération antique d'Alauna	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	FP	3652	2749
VALOGNES – La Victoire	PAEZ-REZENDE Laurent (INR)	FPREV	3135	-
VALOGNES – La Victoire, la Chasse de la Croix Varin	BRUNET Vanessa (ENT)	SD	3657	2727
VILLEDIEU-LES-POÊLES – Cour du Foyer	FAUQ Bertrand (SRA)	EB	3611	-

#### LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▶ opération en cours
✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2016.

BASSE-NORMANDIE  
**MANCHE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 1 5**

**AVRANCHES**  
**10 boulevard Amiral Gauchet**

*OPÉRATION NÉGATIVE*

Suite au dossier déposé par un particulier pour aménager une piscine, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une surface de 50 m<sup>2</sup>, sur les parcelles AP 977 et 979, au 10 boulevard Amiral Gauchet, à Avranches. Le terrain soumis à prescription se situe en bordure de la limite supposée de la cité antique. Le diagnostic s'est révélé

globalement stérile : seule une probable fosse moderne de plantation d'arbre a été mise au jour.

Denis THIRON

**CANISY**  
**Château, tour du colombier**

MOYEN ÂGE  
MODERNE

L'étude du bâti de la tour du colombier du château de Canisy est motivée par le projet de restauration dirigé par M. Christophe Batard (architecte en chef des monuments historiques). L'état de conservation actuel de l'édifice permet d'en restituer les principales phases d'occupation. La construction de la tour est réalisée sur deux niveaux : la partie supérieure est aménagée de niches ce qui définit le colombier comme un colombier à pied. Plusieurs caractéristiques architecturales permettent de proposer une datation des XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles : construit en pierre sur une hauteur de 12 m et un diamètre de 12,35 m, il possède une porte unique orientée vers la cour. Les niches sont de section quadrangulaire et sont construites en même temps que la tour. Le nombre de niches est conséquent, il fait référence à la capacité de nourrir un nid par niche (soit un arpent de terre par jour). Le vaste domaine de Canisy en possède les ressources. La partie inférieure semble aménagée d'une salle basse aveugle dont la fonction nous échappe dans l'état de notre recherche. En revanche, le lien entre la tour et un pan de courtine médiévale du front

est du château est avéré. Dans un second temps, les modifications apportées au colombier évoquent l'époque contemporaine (XVIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècles). Un hiatus existe donc entre les deux phases d'occupation s'expliquant par la persistance du colombier. En effet, le château de Canisy est un vaste domaine tenu par la famille Carbonel-Canisy depuis au moins le XIII<sup>e</sup> siècle. Le colombier est un attribut seigneurial témoin du statut aristocratique de cette famille. Intégré à l'enceinte castrale, il est le symbole de la richesse du propriétaire. Au-delà de renseigner sur un aspect agricole, le colombier est aussi un marqueur architectural primordial pour comprendre le site castral de Canisy. Il matérialise l'importance du front oriental du château, façade principale, par rapport au front occidental pourvu de tours plus petites et d'une tour-porte à l'architecture moins ostentatoire que la porte Saint-Lô ouverte à l'est.

Caroline CHAUVEAU

## CAVIGNY

### Grotte de Bahais

Repérés par Y. Druet, dans les années 1970, les karsts de Cavigny / La Meauffe ont livré au moins trois « fonds » de réseaux ouvrant à différentes altitudes traduisant de ce fait d'une histoire longue à l'échelle du quaternaire. En effet, ces réseaux karstiques se sont développés parallèlement à l'encaissement de la Vire dans le massif calcaire dit de La Meauffe qui se rapporte au Précambrien.

Les Calcaires de la Meauffe ont été intensément exploités en carrières durant les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles pour la production de la chaux et de pierre à bâtir. Ces anciennes carrières ouvertes sur Cavigny et La Meauffe permettent d'observer les Calcaires de la Meauffe, dont l'attribution stratigraphique reste très discutée allant du Briovérien inférieur, hypothèse la plus probable, jusqu'au Carbonifère.

Ces calcaires sombres, d'aspect massif à l'affleurement, se présentent le plus couramment sous un faciès type de teinte gris-noir, riche en matière carbonneuse et pouvant présenter des recristallisations de quartz ou de dolomite. Cependant, ce massif calcaire ne semble que peu affecté, en surface, par les phénomènes karstiques, à la différence de ce que les anciennes carrières permettent d'observer pour le karst profond.

À Cavigny, la partie supérieure des anciens fronts de taille présente un réseau karstique avec des conduits de dissolution, partiellement comblés par des sédiments triasiques, comme la « Grotte de Bahais » qui a été l'objet de nos investigations.

Ce fond de réseau karstique s'ouvre sur un ancien front de taille d'une trentaine de mètres de hauteur, en rive gauche de la Vire, et domine la plaine alluviale, en exposition sud. Il ne subsiste que la partie terminale du réseau, la partie aval ayant été détruite par l'exploitation du calcaire, notamment par les tirs de mines.

Du fait de contraintes découlant du statut du site en espace Natura 2000, seul un sondage manuel a été possible. Ce dernier visait à tenter d'appréhender la nature et la puissance du remplissage du réseau karstique et éventuellement de mettre au jour des vestiges lithiques et / ou osseux du pléistocène. Les sédiments ont été stockés dans la cavité, puis remis en place dans le sondage et la tranchée.

L'ouverture a donc consisté en un sondage en marge du remplissage de la « grotte de Bahais » et en l'ouverture d'une tranchée perpendiculaire à ce front, destinée à tenter d'appréhender la constitution du remplissage, la morphologie du karst dans sa partie basse et éventuellement de mettre au jour des aménagements liés à l'exploitation du calcaire destiné à l'alimentation des fours à chaux.

Les observations effectuées dans la cavité ont montré la présence de fragments de concrétions de calcite

arrachées à la paroi du karst par l'extraction, tombées sur le plancher actuel de la cavité et incorporées au cône d'éboulis en pied du front d'extraction. Des percements effectués au perforateur dans la paroi calcaire témoignent des techniques d'extractions de l'après-guerre (perçage de la roche en place et « dynamitage » des parois).

Ces observations nous ont permis de noter la présence d'un réseau se développant sur deux niveaux, seul le réseau supérieur étant accessible. Ce dernier a été mis à profit par les fousseurs, notamment les blaireaux qui ont creusé de nombreuses galeries dans le matériau meuble. Le réseau inférieur est visible latéralement au cône d'éboulis en pied de paroi, environ 4,50 m sous le niveau du remplissage du karst.

Notre tranchée s'est donc développée dans les déblais d'extraction de la carrière. Ces derniers sont constitués de terre, de petits fragments de calcaire, de quelques galets provenant du remplissage karstique et surtout de blocs de calcaires issus de l'extraction. En pied de sondage, un bloc de calcaire d'1,20 m de haut, lié au plancher du réseau supérieur du karst, a été laissé en place par les carriers. Ce bloc a été « sculpté » par la circulation de l'eau au sein du karst.

Juste au pied de ce bloc s'amorce une « rampe » en calcaire inclinée de forte pente, dont la surface ne présente aucune aspérité. Cet aménagement, observé sur 8 m de long et 0,80 m de large, semble correspondre à un aménagement destiné à l'évacuation des blocs vers le plancher de carrière. Rappelons que les fours à chaux (en batterie) se trouvent à proximité immédiate de ce front d'exploitation (quelques centaines de mètres).

Le remplissage du karst n'a été observé qu'en front d'exploitation lors du nettoyage de la coupe. Il apparaît relativement homogène constitué d'un cailloutis lité à matrice sablo-argileuse, lié à la décomposition de calcaire et au lessivage des formations superficielles présentes sous forme de placages introduits depuis la surface du plateau surplombant la Vire, par lessivage.

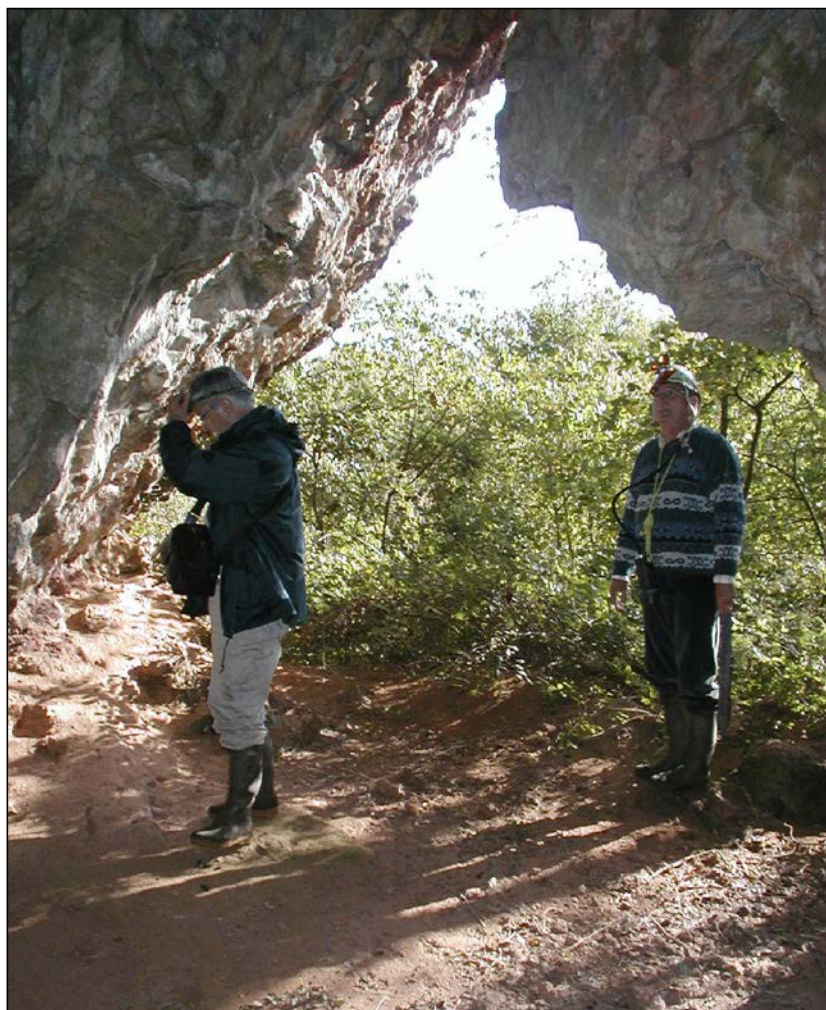
Ce remplissage incorpore outre des blocs de calcaire, quelques éléments de calcites arrachés aux parois par la circulation de l'eau et l'altération des parois, quelques galets de grès et de quartz.

Aucun vestige faunique ou d'origine anthropique n'a été rencontré. Un sondage manuel en puits aurait davantage documenté la nature du remplissage de ce réseau. Il serait raisonnable de programmer cette opération afin de statuer sur l'éventuelle conservation de vestiges pléistocènes au sein du remplissage.

Bien qu'une importante partie du réseau ait été amputée par l'extraction des calcaires (estimée entre 60 et 80 m), il convient de rappeler que ce karst s'ouvrirait sur la plaine



**Fig. 46** - CAVIGNY, grotte de Bahais. Entrée du karst ouvrant sur la vallée de la Vire (cliché D. Cliquet, SRA).



**Fig. 47** - CAVIGNY, grotte de Bahais. Fond de la cavité avec son remplissage (cliché D. Cliquet, SRA).

alluviale en exposition sud. Notons aussi la présence de nombreux galets de grès et de quartz, matières premières potentielles pour d'éventuels occupants de ce secteur de la vallée de la Vire.

Bien que les résultats du sondage n'aient pas apporté de renseignements pertinents inhérents à l'éventuelle présence de vestiges pléistocènes au sein du remplissage

du karst, ce dernier a mis en évidence un aménagement de rampe lié à l'exploitation des calcaires dans la carrière de Bahais au XX<sup>e</sup> siècle. Des investigations complémentaires nous semblent donc nécessaires pour tenter de répondre au questionnement initial.

Dominique CLIQUET et Jacques RICHARD

ANTIQUITÉ

## CHERBOURG-OCTEVILLE ZAC des Fourches

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur le projet de ZAC des Fourches de la Communauté Urbaine de Cherbourg-Octeville. Il concernait une surface de 5,2 hectares actuellement en herbages et enclavée parmi des secteurs déjà aménagés ou en cours de l'être. La découverte la plus significative correspond à un enclos sans doute très partiellement inscrit dans l'emprise, matérialisé par un fossé large de plus de 2 m avec un profil en V et une profondeur oscillant entre 1 m et 1,80 m. Dans son comblement a été recueilli du mobilier gallo-romain (céramique commune, céramique fine à engobe noire, céramique rugueuse, amphore, *tegulae*...) qui évoque la seconde moitié du premier et le second siècle de notre ère. L'enclos se développait dans les parcelles au nord de l'emprise du projet aujourd'hui oblitérées par des

constructions. L'identification de sa fonction demeure énigmatique étant donné la faible surface disponible pour son exploration (900 m<sup>2</sup>) conjuguée à l'absence de structures associées. Le fossé d'enclos semble, par la suite, remblayé durant une seconde phase de l'Antiquité au profit de la mise en place d'un réseau de petits fossés parcellaires dont les orientations sont par ailleurs similaires au cadastre de 1813 et actuel. Une trame plus ancienne à ces derniers a été repérée dans le groupe de parcelles au sud (AY 117 et AY 118) mais n'a livré aucun indice de datation.

Benjamin HÉRARD

MOYEN ÂGE

## COLOMBY, la Perruque et LIEUSAIN, le Haut Pitois

Faisant suite à une campagne de fouille achevée en 2011 à l'emplacement d'un moulin hydraulique du XI<sup>e</sup> siècle à Colomby, « La Perruque », puis à une campagne de carottages géoarchéologiques fin 2013 sur la berge opposée (commune de Lieusaint, « Le Haut Pitois »), les dernières analyses géomorphologiques et palynologiques sont actuellement en voie d'achèvement. Elles visent à établir un référentiel paléoenvironnemental autour de l'espace qui accueillait le moulin et son bief sur la rive droite du Merderet pour saisir les modalités d'implantation du site, puis l'impact d'une telle activité sur l'environnement végétal et sédimentaire pendant et après son abandon. L'achèvement de ces travaux est soumis à l'avancement de deux thèses en cours de rédaction, celle d'Axel

Beauchamp, doctorant au laboratoire Géophen (LETG-Caen, UMR 6554), qui a dirigé les opérations de carottage le long d'un transect perpendiculaire au cours de la rivière, et celle d'Aurélie Reinboldt, doctorante au laboratoire ArchéoSciences (CReAAH-Rennes, UMR 6566), qui mène les études de pollens fossiles et de microfossiles non polliniques en collaboration avec David Aoustin (UMR 6566). Ces deux approches devraient aboutir dans les mois qui viennent à une synthèse commune, proposant une évolution de cette portion de vallée à l'interface du climat et des activités anthropiques.

Vincent BERNARD



---

**COUTANCES**  
**Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire**

---

PROTOHISTOIRE  
ANTIQUITÉ

Le diagnostic réalisé sur l'emprise des 35 000 m<sup>2</sup> du futur pôle de santé de Coutances a révélé une série de fossés scarifiant les terrains du rebord occidental de la vallée du Bulsar. En majorité, il s'agit des anciennes délimitations parcellaires figurant sur le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle. Toutefois, de maigres indices témoignent d'une mise en valeur aux époques protohistorique et gallo-romaine, mais ils ne permettent pas de localiser une implantation structurée pour ces périodes, ni d'en définir la nature.

Nonobstant, au regard des découvertes archéologiques réalisées sur le tracé de la déviation, plus au nord et l'ouest,

ainsi que de la proximité de la zone présumée de captage de l'aqueduc médiéval voire antique, ils confirment l'attrait pour cette zone située à la périphérie du centre historique et la maîtrise ancienne des paysages alentour. Ils doivent inciter à une vigilance particulière sur les aménagements à venir dans toute cette moitié ouest de l'agglomération.

Laurent PAEZ-REZENDE  
avec la collaboration de Marc BOJARSKI,  
Valérie DELOZE, Alice CÉTOUT, Laurent VIPARD

---

**FLOTTEMANVILLE et HÉMEVEZ**  
**Sablère du Haut Pitois – Tranche 3**

---

INDÉTERMINÉ

Cette intervention s'inscrit dans le suivi archéologique des extensions de la carrière SABCO. De part et d'autre du Merderet, les opérations d'archéologie préventive se succèdent depuis 2004 et concernent principalement le territoire communal de Flottemanville.

Cette troisième tranche de diagnostic apporte un complément d'information sur l'environnement et l'évolution du paysage au nord du complexe d'enclos décelé lors du diagnostic de 2012 (Tranche 1). Les réseaux de fossés à vocation parcellaire qu'elle contribue

à documenter sur les plans morphologiques et, dans une moindre mesure, chronologiques, évoquent une origine ancienne de l'organisation des paysages dont les découpages actuels en sont à l'évidence les héritiers sur ce secteur de la vallée du Merderet.

Laurent PAEZ-REZENDE avec la collaboration  
de Erwan BOURHIS, Jacques NOVÉ-JOSSERAND,  
Laurent VIPARD

---

**GONNEVILLE**  
**Église Saint-Martin**

---

MOYEN ÂGE  
MODERNE

Le diagnostic a été réalisé sur la commune de Gonnevillle - Le Theil préalablement à des travaux de drainage en périphérie de l'église Saint-Martin de Gonnevillle. Les témoins d'occupation mis en évidence correspondent d'une part à des drains récents (chevet et sud de l'édifice)

et d'autre part au niveau sépulcral du cimetière ancien (nord de l'édifice).

Denis THIRON

---

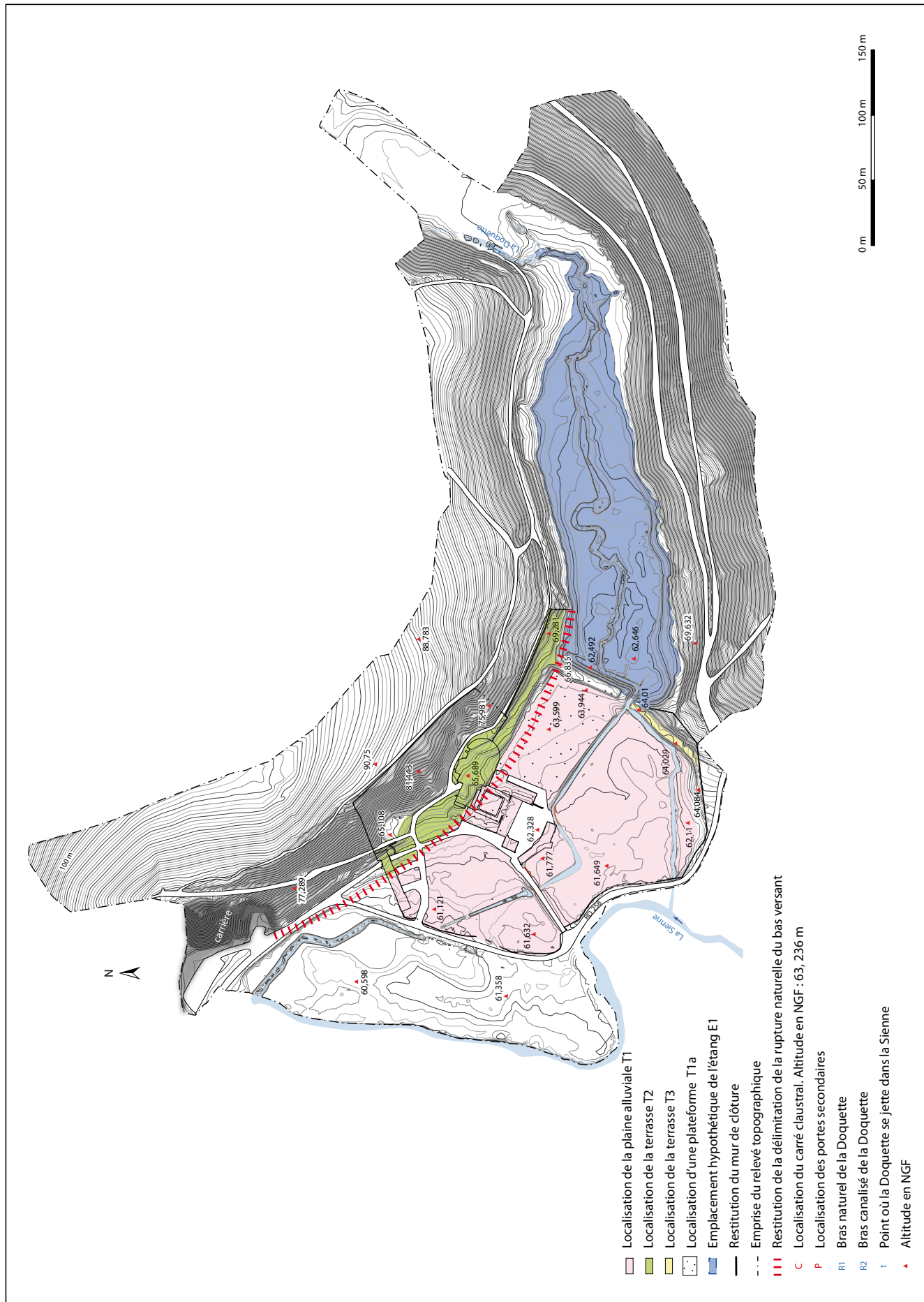
**HAMBYE**  
**Abbaye**

---

MOYEN ÂGE

Une opération de prospection archéologique a été menée afin d'identifier l'implantation et le développement de l'abbaye d'Hambye dans le paysage. Ce monastère est créé en 1145, par Guillaume II de Paisnel, baron d'Hambye, qui donne des terres à la confluence de la Sienne et de la

Doquette. Traditionnellement, l'historiographie définit les moines d'Hambye comme des réformés de Tiron, dont la parenté est aujourd'hui très contrastée. D'ailleurs, l'abbaye est rapidement élue chef d'ordre en 1181 et devient la mère des abbayes de Longues (1168) et de Valmont



(1169). L'organisation monastique d'Hambye est à ce jour méconnue, ne connaissant ni ses institutions, ni ses coutumes et encore moins la spiritualité, avec néanmoins la certitude que les moines adoptent un monachisme réformé. Ce fait explique la convoitise des savigniens et des cisterciens de les intégrer dans leur ordre. Cette abbaye, mère de plusieurs autres, est architecturalement célèbre pour son abbatiale de style gothique rayonnant. Avant de nous intéresser à l'architecture du monastère, nous avons orienté nos recherches sur les phases préalables de l'édification du monastère. Pour cela un relevé topographique, agrémenté de prospections pédestres, était nécessaire. Le projet, autorisé par le Service régional de l'archéologie de Normandie et financé par le Conseil départemental de la Manche, s'est déroulé début 2015 avec huit bénévoles volontaires professionnels ou étudiants. Le relevé recouvre vingt-cinq hectares et a permis de répertorier précisément sur un plan : bâtiments, carrière, cours d'eau, digues, micro-reliefs, et structures diverses.

Cette perspective de recherche a permis d'étudier les aménagements paysagers par l'analyse géomorphologique des vallées et des versants (comme l'observation des pendages de chaque versant), le carré claustral (en termes de spatialisation, composition et orientation) autour duquel se greffent les bâtiments conventuels et la morphologie de l'enceinte monastique. Cette étude montre également que les bâtiments se sont articulés autour de trois terrasses délimitant des espaces particuliers auxquels ont été autrefois attribuées des activités spécifiques. Ainsi nous savons que l'embouchure de la Doquette a été en partie comblée afin d'aménager une plateforme

sur laquelle reposent les bâtiments conventuels. L'étude a également permis de se pencher sur l'hydrologie et les techniques hydrauliques mises en œuvre sur le site. L'abbaye était pourvue de systèmes d'apports en eaux propres et potables (alimentant notamment les cuisines et les moulins) et d'évacuation des eaux usées et de pluie. Un système hydraulique spécifique était donc aménagé selon l'agencement des bâtiments. De plus, l'étude permet de prouver scientifiquement que le réseau hydraulique d'Hambye se composait d'au minimum trois étangs aménagés dans la vallée de la Doquette (plusieurs restitutions sont proposées.). Le point culminant d'une digue révèle la hauteur maximale de l'étang qu'elle retenait, permettant d'en restituer l'étendue d'eau. Le premier étang faisait 333 mètres de long pour 91 mètres de large. Ces étangs permettaient une meilleure régulation du débit de l'eau tout en servant de pisciculture. Il en résulte ainsi une meilleure compréhension de l'organisation du site dans sa globalité. L'ampleur de tous ces aménagements laisse supposer un chantier s'étalant sur la longue durée.

L'étude de cette abbaye, dont les coutumes monastiques sont méconnues, peut être mise en perspective avec d'autres travaux élaborés sur les sites monastiques contemporains (Savigny-le-Vieux, 1122 ; Mortemer, 1134 ; Ardenne, 1160, Fontevraud, 1101).

Cette recherche est aussi mise en relation avec le travail conduit par Jean-Baptiste Vincent sur les abbayes cisterciennes normandes.

Marie BISSON

---

## HAMBYE

### Abbaye Notre-Dame

---

MOYEN ÂGE

Lors de travaux d'aménagement et de mise en valeur du site de Hambye, des travaux de terrassement du parvis ont été réalisés. Ces travaux ont mis au jour, en décembre 2014, un ensemble de structures maçonnées, découverte qui a motivé, en accord avec l'Architecte en chef des monuments historiques, l'intervention du Service régional de l'archéologie. Ces structures ont été analysées dans deux secteurs distincts, le premier, au sud du bâtiment des convers, le second à l'ouest du mur occidental de l'abbaye.

Le secteur 1 longe le bâtiment des convers vers le sud sur une longueur de 6 m et 3 m de large. Le sondage a été ouvert au niveau du mur pignon nord du bâtiment des convers et couvre une superficie de 18 m<sup>2</sup>. Cette ouverture a révélé, lors du décapage, à une profondeur de 0,34 m par rapport au sol actuel, un ensemble structuré constitué de pierres formant un dallage (ST.05). Cet ensemble couvre la quasi-totalité de la surface de la fenêtre de fouille. Au nord de cette structure, un mur (M005), orienté est-ouest traversant l'intégralité de la fenêtre de fouille, a été mis au jour. Cette maçonnerie de 1 m de largeur, se trouve

être dans l'alignement du mur pignon nord du bâtiment des convers et passe sous la façade de ce bâtiment. Il se poursuit à l'ouest au-delà de la limite du sondage. Ce mur est parementé avec des moellons de schiste et de grès local liés avec un mortier très dense de couleur ocre.

Le sondage 2, ouvert à l'ouest du mur occidental de l'abbatiale, mesure 10 m de long pour 6 m de large. La fouille de cet ensemble a permis la mise au jour de plusieurs structures maçonnées, indissociables de certains éléments du mur occidental de l'abbatiale. Cette ouverture a également révélé la présence de 3 sépultures. Si deux d'entre elles sont attestées par la présence d'ossements humains, la troisième a été identifiée par sa morphologie : une forme oblongue recouverte de dalles de grès. Cette sépulture est restée en l'état.

Cette courte intervention complète notre connaissance de l'Abbaye avec la mise en évidence, dans un secteur jusqu'alors non documenté par l'archéologie, de sépultures en place sur le site de l'abbatiale Notre-Dame d'Hambye et de structures maçonnées, en avant de l'abbatiale.

Ces vestiges pourraient correspondre à un pavillon mentionné en 1750, comme le rapporte J. Grente dans son ouvrage « *Hambye, le bourg, le château, l'abbaye* », paru en 1903, où il relate l'existence « *d'un autre corps de bâtiment, appelé pavillon, au bout de la maison abbatiale.*

*Il cachait une partie de l'entrée de la nef de l'église. Son état de délabrement faisait désirer sa démolition. »*

Bertrand FAUQ

MODERNE

CONTEMPORAIN

## LE MESNIL-TÔVE

### La Fieffe Mariette

Le projet d'aménagement d'une zone de stockage sur le territoire de la commune du Mesnil-Tôve, au lieu-dit « La Fieffe Mariette », a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique.

Ce projet couvre une superficie de 40 000 m<sup>2</sup>. Les terrains, inscrits en milieu rural, regroupent 4 parcelles correspondant à des champs en herbes, bois et zones humides protégées qui sont actuellement délimités par d'autres parcelles et des chemins ruraux.

Au terme du diagnostic, 19 tranchées ont été réalisées mécaniquement. Elles ont révélé 222 entités archéologiques, majoritairement fossoyées, dont une grande part appartient aux périodes moderne et contemporaine. Il s'agit très majoritairement de reliquats parcellaires visant à diviser le territoire.

C'est dans un paysage de bocage que sont inscrits les terrains. Actuellement, les limites parcellaires sont de deux types : invisibles dans le paysage ou matérialisées par des talus plantés agrémentés de fossés peu profonds. Ces limites définissent six parcelles (quatre administrativement). Les talus présents actuellement dans le paysage correspondent aux limites administratives figurant sur le cadastre actuel. Tous les traits cadastraux mis au jour sur le site ne correspondent pas à une limite hors sol et visible dans le paysage. La superposition du plan cadastral napoléonien et du cadastre actuel laisse apparaître que les limites actuelles sont héritées au moins de leur figuration datant de 1824. Depuis cette date, on observe divers remembrements dont la tendance consiste à agrandir les parcelles en les réunissant. Pour autant, rien de fondamental ne change durant la période contemporaine dans l'organisation du paysage en termes d'orientation et de pérennité des limites.

L'analyse des structures fossoyées fossiles, réalisée entre autres au travers des orientations de leur tracé, laisse apparaître un réseau parcellaire similaire ou concordant avec le cadastre napoléonien. Reste la question de

son origine ? Sachant que le cadastre napoléonien est la représentation illustrée des limites de propriétés en 1824, les fossés inscrits sur ce cadastre sont donc au moins d'origine moderne. Les fossés concordant avec ce dernier mais non inscrits sur le cadastre correspondent pour une part à une sériation parcellaire ayant eu lieu au cours de la période comprise entre le début du XIX<sup>e</sup> siècle et aujourd'hui et pour l'autre part sont de nature plus ancienne. Ces trames fossoyées, bien que nombreuses, n'ont livré aucun indice matériel qui puisse nous orienter sur l'origine de la parcellarisation du territoire diagnostiqué. On constate globalement que leur tracé vient subdiviser les parcelles actives ou présentes sur le cadastre napoléonien et matérialisent ainsi des propriétés terriennes de plus petites surfaces.

Une autre phase de maillage parcellaire a été caractérisée à partir des segments fossoyés discordant avec les orientations de la phase actuelle. Elle n'est toutefois représentée que par quatre entités, très érodées, au sein du site. Ces dernières nous renseignent uniquement sur l'existence d'un découpage du territoire différent de celui dicté depuis la période moderne. Néanmoins, les reliquats de cette parcellarisation ancienne sont insuffisants pour pouvoir émettre la moindre hypothèse quant à leurs origines.

Outre les vestiges de réseaux fossoyés, le diagnostic archéologique a mis en évidence des structures appartenant aux périodes moderne et contemporaine : fosses, reliquats d'une clôture au moyen de poteaux, ornières d'engins (ou portion de chemin d'accès ?) et vestiges liés à la destruction d'une habitation au cours du siècle dernier. Quelques fosses et trous de poteau épars, et non datés, ne formant aucun ensemble et ne révélant aucune organisation particulière, ont également été observés. Par ailleurs, de nombreuses fosses de plantation (ou chablis) ont également été recensées.

Élise SEHIER

Dans le cadre du rétablissement du caractère maritime du Mont-Saint-Michel, des travaux de protection des remparts ont permis la découverte de vestiges médiévaux exceptionnels qui apportent une nouvelle lecture sur l'histoire du village et des fortifications.

Deux anciennes tours du système de défense du Mont ont été mises au jour. D'une part, il s'agit des fondations d'un ancien bastion construit en 1493 et qui, suite à l'effondrement de son éperon en raison d'affouillements causés par les courants marins, a été détruit en 1732. Les maçonneries retrouvées permettent de restituer le plan de cet ouvrage : une tour à deux nefs se terminant par un éperon, et dont les dimensions sont sensiblement identiques à celles du Bastion de la Tour Boucle édifiée en 1481. Une partie des maçonneries de cet ouvrage a été conservée dans la Tour Basse construite à son emplacement en 1732. L'élévation sud-ouest de la nouvelle tour est constituée d'une partie de l'élévation du bastion dans laquelle est conservée la bouche de tir d'une de ses canonnières, et l'ancien mur de refend a été identifié derrière le parement nord-est de la Tour Basse.

D'autre part, les fondations d'un nouvel ouvrage ont été reconnues au niveau du coude de la courtine reliant la Tour de la Liberté et la Tour Basse. Cette tour qui peut être rattachée aux premiers ouvrages de flanquement construits à partir de 1417 sous l'abbatiat de Robert

Jolivet, présente un plan semi-circulaire avec un mur épais de 2,50 m. Elle peut être identifiée comme étant la Tour Cholet mentionnée dans plusieurs textes du XV<sup>e</sup> siècle et que plusieurs auteurs avaient localisée à l'emplacement de l'actuelle Tour Basse. Contrairement à la Tour Denis et au bastillon de 1493 détruits par l'action des courants marins, la démolition de la Tour Cholet semble avoir été volontaire. En effet, la tour a constitué dès lors un obstacle pour le flanquement du rempart puisqu'elle se trouvait dans l'axe de tir d'au moins une canonnière aménagée dans le nouvel ouvrage.

Entre la Tour Cholet et l'ancien bastillon, ont été mis au jour des vestiges médiévaux pouvant être rattachés à des constructions antérieures à l'édification du premier rempart au cours de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce secteur était, alors, bordé par des maisons construites sur le bord de la grève. En 1368, l'abbé Geoffroy de Servon sollicite le soutien du roi de France, Charles V, pour démolir plusieurs de ces maisons afin de construire un rempart. Les vestiges mis au jour sont constitués de maçonnerie en blocs de granit équarris formant vraisemblablement les soubassements de ces maisons. En avant de ces soubassements, un empierrement de petits moellons de granit formant un glacis avec une pente assez marquée a été aménagé afin d'assurer la protection des constructions contre le ressac de la mer. Plusieurs pieux de bois ont été également mis au jour. Implantés régulièrement et formant



**Fig. 49** - LE MONT-SAINT-MICHEL, remparts Est.

Vue des vestiges de l'ancienne Tour Cholet et à droite du cliché, le caniveau en bois de récupération des eaux de ruissellement (cliché F. Caligny Delahaye, Inrap).

un alignement à peu près parallèle aux soubassements, ils semblent appartenir à un ancien quai. Entre les soubassements et le mur de la Tour Cholet, un caniveau en bois a été trouvé associé à une série de poteaux servant de support à un bac. Cet aménagement devait avoir pour vocation à servir de fontaine pour recueillir les

eaux de ruissellement au même titre que la fontaine Saint-Symphorien conservée au pied du rempart nord-est et, aujourd'hui, reconstruite en pierres.

François CALIGNY DELAHAYE

MOYEN ÂGE

## LE MONT-SAINT-MICHEL

### La Merveille

La restructuration des espaces d'accueil du public dans l'abbaye du Mont-Saint-Michel a nécessité la réalisation d'une restauration des salles du premier niveau des bâtiments de la Merveille, le Cellier, à l'ouest, et l'Aumônerie, à l'est. La dépose des enduits existants sur les élévations et voûtes, et le piquetage des joints au ciment mis en œuvre au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle ont été l'occasion de réaliser une analyse des élévations.

La construction de la Merveille est, traditionnellement, rattachée aux travaux entrepris au cours du premier tiers du XIII<sup>e</sup> siècle après le siège des Bretons en 1204 qui aurait conduit à la ruine complète des bâtiments au nord de l'abbaye. Le chantier de reconstruction aurait été entrepris dans un laps de temps relativement court, de 1204 à 1228, grâce, notamment, à des subsides octroyés par le roi de France, Philippe Auguste. Il a été longtemps considéré que cette construction avait été effectuée d'un seul jet, mais, en 1910, l'architecte Paul Gout fut le premier à s'interroger sur l'existence de deux phases de construction en considérant les différences architecturales notables entre les deux bâtiments de la Merveille, mais sans remettre en question la durée excessivement courte du chantier.

L'analyse des élévations a permis de proposer de nouvelles hypothèses sur le chantier de construction de la Merveille. La principale découverte réside dans la mise en évidence du réemploi partiel de bâtiments ruinés lors du siège de 1204 expliquant, dès lors, la question de la courte durée du chantier.

Les éléments les plus significatifs témoignant du réemploi de constructions antérieures ont été identifiés au niveau du mur de refend séparant le Cellier et l'Aumônerie. L'étude de son élévation du côté du Cellier, a permis de mettre en évidence les traces d'un ancien voûtement reposant sur trois pilastres dont un est encore conservé mais avait été interprété, jusqu'ici, comme un contrefort. Ces éléments permettent de restituer une salle à deux nefs dont la largeur initiale est assez proche de celle du Cellier, celui-ci étant composé aujourd'hui d'une large nef flanquée de deux collatéraux. La longueur de la salle semble également correspondre à celle du Cellier. En effet, une grande partie de l'élévation occidentale de la Merveille est composée d'une maçonnerie appartenant à une phase antérieure aux constructions du XIII<sup>e</sup> siècle. La partie supérieure des anciennes voûtes est encore visible dans la Salle des Chevaliers située au-dessus du Cellier.

En outre, les traces d'un second voûtement témoignent de l'existence d'un second niveau dont le sol devait correspondre à celui du passage encore existant au sud de la Salle des Chevaliers et dont la différence de niveau restait jusqu'à présent difficile à expliquer. Il est d'ailleurs vraisemblable que ce premier bâtiment était pourvu d'un troisième niveau accueillant le cloître mentionné dans les textes, notamment dans le *De Abbatibus* rédigé dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

Le Cellier apparaît donc avoir été reconstruit à l'emplacement d'un ancien bâtiment en réemployant l'important soubassement ce qui, dès lors, conditionnait les dimensions de la nouvelle construction. Quant à l'Aumônerie, située à l'Est, il est vraisemblable qu'elle occupe le niveau inférieur d'un ancien bâtiment qui n'a été que très peu ruiné lors du siège de 1204. Cette hypothèse s'appuie à la fois sur la grande homogénéité des élévations et sur l'organisation en deux nefs selon un plan identique à celui restitué pour la salle antérieure au Cellier. L'antériorité de l'Aumônerie par rapport au Cellier permet d'expliquer la différence de traitement des ouvertures dont le style apparaît plus ancien pour la salle orientale.

À l'ouest, la Merveille conserve les pierres en attente d'un troisième bâtiment qui n'a jamais été construit. Toutefois, un certain nombre d'indices semble indiquer qu'un bâtiment existait à cet emplacement avant 1204. Des traces d'arrachement sont en effet visibles au niveau des maçonneries en attente et la structure du mur de soutènement de la terrasse devant accueillir ce troisième bâtiment présente de grandes similitudes avec le soubassement du bâtiment de l'Aumônerie.

Les travaux de restauration de l'élévation nord de la Merveille devraient permettre de confirmer ces hypothèses en identifiant les élévations pouvant être rattachées à des constructions de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et celles liées au chantier de (re)construction de la Merveille après 1204. L'existence d'un corps de trois bâtiments au nord de l'abbaye à la fin de la période romane permet d'expliquer, d'une part, les anomalies observées sur l'organisation des circulations entre les constructions romanes et la Merveille et, d'autre part, la durée extrêmement courte du chantier de reconstruction avec le réemploi d'une grande partie des bâtiments qui pouvaient être conservés.

François CALIGNY DELAHAYE



**Fig. 50 - LE MONT-SAINT-MICHEL, la Merveille.**

Traces du voûtement de l'ancienne salle à deux nefs antérieure au cellier (cliché F. Caligny Delahaye, Inrap).

## LE MONT-SAINT-MICHEL

### Rénovation, restructuration et effacement des réseaux - tranche 1

MOYEN ÂGE

MODERNE - CONTEMPORAIN

L'opération de fouille préventive concerne le suivi de la phase 1 des travaux de rénovation, restructuration et effacement des réseaux du Mont-Saint-Michel conduits par la commune. Elle a été menée de novembre 2015 à avril 2016 par une responsable d'opération accompagnée ponctuellement par un topographe et deux stagiaires du Master Pro de Nantes en février.

De manière générale, les terrassements effectués ont repris en grande partie les tranchées de réseaux anciennes ouvertes en 1913. Les vestiges sont dès lors très perturbés comme l'atteste le nombreux mobilier archéologique résiduel.

Toutefois, certains vestiges sont préservés. C'est le cas notamment d'un sol de pavés moderne trouvé dans la venelle au pied de l'abbaye.

Plusieurs aménagements maçonnés ont également été mis au jour de façon ponctuelle dans les différentes tranchées ouvertes. Ces vestiges sont en revanche très lacunaires et largement perturbés par des aménagements postérieurs dont l'installation des réseaux souterrains en 1913.

Un relevé topographique des vestiges et de la rue sur l'intégralité des travaux a été effectué ainsi que différentes

coupes transversales dont une partant de la barbacane de l'abbaye jusqu'au parement externe du rempart du XV<sup>e</sup> siècle en traversant notamment l'école, sa cour, le jardin du musée, la grande rue, la maison de M. et M<sup>me</sup> Lebrech ainsi que leur jardin au pied du rempart. Cette coupe a été réalisée en vue de mettre en évidence le décaissement du rocher lié à la construction du rempart du XIII<sup>e</sup> siècle, ce dernier n'ayant pas pu être documenté lors de la surveillance de travaux.

Cette dernière consiste à documenter les éventuels vestiges archéologiques mis au jour lors des terrassements et a permis de mettre en évidence des traces ponctuelles et ténues d'occupation, largement perturbées par les tranchées réalisées en 1913. Le mobilier archéologique, attribué à une fourchette entre le Bas Moyen Âge et les époques modernes et contemporaines, est peu abondant et très largement résiduel. Il est par conséquent insuffisant pour affiner la datation des vestiges. Afin de pouvoir interpréter les données, il sera nécessaire d'appréhender la globalité des découvertes sur l'ensemble du village.

Elen ESNAULT



Fig. 51 - LE MONT-SAINT-MICHEL, réseaux. Pavage moderne de la ruelle (cliché E. Esnault, Inrap).

PALÉOLITHIQUE

## LE ROZEL

### Le Pou

L'intense érosion qui affecte la dune weichselienne du Rozel participe à la destruction des niveaux d'occupation, incorporés au massif dunaire, reconnus depuis les années 1967.

Le site a été révélé à Yves Roupin durant l'hiver 1967 par la sape du massif dunaire, motivant la conduite d'un sondage en 1969, puis d'une fouille sous l'égide de Frédéric Scuvée en 1970/1971.

Ces travaux avaient révélé la présence de vestiges de faune, de foyers et d'industries en silex et en quartz filonien à forte composante laminaire. Ces artefacts obtenus selon un débitage tournant ou semi-tournant ont initialement été considérés comme appartenant au début du Paléolithique supérieur et la formation dunaire attribuée au Pléniglaciaire moyen et supérieur (Scuvée et Vérague, 1984).

Ces attributions ayant été contestées, un ré-examen du

site a été pratiqué et complété par une série de datations OSL sur sédiment (Folz, 2000). En fait, la dune et les niveaux d'occupation qu'elle incorpore s'inscrivent dans le début du Dernier Glaciaire weichselien et l'industrie laminaire se rapporte au grand complexe des industries laminaires de débitage volumétrique du nord de l'Europe.

Si l'intérêt de ce site n'était plus à démontrer, sa conservation s'est trouvée considérablement menacée par l'intense érosion qui affecte les niveaux archéologiques : éboulement des formations superficielles qui «rabotent» le flanc de dune (*head* à forte charge pierreuse) et sape de la mer liée aux fluctuations du niveau marin.

Les importantes surfaces détruites depuis 2006 ont motivé en 2011 une campagne de sondages visant à préciser le tracé de la falaise de schiste qui structure le gisement, puis des fouilles de sauvetage depuis 2012.





**Fig. 52** - LE ROZEL, le Pou. Piste de pas (cliché D. Cliquet, SRA).



**Fig. 53** - LE ROZEL, le Pou. Amas de débitage (cliché D. Cliquet, SRA).

Si les tempêtes de l'hiver 2013 - 2014 ont fortement affecté le site, emportant une partie des niveaux archéologiques et impliquant la mise en place, début 2014, d'un enrochement, après concertation avec la DDTM et le Conservatoire du littoral, le travail continu de la houle a nécessité la reprise de cette protection à deux reprises.

Les travaux anciens avaient déjà souligné le caractère exceptionnel des vestiges (foyers et vidanges de foyers, silex et quartz taillés, ossements de grands mammifères consommés), attestant de l'existence de lieux de vie conservés dans la dune (habitats, espaces dévolus aux travaux de boucherie ou à la taille du silex...) ; les travaux conduits depuis 2012 confirment ces premières impressions.

Le cadre stratigraphique proposé par B. Van-Vliet-Lanoë a été confirmé par les observations géomorphologiques faites lors des terrassements et pendant les fouilles (Jean-Pierre Coutard). Celles-ci renseignent la chronologie des événements, les conditions de dépôt et d'érosion, et les environnements. L'apport majeur de 2012 consiste en la mise en évidence d'un niveau d'occupation, incorporé aux sables roux de la partie sommitale de la dune, uniquement préservé sur le replat du rebord de la falaise de schiste.

Dans la crique, ce niveau a été démantelé par érosion du fait du basculement de « paquets » de *head* sur la surface de la dune. Quelques silex taillés lustrés incorporés à des « amas » de sable roux basculés sur la dune ont pu être recueillis. Ce niveau se rapporterait sur la base des observations chronostratigraphiques à la fin du stade 5 de la chronologie isotopique.

Les fouilles menées depuis 2012 ont permis la mise au jour de plusieurs niveaux d'occupation superposés « fossilisés » par des accumulations de sable éolien, initialement datés d'environ 110 000 ans. Ces datations sont en cours de révision. Ces sols se présentent sous la forme de petits niveaux organiques : sol de dune dégradé et nappages de boue sur lesquels les Néandertaliens ont évolué et laissé les témoignages de leurs activités. Celles-ci peuvent être finement appréhendées du fait d'un ensevelissement rapide des sols.

Deux ensembles s'individualisent, séparés par un important éboulement de la paroi de la falaise de schiste formant les limites d'une dépression oblongue sur lequel les Néandertaliens se sont installés. L'ensemble supérieur comporte, outre le niveau immédiatement sus-jacent à l'éboulis, trois sols correspondant à des aires de travaux de boucherie qui présentent globalement le même type de structuration, sur lesquelles on retrouve :

- des enclumes en quartz, en schiste et en grès apportées par les Paléolithiques sur la dune. Elles sont destinées à la fracturation des os longs d'herbivores (cerf, aurochs et cheval) pour en extraire et consommer la moelle ;
- des plaques de schiste, aussi apportées sur la dune et posées au sol. Elles sont interprétées comme des « plats » destinés à isoler les viandes du sol constitué de sable ;
- des postes de débitage d'éclats (amas) voués à la production de supports d'outils, notamment de racloirs (les couteaux de boucherie de l'époque) ;

- plusieurs postes d'affûtage d'au moins trois racloirs dont on peut suivre technologiquement et spatialement l'utilisation. Ceux-ci peuvent être mis en relation avec les retouchoirs liés à l'utilisation de fragments de diaphyses de cerf et trouvés sur les trois sols d'occupation ;
- des foyers alimentés en bois végétal (pin, épicéa, sapins et surtout if) et en os spongieux dont la dévolution reste à préciser notamment par le biais des analyses chimiques (acides organiques). Ces foyers pourraient avoir servi au fumage des viandes (?) ;
- de nombreux vestiges de faunes qui nous renseignent sur les milieux dans lesquels évoluaient les Paléolithiques : os d'oiseaux, de microfaune (rongeurs, batraciens, reptiles), vertèbres de poissons et insectes. Dans tous les niveaux nous retrouvons la « triologie » : cerf, aurochs, cheval. Cependant, plusieurs espèces d'environnements tempérés ont été reconnues sur les sols de travaux de boucherie : le chevreuil, le rhinocéros de prairie, l'éléphant de forêt et le lapin, uniquement représentés par quelques restes. Ces animaux ont souvent été rapportés sur le site par quartiers, beaucoup plus rarement entiers ;
- des aires de circulation de Néandertaliens. Plus d'une centaine d'empreintes ont été mises au jour sur cinq sols archéologiques et en marge de l'éboulis naturel sous-jacent. Sur ces aires de travaux de boucherie, ces empreintes témoignent de la présence d'au moins une partie du groupe, constituée d'après les modules des pas d'adultes, d'adolescents et d'enfants.

Par ailleurs, plusieurs empreintes de mains ont été reconnues. Ces vestiges fugaces sont exceptionnels sur les lieux de vie pour ces périodes anciennes.

Sous l'éboulis, deux autres sols ont été mis au jour. Comme pour l'ensemble supérieur, ils comportent des foyers et des amas de débitage. La faune apparaît très altérée dans ces niveaux du fait de l'acidité du schiste et des oxydes de fer et de manganèse accumulés dans et immédiatement sous les blocs qui constituent ce glaciaire.

Cependant, nous retrouvons le cortège habituel : Cerf, Cheval, Aurochs. Ces sols se caractérisent par une production de lames et de lamelles conduite à partir de nucléus à débitage tournant ou semi-tournant, et sur des « burins-nucléus ». Ces niveaux correspondent au plan technologique à ceux qui avaient été fouillés par F. Scuvée dans les années 1970.

Ces niveaux avaient livré une faune dominée par l'Aurochs, le Cerf et le Cheval, et quelques vestiges de Mégacéros et de Morse.

Tous ces éléments font que le site du Rozel compte parmi les gisements majeurs du Paléolithique moyen d'Europe occidentale. Enfin, rappelons que ce gisement a livré plus d'une centaine d'empreintes de pas, de genoux et de mains, ce qui actuellement lui confère un caractère exceptionnel. Seuls deux autres sites du Paléolithique moyen ont livré de rares traces de pas.

Dominique CLIQUET pour l'ensemble de l'équipe

Située au nord de Coutances, la commune de Monthuchon a vu ces dernières années la création d'un lotissement, sur une surface de 6 560 m<sup>2</sup>. Le diagnostic témoigne de l'évolution des deux parcelles au cours du temps.

Les tranchées ouvertes dans l'emprise ont livré deux fragments de *tegula*, qui pourraient témoigner de l'occupation antique du Mont-Huchon (ou Hugon). Ils ne proviennent toutefois pas des fossés et du chemin creux qui constituent l'essentiel des structures découvertes.

Ces creusements appartiennent à deux parcellaires, l'un de construction récente qui correspond au cadastre actuel, l'autre de construction et d'abandon anciens, qui apparaît sous un remblai terreux à 50 cm sous la surface actuelle. Tous deux ne sont reconnus que par de courtes sections de fossé, qui ne permettent pas d'avoir une vue d'ensemble des parcellisations successives du Mont.

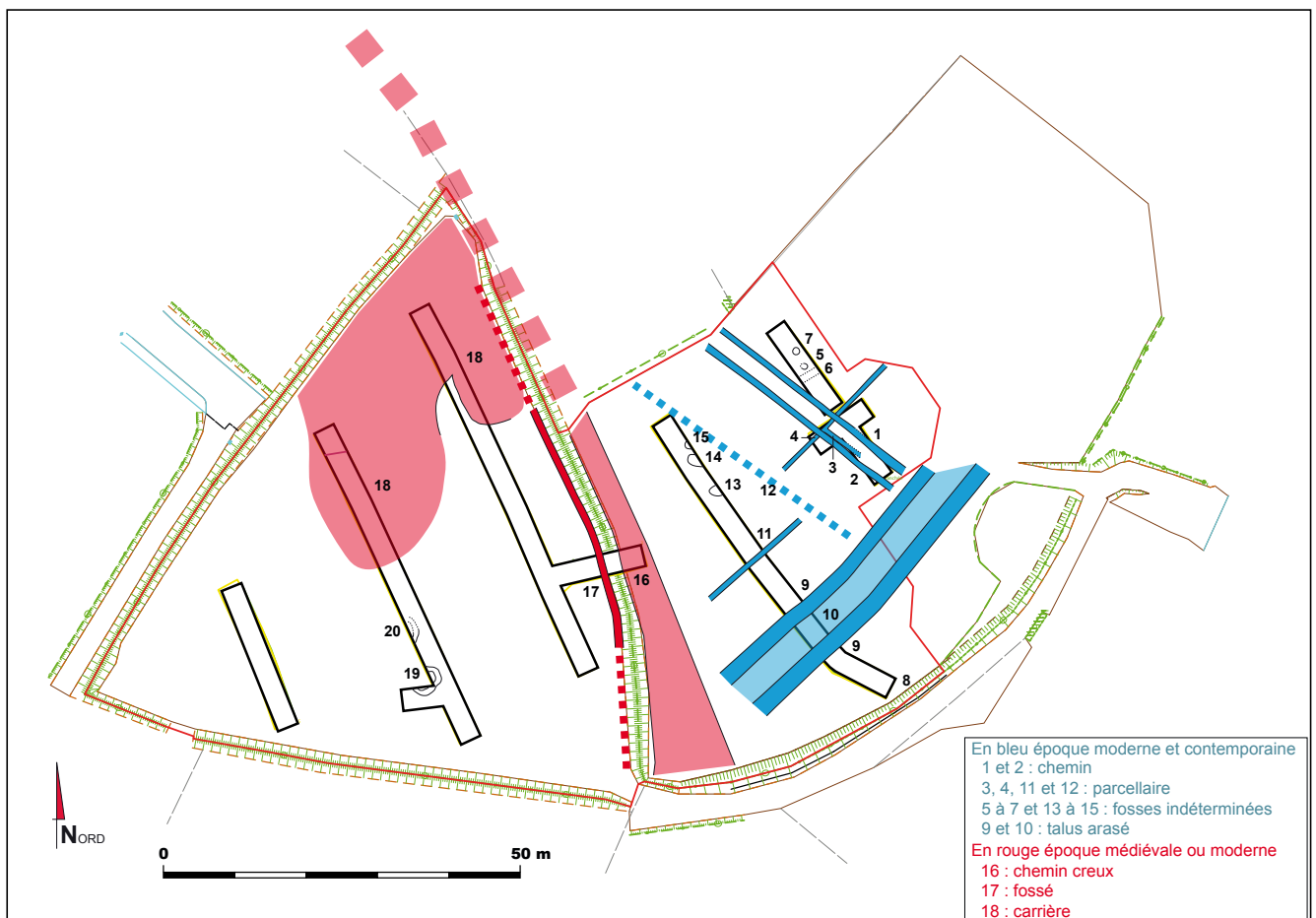
On peut néanmoins en remarquer certains caractères. Le fossé et le chemin creux récents encadrent un talus planté d'une haie, suivant un type de limite agraire qu'adopte largement le bocage : la limite connaît ici deux états, qui sont séparés par la mise en place du remblai terreux. Sous ce remblai, les fossés anciens semblent comparables ; ils appartiennent à deux ensembles successifs de limites, distingués par une phase d'amendement des sols, mais liés par un dessin commun.

Ces observations laissent penser que les parcellisations successives n'ont pas profondément renouvelé les limites, depuis la période antique peut-être, depuis la période médiévale ou moderne du moins. Quoi qu'il en soit, les données restent modestes et décrivent surtout, pour les pièces diagnostiquées, l'apport du remblai terreux.

Certainement mis en place avant 1824, il doit vraisemblablement être rapporté à la fin de la période moderne ou au début de la période contemporaine. Il pourrait intégrer une forte part de tange, et provenir d'une carrière à ciel ouvert qui marque encore profondément l'emprise : la terre décapée aurait été épandue dans les pièces attenantes, occasionnant quelques transformations du parcellaire.

Totalement dépourvu du moindre élément d'identification ou de datation, un talus empierré, arasé, est le dernier résultat notable de cette opération. Il a été monté au fond d'une excavation large de 6 à 7 m et se situe juste au-dessus de la rupture de pente, sur la limite du Mont. Son tracé n'a pu être reconnu mais pourrait ressortir des aménagements à venir, au nord-est, dans la dernière pièce à bâtir du bourg.

Ludovic LE GAILLARD



**Fig. 54 - MONTHUCHON, rue des Randonneurs. Plan général du site (relevés L. Vipard, Inrap).**

ANTIQUITÉ

MODERNE - CONTEMPORAIN

## PÉRIERS

### Les Feux Bares

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Périers, avant l'installation d'un nouveau bâtiment industriel par la société des Tanneries de Périers. Les témoins d'occupation sont fréquents sur le terrain, identifiés comme de probables structures à vocation agricole ou des biofacts. Les plus nombreux sont représentés par un tissu serré de fossés de parcelle attribués par le rare mobilier découvert lors du décapage à la période moderne/contemporaine. Deux grands fossés que l'on peut suivre d'un bout à l'autre de la parcelle pourraient se rapporter à la période romaine ; le mobilier y est assez discret. À l'issue du diagnostic, un grand nombre de structures

restent non datées. Certains fossés peuvent se rapporter à la période moderne/contemporaine, peut-être un ou deux à la période antique, mais un ensemble adopte une autre trame. Sa datation n'est cependant pas possible du fait de l'absence d'élément datant. Les structures ponctuelles n'ont pas pu être datées. Elles se partagent entre de probables chablis et de petites structures de type trou de poteau dont l'attribution chronologique reste impossible.

Denis THIRON

INDÉTERMINÉ

## PONTORSON

### Chemin de Philipotte

Le projet qu'a la commune de Pontorson d'aménager un terrain dont elle est propriétaire en un lotissement d'habitation a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les travaux s'inscrivent dans une emprise de 6848 m<sup>2</sup> sur les parcelles AI 30, 43p et 45p du cadastre actuel. Les terrains sont situés au sud de l'agglomération de Pontorson, le long du chemin de Philipotte et en rive droite du Couesnon, à 500 m de son lit. La rivière se trouve à une altitude de 7 m NGF et les terrains voués à l'aménagement culminent à 9 m. Le lit du Couesnon se trouve à une altitude de 7 m NGF et les terrains qui nous concernent sont à 9 m NGF. Ce sont des pâtures qui affectent une légère pente descendante dans le sens est-ouest. Les résultats sont maigres puisque 6 structures seulement ont été inscrites à l'inventaire. Dans la tranchée 1, une série de cinq fossés a été mise en évidence. Jus à 50 cm de profondeur, ils ont des largeurs comprises entre 60 et 120 cm. Ils sont

comblés d'un sédiment limoneux brun-gris mêlé de plus ou moins de cailloux de schiste. La structure 1 a livré un profil en cuvette de 50 cm de profondeur sous le décapage. Le fond du sondage s'est très vite rempli d'eau. Cette série de fossés parallèles inscrite dans un segment de 20 m de tranchée semble correspondre à des fossés de drainage orientés dans le sens du versant de la vallée du Couesnon. D'ailleurs, le fossé 4 est un fossé dans lequel un drain en blocs de schiste a été assemblé. Aucun mobilier ne provient de ces fossés parallèles. On ne retrouve pas ces fossés dans la tranchée 2 puisqu'à l'endroit où ceux-ci devaient aboutir se trouve une décharge de matériaux de construction contemporains (ciment, briques, agglos, bâches...) et de sédiments exogènes sur plusieurs dizaines de mètres carrés (tr2 st 6).

David FLOTTÉ

INDÉTERMINÉ

## SAINT-AMAND

### RD 59, route de Cartigny l'Épinay à Torigni-sur-Vire

Le diagnostic archéologique mené sur l'emprise du futur lotissement prévu à Saint-Amand, impactant une surface de 14 911 m<sup>2</sup>, a révélé la présence d'anciens fossés parcelles ainsi que d'un bâtiment sur poteaux. Les premiers, installés assez régulièrement et de façon parallèle, dans le sens de la pente du terrain, n'ont pas livré d'éléments de datation permettant de les situer chronologiquement. Seul un unique tesson de céramique pouvant aussi bien être daté de l'Antiquité que du Moyen Âge a été collecté dans l'un des comblements.

poteaux. Au nombre de 19, ceux-ci sont répartis assez harmonieusement sur une surface presque carrée de l'ordre de 68 m<sup>2</sup>, sachant que l'emprise de cette construction peut s'étendre à l'est, vers la limite du diagnostic. Aucun niveau d'occupation, ni installation interne ou périphérique n'a été décelée et le mobilier archéologique, obtenu lors de la fouille de plusieurs trous de poteau, se limite à un tesson de céramique commune grise gallo-romaine. Étant donné le manque d'informations disponibles, la nature et l'époque de cet aménagement demeurent inconnues.

Le bâtiment, repéré en limite de la zone prescrite, au nord-est de celle-ci, n'est matérialisé que par l'empreinte de

Benjamin HÉRARD

## SAINT-GEORGES-MONTCOCQ

Rue de l'An 2000

OPÉRATION NÉGATIVE

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Saint-Georges-Montcocq, avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la propriétaire des terrains. Il s'est révélé négatif à l'exception de quatre fosses attribuées à de

probables trous de plantation (de pommiers ?).

Emmanuel GHESQUIÈRE

## SAINT-GILLES

RD 100, le Clos du Chêne II

MODERNE

CONTEMPORAIN

Le diagnostic a été réalisé dans la commune de Saint-Gilles, avant l'installation d'une zone pavillonnaire par la Commune. Il s'est révélé négatif à l'exception de trois fossés de datation récente (période moderne ou contemporaine) et quatre trous de plantation de pommiers. Deux probables impacts d'explosion de la dernière guerre

(obus de mortier ?) ont livré quelques vestiges témoignant de leur rebouchage après la guerre.

Emmanuel GHESQUIÈRE

## SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

Les Touches

MULTIPLE

Réalisé à la suite de l'opération menée le long de la route de Paris, le diagnostic des Touches a été effectué à Saint-Hilaire-du-Harcouët, dans la vallée de l'Airon, secteur qui est plus nettement voué aux zones résidentielles que le plateau. Ce diagnostic concerne 26 017 m<sup>2</sup> d'une prairie communale qui sera prochainement lotie.

Sols et sous-sol ne diffèrent pas du plateau, et là aussi, la terre agricole est potentiellement riche mais exploitée en bocage. L'insertion dans la stratigraphie d'un dépôt alluvio-colluvionnaire récent, peut-être moderne, signale en revanche un épisode érosif que n'a pas connu le plateau.

Les vestiges mis au jour confirment l'occupation ancienne de Saint-Hilaire-du-Harcouët. Sur les Touches, ils se réduisent à quelques tessons protohistoriques et antiques et à des fragments de *tegulae*, qui se retrouvent dans le sol ancien, voire dans des comblements postérieurs. Seules deux fosses de fonction indéterminée pourraient appartenir à cette première époque.

L'essentiel des vestiges mis au jour relève d'une parcellisation agraire moderne et contemporaine, et qui subsiste aujourd'hui par certaines de ses limites. Elle présente un plan homogène, orthogonal et régulier, où sont réunis deux blocs de parcelles qui se juxtaposent sans se chevaucher. Des axes longitudinaux sont marqués par deux chemins creux et un double fossé, les transversaux par des fossés uniques. Les creusements sont modestes et livrent fréquemment des tessons modernes ou contemporains.

À la jonction des deux blocs se trouve un ancien fond humide, qui vraisemblablement donnait sa source à un ruisseau affluent de l'Airon. Il semble que le cours y ait été mal chenalisé jusqu'au creusement d'un fossé profond, ouvert, au plus tard, à la période moderne. Le fond humide ferait ensuite l'objet d'extractions répétées de limon, sur une surface maximale de 1 200 m<sup>2</sup>. Après leur abandon, les excavations soumises à l'érosion se fondent en une large dépression, qu'achèvent de combler le dépôt alluvio-colluvionnaire récent puis un remblai.

Mais l'apport le plus significatif de cette opération tient en un imposant fossé médiéval, découvert contre la limite méridionale de l'emprise. Quoique curviligne, il s'accorde partiellement avec la parcellisation moderne et contemporaine, et en constitue presque assurément l'origine. Le fossé est large de 2 m et profond de 1,70 m depuis la surface du sol actuelle. Son comblement est stratifié et permet d'associer le fossé à un talus initialement déposé en rive sud. Le niveau de condamnation a livré, dans un unique sondage, un ensemble de 162 tessons, caractéristiques de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle ou de la première du XII<sup>e</sup>. Cet ensemble céramique constitue une référence régionale, valable pour cette partie de la Normandie encore mal documentée.

Ludovic LE GAILLARD

## SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT

### Route de Paris

La frange orientale de Saint-Hilaire-du-Harcouët est marquée par les zones artisanales et industrielles. Dans leur suite, au sud de la route de Paris (RD 976), sera implantée une zone commerciale d'une dizaine d'hectares, dont 82 077 m<sup>2</sup> ont fait l'objet d'un diagnostic archéologique.

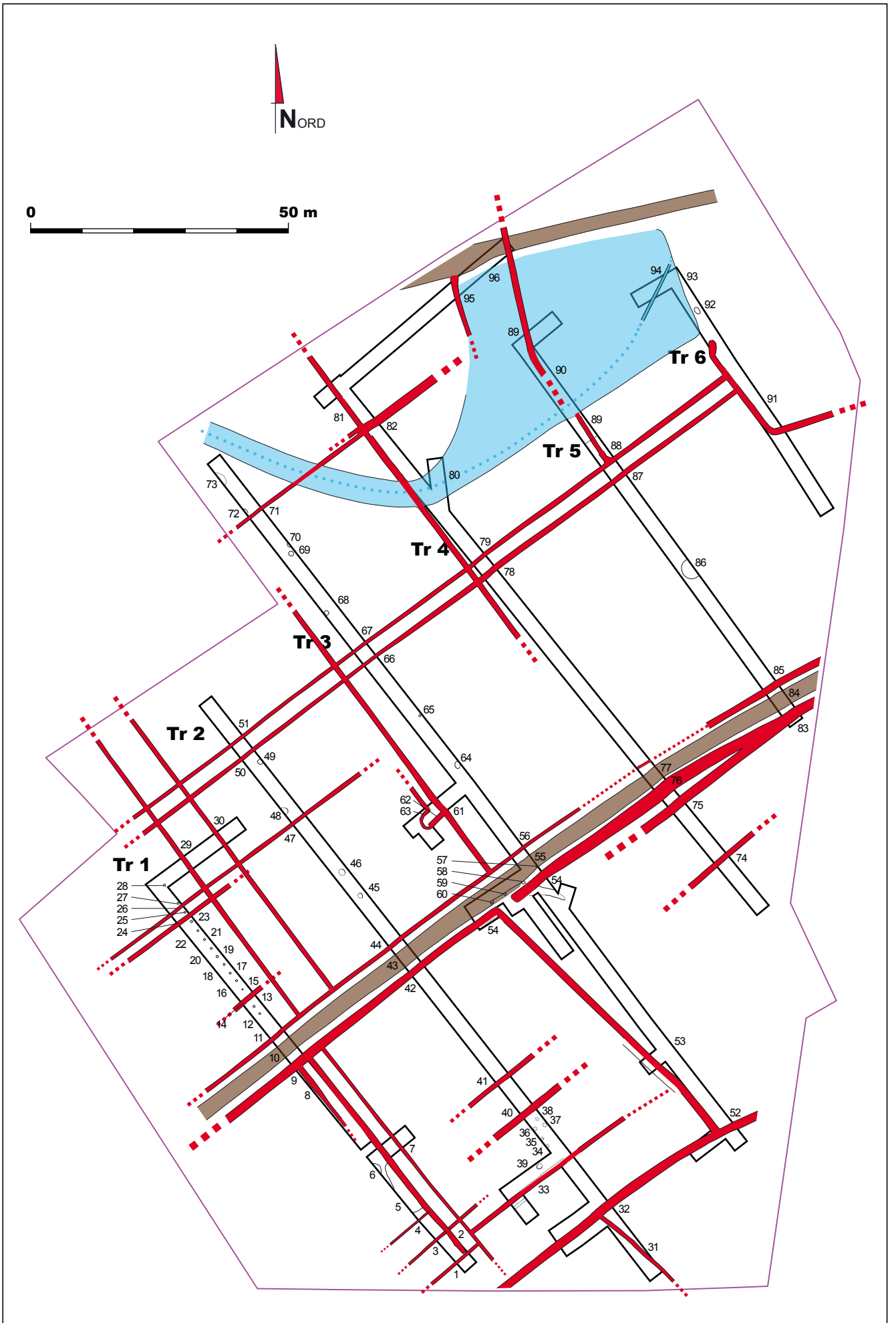
Les ouvertures réalisées dans cette emprise ont d'abord fait ressortir les vestiges du bocage récemment disparu. Ils sont intégralement représentés par des fossés, isolés ou doublés : les uns montrent des creusements modestes, et les autres un assemblage de creusements plus imposants, peu profonds mais très larges. Ces fossés élargis et doublés correspondent aux haies dont les prises de vue aériennes de l'IGN livrent pour 1947 un plan complet. Ils constituent le dernier état d'une parcellisation où les fossés isolés subsistent d'états antérieurs. L'évolution des limites récentes se mesure aussi par le plan des fossés : on y reconnaît les angles d'enclos fossoyés et les régularités d'ensembles parcellaires, qui supposent une construction progressive par la mise en place de clos, réunis par la suite, ou de lots, introduits dans l'existant (formes successives ou coexistantes).

La fin de ce bocage couvre les deux derniers tiers du XX<sup>e</sup> siècle : les haies au sein de l'emprise disparaissent entre 1980 et 1984, mais d'autres ensembles se situant à proximité ont disparu dès 1947. Leur origine est moins bien datée : un fossé a livré un tesson du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle, mais un autre du XIII<sup>e</sup> ou XIV<sup>e</sup> siècle semble être le plus ancien mobilier que l'on puisse rapporter à cette gestion du paysage. Il a été recueilli dans un trou de poteau, qui appartient à un bâti mal caractérisé, peut-être à un édifice, mais qui doit être rattaché aux fossés moderne et contemporain. Il pourrait se rapporter à l'un des premiers états du bocage.

Celui-ci n'est toutefois pas le premier paysage construit sur le plateau. Une parcellisation antérieure a été reconnue en effet, dont les fossés livrent des tessons protohistorique et antique. Elle peut être décrite en deux ensembles, l'un concentré au sud de l'emprise, l'autre étendu au nord. Le premier compte deux, ou probablement trois réseaux successifs de fossés, dessinant en l'état des limites isolées puis des parcelles ouvertes, organisées autour d'un axe est/ouest ; certaines intègrent un bâti sur poteaux porteurs. Tous les tessons proviennent de cet ensemble méridional. Le second ensemble, septentrional, compterait également deux réseaux successifs de fossés. Ils sont construits à partir d'un enclos fossoyé, rectangulaire, dont la superficie est un peu supérieure à 3,7 ha, et dont l'orientation est également est/ouest : un réseau est défini par l'enclos et plusieurs limites extérieures, un autre par le même enclos doublé d'un second, implanté au nord, mais incomplètement reconnu ; la chronologie n'est pas assurée.

Le contraste ainsi décrit entre un réseau méridional dense et riche de mobilier, et un réseau septentrional dilaté et pauvre, relève vraisemblablement d'une opposition fonctionnelle, peut-être aussi d'une chronologie distincte. Au sud, la parcellisation apparaît plus remaniée qu'au nord : elle pourrait être plus ancienne. Elle paraît plus investie surtout : elle doit certainement se comprendre par la proximité d'un établissement implanté au sud, non loin sans doute de la limite d'emprise. Quoi qu'il en soit, l'ensemble est comparable aux voisinages d'établissements protohistorique et antique que nous connaissons par ailleurs en Basse-Normandie, en plaine notamment.

Ludovic LE GAILLARD



**Fig. 55** - SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUËT, route de Paris.  
 Organisation parcellaire du site (relevés L. Vipard, Inrap).

## SAINT-JORES

### Agglomération antique

La commune de Saint-Jores, traversée par la voie reliant Valognes/*Alauna* à Coutances/*Cosedia*, a fait l'objet de prospections pédestres dans le cadre d'un master d'archéologie. L'objectif était de reprendre les recherches effectuées dans les années 1860 par l'abbé Pierre-Auguste Lecardonnell. Plusieurs secteurs de la commune recèlent des vestiges datant de la période antique, dont des traces d'habitations et d'artisanat, notamment de fours de tuiliers.

Il a donc été décidé, dans le but d'approfondir les connaissances sur l'occupation romaine de la commune, d'effectuer une prospection géophysique dans une des parcelles longeant la voie romaine, afin d'apporter des données en complément des recherches conduites par l'abbé. Cependant, la parcelle initialement choisie se trouvant être en construction, nous avons donc testé la parcelle située de l'autre côté de la voie.

La prospection a été faite avec l'aide de Jérôme Spiesser, doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui était muni du matériel requis composé de quatre bâtons

reliés en pôle-pôle via un voltmètre. La faible résistivité enregistrée pouvait s'expliquer par la forte humidité au sol peu propice à ce genre de prospection. Aussi, les résultats n'ont pas été probants, suggérant seulement l'existence de traces de culture en billon avec une anomalie repérée au nord de la parcelle.

Par ailleurs, huit carottages ont été réalisés. Trois d'entre eux ont pu révéler un niveau archéologique. La présence d'inclusions de charbon et de morceaux de terre cuite est le témoin d'une occupation ancienne.

En conclusion, une occupation gallo-romaine est à signaler dans la commune de Saint-Jores, comme le démontrent les recherches, cependant la technique de la prospection géophysique n'est pas adaptée au terrain. Il serait donc intéressant de proposer une prospection électrique, ou encore des sondages dans les parcelles susceptibles de contenir les vestiges de cette occupation ancienne.

Aurore DI LIBERTO

## SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

### Bois de l'Enfer

Au début de l'année 2014, un ensemble d'objets massifs métalliques (lingots exclusivement) a été découvert de manière fortuite dans un bois au nord de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Le dépôt se situe le long de la bordure est du bois de l'Enfer, sur un léger replat en contrebas d'une falaise en grès orientée nord-sud. L'ensemble se situe à moins de trente mètres de l'Ouve, la rivière traversant la commune.

Une petite fenêtre de fouille a été effectuée à l'emplacement de la découverte, autour d'un bloc de grès dressé verticalement et qui faisait ainsi office de marqueur ou de repère.

Au final c'est un total de 18 éléments en cuivre qui ont été mis au jour dans ce dépôt (uniquement des lingots que l'on peut probablement dater du Bronze final IIIb) : onze l'ont été par l'inventeur, un petit élément a été retrouvé dans les déblais du creusement initial, un dans le champ en contrebas et cinq l'ont été à la fouille, dans une fosse. L'ensemble des pièces du dépôt présente des caractéristiques communes. Toutes les pièces offrent des surfaces irrégulières et ridées et un aspect général d'une grande porosité. Ces premières observations indiquent clairement qu'on se trouve en présence d'éléments issus de la fin de la chaîne opératoire de la métallurgie extractive, c'est-à-dire la réduction de minerai de cuivre. Cette hypothèse est confirmée par les résultats des analyses des composants élémentaires qui indiquent que tous les

éléments sont en cuivre très pur (entre 98,09% et 99,72%). Aucun des éléments présents ne peut s'assembler avec les autres, il n'y a donc aucun remontage possible.

Le dépôt est un ensemble intéressant à plus d'un titre. Il s'agit tout d'abord, avec plus de 13 kg de cuivre, du plus grand ensemble de « vestiges de fonderie » jamais mis au jour dans le département de la Manche. Le fait qu'il s'agisse d'un dépôt constitué uniquement de lingots est également à noter, ces ensembles n'étant que rarement mis au jour. La localisation du dépôt dans un petit bois isolé, sur un replat entre une falaise de grès et un champ marécageux, a empêché la mise en culture de la parcelle. Ceci a donc contribué à préserver *in situ* le bloc de grès au pied duquel le dépôt était enterré, et qui devait le marquer dans le paysage. De tels aménagements sont parfois signalés dans la littérature, mais de manière extrêmement sporadique.

Une première analyse élémentaire du métal a permis de confirmer que les lingots n'étaient pas alliés (cuivre assez pur) et qu'il s'agissait bien des produits d'une première réduction de minerai. Des analyses sont encore en cours sur 8 éléments majeurs. Quand les résultats complets seront à disposition, une nouvelle étude des éléments traces sera menée afin de voir si des groupes d'impuretés se dessinent et si des minerais différents sont donc potentiellement identifiables. De plus ces résultats seront comparés avec ceux des lingots plano-convexes du dépôt



de Gouesnac'h, là encore pour tenter de trouver des origines communes. Une analyse des isotopes du plomb serait également souhaitable afin là encore de comparer aux référentiels existants, notamment ceux des mines des îles britanniques.

Le fait qu'il s'agisse ici de produits de réduction de minerai de cuivre permet de s'affranchir de toutes les difficultés liées aux mélanges de cuivres / alliages cuivreux d'origines différentes ou recyclés (même si bien sûr il

n'est pas impossible que des minerais différents soient mélangés dans le four lors de la réduction). C'est avec ce type d'artefact qu'il est possible de documenter au mieux le cuivre d'origine et donc d'essayer de se rapprocher le plus possible des mines, éternelle question lorsqu'il s'agit de l'âge du Bronze atlantique...

Henri GANDOIS, Alain LECOCQ, Julien LERÉVÉREND  
et Cyril MARCIGNY

## VALOGNES

### Agglomération antique d'*Alauna*

ANTIQUITÉ

L'agglomération antique d'Alleaume, située à 1.5 km au sud-est de la ville de Valognes, s'étendrait sur une quarantaine d'hectares. Dès l'origine des recherches, elle est au cœur des discussions sur son rôle éventuel de chef-lieu de la Cité des *Unelles*.

Un nouveau programme de recherche a été amorcé en 2012, avec l'aide financière du Conseil Général de la Manche et du Ministère de la Culture. Il s'est fixé pour objectifs, entre 2012 et 2015, de mesurer l'extension de la ville gallo-romaine, d'évaluer la densité de son occupation, d'appréhender les grandes phases chronologiques de son évolution, de préciser l'état de conservation des vestiges et de parfaire la connaissance de ses édifices publics.

Après une année de prospection géophysique et deux années d'explorations mécaniques de 15 hectares chacune, au bilan extrêmement positif, la troisième campagne de sondages archéologiques s'est déroulée en juillet 2015. Une vingtaine de tranchées ont été réalisées sur les 17 hectares de la frange orientale de l'agglomération.

Sur un plan urbanistique, ce secteur de l'agglomération révèle des axes de circulation qui contrarient le schéma plutôt bien quadrillé mis en évidence sur le « cœur » de l'agglomération, reconnu en 2012 et 2013. Cet état de fait rejoint les observations réalisées en 2014, sur une partie de la frange septentrionale du site. Dans le cas de 2015, ces divergences pourraient avant tout s'expliquer par la nécessité de desservir l'édifice de spectacle dont l'implantation a été motivée par la recherche d'une situation topographique favorable.

Dans les terrains compris entre le théâtre et la limite sud de la ville, le découpage en parcelles a une nouvelle fois été observé, mais la densité d'urbanisation demeure relativement faible. Des témoins nous indiquent la permanence des terres cultivées sur ces espaces lotis mais demeurés non bâtis. Dans le même temps, la périphérie méridionale est investie par plusieurs bâtiments à vocation résidentielle. Le caractère soigné de ces constructions, dont l'une d'elles a révélé des sols en calcaire et l'empreinte des doublages des murs et des cloisons, pose question sur la nature de ces implantations aux portes de la ville.



Fig. 56 - VALOGNES, Alauna. Théâtre d'Alauna, vue panoramique du monument et des ouvertures archéologiques (cliché F. Levalet).



**Fig. 57** - VALOGNES, Alaua. Extérieur du mur de contour du théâtre (cliché L. Paez-Rezende, Inrap).

Concernant le théâtre, les sondages ont révélé un état de conservation relativement satisfaisant du mur de contour et de celui de l'orchestre. Plusieurs assises d'élévation sont encore en place y compris les parements comme l'indiquent le dégagement des deux angles et les deux contreforts proches de l'angle oriental. Il faut toutefois préciser que le mur de contour, encore en élévation dans une haie vive, a perdu la plupart des boutisses du parement externe et souffre de l'envahissement végétal. L'entrée axiale a été retrouvée, dégagée et étudiée ainsi qu'une partie des maçonneries du vomitoire occidental. Ces éléments montrent un état de conservation assez aléatoire ce qui, conjugué à l'absence d'élément en place sur le vomitoire sud-oriental, atteste que des destructions ont considérablement affecté le cœur de l'édifice.

Cet édifice de spectacle souffrait également d'un positionnement topographique pour le moins approximatif et de mesures disparates selon les levées anciennes. Le dégagement des deux angles du mur de scène et d'une partie du mur de contour, ainsi que la conduite de campagnes de relevés topographiques, de photographies aériennes par cerf-volant (F. Levalet) et de photogrammétrie par drone (P. Lalloué, géomètre-expert), ont non seulement permis de fixer définitivement son implantation géographique mais également de fournir des mesures exactes susceptibles de fiabiliser l'analyse morphologique et architecturale du monument.

La superposition des résultats obtenus, avec le plan de 1722, a d'ailleurs permis de soulever de nombreuses incohérences ; il convient désormais de restituer un plan de base hémicirculaire, prolongé d'une forme proche de la *proscenia* des théâtres romains, en partie adossé à la topographie naturelle. Ces nouvelles données remettent considérablement en cause la morphologie générale et les dimensions de l'édifice établies au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Une année supplémentaire de terrain sera programmée, en juillet 2016, sur l'emprise de l'ensemble monumental, décelé en 2012, sur le plateau de la Victoire. Il s'agira de collecter des informations chronostratigraphiques et sanitaires relatives aux anomalies extrêmement résistantes mises en évidence par la prospection géophysique afin de préciser les différents composants de cet ensemble. En parallèle, et avec le même objectif que pour les élévations du théâtre, un défrichage des blocs monumentaux de la Victoire, alignés sans fondements sur plus de 36 mètres, dont la dégradation s'accélère inexorablement, sera entrepris dans le but de réaliser un relevé des élévations, au moyen d'une couverture photographique retraitée en photogrammétrie.

Laurent PAEZ-REZENDE, Laurence JEANNE  
et Caroline DUCLOS

Cette fouille préventive conduite de mars à mai 2015 sur l'emplacement d'un futur centre commercial a concerné sur une surface de 22 000 m<sup>2</sup> aux portes d'*Alauna*, l'agglomération antique d'Alleuville qui couvre plus de 40 ha sur le plateau de la Victoire.

Elle a livré le plan complet d'une ferme de la fin de la période gauloise (II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> siècles avant notre ère), une voie romaine et des indices funéraires.

### **Une ferme prospère dans un paysage maîtrisé**

La fouille a concerné plus particulièrement un enclos polygonal compartimenté de 5500 m<sup>2</sup>, reprenant l'organisation type des fermes de l'époque. L'enclos, délimité par de puissants fossés, était certainement accompagné d'un talus sur tout le périmètre intérieur, suivant lequel étaient repartis cinq bâtiments sur ossature de bois.

Le plus grand bâtiment est signalé par des empreintes au sol révélant les poteaux aujourd'hui disparus. Il s'agit probablement de l'habitation principale, comparée aux quatre autres bâtiments présentant des plans plus simples et des surfaces plus réduites. La taille et la configuration de l'enclos, orientent clairement vers une ferme essentiellement tournée vers les activités agro-pastorales. Toutefois, des déchets d'activité métallurgique sont régulièrement collectés dans les fossés ou les dépotoirs fouillés et attestent de la présence d'une forge destinée à l'entretien des outils agricoles.

Articulés sur la rive externe de l'enclos, plusieurs petits fossés indiquent un découpage de parcelles montrant que l'environnement de la ferme est très largement maîtrisé et organisé pour les activités agraires.

De nombreux objets parmi lesquels des céramiques (pots à cuire, jattes, plats, coupes, amphores), des monnaies et des objets de parure en bronze, ainsi que la découverte d'un certain nombre de fragments d'amphores finement décorées et associées à des formes céramiques typiques de l'époque, suggèrent une situation économique relativement prospère, sur laquelle l'épisode de la Conquête romaine ne semble pas avoir eu d'impact.

### **Une réorganisation concomitante à l'émergence de la ville d'*Alauna* et les vestiges d'une voie romaine**

Vers la fin du I<sup>er</sup> siècle après notre ère, il semble que la ferme ait cessé de fonctionner et qu'une réorganisation du paysage soit entreprise. Celle-ci est marquée tout d'abord par l'effacement de l'enclos, puis la mise en place d'un nouveau maillage de parcelles.

La période dans laquelle intervient cette restructuration coïncide parfaitement avec les premiers aménagements

urbains attestés sur la ville romaine voisine d'*Alauna*, qui déploie ses quarante hectares de vestiges à moins de 100 m plus à l'est. Les découvertes permettront aux archéologues de mener une étude visant à déterminer les causes et les circonstances de ce mouvement de recomposition du territoire.

Par ailleurs, sur la lisière sud de l'enclos abandonné, un tronçon de voie romaine a été découvert exactement sous l'emplacement de la haie bocagère actuelle. Bien qu'assez perturbée par la haie, cette voie conserve partiellement sa chaussée en galets et tuiles concassées, mais certains tronçons montrent un revêtement en petites dalles calcaires très usées. Il s'agit des mêmes matériaux et techniques de mises en œuvre que ceux observés sur les rues d'*Alauna*.

Par son orientation, elle se connecte parfaitement dans le schéma urbain pour filer plein ouest et pourrait bien être l'axe de circulation qui, traversant la péninsule, relierait *Alauna* à Portbail, agglomération romaine « secondaire » et probablement portuaire de la côte ouest du Cotentin.

### **Les indices d'une nécropole**

Aux marges septentrionales de cet ensemble de vestiges, ont été découverts quatre dépôts secondaires de crémation en vases ossuaires. Cet ensemble couvrant les I<sup>er</sup> et II<sup>e</sup> siècles de notre ère s'implante après l'abandon de la ferme gauloise et pourrait bien signaler la proximité de la ou l'une des nécropoles associées à la ville antique.

### **Enjeux scientifiques et axes de recherches**

Les études en cours chercheront à établir la position économique et sociale de ce site vis-à-vis des implantations gauloises déjà répertoriées dans le département. D'autre part, elles examineront son rôle et sa place dans l'émergence et le développement de la ville romaine d'*Alauna* qui a déjà révélé plusieurs indices d'implantations antérieures.

Plus largement, les résultats viendront alimenter les travaux menés dans le cadre d'un Programme Collectif de Recherche (PCR) consacré à l'Antiquité en Basse-Normandie.

Laurent PAEZ-REZENDE  
avec la collaboration de Céline BARTHÉLÉMY,  
Laurent CHANTREUIL, Erik GALLOUIN,  
Philippe GILLETTE, Laurent GRANCHA, Magali HEPPE,  
Géraldine JOUQUAND, Gaël LÉON,  
Jérôme PAIN, Corinne THÉVENET, James VILLARÉGUT,  
Laurent VIPARD

Le bilan dressé en 2011, à la demande du Ministère de la Culture, par le groupe « Antiquité en Basse-Normandie » faisait état de la rareté des informations relatives au domaine funéraire antique que ce soit en ville ou dans les campagnes (Coulthard *et al.* 2011). Ces lacunes justifient la réalisation d'un travail de repérage, d'identification et d'évaluation de nécropoles urbaines antiques afin d'analyser, à travers l'évolution des usages funéraires, le processus d'acculturation des cités nord-occidentales de la Gaule Lyonnaise.

Depuis 2012, l'ancienne cité antique d'*Alauna*, actuelle Valognes dans le département de la Manche, fait l'objet de prospections géophysiques et archéologiques afin d'en définir les limites, connaître la conservation des vestiges et leur organisation ainsi que la chronologie (Jeanne *et al.* 2012, Paez-Rezende *et al.* 2013 et 2014). L'ajout d'une problématique funéraire au travail déjà mené sur place est apparu évident afin de créer une dynamique scientifique autour de la compréhension de cette ancienne agglomération antique.

Ainsi, après concertation avec l'équipe de chercheurs déjà en place, le projet actuel a été élaboré à partir des dernières découvertes sur le réseau viaire de l'ancienne cité. Les ensembles funéraires antiques prennent généralement place le long des voies de communication principales et secondaires mais surtout hors de la ville, bien à l'écart de l'espace urbain.

L'opération menée aux lieux-dits La Victoire – La Chasse de la Croix Varin en juillet 2015 est localisée aux abords supposés du *decumanus maximus* reliant *Alauna* en direction de Portbail (possible *Grannonna*) mis en évidence en 2014 par les sondages mécaniques et en 2012 par la géophysique. Les deux parcelles investies sont situées au niveau du *suburbium* de la cité antique, dans sa partie occidentale.

Un total de 13 tranchées placées perpendiculairement au tracé supposé de la voie décumane a été réalisé. Cette opération de sondages programmés s'est avérée négative en termes de découvertes d'indices funéraires antiques. De plus, cet axe de communication attendu sur ces parcelles ne passe finalement pas à l'endroit supposé.

Si les informations obtenues lors de cette campagne n'ont pas permis d'apporter d'éléments de réponse à la problématique funéraire, elles viennent renseigner les modalités d'occupation du sol dans un secteur considéré comme une zone périurbaine de la cité d'*Alauna*.

Cette occupation se manifeste par la mise au jour d'un bâtiment maçonné et cloisonné d'une vingtaine de mètres de long, de fosses dépotoirs et de structures fossoyées. La densité de vestiges s'amenuise à mesure que l'on s'éloigne du centre urbain. Les indices archéologiques identifiés dans la partie occidentale des parcelles sont peu nombreux et prennent la forme de fossés peu profonds et non anthropisés. L'étude du mobilier céramique permet de situer l'occupation principale du site aux II<sup>e</sup> – III<sup>e</sup> siècles de notre ère. Un important « bruit de fond » médiéval et moderne a été observé.



**Fig. 58** – VALOGNES, la Victoire, la Chasse de la Croix Varin.  
Orthophotographie de la tranchée 1  
(cliché A. Poirier, Arpanum).

Les vestiges et les traces archéologiques recensés actuellement sur l'ensemble de la commune de Villedieu-les-Poêles sont peu nombreuses. La trace de peuplement la plus ancienne attestée consiste en une hache à douille découverte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. De plus, certains érudits locaux mentionnent la présence de *tegulae* et de poteries gallo-romaines, malheureusement sans localisation précise.

Par contre, le patrimoine écrit et bâti de l'actuelle commune de Villedieu apparaît bien documenté pour les périodes médiévale et moderne. Le patrimoine ecclésiastique reste le mieux connu, avec notamment l'église de Saultchevreuil qui conserve sa structure du XII<sup>e</sup> siècle et celle de Saint-Pierre-du-Trochet, remodelée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Cette dernière présente des vestiges de maçonneries en opus *spicatum* sur le mur gouttereau sud, attestant d'une date de construction autour du XII<sup>e</sup> siècle. Cependant, comme dans de nombreuses villes, le bâti « profane » reste le moins bien étudié. L'opportunité de procéder à une étude de bâti dans une des salles du musée municipal, la salle

dite « du foyer », a permis de procéder à un relevé pierre à pierre d'un mur. Les observations effectuées permettent une relecture de l'évolution du bâtiment. Le relevé effectué du mur à droite en entrant dans la salle montre de nombreuses traces d'ouvertures et des anomalies liées aux différentes reprises des maçonneries et des aménagements.

L'analyse des structures permet de formuler l'hypothèse selon laquelle nous serions en présence d'un bâtiment caractéristique des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, avec un cellier en partie basse, surmonté par un niveau d'habitation. Les percements témoignent du fait que le bâtiment initial a été réduit en surface, comme l'illustre la troncature du cintre d'une ancienne porte démontrant ainsi que le passage traversant le bâtiment actuel est bien postérieur à la période de construction. Une étude globale de l'ensemble permettrait de proposer une évolution de l'habitat sur cet îlot qui abrite le musée municipal.

Bertrand FAUQ



BASSE-NORMANDIE  
ORNE

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Tableau des opérations

**2 0 1 5**

Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
ALENÇON – Cour carrée de la Dentelle	CHAUVEAU Caroline (INR)	DIAG	3708	2711
BELLOU-EN-HOULME – Place de la Mairie et rue de l'Église	DUPONT Hélène (INR)	DIAG	3674	2667
CHAMPSECRET – Le Champ du Logis	HÉRARD Benjamin (INR)	DIAG	3724	2699
CHAMPSECRET – Les Forges de Varenne	BONHOMME Florian (INR)	FP	3694	-
CROISILLES – RD 14	LE GAILLARD Ludovic (INR)	DIAG	3723	2704
Forêt domaniale de Moulins – Bonsmoulins	MORAND Fabrice (BÉN)	PRD	3630	2674
GOULET – Le Mont	BILLARD Cyrille (SRA)	FP	3367	2744
LE CHÂTELLIER – La Chapelle des Roches	BORDAS Francis (BÉN)	SD	3640	2729
LONLAY L'ABBAYE – La Thomassière	COUANON Pascal (SRA)	SD	3644	-
MARCHEMAISONS – Bois de Montmirel	MORAND Fabrice (BÉN)	SD	3675	2692
MOULINS-LA-MARCHE – Rue de Flandres Dunkerque	THIRON Denis (INR)	DIAG	3646	-
SAINT-ÉVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS – Abbaye	VIGOT Anne-Sophie (ENT)	FP	3673	2762
SÉES – 39 rue Saint-Martin	CHAUVEAU Caroline (INR)	DIAG	3650	-
SÉES – Rue des Ardrillers	SIMIER Bastien (INR)	FPREV	3670	-

**LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE**

▶ opération en cours    ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▶ figureront dans le BSR 2016.





BASSE-NORMANDIE  
**ORNE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

**Travaux et recherches archéologiques de terrain**

**2 0 1 5**

**ALENÇON**  
**Cour Carrée de la Dentelle**

MOYEN ÂGE  
MODERNE

Le diagnostic archéologique du projet d'extension du Conservatoire d'Alençon a été l'occasion de découvrir un tronçon encore en élévation de l'enceinte urbaine médiévale du front nord-ouest. À travers l'analyse de ses matériaux de construction et de leur mise en œuvre, le tronçon d'enceinte a révélé un état d'origine sous la forme d'un talus de terre édifié en argile d'arkose : cet élément est interprété comme la fortification primitive de la ville d'Alençon antérieure au XI<sup>e</sup> siècle. Il est chemisé au nord-ouest et englobé dans une maçonnerie de pierre dont la datation radiocarbone atteste une construction à la fin du premier tiers du XI<sup>e</sup> siècle. Il est ensuite rehaussé par une nouvelle maçonnerie qui évoque l'emplacement d'un

chemin de ronde avec parapet de la fin du Moyen Âge. Le caractère inédit de ces résultats apporte un éclairage nouveau sur l'origine et l'évolution de l'enceinte urbaine située à proximité du château. La dernière phase est caractérisée par la construction d'un ouvrage avancé qui est édifié entre 1745 et 1811. Le sondage réalisé au pied du mur atteste de structures bâties et sédimentaires qui témoignent de l'occupation de la parcelle intra-muros de la fin du Moyen Âge au XVII<sup>e</sup> siècle.

Caroline CHAUVEAU

**BELLOU-EN-HOULME**  
**Place de la Mairie et rue de l'Église**

MODERNE  
CONTEMPORAIN

Le diagnostic archéologique a concerné la place de la mairie de Bellou-en-Houlme, située autour de l'église paroissiale Notre-Dame. L'opération a été prescrite préalablement à la restructuration de la place par la commune. La parcelle, située en centre bourg, fait une surface de 1180 m<sup>2</sup>. La commune de Bellou-en-Houlme est située dans l'Orne, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Flers, dans la zone du bocage flérien. Le sous-sol est constitué de schiste briovérien surmonté d'une couche d'argile silteuse orangée très indurée. Le terrain naturel a été observé directement sous le bitume, c'est-à-dire entre 0,20 et 0,45 m de profondeur.

Mise à part la présence supposée d'un carrefour de voies romaines situé au sud de la commune (voie d'Exmes à Corseul par Mortain et voie de Lisieux à Rennes par Domfront), les données historiques disponibles débutent au milieu du XI<sup>e</sup> siècle quand Guillaume de la Ferté, neveu de Guillaume le Conquérant, donne l'église Notre Dame

de Bellou aux moines de Saint Julien de Tours. L'église aurait été construite à la même époque (tour-porche ?) et a connu une réfection de grande ampleur dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le cadastre napoléonien indique la présence du cimetière autour de l'église en 1810. Son abandon en centre bourg et la création du nouveau cimetière hors bourg interviennent en 1840.

Neuf tranchées situées autour de l'église ont été réalisées lors de l'opération, et représentent 93 m<sup>2</sup> soit environ 10% de la totalité de l'emprise. Leur profondeur moyenne se situe autour de 0,40 à 0,50 m de la surface actuelle. Deux sondages profonds ont été réalisés devant le portail principal de l'église, à 1,20 et 1,40 m de profondeur, ceci afin d'évaluer la puissance stratigraphique du cimetière. En totalité, sur 60 entités archéologiques découvertes, 32 concernent des fosses sépulcrales avérées, les autres structures étant des réseaux techniques ou des niveaux de sol actuels. Toutes les structures archéologiques excavées

sont directement creusées dans le substrat. L'observation du bâti de l'église montre que ses fondations sont visibles sur 1 m à 1,20 m de hauteur, ce qui suggère l'arasement possible du cimetière peut-être au XIX<sup>e</sup> siècle. L'absence totale de terre de cimetière reconnue dans les tranchées assoit également cette hypothèse. Il a été possible de comptabiliser 14 squelettes en connexion complets ou partiellement complets, dont on peut lire nettement les fosses sépulcrales. Neuf squelettes ont été fouillés et étudiés. Les trois séquences stratigraphiques révèlent que les fosses testées ont été utilisées sur trois à cinq phases, les fossoyeurs respectant globalement, sans doute sur un temps relativement long, l'emplacement de chacune : un marqueur aérien de type dalle funéraire comparable à celles remployées dans les marches et le sol de l'église peut être envisagé pour ce cimetière. Les fosses sont alignées d'est en ouest et se recoupent peu entre elles. Peut-être peut-on formuler l'hypothèse de fosses familiales et / ou d'une organisation rationnelle du cimetière, données en général assez mal connues pour cette période. Les neuf défunts fouillés, tous adultes, sont inhumés sur le dos, membres supérieurs croisés en position haute ou basse, et les membres inférieurs allongés

dans l'axe du corps. L'orientation suit les préceptes de l'église catholique, c'est-à-dire, ouest-est avec la tête à l'ouest. Peu d'individus ont pu faire l'objet d'une étude bio-anthropologique complète car la conservation et la représentation des ossements sont relativement mauvaises. Aucun immature n'a été retrouvé mais des individus de sexe féminin et masculin ont été identifiés. La majorité des individus étudiés est atteinte de pathologies liées à la sénescence et indique une population assez favorisée et vieillissante. Les pratiques funéraires (linceul et cercueil de bois cloué) et le mobilier associé aux défunts (chapelet) orientent la datation des sépultures découvertes plutôt dans l'époque moderne, voire de la fin du Moyen Âge jusqu'à la période contemporaine, jusqu'au transfert hors du bourg du cimetière à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. La présence de six à sept chapelets pour une dizaine de sépultures dégagées ou fouillées donne également l'occasion d'étudier cet objet de dévotion caractéristique de la pratique quotidienne catholique romaine entre le XVII<sup>e</sup> et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

Hélène DUPONT et Raphaëlle LEFEBVRE

MODERNE

CONTEMPORAIN

## CHAMPSECRET

### Le Champ du Logis

Le diagnostic effectué à Champsecret sur une surface de 18 751 m<sup>2</sup> vouée à l'aménagement d'une zone résidentielle a livré des résultats dont l'intérêt scientifique peut être considéré comme modeste. Une route bordée de fossés bordiers, figurant sur le cadastre de 1825, a été repérée ainsi que des limites parcellaires associées. Le mobilier recueilli correspond aux périodes moderne et contemporaine. Plus énigmatique, signalons la mise en évidence d'une construction sur poteaux qui, faute de mobilier et de niveaux d'occupation, n'a pu être datée ni interprétée au regard de sa fonction et de son époque.

Cet aménagement de forme grossièrement carrée, matérialisé par quatorze trous de poteaux, se développe sur une superficie d'environ 50 m<sup>2</sup>, à quelques mètres du bord de l'ancienne route précédemment évoquée. Enfin, un dépotoir d'époque contemporaine a été révélé dans l'angle sud-ouest de l'emprise, dans l'angle formé par la route départementale actuelle RD 260 et la voirie de 1825 qu'elle a supplantée.

Benjamin HÉRARD

MODERNE

## CHAMPSECRET

### Les Forges de Varenne

L'étude d'archéologie du bâti menée sur le site industriel des forges de Varenne s'est déroulée durant l'automne. Le site se compose de plusieurs bâtiments encore en élévation (halles, moulin, habitations, etc.) et d'autres arasés voire invisibles (halles à matériaux, maisons d'ouvriers, etc.). Une bonne partie des aménagements hydrauliques sont encore conservés tels que les canaux (dont souterrains), plusieurs étangs et leurs barrages. Toutefois, l'étude a concerné tout particulièrement les trois bâtiments principaux, indépendants structurellement et en ruines, que sont le haut-fourneau, l'affinerie et la fenderie. C'est dans ce cadre qu'une opération archéologique a été demandée. Afin de disposer d'un document de

travail complet pour mener la restauration, un scanner 3D architectural a d'abord été réalisé, ainsi qu'un plan topographique global. C'est sur ces bases que les relevés archéologiques ont pu avoir lieu, sans sondages et avant travaux.

La fenderie se trouvait encore entièrement en élévation au milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Sa situation à l'écart de la grande majorité des activités sidérurgiques du site pose question. En grande partie ruiné et partiellement remblayé, seul un tiers environ du bâti est conservé. Cependant, il conserve toujours un fort potentiel archéologique. Sa datation reste délicate à ce stade de l'étude, car elle ne présente pas



**Fig. 59** - CHAMPSECRET, forges de Varenne.

Vue du bâtiment de l'affinerie avec en arrière-plan l'une des halles à charbon (cliché S. Quévillon, SRA).

d'éléments architecturaux datants. L'absence de sondage et donc de mobilier archéologique, tout comme de charbon de bois dans les maçonneries, n'aide en rien la chronologie du lieu. Un seul <sup>14</sup>C a été réussi et propose une date centrée sur tout le XIV<sup>e</sup> siècle. Le bâtiment présente deux phases d'utilisations qui suggèrent, accompagné par le <sup>14</sup>C, que le bâtiment fut d'abord construit pour un autre usage (un moulin ?). Son état final montre néanmoins toutes les caractéristiques des fenderies du début de l'époque Moderne avec un four à réverbération, une grande salle de travail à l'image de ce que l'on peut découvrir dans l'Encyclopédie, et deux canaux latéraux pour actionner les mécanismes internes. Il semble que ce bâtiment soit l'un des plus anciens de ce type conservés en France.

Le haut-fourneau, qui se trouve au cœur du site avec l'affinerie, est l'une des structures industrielles les mieux conservées du site. Les bâtiments accolés ou annexes sont largement ruinés, mais le haut-fourneau proprement dit est encore entièrement debout. Construit en 1767 par F. P. Chanconel, comme l'indique une inscription placée sur la façade sud, son type est assez bien connu. Toutefois, il paraît évident qu'un autre haut-fourneau a existé avant celui-ci étant donné les sources plus anciennes dont nous disposons pour ce site. Apparemment issu des modèles hollandais, on peut voir un autre haut-fourneau très semblable à celui-ci sur le site du Champ-de-la-Pierre et appartenant à la même période. Ce dernier a été fouillé et étudié par Thierry Churin dans les années 1980, puis restauré. Le haut-fourneau de Varenne n'a subi que très peu de transformations depuis sa création. Dans une

volonté de pérenniser le site un peu plus longtemps, des travaux d'adaptation ont été entrepris au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, afin d'en augmenter sa capacité en hauteur (modification de la partie supérieure et de l'accès au gueulard). Deux bâtiments accolés venaient protéger les activités et structures liées au haut-fourneau. Au sud un bâtiment abritait la chambre de coulée et un autre à l'est abritait les deux grands soufflets actionnés par une roue à aube. Après son abandon industriel, la chambre des soufflets a été choisie pour installer une réplique de la grotte de Lourdes, après la Première Guerre Mondiale. Son abandon final s'est ensuite traduit par un remblaiement progressif pour atteindre son état actuel.

L'affinerie enfin est relativement bien conservée également. Elle appartient elle aussi au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une petite partie du mur est et du pignon nord, ainsi que la totalité du pignon sud, ont disparu. Les trois foyers et leurs cheminées, ainsi que les niveaux de sols internes, sont quasi intacts, d'après quelques sondages réalisés sur de petites surfaces par Thierry Churin. Un peu de la même manière que pour la fenderie, la structure de l'affinerie semble avoir subi une reconstruction partielle, ici de sa moitié sud. La moitié méridionale du mur gouttereau oriental est très légèrement désaxée par rapport au bâtiment. Dans l'état actuel des recherches et suivant les indices du bâti, la structure est homogène. Le fonctionnement de l'affinerie se lit encore très bien aujourd'hui puisque le modèle est assez classique et l'on dispose d'un système similaire aux forges d'Aube, situées dans le même département. L'affinerie se compose de trois cheminées avec leur soufflet et d'un grand marteau. Deux des foyers servaient

à décarburer les gueuses produites dans le haut-fourneau et le troisième à réchauffer les fers pour le battage au gros marteau. On peut lire encore en partie l'organisation spatiale avec les halles à charbon à l'ouest, la retenue d'eau au nord et un bâtiment mal connu au sud, ainsi que les canaux toujours en activité. À l'est, il est plus difficile de comprendre aujourd'hui comment les gueuses étaient enfournées. L'étude a mis en évidence qu'une plate-forme avait été vraisemblablement installée au-dessus du canal au niveau de chaque foyer de décarburation. Cependant, le cheminement complet entre le haut-fourneau et cette installation n'est pas encore éclairci et l'Encyclopédie n'apporte pas de précision sur ce point.

L'étude du bâti, en l'absence de fouille, n'a pas pu apporter beaucoup d'éléments de datation. Cette opération a surtout permis de mieux expliquer les fonctionnements des bâtiments, les circulations et les distributions liées à l'industrie du fer et aux circulations d'eaux. L'étude complète du site reste à mener, notamment par des fouilles des bâtiments concernés ici et de leurs annexes comme les halles.

Florian BONHOMME

MULTIPLE

## CROISILLES RD 14

Au sud-ouest de Gacé, la Zone d'Activités de Beaumont est un pôle attractif, qui s'est régulièrement agrandi depuis une vingtaine d'années. Son extension prochaine au sud, au-delà de la RD 14, gagnera quatre hectares d'herbages complantés de pommiers, caractéristiques du Pays d'Auge, mais aussi du Houlme oriental.

Le diagnostic montre que cette surface ne compte aucune occupation majeure. Quelques éléments d'une occupation protohistorique, ou peut-être antique, ainsi que diverses composantes du paysage moderne et contemporain, ont été néanmoins mis en évidence.

Deux fossés qui ont livré des tessons de facture protohistorique et la partie inférieure d'une meule à main, ou *Meta*, composent la totalité des structures que l'on peut rapporter aux occupations anciennes. Ils appartiennent à une parcellisation très lâche, ou mal conservée, dont le centre pourrait être implanté au sommet de la hauteur, en terrain plat.

Ailleurs, un talus arasé et un fossé dessinent des limites qui concordent avec le cadastre de 1823. Le second est adossé à un escarpement qui se prolonge bien au-delà de l'emprise, et qui paraît associé à un chemin. Celui-ci serait antérieur à la Grande route d'Alençon à Rouen, dont une section déclassée fait la limite de l'emprise : il n'est pas daté, mais on doit noter qu'il faisait jusque tout récemment la limite entre les communes de Croisilles et de Gacé.

Enfin, les vestiges d'un fenil isolé dans l'une des parcelles, ainsi que des carrières ouvertes dans son voisinage, sont les dernières structures que l'on attribue aux périodes moderne et contemporaine. Le bâtiment, et le puits qui le jouxte, illustrent un usage commun dans les vastes herbages de cette terre d'embouche, qui permet de réunir à proximité des troupeaux leur nourriture et leur eau. Les carrières ont prélevé un calcaire délité en plaquettes puis en blocs, dit Roussier de Gacé, dans des ouvertures réduites mais répétées.

Ludovic LE GAILLARD

MULTIPLE

## Forêt domaniale de Moulins-Bonsmoulins

En 2015, la prospection-inventaire de la forêt domaniale de Moulins-Bonsmoulins a donné des résultats particulièrement intéressants. La remise de fiches descriptives de chaque zone archéologique sensible au PÔL de l'ONF devrait permettre une meilleure protection des sites, en particulier lors du passage des engins de déboisement.

En accord avec le Service régional de l'archéologie, il a été décidé de ne plus retenir à l'avenir dans les résultats de la prospection-inventaire, ni les carrières ni les fosses d'extractions qui ne représentent qu'un intérêt archéologique très limité.

### Les sites de métallurgie

Cette année, plus de 20 sites métallurgiques ont pu être inventoriés ; ils sont tous de type bas-fourneau, longtemps utilisés, de la Protohistoire à la fin du Moyen Âge.

Seuls deux sites ont pu être datés avec certitude ; ils appartiennent à la période gallo-romaine, datés grâce à la présence de fragments de céramique. Il est probable que plusieurs autres sites, de même dimension et à la typologie comparable, soient à enregistrer pour les mêmes périodes.

### Les enclos ou enceintes

Un grand enclos fossoyé de forme trapézoïdale a été repéré sur la parcelle 17. Ce vaste enclos se divise à l'intérieur en quatre espaces séparés par de petits fossés. Une datation est difficile à avancer, mais ce type d'enclos peut correspondre à une exploitation agricole de la période médiévale.

Sur les parcelles 1 et 2, on peut distinguer un double enclos avec un premier espace délimité par un fossé et un second, de taille plus importante, qui lui est adjacent. Ce

site pourrait faire penser que l'on est ici en présence d'une ferme protohistorique, identique à celles repérées dans la région par prospection aérienne.

### Les périodes préhistoriques

Pour le Néolithique, un seul indice a pu être prélevé dans la parcelle 10. Il s'agit d'une petite lame de silex retrouvée dans un chablis.

Fabrice MORAND

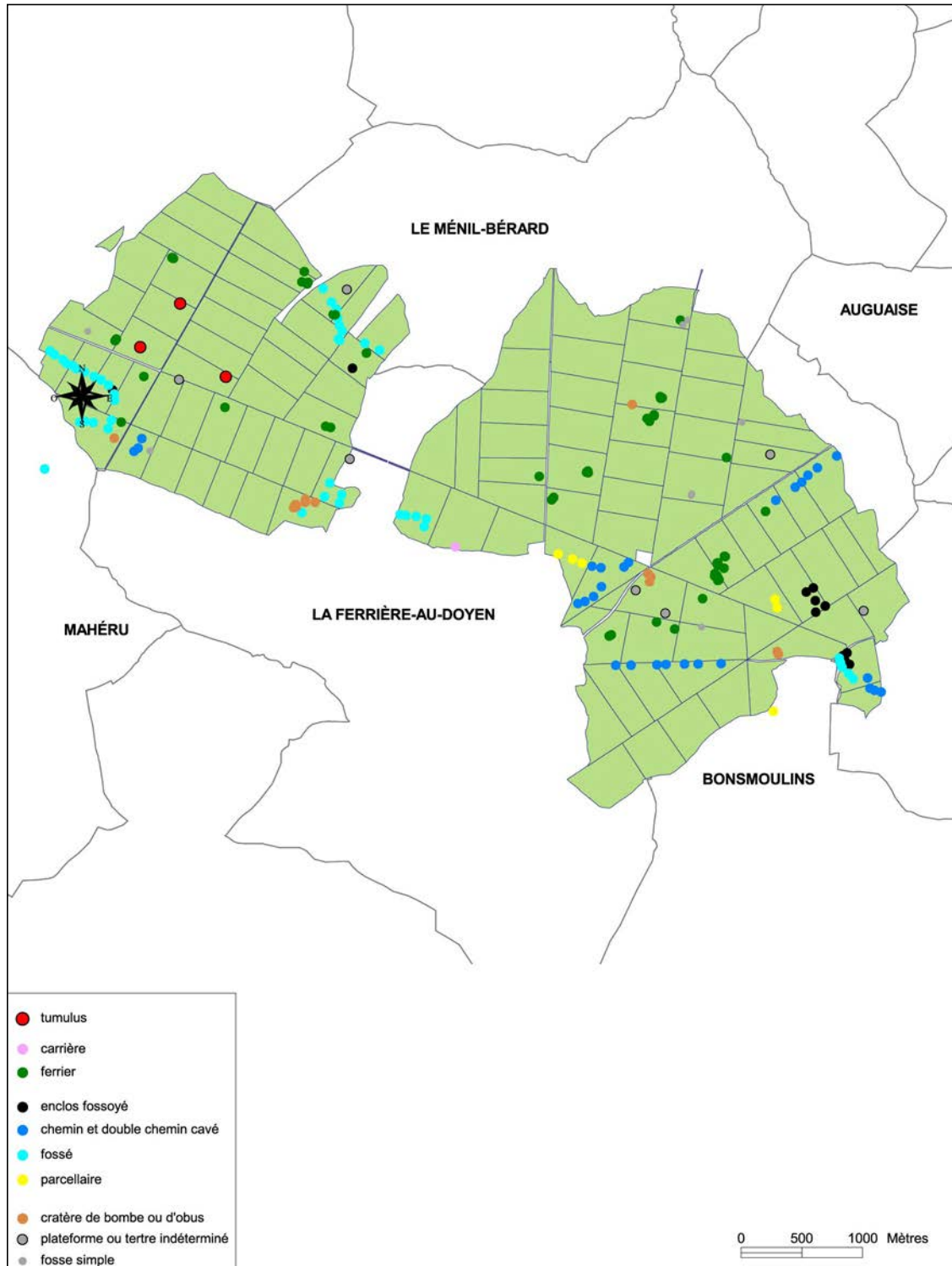


Fig. 60 - Forêt de Moulins-Bonsmoulins. Cartographie des sites repérés.

La fouille de Goulet porte sur une vaste enceinte du Néolithique moyen ayant livré les vestiges de trois bâtiments monumentaux, deux de forme circulaire de type Auneau et un troisième de plan quadrangulaire de type Beaumont.

À l'issue de 4 années de fouille programmée, le secteur des bâtiments a été étudié sur une emprise de près de 7500 m<sup>2</sup> (en 2010, 2011, 2013 et 2014). En y ajoutant la surface interne de l'enceinte reconnue lors de la fouille préventive en 2007, on atteint une surface de 17 000 m<sup>2</sup>. Il est apparu nécessaire d'explorer plus largement l'intérieur de l'enceinte afin de rechercher les traces d'autres bâtiments ou tout du moins d'occupations néolithiques.

Une reconnaissance plus extensive de l'intérieur de l'enceinte a été effectuée sous la forme de sondages avec un taux d'ouverture minimum proche de 16%. Ce taux important tient compte des difficultés de lecture des structures archéologiques. La méthode a consisté dans la réalisation de tranchées quasi continues de 3 m de large espacées de 15 m sur une zone à l'est et au nord de l'aire de fouille. La surface totalement reconnue en dehors de l'emprise autoroutière se monte donc aujourd'hui à près de 4 hectares. Les surfaces étudiées atteignent au total environ 5,7 ha soit presque la moitié de la surface estimée de l'enceinte (une douzaine d'hectares).

Ces nouveaux sondages confirment d'une certaine manière les données obtenues sur l'emprise autoroutière : les structures néolithiques semblent concentrées dans une zone limitée de l'enceinte. La surface des tranchées atteinte en 2015 ne laisse pas vraiment de doute, même si quelques structures ponctuelles ont pu échapper au diagnostic entre deux tranchées. Les structures de combustion, comme les structures à pierres chauffantes, si nombreuses sur les sites du Néolithique moyen, semblent ici presque absentes. Les structures funéraires font également défaut. Dans la zone sondée, le mobilier n'est pourtant pas absent, mais principalement représenté par des pièces lithiques isolées, à l'exception d'une petite concentration en nappe.

De manière plus annexe, les sondages ont permis de confirmer une occupation modeste du site au Bronze final. L'essentiel des structures identifiées se rattachent à l'âge du Fer et à l'Antiquité, confirmant ainsi l'extension de l'établissement fouillé en 2007 sur l'emprise autoroutière.

L'année 2015 a été également consacrée en priorité à la réalisation des études (mobilier, matériaux, anthracologie, datations). Les études des mobiliers céramiques et lithiques ont été respectivement réalisées par Hélène Pioffet et François Charraud. Les études carpologiques (par Marie-France Dietsch-Sellami) ne seront achevées qu'en 2016.

Elsa Perruchini a réalisé un stage au laboratoire de Rennes sous la direction de Guirrec Querré, dans le cadre d'un mémoire de Master 2 à l'Université de Bordeaux et portant sur la caractérisation des dolérites rencontrées dans l'Ouest de la France. Elle a pu bénéficier d'appareils de mesure performants pour diverses approches : pétrographie, LA-ICP-MS, P-XRF (grâce à un spectromètre de fluorescence X portable). Les résultats complets de cette étude sont insérés dans l'étude de Nicolas Le Maux sur l'ensemble du mobilier lithique poli du site de Goulet. Enfin, l'étude du macro-outillage s'inscrit dans le cadre d'un mémoire de Master 2 commencé en 2015 par Mélodie Larue à l'Université de Paris I sous la direction de François Giligny.

Un travail d'inventaire des collections de surface provenant de sites proches de celui du Mont a été engagé. En effet, les contacts établis avec des particuliers propriétaires de collections inédites ainsi qu'une collaboration avec la dynamique association « Goulet patrimoine » ont permis d'enrichir notre vision territoriale des occupations néolithiques de cette partie de la Plaine d'Argentan.

L'année 2015 a donné lieu à la mise en forme d'une importante synthèse sur les architectures domestiques du Néolithique moyen du Centre à l'Ouest, synthèse collective qui fut présentée en novembre au deuxième colloque Nord-Sud de Dijon, consacré à l'habitat au Néolithique et à l'âge du Bronze. À cette occasion, une première réflexion a été menée à la fois sur les aspects techniques et sur la restitution des élévations des bâtiments (travail en cours par Antoine Louis).

Le programme de datations radiocarbone se poursuit. Si quatre échantillons avaient porté en 2013 sur le bâtiment 1, deux autres ont concerné le bâtiment quadrangulaire (bâtiment 3). Les datations des deux bâtiments sont très proches, vers 4350-4150 cal. BC. Une nouvelle série plus importante de datations a été engagée dans le cadre du programme Artemis et porte sur les bâtiments 2 et 3, ainsi que sur les structures à poteaux plantés. À terme, ces données permettront d'évaluer la chronologie relative de ces différentes constructions.

La campagne 2016 prévoit l'achèvement de la fouille du deuxième bâtiment circulaire (n°2) de façon à consolider les observations architecturales et anthracologiques.

Cyrille BILLARD

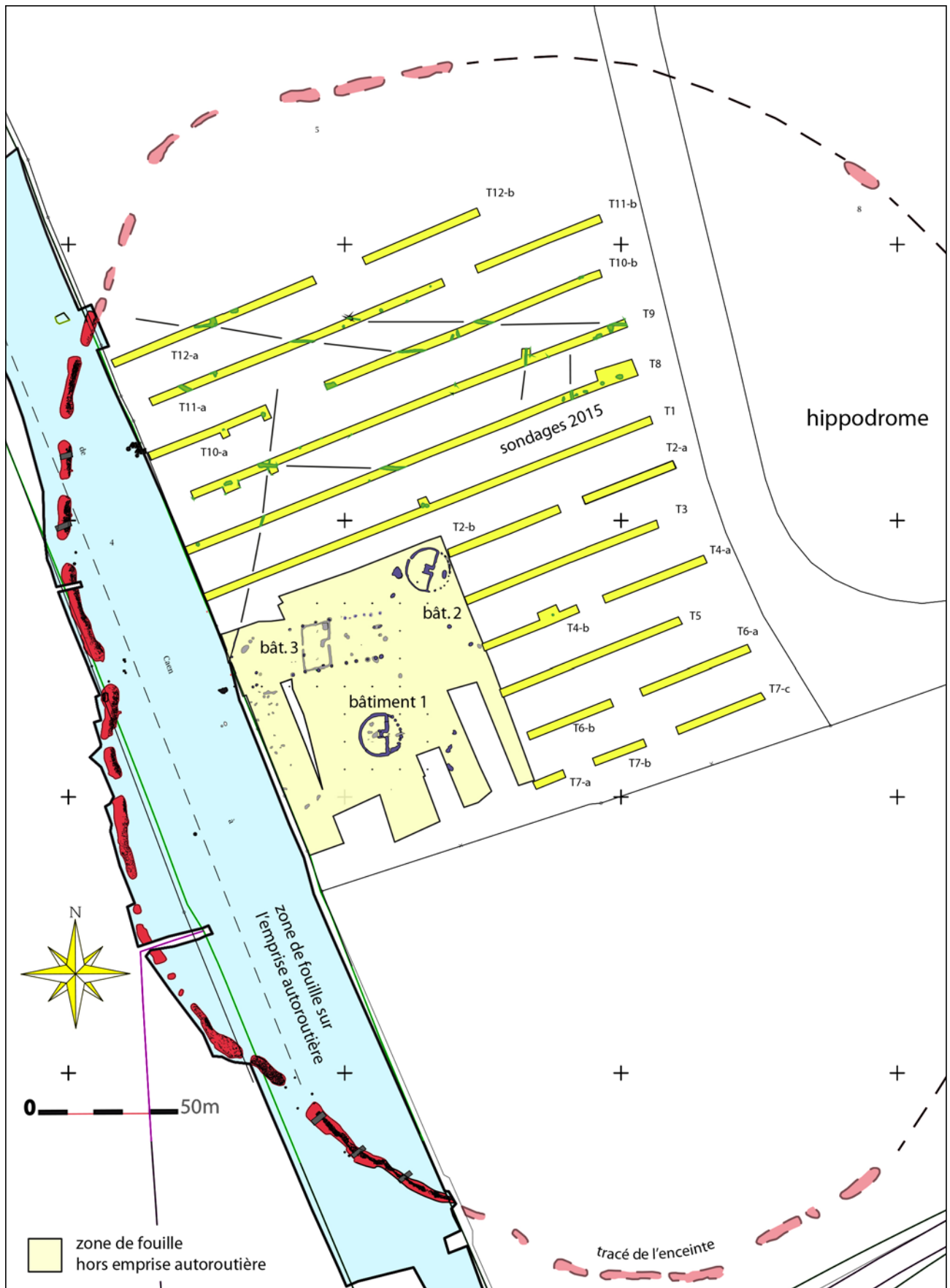


Fig. 61 - GOULET, le Mont. Plan d'ensemble des surfaces étudiées (DAO C. Billard, SRA).

## LE CHÂTELLIER

### La Chapelle des Roches

Dans le courant de l'année 2010, un dépôt d'objets métalliques datés de la fin de l'âge du Bronze final a été découvert au lieu-dit « la Chapelle des Roches » en la commune du Châtellier dans l'Orne. La parcelle concernée se situe au sein d'un environnement particulier, puisqu'il s'agit d'un promontoire rocheux, formant un petit éperon dominant le cours de La Varenne d'une cinquantaine de mètres. La découverte se présentait sous la forme d'un regroupement de soixante-quinze objets contenus dans un vase en céramique à une profondeur relativement faible de 20-30 cm. Ce dépôt, d'une masse de 5,7 kg, est actuellement le plus important témoignage de la culture matérielle métallique de cette période dans le département de l'Orne.

L'étude typologique menée sur ces restes nous permet de clairement attester l'ensemble du Bronze final atlantique 3 (950-800 av. J.-C.). La plupart des signatures typiques de la zone atlantique y sont ainsi représentées telles que les épées du type en langue de carpe et celles du type Ewart Park-Challans. Ce dépôt contient également plusieurs pointes de lance à douille ainsi que des restes de poignards de divers types. Concernant l'outillage, nous observons la présence de haches à ailerons subterminaux et de haches à douille du type du Plainseau. La panoplie liée à cette catégorie fonctionnelle est complétée par des fragments de gouges à douille, d'un marteau ainsi que par des racloirs quadrangulaires et triangulaires. L'une des particularités de cet ensemble est de contenir une hache à talon, non



**Fig. 62 - LE CHÂTELLIER, la Chapelle des Roches.**

1 : fragment d'épée du type en langue de carpe – 2 : attache d'anse de chaudron du type de Cloonta  
3 : fragment d'agrafe de ceinture (clichés F. Bordas).



finie, dont la morphologie correspond aux productions ayant cours au Bronze moyen. Les éléments liés à la métallurgie regroupent des masselottes, des lingots plano-convexes ainsi que l'un des rares exemplaires de moules bivalves pour haches à ailerons de cette région. On note également la présence d'une agrafe de ceinture. Ce type d'objet issu d'influences plus orientales est rarissime dans le quart nord-ouest de la France. Outre quelques restes probablement liés au harnachement et au char, les deux éléments les plus singuliers sont deux attaches d'anses de chaudrons. Ces objets sont d'un intérêt tout particulier pour la connaissance des réseaux d'échanges ayant cours en Europe atlantique. En effet, l'un d'eux est d'un type qui n'était jusqu'alors connu que par deux exemplaires mis au jour en Irlande dans des contextes de datations incertains. Enfin, les modalités de constitution de ce dépôt sont tout à fait typiques du Bronze final 3a, que ce soit sur le plan des proportions de chaque catégorie fonctionnelle présente ou en ce qui concerne le taux de fragmentation. Si la grande majorité des objets présentent des traces d'utilisations, quelques restes s'en distinguent par leurs états neufs. D'autres encore paraissent ne pas avoir subi tous les processus de finition.

Dans le cadre d'une étude exhaustive sur cet ensemble, une opération de diagnostic a été entreprise sur la parcelle afin de retrouver le lieu précis de découverte et d'ainsi pouvoir documenter l'environnement immédiat de la mise en dépôt. Il s'agissait également de vérifier que l'ensemble des restes métalliques avait été récupéré

par les découvreurs, ceci afin de nourrir au mieux les réflexions sur les modalités de constitution du phénomène des dépôts. L'ouverture de quatre fenêtres d'observation n'a pas permis de localiser précisément l'excavation des inventeurs. Par conséquent, dans l'attente de nouvelles informations, la localisation de cette découverte restera à l'échelle de la parcelle. De plus, aucun autre élément métallique ou structure anthropique datable de l'âge du Bronze n'a été mis au jour, que ce soit à l'aide de détecteurs de métaux ou des sondages. Comme beaucoup de ses contemporains, ce dépôt apparaît donc isolé au sein de son environnement proche.

En définitive, si les informations concernant l'organisation interne du dépôt ainsi que les modalités de mise en terre n'ont pu être totalement recueillies, il n'en demeure pas moins que cet ensemble représente l'une des meilleures sources de documentation disponible concernant la culture matérielle métallique évoluant en Normandie hauturière à la fin de l'âge du Bronze final. Ces objets enrichissent significativement les connaissances sur les réseaux d'échanges et sur la place de ce territoire au sein du complexe de l'épée du type en langue de carpe. Outre l'exploitation des informations contenues dans ce seul ensemble, il s'agira à moyen terme d'effectuer une synthèse des modalités de constitution des dépôts du même type présents en Normandie.

Francis BORDAS

## LONLAY L'ABBAYE La Thomassière

MOYEN ÂGE

Le site de la Thomassière intrigue bon nombre d'érudits, de scientifiques et de curieux depuis près de 100 ans. Totalement isolé à l'entrée d'une ferme se trouve, en élévation, un sarcophage à logette, classé au titre des Monuments Historiques le 21 juillet 1933.

Il s'agit d'un bloc de roche (ou boulard) en granit dans lequel on a commencé à tailler un sarcophage, probablement à l'époque mérovingienne, mais l'observation d'une tentative de taille de sarcophage est suffisamment rare pour rester prudent sur l'origine de ce monument.



Fig. 63 - LONLAY L'ABBAYE, la Thomassière.

Vue du sarcophage avec empreintes des deux entailles de découpe (cliché P. Couanon, SRA).



**Fig. 64** - LONLAY L'ABBAYE, la Thomassière.  
Base du mégalithe avec présence d'un décalage (cliché P. Couanon, SRA).

Plusieurs demandes ont été formulées par la mairie, afin de déplacer ce sarcophage tout d'abord pour le mettre en valeur, mais aussi pour le protéger, car sa situation enclavée au milieu de bâtiments agricoles risque sans cesse de le fragiliser.

Au mois de mars, afin de proposer une réponse objective à la municipalité de Lonlay et au propriétaire du terrain, une opération de sondages manuels a été programmée ; elle a permis de lever un doute sur le fait que le bloc sarcophage est totalement désolidarisé de la roche mère, qui elle-même n'a pas pu être observée à cet emplacement.

En effet, le sondage pratiqué autour de ce bloc a permis de constater tout d'abord l'extrême perturbation des niveaux périphériques au monument, totalement pollués par un terrier de blaireau et par les différents travaux et terrassements opérés à proximité.

Lorsqu'il a été possible d'atteindre un niveau non perturbé, il est apparu que le bloc sarcophage reposait sur des calages de pierre (au moins trois) également extraits de la roche granitique.

Il est donc maintenant certain que le sarcophage n'est plus solidaire de la roche naturelle en place. Par contre, la forme de la base du bloc peut faire penser que l'on est en présence d'un mégalithe néolithique (menhir ?) à partir duquel on a essayé d'extraire un sarcophage, probablement à l'époque mérovingienne. Une opération complémentaire, d'une surface plus importante et avec une nouvelle problématique, devrait éclairer sur l'origine de ce monument.

Pascal COUANON

## MARCHEMAISONS

### Bois de Montmirel

ANTIQUITÉ

Le dépôt sédimentaire du Bois de Montmirel à Marchemaisons a été découvert en 2014 dans le cadre d'une prospection diachronique au sol en forêt de Bourse. L'entité est matérialisée dans le paysage par trois micro-reliefs dont l'un seulement a livré des fragments de tuiles gallo-romaines en surface.

Les premières investigations sur le site ont été effectuées en 2015 sur l'une des anomalies sous la forme de carottages superficiels à la tarière s'appuyant sur un

carroyage de 2 m sur 2 m. Cette opération a permis de préciser l'extension du gisement qui occupe une surface au sol d'environ 200 m<sup>2</sup>. Les fragments de terre cuite architecturale récupérés sont indurés et suggèrent l'existence *in situ* d'une activité artisanale liée au feu. Le contexte géologique avec la présence d'argile à glauconies conforte cette hypothèse.

Fabrice MORAND et Guy LECLERC



Fig. 65 - MARCHEMAISONS, bois de Montmirel.  
Carottage à la tarière (cliché G. Leclerc).

## MOULINS-LA-MARCHE

### Rue de Flandres Dunkerque

OPÉRATION NÉGATIVE

Suite au permis d'aménager un lotissement déposé par la commune de Moulins-la-Marche et compte tenu de l'environnement archéologique, un diagnostic archéologique a été prescrit sur la parcelle ZN 33, rue de Flandres Dunkerque, sur une surface d'environ 17 610 m<sup>2</sup>.

Le diagnostic archéologique s'est avéré vierge de tout vestige.

Denis THIRON

Depuis 2013, une nouvelle opération archéologique a été mise en place sur le site de la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, faisant suite aux fouilles archéologiques de V. Hincker, réalisées entre 1998 et 1999 au niveau des bâtiments conventuels. Elle a pour but de réaliser la fouille exhaustive du chapitre et de le replacer dans son contexte abbatial. Elle a permis de faire un premier bilan de l'état de conservation des vestiges et également de répondre à certaines questions restées en suspens concernant le plan architectural de cet espace.

Depuis 2014, l'opération fait l'objet d'un projet trisannuel qui se terminera en 2017. La fouille de 2014 a confirmé ces premières constatations et a permis de mettre en relation le chapitre avec les pièces voisines. De plus l'espace funéraire a pu être appréhendé. L'opération de 2015 a poursuivi la fouille de l'espace funéraire du chapitre et de la galerie du cloître tout en appréhendant plus précisément l'organisation de l'espace de circulation médiéval. De plus, la chronologie de construction du chapitre a pu être élucidée.

### Un espace bouleversé

D'importantes perturbations ont modifié le paysage de cette abbaye depuis son abandon après la Révolution. Fouilles « sauvages », exploration ou réutilisation de l'espace abandonné, la salle du chapitre, aujourd'hui disparue, a vu son sous-sol bouleversé.

Une importante tranchée, réalisée lors des fouilles de 1999, perce la pièce d'est en ouest. Cette tranchée vient recouper perpendiculairement quatre sections parallèles, issues très probablement de « fouilles » réalisées au XIX<sup>e</sup> siècle. Ces percées ont bouleversé la quasi-totalité des niveaux de sols médiévaux et modernes. On note de plus une récupération conséquente des murs et même leurs niveaux de fondation. Cette récupération est partielle dans un premier temps, puis totale dans sa dernière étape.

### Une salle au sein d'un ensemble abbatial

Deux ouvertures réalisées à l'ouest et au sud du chapitre ont permis de situer cette pièce dans son contexte abbatial. Ainsi, l'ouverture à l'ouest a mis au jour la présence de la galerie du cloître. Son sol est perturbé, seuls quelques pavés sont encore en place, et permettent la restitution du décor. Néanmoins, les niveaux d'aménagement de ces sols et les niveaux funéraires sont intacts. Au moins trois niveaux funéraires successifs ont été identifiés et partiellement fouillés lors de la dernière campagne. L'ouest de la galerie est bordé par la fondation du mur bahut soutenant les colonnes ouvrant sur le cloître. Cette fondation est large de 1,70 m. Un caniveau construit en pierre longe ce mur. Il est large de 0,30 m.

Au sud, une pièce est mitoyenne du chapitre, son mur ouest est la continuité de celui de la salle capitulaire. Ce bâtiment orienté nord-sud est large de 8,50 m environ, dans ses dimensions internes. Une ouverture dans le mur

est de ce bâtiment semble perceptible, elle donnerait sur un espace extérieur aménagé. Il pourrait s'agir du chauffoir ou du *scriptorium* ? Il semble que cette pièce accueille également des inhumations.

### Une occupation funéraire dans l'ensemble du complexe abbatial

Si de nombreuses tombes ont été découvertes au sein du chapitre, c'est également le cas des autres espaces conventuels. En effet, les sondages réalisés par V. Hincker l'avait laissé entrevoir, les diverses opérations l'ont confirmé. Lors de la campagne de 2015, une dizaine de tombes ont été repérées dans la galerie est du cloître, six d'entre elles ont pu être fouillées. Si trois niveaux de sépultures ont pu être identifiés, ce sont principalement des tombes datées du XIII<sup>e</sup> siècle qui ont été explorées. Il s'agit de sujets adultes déposés dans un contenant cloué et entourés de dépôts funéraires constitués de pots à encens.

Des inhumations ont également été identifiées au sein du bâtiment situé au sud du chapitre. L'une d'entre elles est recouverte d'un amas de pavés décorés formant initialement une rosace constituée de différentes pièces assemblées.

### Une restitution architecturale du chapitre confirmée

À l'issue de l'opération de 1999, une proposition de restitution architecturale avait pu être réalisée. La mise au jour de l'essentiel des murs et des structures maçonnées encore en place (colonnes murales, piles centrales...) a permis de confirmer la restitution initialement proposée. La salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult est donc une salle rectangulaire orientée ouest-est, accolée au transept sud de l'église, composée de deux nefs divisées en quatre travées chacune. Les dimensions intérieures sont de 9 m de large sur 14,6 m de long.

Les fondations sont épaisses, entre 2,6 m pour les murs orientaux et occidentaux et 2,3 m de large pour le mur sud. La profondeur des fondations atteint 1,45 m pour le mur sud.

Trois piles centrales séparent les deux nefs. Leur fondation, de conservation inégale, est de forme rectangulaire de dimension environ 1,5 m à 1,75 m par 2 m. Ces piles devaient supporter des voûtes en plein cintre qui reposaient ensuite sur les colonnettes murales, placées en vis à vis.

Ce plafond devait soutenir le dortoir situé au-dessus. La découverte de deux murs se prolongeant perpendiculairement à la pièce vers le sud, l'un partant du centre du mur sud de la salle du chapitre, indique qu'un autre bâtiment lui était accolé et surtout que l'étage ne devait pas recouvrir l'intégralité de l'espace. En effet, il semble que la partie orientale du chapitre soit autonome et tournée vers l'extérieur de l'abbaye.



**Fig. 66** - SAINT-EVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS, abbaye.  
Vue générale du chapitre à partir de l'est (cliché A.-S. Vigot, Eveha).



**Fig. 67** - SAINT-EVROULT-NOTRE-DAME-DU-BOIS, abbaye.  
Vue générale de la rosace sur la sépulture 85 (cliché P. Rohée, Eveha).

Deux contreforts ont été repérés sur la façade orientale de la salle. L'un est situé au milieu du mur est et devait servir de soutien, le second est un contrefort double venant renforcer l'angle sud-est de la salle.

### **Le décor architectural et les différents remaniements : une chronologie de construction confirmée**

Au vu des dernières investigations réalisées sur le chapitre, il est possible d'établir une chronologie de construction à partir du XI<sup>e</sup> siècle. En effet, les fondations du bâtiment sont antérieures à l'élévation encore en place dont le décor est daté du XIII<sup>e</sup> siècle. Ensuite, les différents décors mis au jour laissent place aux différents remaniements.

Les nombreuses tranchées de récupération, bien qu'elles aient largement perturbé le site, ont livré un grand nombre de pièces lapidaires, d'éléments de terre cuite architecturale ou même de vitrail.

Les enduits peints issus des blocs lapidaires supposent une décoration de la pièce peinte de bandes blanche, jaune et rouge. Les nombreux pavés découverts indiquent une variété intéressante de décors, allant du motif floral, géométrique, mythologique ou encore animalier. Cet ensemble hétéroclite accompagné de fragments de plate-tombe indique que ce sol devait s'organiser au gré de nombreuses réouvertures, liées à la pratique funéraire. Quelques propositions d'assemblages de pavements peuvent être faites.

Ces artefacts donnent également des indices sur les différentes périodes de restauration de la salle. Si l'on considère une fondation au XI<sup>e</sup> siècle, une réfection des murs au XIII<sup>e</sup> siècle est envisagée au vu des éléments encore en place et des informations historiographiques. De plus, le dortoir s'effondre et est reconstruit à différentes époques. Ainsi, les éléments de voûtains découverts confirment une restauration du plafond de la salle du chapitre vers la fin du Moyen Âge. De même, la typologie

du vitrail suggère une réfection des fenêtres lors de la période mauriste.

### **Le chapitre : une chronologie d'occupation étendue**

La mise au jour de plus d'une vingtaine de tombes au cours des deux dernières années a permis d'établir une chronologie d'occupation du lieu. Au moins trois phases d'occupation sont identifiées pour l'ensemble sépulcral. Ainsi, il semblerait que bien avant la construction du bâtiment, l'espace ait déjà une vocation funéraire. En effet, des tombes de sujets immatures, datées du VIII<sup>e</sup> siècle, ont été découvertes au nord de la pièce. Il s'agirait de la première occupation, contemporaine de la fondation du monastère, dont l'emplacement était jusqu'alors inconnu. Un second ensemble serait contemporain de la première construction en dur du chapitre au XI<sup>e</sup> siècle et enfin, les sépultures les plus récentes pourraient dater des XIII<sup>e</sup> - XIV<sup>e</sup> siècles.

### **Un lieu d'inhumation privilégié**

La fouille réalisée en 1999 avait permis de découvrir la présence de seize tombes médiévales, sur l'équivalent d'un tiers de la pièce, ce qui induit une densité d'occupation non négligeable. Plus d'une vingtaine de tombes viennent les compléter, sans compter la dernière partie Est encore non explorée.

Ces sépultures renferment les corps de sujets adultes, hommes et femmes pour les périodes contemporaines de l'occupation de la salle capitulaire. L'étude anthropologique réalisée en 2014, confirmée par celle effectuée en 2015, montre qu'il s'agit d'une population de laïques et d'ecclésiastiques aux conditions de vie privilégiées.

Anne-Sophie VIGOT

MODERNE

CONTEMPORAIN

## **SÉES** **39 rue Saint-Martin**

Le diagnostic archéologique du presbytère situé au 39, rue Saint-Martin, a permis de déterminer un phasage de l'édifice associé à l'église paroissiale Notre-Dame de la Place. Le bâtiment est accolé à la sacristie de cette église et délimite la parcelle qui accueille le cimetière paroissial. Si l'église est connue par les textes depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle, l'existence d'un presbytère pour la période médiévale n'est pas vérifiée. En revanche, un front de taille du banc calcaire est exploité puis rebouché (XV<sup>e</sup> siècle ?). L'étude de bâti a révélé une construction probablement d'époque moderne (phase 1) qui a été remaniée au XVIII<sup>e</sup> siècle (phase 2) puis au XIX<sup>e</sup> siècle (phase 3). Les sources anciennes restent muettes sur les occupants, leur nombre et leurs statuts

mais il est possible que le réaménagement intérieur avec plusieurs chambres à alcôve (phase 2) signale une augmentation de la fréquentation (prêtre et vicaire, diacre). Simultanément, un four est installé entre le pignon sud et le porche d'entrée. Il est abandonné rapidement lors de la même phase d'occupation. Le mobilier archéologique est rare mais il témoigne de la proximité d'un cimetière (fragments d'os humains) et d'une vaisselle commune des XV<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècles.

Caroline CHAUVEAU

Un projet de construction d'une école maternelle rue des Ardrillers, sous la maîtrise d'œuvre de l'OGEC Marie Immaculée, a permis la réalisation d'une fouille préventive sur une surface de 600 m<sup>2</sup> à l'intérieur de l'enceinte médiévale du Bourg-l'Evêque. L'opération effectuée durant l'été 2015 a mis au jour une soixantaine de tombes médiévales et une partie des quartiers nord de la capitale antique des *Esviii*.

L'occupation antique, bien conservée, s'organise autour d'un important *cardo*, dont cinq états ont été identifiés. Le plus ancien (phase 1), remonte à la création de la cité antique dans la première moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. Il est matérialisé par un décaissement de terre végétale et une circulation des véhicules directement sur le substrat. L'espace situé à l'ouest de la voirie est délimité par deux imposants fossés, qui entourent un enclos dans lequel était implanté un bâtiment de terre et bois possédant un sol bétonné.

Durant la période flavienne, la voirie est équipée d'une chaussée en dur composée de graviers mélangés à un béton de chaux très compact. À l'est, une cour empierrée est délimitée par un mur construit en matériaux périssables reposant sur une fondation empierrée. Cet ensemble associé à plusieurs fours n'a pas livré d'indices susceptibles de nous renseigner sur sa fonction. Mais l'hypothèse d'un aménagement destiné à des activités artisanales est celle privilégiée.

Le quartier continuera à évoluer durant tout le II<sup>e</sup> siècle de notre ère, avec l'apparition, à l'ouest de la voie, d'un ensemble de constructions en terre et bois, équipé de sols bétonnés. La découverte d'un séchoir dans ce secteur, correspondant aux dernières phases d'utilisation, nous donne à interpréter ce quartier comme un secteur à vocation artisanale, peut-être spécialisé dans les activités alimentaires. Le séchoir pourrait notamment avoir été utilisé pour la préparation du malt (étude carpologique en cours).



**Fig. 68** - SÉES, rue des Ardrillers.  
Vue générale du *cardo* antique (cliché B. Simier, Inrap).



**Fig. 69** - SÉES, rue des Ardrillers.

Vue zénithale du séchoir implanté le long du *cardo* (cliché B. Simier, Inrap).

Dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle (phase 5), le quartier est profondément remanié et les différentes constructions précédentes sont arasées. Seul le *cardo* est conservé et un mur maçonné, construit de façon soignée, avec des moellons taillés et des joints tirés au fer, est aménagé à l'est de la chaussée. Ce mur est interprété comme une clôture, il pourrait délimiter l'emprise d'un monument public ou d'une *domus* périurbaine. La découverte d'enduits peints dans les niveaux associés à cette phase confirme la présence de bâtiments luxueux dans ce secteur.

L'occupation cessera à la fin du II<sup>e</sup> siècle ou au plus tard dans le courant du III<sup>e</sup> siècle et ne réapparaîtra que durant la période médiévale sous la forme d'un cimetière.

Dans le cimetière médiéval, que nous n'avons pas encore daté avec précision, ont été inhumés des individus très âgés

et des enfants. La majorité des squelettes, enterrés dans un simple linceul, sont atteints de différentes pathologies. Les plus âgés présentent de l'arthrose, les enfants portent des symptômes carenciels et infectieux (cas probable de méningite tuberculeuse). Nous ne pouvons pour le moment rattacher ce cimetière à une éventuelle maladrerie, mais l'étude des archives permettra peut-être de relier ces inhumations à un bâtiment aujourd'hui disparu.

La fouille a également permis de dégager, le long de la rue des Ardrillers, plusieurs bâtiments datés du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle, détruits pour les derniers d'entre eux dans les années 1930.

Bastien SIMIER







# BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

## Tableau des opérations

# BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

Commune, lieu-dit	Responsable, organisme	Nature opération	Code opération Patriarche	N° rapport
Les premiers Hommes en Normandie	CLIQUET Dominique (SRA)	PCR	3658	2718
Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes	CHARRAUD François (ENT)	PCR	3621	2726
Inventaire et analyses du mobilier lithique poli en roches tenaces de Basse-Normandie	LE MAUX Nicolas (SUP)	PAN	3736	-
L'Antiquité en Basse-Normandie	ALLINNE Cécile (CRAHAM)	PCR	3686	2766
Étude d'archéologie du bâti sur le logis du prieuré d'ARDEVON (50) et le « réfectoire » de l'abbaye de LONGUES-SUR-MER (14)	GARDEUX Mathilde (SUP)	EB	3625	2768
Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand du X <sup>e</sup> – XVI <sup>e</sup> siècle	DERVIN Stéphanie (INR/CRAHAM)	PCR	3624	2696
Étude des barrages, moulins et écluses de la vallée de la Vire	CANU Benoît (BÉN)	PRT	3693	-
Les moulins à vent de Basse-Normandie	CANU Benoît (BÉN)	PRT	3692	-
Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ECREPIN (61)	HAMONOU Yves (BÉN)	PRD	3623	2698
Vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie	LAMACHE Stéphane (SUP)	PCR	3696	2732

### LES ABRÉVIATIONS UTILISÉES FIGURENT EN FIN D'OUVRAGE

▮ opération en cours    ✓ notice non remise

Les notices relatives aux opérations mentionnées en cours ▮ figureront dans le BSR 2016.



# BASSE-NORMANDIE OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

## BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 5

### Les premiers Hommes en Normandie Projet collectif de recherche

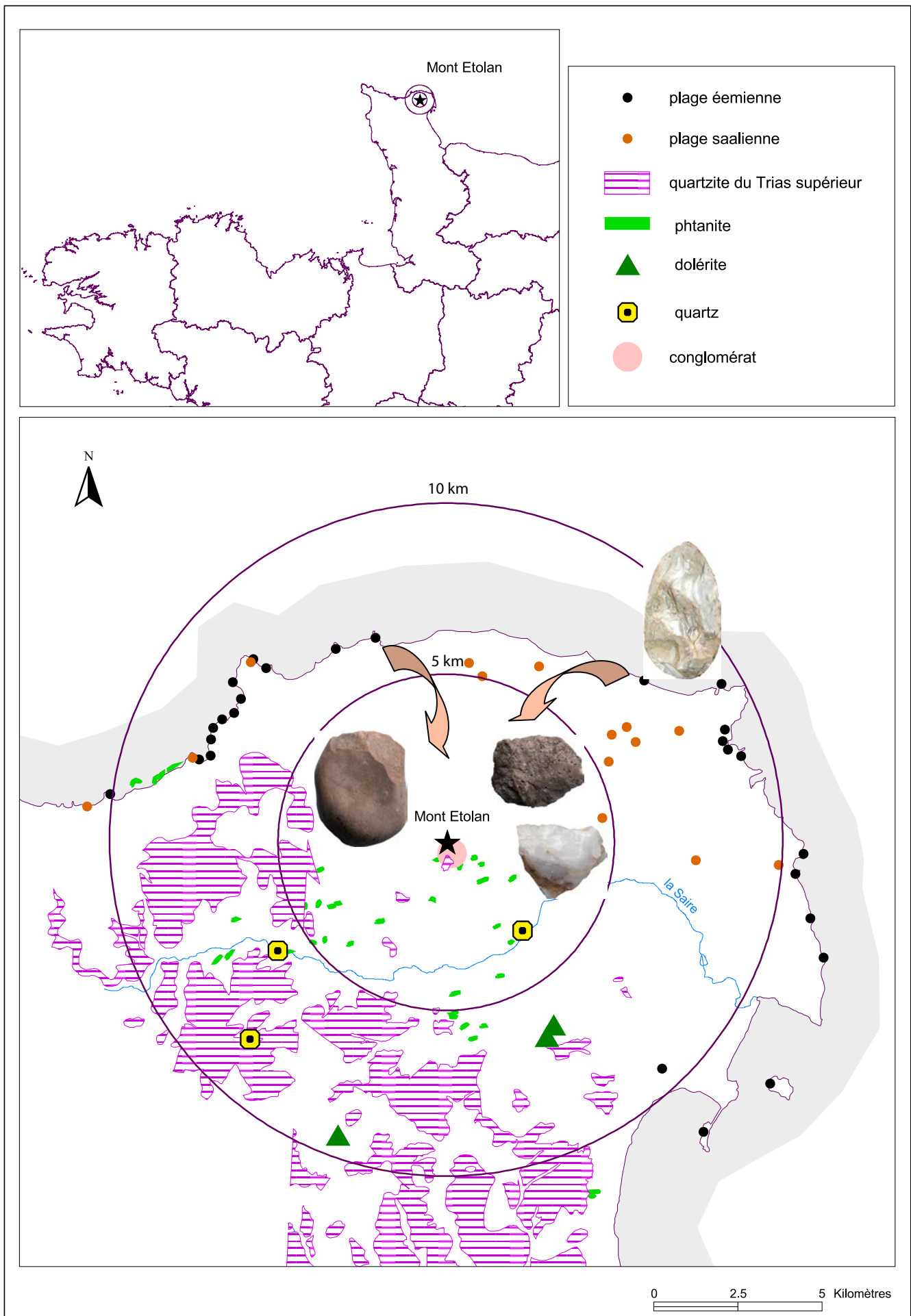
PALÉOLITHIQUE

Outre les activités éditoriales programmées, notamment la rédaction de synthèses portant sur l'Acheuléen de l'Europe du Nord, ou bien les techno-complexes du Paléolithique moyen en France et en Europe du Nord-Ouest, les activités ont encore été diversifiées en 2015, avec l'achèvement du montage du Musée de Préhistoire

de Rânes (Orne) qui a été inauguré en septembre 2015, avec la participation à la préparation de l'exposition « La mer déborde... mais ça n'date pas d'hier ! » qui sera présentée au Musée de Tatihou à Saint-Vaast-la-Hougue (Manche) en 2016 et 2017, et bien entendu la poursuite des investigations de terrain.



Fig. 70 - ACQUIGNY (27). Coupe stratigraphique (cliché D. Cliquet, SRA).



**Fig. 71-** SAINT-PIERRE-EGLISE (50), le Mont Etolan. Diffusion des matières premières : grès, conglomérat et quartz locaux et silex apporté du littoral (cartographie A. Ropars, SRA).

Comme tous les ans, depuis la création du Projet collectif de recherche, les prospections se sont poursuivies en privilégiant plusieurs thématiques : les occupations littorales, qui du fait de l'intense érosion littorale qui affecte nos côtes, sont régulièrement mises au jour dans les micro-falaises du département de la Manche, les occupations en réseaux karstiques et en bordure de vallées, et la diffusion des outils bifaciaux depuis les centres de production de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes (Orne) et de Saint-Gabriel-Brécy (Calvados). Parallèlement, une opération ponctuelle a été conduite à Acquigny (Eure), en accompagnement à un diagnostic archéologique effectué par l'Inrap. Enfin, les travaux engagés sur le site du Rozel se sont poursuivis.

Un premier bilan relatif à l'apport des matières premières lithiques pour tenter une approche de la circulation des individus durant le Pléistocène au sein d'un territoire a été proposé. Rappelons qu'en Normandie, l'essentiel de l'industrie est produite en silex dont les gîtes (silex à l'affleurement) sont incorporés aux argiles et aux biefs à silex. La Normandie armoricaine se différencie de la Bretagne où les roches complémentaires au silex sont largement mises à profit du fait de la rareté des sources potentielles en silex. En effet, comme dans le Massif armoricain normand, le silex est absent des formations qui surmontent les formations du Briovérien et paléozoïques, seuls les cordons littoraux comportent des nodules de silex jurassiques et crétacés provenant du démantèlement des calcaires jurassiques et des craies crétacées actuellement sous la Manche. On note cependant la présence d'industries à composantes lithologiques mixtes sur le littoral cotentinois du golfe normand-breton et en contexte insulaire (Jersey et Chausey). L'approvisionnement en matières premières s'est souvent effectué aux dépens des cordons littoraux, où le silex apparaît prépondérant.

En Normandie centrale et orientale, le contexte géologique calcaire et crayeux fournit du silex en abondance, soit sous forme d'argiles à silex, issues de la décomposition des calcaires couvrant des surfaces considérables correspondant aux mers du Jurassique et du Crétacé, soit sous forme de biefs à silex. Ces derniers correspondent à de grands placages d'argiles à silex affectés par les phénomènes périglaciaires principalement sur les versants.

De ce fait, il demeure difficile en Normandie d'appréhender les déplacements des groupes humains à partir de la circulation des matières premières lithiques. Cependant quelques sites permettent une première approche du phénomène.

Ce sont les ateliers de fabrication d'outils bifaciaux de Sainte-Croix-Grand-Tonne (Calvados), dont certains produits ont été emportés jusque sur les marges du Pays d'Auge, à plus de 30 km du site de production, et du gisement de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes (Orne) dans un rayon de 25 km.

Un autre cas de figure illustre les déplacements des individus, avec l'apport sur l'habitat de Durcet / Sainte-Opportune (Orne), de silex pour produire de l'outillage bifacial. À Durcet / Sainte-Opportune, le silex est absent, la matière première a été prélevée dans les argiles à silex, distantes de 6/8 km, et introduite sur le site.

Enfin, les habitats de Grosseuvre (Eure) et de Saint-Pierre-Église (Manche), et l'aire de travaux de boucherie de Ranville (Calvados), témoignent de la mise en œuvre de la matière première locale et de l'import, puis de l'emport de matières premières exogènes.

À Grosseuvre, les Néandertaliens se sont installés dans une doline dont les flancs constitués d'argiles à silex ont été copieusement mis à profit pour produire les supports d'outils. Outre ce silex de médiocre qualité, divers types de silex du Crétacé ont été prélevés sur le plateau de Saint-André-de-l'Eure, dans les vallées de l'Iton et de l'Eure, soit sur plusieurs dizaines de kilomètres. Ce matériel a été introduit sous plusieurs formes : blocs épannelés, nucléus, éclats et outils.

À Saint-Pierre-Église, le conglomérat, le quartz et le grès, prélevés sur le site ou dans l'environnement proche de l'habitat, ont été utilisés pour la production de galets aménagés et pour le débitage d'éclats, pour certains transformés en outils (racloirs et encoches). Le silex a été prélevé sur les cordons littoraux se trouvant à 7 / 8 km et apporté sur le gisement sous forme de blocs épannelés, de nucléus, d'éclats et d'outils bifaciaux. Rappelons que le site de Saint-Pierre-Église s'individualise par la présence de pièces bifaciales, outils peu représentés au sein des assemblages lithiques de la phase récente du Paléolithique moyen.

Enfin, le mobilier lithique collecté sur l'aire de travaux de boucherie de Ranville montre l'utilisation de galets en quartz et en grès locaux et l'apport de nucléus, d'éclats et d'outils (bifaces et racloirs) débités dans les silex prélevés sur les argiles à silex du Bessin, soit dans un rayon de 20 km.

Si ces quelques sites permettent d'appréhender la circulation des matières premières, et par extension des individus, définissant des territoires parcourus pour acquérir les matières premières lithiques, il convient de poursuivre ces études et notamment celle de la diffusion des artefacts : éclats, outils sur éclats et outils bifaciaux, depuis les ateliers de production.

Bien que les prospections s'intensifient autour des ateliers de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes et du Bessin, il reste à engager l'analyse gîtologique et les prospections visant à évaluer la diffusion des produits de débitage et des outils confectionnés sur les ateliers de Pierrepont (Calvados).

Parallèlement à ces travaux de fond, les activités de terrain ont été guidées par les thématiques développées depuis maintenant plusieurs années : les implantations littorales ou associées au réseau hydrographique, les occupations de réseaux karstiques.

Depuis plusieurs années, l'intense érosion littorale décape les pieds de falaise et les estrans, et de fait, a mis au jour les vestiges d'occupations anciennes, comme à Agon-Coutainville, ou bien à Barneville-Carteret, dans la Manche.

À Agon-Coutainville, le matériel lithique collecté par Martine Jules témoigne de l'utilisation de diverses matières



Fig. 72 - BARNEVILLE (50), plage. Industrie du Paléolithique moyen en silex (clichés D. Cliquet, SRA).

premières, vraisemblablement prélevées sous forme de galets dans les cordons littoraux. Il s'agit principalement du silex, du quartz et du grès. Cette complémentarité évoque davantage ce qu'on observe dans la partie bretonne du golfe normand-breton (Huet, 2006) que dans le nord du Cotentin où le silex est quasi exclusivement mis en œuvre. Les nucléus et les produits de débitage montrent une certaine prépondérance, pour une gestion faciale des supports de débitage où la Méthode Levallois s'exprime, et pour une gestion tournante ou semi-tournante. En 2016, les collectes sur la plage se poursuivront afin d'étoffer la série lithique qui comporte une pièce bifaciale. Par ailleurs, il conviendra de tenter de préciser le contexte chronostratigraphique de cette occupation paléolithique. À Barneville-Carteret, l'érosion qui affecte le cap de Carteret a livré plusieurs petits lots rapportables à la phase récente du Paléolithique moyen. Le suivi de terrain, assuré par Thierry Vasselin, permet de préciser le contexte environnemental, donc la datation de ces éléments, et participe à enrichir en artefacts les lots initialement mis au jour.

Par ailleurs, un suivi des dragages de l'estuaire de la Gerfleur (« Havre de Carteret »), fleuve détourné lors de la construction du port au XIX<sup>e</sup> siècle, permettrait peut-être de préciser la position initiale des artefacts du Paléolithique moyen collectés par Jeannine Bourigault (†).

Dans le cadre de la thématique des occupations des vallées et de leurs bordures, des sondages ont été effectués à Croisilles (Calvados), au lieu-dit Les Fours à Chaux (cf. notice dans ce volume). Ces investigations ont

livré au moins deux ensembles de silex taillés, pour l'un datable du Néolithique, se caractérisant par la présence de haches taillées, associés au limon de couverture, pour l'autre, rapportable au Paléolithique moyen, incorporé à la partie sommitale des biefs à silex. Cette industrie rapportable au Paléolithique moyen, soit entre 55 et 50 000 ans, est constituée d'un outillage lourd (bifaces, souvent confectionnés sur masse centrale) et de produits de débitage et de nucléus où les Méthodes Levallois et Discoïde sont attestées.

Les occupations potentielles de réseaux karstiques ont aussi été l'objet de nos préoccupations avec le sondage effectué sous l'actuel porche de la grotte de Bahais à Cavigny (Manche) au niveau du front d'exploitation des calcaires primaires destinés à alimenter les fours à chaux proches (cf. notice dans ce volume). Cette cavité dont il ne subsiste que la partie terminale est située à environ 8 mètres au dessus de la plaine alluviale de la Vire, en exposition sud. Elle était donc favorable à d'éventuelles implantations anthropiques et de différentes espèces de mammifères. Si aucun témoin pléistocène n'a pu être reconnu, un aménagement de rampe lié à l'extraction au XX<sup>e</sup> siècle a été mis en évidence.

En accompagnement des investigations conduites par l'Inrap, à Acquigny (Eure), en fond de la vallée de l'Eure, à environ 15 km de sa confluence avec la Seine, un sondage profond a été pratiqué dans les dépôts de pente du versant occidental de la vallée. Ce sondage a permis de reconnaître une séquence complexe comportant de bas en haut, dans l'ordre chronologique de mise en place des



dépôts : la nappe alluviale d'une basse terrasse saaliennne de l'Eure, surmontée du sol interglaciaire éémien (Bt), puis de deux sols isohumiques du Début Glaciaire weichselien, recouverts d'un cailloutis et d'un mince horizon colluvial, qui peuvent être parallélisés avec les limons bruns feuilletés du Pays de Caux, Pléniglaciaire inférieur. La partie sommitale de la séquence est constituée du dernier lœss du Pléniglaciaire supérieur, du sol brun lessivé de surface (Bt) et de son horizon de transition, puis de colluvions holocènes remaniées par l'homme.

Cinq silex taillés et deux pièces osseuses (une prémolaire et un calcaneus de cheval) ont été collectés au contact du sol isohumique supérieur et du cailloutis sus-jacent, ce qui donnerait à ces vestiges un âge antérieur à 70 000 ans.

Enfin, sur le site du Rozel, les travaux se poursuivent. Ils ont permis la mise au jour de plus d'une centaine d'empreintes de pas de Néandertaliens, fait rarissime (cf. notice dans ce BSR). L'exceptionnel état de conservation des vestiges et des sols d'occupation confère une valeur toute particulière à ce gisement qui permet une approche paléthnographique des modes de vie des Néandertaliens au début du dernier glaciaire, notamment en ce qui concerne la constitution du groupe.

Dominique CLIQUET  
pour l'ensemble des acteurs du PCR

**Le Néolithique moyen en Basse-Normandie  
et dans les îles anglo-normandes  
Projet collectif de recherche**

NÉOLITHIQUE

Le projet collectif de recherche « Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles Anglo-Normandes » a pour but une meilleure compréhension d'une période d'importantes transformations d'ordre socio-économique, technique et culturel au sein des sociétés néolithiques. Des mécanismes de complexification sociale sont perceptibles à l'échelle de l'Europe à travers des manifestations diverses : l'exploitation intensive de certaines ressources naturelles, enceintes, monumentalisme, etc.

Depuis le premier PCR « Le Néolithique moyen en Basse-Normandie », dirigé par A. Chanceler et achevé il y a vingt ans, l'archéologie préventive a considérablement augmenté le corpus déjà riche d'une région historiquement active en archéologie néolithique, au croisement de multiples facteurs environnementaux et culturels, à l'extrémité occidentale de la sphère culturelle du Chasséen septentrional. Le moment est propice pour une synthèse des connaissances concernant cette période de consolidation du Néolithique dans l'Ouest et d'appropriation du milieu maritime vers les îles Anglo-Normandes et au-delà, la Grande-Bretagne.

Ce projet a pour objectifs de fixer un cadre chronostratigraphique détaillé de la période dans la région, d'évaluer l'impact anthropique et agricole dans les premiers siècles de la néolithisation, et parallèlement d'aborder l'organisation du territoire, entre grandes enceintes centrales à fonctions multiples, habitats ordinaires, sites funéraires et sites miniers. Il nous appartient également d'explorer l'appropriation du milieu maritime et préciser les modalités de la néolithisation des îles Anglo-Normandes et des îles britanniques, à partir de cette période.

Pour la première année de recherche en 2015, nous avons pour objectif principal de réaliser un bilan documentaire détaillé des informations sur le Néolithique moyen. Les résultats obtenus dépassent largement ce qui était escompté : l'inventaire des sites détaille 81 sites documentés par une fouille ou des sondages. Ce travail constitue désormais un support de réflexion actualisé et

fiable, présentant les données de manière harmonisée et synthétique, en vue de fournir la matière première pour construire des chronostratigraphies. Cette première année de recherche voit également la concrétisation de projets proposés en 2015. Pour ce qui concerne l'habitat, C. Billard travaille à une première synthèse des données dans la continuité des recherches présentées dans le cadre du colloque de Dijon en novembre 2015. L. Juhel a repris les résultats de ses travaux universitaires passés et travaille actuellement à un bilan des connaissances sur l'appropriation du milieu maritime et les implantations néolithiques en contexte armoricain. Dans ce cadre, il est prévu de réaliser des sondages à Herqueville dans la Hague en 2016. Ces recherches sont complétées par celles de D. Garrow et F. Sturt sur la néolithisation des îles Anglo-Normandes.

Un autre axe de recherche majeur du PCR concerne l'exploitation intensive des roches, en particulier du silex, pour lequel la Normandie a livré un corpus de sites exceptionnel. Dans la continuité des recherches passées, en cours de publication (fouille de Ri sous la direction de C. Marcigny ; projet « acquisition et transformation du silex jurassique » sous la direction de F. Charraud), nous avons cette année travaillé à plusieurs publications qui seront des jalons importants dans l'historique déjà fourni des recherches sur le sujet. S. Giazonn a amorcé à l'automne 2015 des prospections pédestres dans la Plaine d'Argentan et dans le secteur de Falaise afin d'y préciser l'exploitation des ressources lithiques et l'implantation des occupations néolithiques.

Pour ce qui concerne l'exploitation des roches tenaces, F. Giligny, N. Le Maux et leur équipe ont amorcé un ambitieux programme de caractérisation des roches employées notamment pour la fabrication des haches. Ces recherches complètent les avancées considérables obtenues ces dernières années dans le domaine de l'extraction minière et des productions en silex. Les données réunies par N. Le Maux ont permis de sélectionner une quarantaine d'échantillons significatifs pour la réalisation de lames minces (analyse en cours). F. Giligny et son équipe ont

également débuté à l'automne 2015 des prospections pédestres en vue de mieux caractériser les gîtes de matière première. Plusieurs vérifications ont d'ores et déjà été ainsi effectuées sur le terrain. Conjointement, G. Kerdivel est en contact avec un réseau de prospecteurs actifs dans le sud de l'Orne et la Mayenne. Il travaille actuellement à une meilleure compréhension des implantations dans ces zones mal connues.

Nous envisageons de poursuivre en 2016 et 2017 les recherches débutées en 2015. La possibilité nouvelle de travaux de synthèse pourra donner lieu à diverses publications dans les années à venir.

François CHARRAUD

NÉOLITHIQUE

## Inventaire et analyses du mobilier lithique poli en roches tenaces de Basse-Normandie

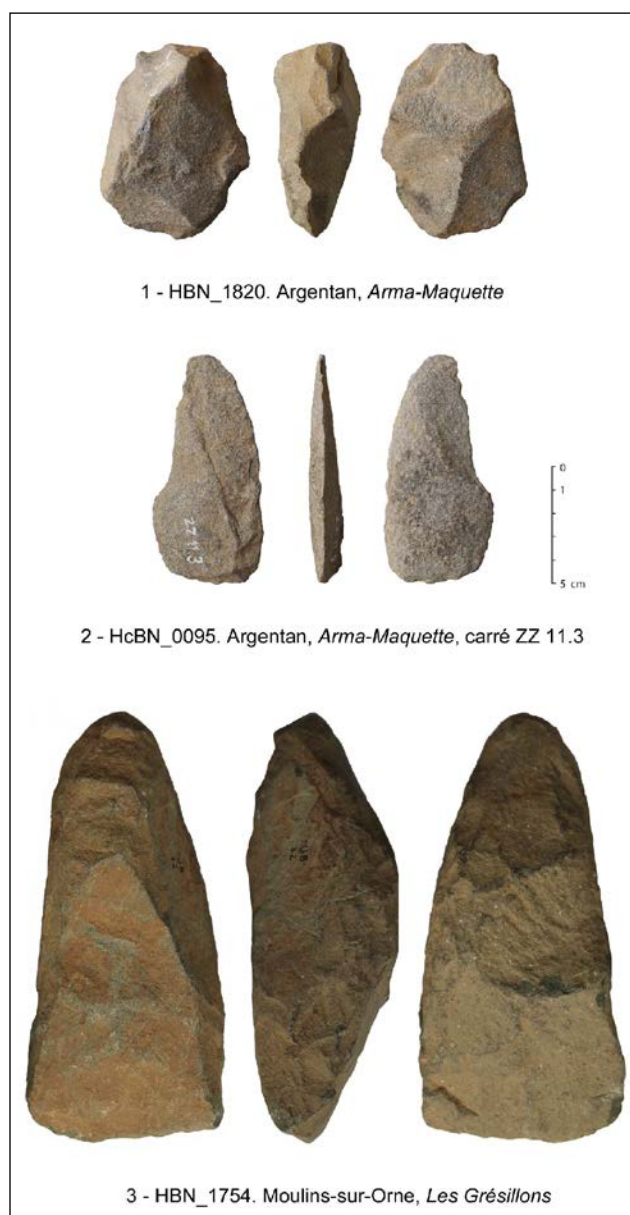
Depuis l'aboutissement des recherches sur les haches polies et taillées en roches tenaces de Basse-Normandie fin 2015, concrétisées par la remise du rapport pluriannuel de synthèse (étude 2015), nos recherches se sont orientées à travers trois axes majeurs.

Le premier volet d'étude visait à accroître l'inventaire pour des aires géographiques où les données étaient encore indigentes comme pour la Manche, ou bien étaient cruciales quant à la compréhension des phénomènes de productions régionales de haches déjà mis en exergue en Basse-Normandie et particulièrement pour l'Orne (*Ibid.*). Dans le premier cas de figure, nous avons complété l'inventaire par des données issues du nord Cotentin, des îles Chausey et des alentours de la baie du Mont-Saint-Michel. Dans le second, nos efforts se sont tournés vers l'intégration de nouvelles séries de la plaine d'Argentan (étude 2016).

Ce sont en tout 126 outils nouvellement incorporés, portant à 1920 pièces le total de haches polies et taillées du corpus. Certaines proviennent de contextes archéologiques plus ou moins bien datés ou attribués chronologiquement (n = 99), essentiellement issues de séries du Néolithique moyen, tandis qu'une grande majorité concerne des haches « tout venant » (n = 1821). De plus, le nombre d'éclats de façonnage inventoriés s'élève désormais à 112 individus.

Afin de mieux saisir l'évolution chronologique de l'emploi et de la diffusion des matériaux composant l'outillage, nous avons ainsi pris en compte un maximum de données issues de contextes archéologiques. La majorité se concentre dans l'Orne, avec les nouvelles études des séries de Goulet *Le Mont* (étude 2016) ; Valframbert *Le Moulin d'Aché* ; Argentan *Arma-Maquette* ; alors que la série de lames polies de Banville *La Burette* renforce les données recueillies en Calvados et renouvelle ainsi nos connaissances.

Le troisième axe de recherche vise à mieux caractériser la nature des matériaux sollicités pour l'outillage avec la reprise des analyses physico-chimiques. Ainsi, 295 nouvelles analyses ont été réalisées en spectroscopie infrarouge en réflexion spéculaire (FTIR-RS). 235 analyses concernent les outils et 60 autres, les éclats de façonnage. Par le biais de cette méthode nous comptabilisons un total de 627 analyses sur 569 outils (soit 29,64 % du corpus analysé) ainsi que 62 analyses sur 59 éclats de façonnage



1 - HBN\_1820. Argentan, *Arma-Maquette*

2 - HcBN\_0095. Argentan, *Arma-Maquette*, carré ZZ 11.3

3 - HBN\_1754. Moulins-sur-Orne, *Les Grésillons*

**Fig. 73** - Nouveaux exemples d'ébauches de la Plaine d'ARGENTAN (61)

1 et 2 : groupe des cornéennes et schistes métamorphiques  
3 : dolérite (photos et DAO N. Le Maux).

(52,68 % du corpus). Il s'agit donc d'un échantillonnage régional statistiquement valide et représentatif. Ajoutons en parallèle que l'analyse des parures régionales en mica s'est également accrue d'une trentaine d'analyses.

En dernier lieu, afin de corroborer ces analyses strictement non destructrices menées en FTIR-RS, une série d'identifications pétrographiques a récemment été réalisée dans le cadre du PCR « Néolithique moyen de Basse-

Normandie » (Charraud *dir.*). Ainsi, nous avons constitué un référentiel de 44 lames minces sur des ébauches de haches, éclats de façonnage et haches en contexte, dont l'étude pétrographique complétera prochainement les observations minéralogiques, pétrographiques et géochimiques du mobilier étudié par ailleurs (étude 2016).

Nicolas LE MAUX

## Arbano, l'Antiquité en Basse-Normandie Projet collectif de recherche

ANTIQUITÉ

Pour sa cinquième année de fonctionnement, le PCR Arbano, acronyme de l'Antiquité en Basse-Normandie, a poursuivi ses travaux thématiques engagés depuis 2011 et entamé une réorganisation générale. En effet, les nombreux ateliers qui structuraient le travail d'une trentaine de chercheurs associés, arrivent pour la plupart au terme de certains objectifs annoncés, mais doivent aussi maintenant trouver un nouvel espace de synthèse en vue de l'organisation d'un colloque de restitution à l'horizon 2018.

En passant d'une dizaine de thèmes d'exploration à trois ateliers principaux, la réorganisation du PCR entend donc croiser les travaux divers dans le cadre d'un atlas dynamique, appuyé sur l'outil SIG, après que chacun de ces ateliers ait achevé ses objectifs d'acquisition de données, de réalisation de notices de site ou d'étude de cas.

Les trois grands ateliers réunissant les différentes pistes explorées depuis cinq ans sont :

- études des mobiliers, matières premières, productions, chronologie et diffusion
- organisation des territoires des espaces urbains et funéraires
- organisation des territoires des espaces ruraux et littoraux

L'année 2015 a vu l'apparition d'un nouvel atelier relatif aux matières premières et la production de céramique. Il porte essentiellement sur l'identification et la caractérisation archéométrique des argiles régionales. Ces analyses permettent de construire un référentiel cartographique des sources d'approvisionnement en matière première, pour des ateliers de production céramique qui restent, encore à ce jour, presque inconnus régionalement. Cet atelier s'inscrit en complément des travaux de l'atelier « études croisées des mobiliers » (céramique, verre et *instrumentum*) dont l'objectif initial est de produire des articles synthétiques à partir des lots issus de quelques sites régionaux emblématiques. Cette année, le travail sur l'*instrumentum* s'est attaché à la présentation de mobiliers associés au travail du textile d'une part et à la pesée et la mesure d'autre part.

La recherche sur les limites de territoires antiques a été poursuivie selon les méthodes d'analyse régressive des limites externes et internes des diocèses médiévaux.

Cette année, le diocèse de Sées a été étudié et il s'agit de l'avant-dernier puisqu'il ne restera plus que le diocèse de Lisieux à explorer en 2016. Le diocèse de Sées qui semble avoir connu une certaine instabilité de ses limites au cours du Moyen-Âge, invite à la réflexion sur le caractère non systématique de la transmission de limites anciennes, gauloises ou antiques, vers des limites épiscopales. Ce territoire médiéval semble en effet avoir été composé à partir d'éléments provenant de plusieurs peuples voisins comme les cénomans ou les carnutes.

L'atelier consacré à l'espace urbain a livré plusieurs notices d'agglomérations et s'approche de son objectif de publication synthétique. Les notices de Bayeux, Avranches et Fontaine-les-Bassets ont été achevées tandis que celle de Saint-Lô a été entamée à travers l'étude des mobiliers conservés au musée des beaux-arts de Saint-Lô. Enfin, un point d'actualité a été réalisé sur l'opération de fouille programmée concernant l'agglomération antique de Valognes.

Il en va de même pour l'atelier culturel et funéraire qui a restructuré le plan de ses notices de site et en a délivré trois nouvelles. Il s'agit des notices de Falaise « la Sente de Vatou », Manneville-la-Pipard « le Petit Paroisse » et Bernières-sur-Mer « Le Criex ».

Un travail est également mené dans les ateliers urbain et funéraire afin de transcrire les éléments des notices de site dans le futur atlas dynamique.

Enfin, la réflexion autour de la réorganisation thématique du PCR a abouti à la réouverture du travail sur l'espace rural et littoral. Une première synthèse micro-régionale réalisée dans le secteur de l'agglomération secondaire de Bréville-les-Monts a été l'occasion de mettre en évidence les grands traits de l'organisation d'un terroir antique et de hiérarchiser les différents établissements ruraux, qu'il s'agisse de la *villa* complexe de Touffreville « La Saussaye » ou du plus modeste établissement agricole de Hérouvillette « Les Pérelles ». L'interrogation de la planimétrie parcellaire a également été l'occasion de préciser le réseau de circulation terrestre ancien de cette zone. Il s'est agi notamment de mesurer ce qui est du ressort de la relation locale liée à l'agglomération secondaire et les établissements périphériques de ce qui est du ressort des liens à plus longue distance.

Gaël LÉON pour l'ensemble des membres du PCR

Dans le cadre d'une thèse portant sur l'organisation de l'hébergement et la réception des hôtes dans les abbayes bénédictines (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle), principalement dans le duché de Normandie, deux études du bâti ont été effectuées : la première sur le logis du prieuré d'Ardevon (commune de Pontorson, Manche) et la seconde sur le « réfectoire » de l'abbaye de Longues-sur-Mer (Calvados) du 31 août au 9 octobre 2015. Ces édifices furent établis dans deux contextes différents : le premier, construit à Ardevon aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, est traditionnellement interprété comme un établissement d'accueil pour les pèlerins se rendant à l'abbaye du Mont-Saint-Michel située à 5 km de là ; le second, appelé « réfectoire des moines », fut construit au cours du XIV<sup>e</sup> siècle dans l'abbaye de Longues-sur-Mer, au sud du cloître. Les deux sites appartiennent à des propriétaires privés, l'ancien prieuré d'Ardevon ayant été racheté par l'association des Amis du prieuré du Mont-Saint-Michel, tandis que l'abbaye de Longues-sur-Mer appartient depuis 1964 à la famille d'Anglejan. Tous deux font l'objet d'un projet de restauration en cours d'élaboration. L'étude du bâti fut menée suivant deux objectifs : retrouver l'agencement originel des deux édifices et leurs différentes phases d'évolution, afin d'apporter de nouveaux éléments de réponses sur la ou les fonctions premières de ces bâtiments.

À Ardevon, malgré les difficultés dues à son état sanitaire et aux nombreuses restaurations, quatre phases d'évolution ont pu être identifiées sur le logis. Un premier bâtiment de 22 m de long fut construit au nord, au cours du XIII<sup>e</sup> siècle, postérieur ou contemporain d'un second

édifice qui lui était perpendiculaire. Au XIV<sup>e</sup> siècle, ce bâtiment est détruit par la construction d'un second logis, installé contre le mur-pignon du premier, ainsi qu'un petit édifice à l'est dont la fonction n'a pas été identifiée avec certitude : chapelle pour les uns, bâtiment d'accueil et d'assistance pour d'autres. La troisième phase constitue une période de travaux importants dans le second logis, avec l'adjonction d'une tour d'escalier (XV<sup>e</sup> siècle ?) et de nombreuses réparations sur la toiture et les nombreuses salles de l'étage entre 1628 et 1639 si l'on en croit le récit de dom Thomas Le Roy, abbé du Mont-Saint-Michel. C'est au cours de la quatrième et dernière phase que le logis prit sa forme actuelle, lorsque le petit édifice indépendant à l'est fut relié au logis au XIX<sup>e</sup> siècle.

Construit dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, d'après l'étude des enduits peints, le « réfectoire » de l'abbaye de Longues-sur-Mer forme un édifice de 25 m de long pour 9 m de large, divisé en deux niveaux : une grande salle avec cheminée au rez-de-chaussée et une salle à l'étage, probablement subdivisée par des cloisons légères ou amovibles. Édifié au sud du cloître, il ne faisait pas partie des bâtiments claustraux mais en était très proche. Une aile perpendiculaire est construite dans un second temps, contre le mur-pignon est, et reliée à l'étage et au rez-de-chaussée du premier édifice par des portes installées dans l'angle nord-est. Un troisième niveau intermédiaire sera ajouté en phase 3 dans ce dernier, divisant le rez-de-chaussée en deux niveaux de faible hauteur. Ces importants travaux semblent témoigner d'un changement complet de fonction dans l'édifice originel. Enfin, la



**Fig. 74** - PONTORSON (50), prieuré d'Ardevon. Vue du logis depuis l'ouest (cliché M. Gardeux).



**Fig. 75** - LONGUES-SUR-MER (14), ancienne abbaye Sainte-Marie. Vue du « réfectoire » depuis le nord-est (cliché M. Gardeux).

dernière phase correspond à la vente de l'abbaye comme bien national, entraînant la transformation du « réfectoire » en un bâtiment agricole. Le second édifice sera laissé à l'abandon et tombera en ruine : il n'en reste aujourd'hui qu'une partie des murs sud et ouest.

Malgré quelques caractéristiques architecturales partagées, les deux édifices étudiés répondent à deux fonctions distinctes et sont tous deux implantés dans des établissements au statut différent. À Ardevon, le logis a probablement servi de résidence et de lieu de réunion pour l'administrateur du domaine et éventuellement quelques moines envoyés par l'abbaye du Mont-Saint-Michel, tandis que le logis de Longues-sur-Mer s'apparente davantage à un logis abbatial, ce qui n'exclut pas l'accueil des hôtes qui étaient reçus par l'abbé. Le rôle de cet office dans l'accueil des hôtes de marque est régulièrement mentionné dans les sources, si bien que le logis abbatial peut être considéré comme un espace

de réception et d'hébergement au sein d'une abbaye. En revanche, le rôle du logis d'Ardevon dans l'organisation de l'accueil du Mont-Saint-Michel est moins évident à déterminer. En effet, si le prieur ou l'administrateur du domaine d'Ardevon a pu accueillir des hôtes dans ses appartements, il semblerait que le logis n'ait jamais eu ce rôle de centre d'accueil pour les pèlerins que lui a souvent prêté la tradition. Cependant, il n'est pas exclu qu'il ait pu recevoir temporairement des hôtes de l'abbaye, comme cela pouvait être le cas au prieuré de Mazille, propriété de Cluny et situé à quelques kilomètres de l'abbaye. Dans le cadre de notre thèse, les recherches se poursuivront dans les archives de l'abbaye montoise afin de mieux cerner la fonction du prieuré dans la gestion de la réception des hôtes au Mont-Saint-Michel.

Mathilde GARDEUX

**Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand du X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle. Production, diffusion – Projet collectif de recherche**

MOYEN ÂGE

Initié en 2008, la finalité de ce projet est l'établissement d'une typochronologie régionale de la céramique médiévale et moderne en Normandie entre le X<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. La construction d'un outil commun aux deux espaces normands, anciennes Haute et Basse-Normandie, a pour but de mettre en avant les similitudes, les différences et les spécificités territoriales des productions ainsi que leurs échanges. Il se doit d'être comparable et surtout facilement consultable.

En 2015, la poursuite du programme triennal débuté en 2014 et coordonné par S. Dervin (Inrap/Crahaam) et E. Lecler-Huby (Inrap/Crahaam), a eu pour objectif principal pour la Normandie occidentale, l'achèvement des bases de données nécessaires à l'analyse typochronologique prévue pour 2016.

Un réexamen des groupes techniques pour le X<sup>e</sup> siècle a été effectué par Emilie Vassal-Léger afin de confirmer

ou de compléter les propositions faites en 2009. Parmi les quinze sites répertoriés, neuf d'entre eux, issus de contextes de consommation et de production, ont pu être retenus et intégrés. Les deux contextes de production recensés sont Bayeux et Subles.

Grâce à une approche croisée intégrant les données chimiques et pétrographiques, les notices d'ateliers ont pu être complétées. Au cours de cette année 2015, de nombreux centres ont fait l'objet d'une étude pétrographique, effectuée par Anne Bocquet-Liénard au Laboratoire d'archéométrie-céramologie du CRAHAM, avec la contribution de Xavier Savary, géologue au service archéologie du Conseil départemental du Calvados. Les céramiques qui ont été analysées proviennent des ateliers du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle de Sées « La Poterie », de la Roche Mabile « La Grande Ouche » et de Cametours « Les Fournaies », ainsi que des ateliers du XIV<sup>e</sup> siècle de La Haute Chapelle « La Goulande » et de Saint-Georges-de-Rouelley « La Grande Ouche ».

L'objectif de ce travail était de définir la production de ces ateliers normands, chimiquement et pétrographiquement, d'affiner la caractérisation des pâtes et des inclusions présentes dans les matières premières et d'essayer de

faire la liaison avec les ressources argileuses disponibles dans l'environnement géologique utilisées par les potiers. Les premiers résultats de cette approche, en cours d'analyse, ont été exposés lors d'une communication à la Table-ronde d'ICERAMM à Bordeaux en novembre 2015.

En vue de réaliser des analyses typochronologiques en 2016, un SIG couplé à des notices de lots a également été mis en œuvre par Gaël Léon en collaboration avec Stéphanie Dervin.

Pour la Normandie orientale, le dépouillement bibliographique des ensembles des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles s'est poursuivi, ce qui a permis d'augmenter considérablement l'inventaire des lots. Le corpus typologique des formes a également pu être finalisé, offrant un éventail riche et diversifié.

Le travail sur les céramiques du X<sup>e</sup> siècle, visant à identifier les lots permettant d'établir le référentiel typologique et macroscopique, n'a pu être fait par manque de disponibilité d'Yves-Marie Adrian, et sera reporté en 2016.

Stéphanie DERVIN et Élisabeth LECLER-HUBY

MODERNE

## Étude des barrages, moulins et écluses de la vallée de la Vire Prospection thématique

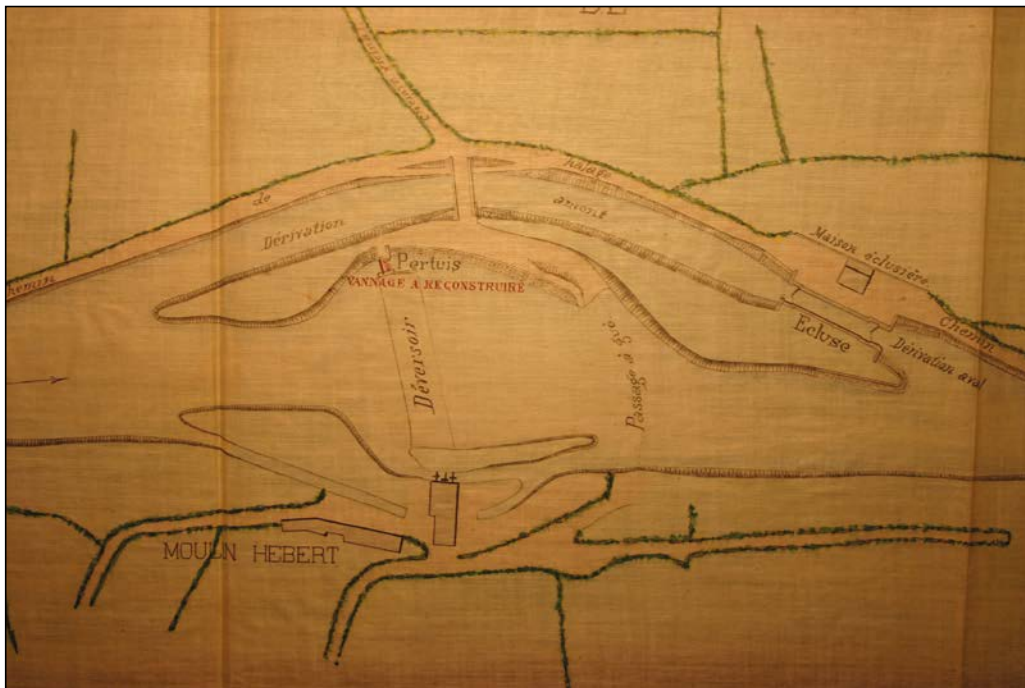
Descendue de la butte de *Brimbal* (alt. 315 m), aux confins de l'Orne, de la Manche et du Calvados, la Vire coule sur un axe grossièrement orienté sud-nord, ne s'infléchissant (est-ouest) qu'à hauteur de Vire, puis dans ses « gorges », entre les confluent de la Souleuvre et de la Drôme. Aboutissant dans la baie *des Veys*, son cours, d'environ 125 km, se caractérise par un régime torrentiel et par de puissantes crues qui, l'hiver, s'attardent sur les marais couvrant l'ancien estuaire, soustrait aux intrusions marines par les portes-à-flot du pont *du Vey* (1826-1843 ; 1962). Le débit de la Vire a été mis à profit de très longue date par plus d'une centaine de moulins – près d'un au kilomètre – qui exploitèrent la majeure partie de la chute disponible (71 m sur 100 entre Vire et Cavigny). Celui établi en contrebas du château de Vire, cité avant l'an mil, paraît le premier attesté et les données recueillies par ailleurs permettent d'accorder une origine médiévale à la plupart des moulins à blé.

Proportionnée au profil, leur répartition se relâche au fil de l'eau jusqu'à devenir quasi nulle en aval de Saint-Lô. Elle atteint ses plus fortes densités dans les « gorges », entre Sainte-Marie-Laumont et Pont-Farcy (plus de 15 en autant de km), mais surtout en amont immédiat de Vire (*le Pont ès Retours, les Cascades*) et sous son château (*les Vaux de Vire*). Le dynamisme et la longévité de la draperie viroise (XIV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) y entretenirent une concentration exceptionnelle de moulins à fouler et à carder, rejetant ceux à papier en amont ou bien sur un affluent (*Vaux de Virène*) : mûs par l'étang de l'Écluse et ponctuellement en proie à « l'impétuosité des eaux », près d'une vingtaine,

en 1833, s'échelonnaient sur à peine 1 km. À Saint-Lô, certes moins industrielle, la Dollée et le Torteron ont été préférés au fleuve, moins pentu, investi, sous la cité, par un unique complexe épiscopal associant moulins à grains et à foulon. Au-delà des Claies de Vire (La Meauffe), la platitude du lit autant que l'incidence du flot contrariaient trop la marche des ateliers ; seuls deux ou trois moulins à marée, proches de salines, y ont été repérés, dans le confluent méconnaissable de l'Elle.

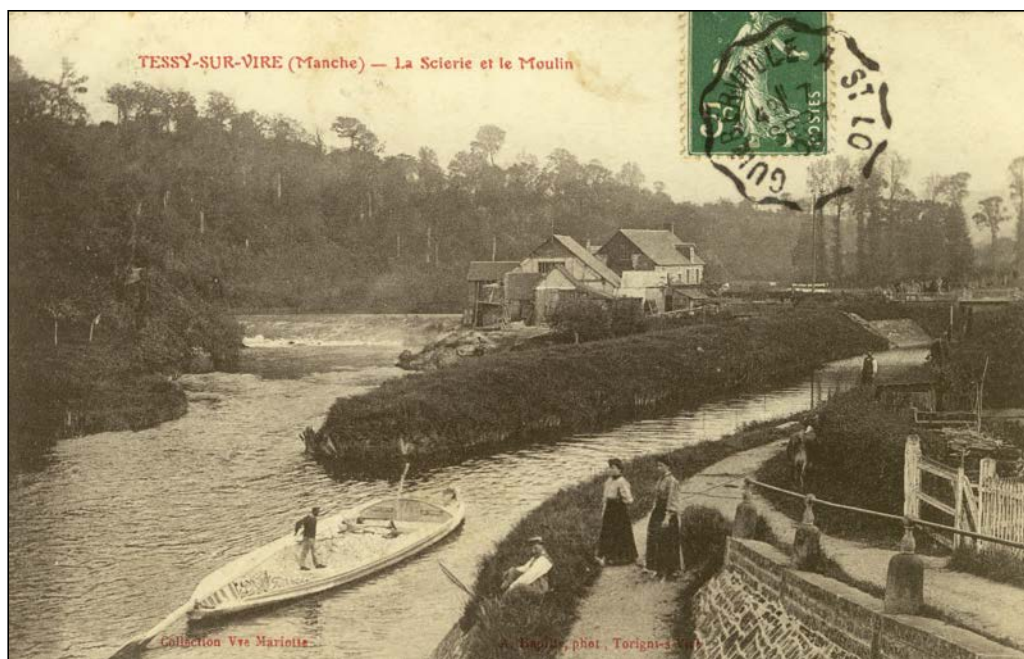
Dès l'extrême amont, les places de moulins furent occupées par plusieurs ateliers appuyés, de préférence, contre la retenue. Le barrage consistait le plus souvent en un large déversoir ou *perré*, glacis en pierres sèches faiblement incliné (5 à 12%), épaulé à l'amont d'un simple talus de terre ; enracinées dans les berges et couronnées d'une crête plus soignée, ces chaussées étaient assises sur un massif d'enrochement renforcé – à en croire la ruine de celui de *la Roque* (1852) – par un treillage fait de fortes poutres ; une soixantaine subsiste. À l'aval, un gué, éventuellement doublé de *planches* spectaculaires, assurait le passage.

Si les moulins à grains partageaient volontiers le même toit, leurs roues respectives, entraînées par-dessous ou de côté, étant logées dans des coursiers situés soit au centre du bâtiment, soit aux pignons, un bâtiment à l'écart, sinon deux, abritait une huilerie ou un atelier œuvrant, jusque loin des bourgs, pour les tanneurs (moulin à tan) ou drapiers (foulerie) du Bocage. Le site le plus équipé, *Candol*, compta jusqu'à six unités. Quelques moulins



**Fig. 76 - BRETOUVILLE – TROISGOTS (50), Moulin Hébert.**

Chemin de halage, dérivation éclusée et annexes, barrage et pertuis (5 tournants ?), gué  
(Conseil départemental de la Manche, archives départementales, cliché B. Canu).



**Fig. 77 - TESSY-BOCAGE (50). Barrage, moulins, gabare, dérivation éclusée et chemin de halage**

(Conseil départemental de la Manche, archives départementales, 6 Fi 592-98, cliché A. Poirier, Arpanum).

furent ré-investis ou remplacés par des minoteries (Vire, La Graverie, Pont-Farcy) mais aussi des scieries de bois (Tessy, Vire) ou de pierre (Vire), des filatures et usines textiles (Vire), des papeteries (Saint-Lô), voire un atelier à forer les canons (*Candol*), puis, à partir du XX<sup>e</sup> siècle, des usines électriques, dernières unités à exploiter l'énergie hydraulique de la Vire.

Enfin, si meuniers ou artisans exerçaient leur traditionnel droit de pêche dans les biefs, retenue et coursier de leur moulin, certains disposaient d'installations halieutiques particulières dédiées à la capture principalement des saumons et des anguilles. Une pêcherie fluvio-marine

a ainsi laissé son nom aux *Claies de Vire*, tandis que plusieurs fosses, à usage de pièges ou viviers, ont été repérées à l'écart de barrages (Sainte-Suzanne, Saint-Martin-Don).

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la canalisation de la Vire, d'abord jusqu'à Saint-Lô (1835-1840), puis jusqu'à Pontfarcy (1847-1866), a imposé d'aménager encore le cours de la Vire : des dérivation éclusées furent systématiquement creusées à hauteur des moulins ainsi qu'après des cinq barrages qu'il fallut dresser là où le lit n'offrait pas le mouillage constant nécessaire à la navigation (arrêté

à 1,30 m minimum). Creusée de préférence en rive gauche sur 150 à 460 m de longueur, ces 19 dérivations permirent de compenser les 44,74 m de chute du parcours (50,956 km). Exception faite de celle du *Porribet-Vire* élargie en 1864-1866, toutes furent équipées d'une écluse à sas dont les dimensions (23,10 m x 4,20 m) furent, pour des raisons économiques, favorisées par l'isolement du bassin de navigation, adaptées aux bateaux déjà navigants et non au gabarit arrêté nationalement. Une seule dérivation reçut en outre une écluse dite « de garde » censée prémunir des crues un hameau riverain (*le Val*, Fourneaux). Enfin, la moitié des barrages anciens, en mauvais état ou trop bas, furent alors également reconstruits tandis qu'en divers points, des seuils naturels formant hauts-fonds furent « déroctés ».

D'abord dévolus à la maintenance des biefs et des ouvrages de navigation, puis à l'évacuation des trop-pleins de crues, des pertuis de fond furent ouverts dans

les anciens barrages ou accolés aux nouveaux, puis doublés de passes ou d'échelles à poissons. Enfin, portes d'écluses et vannes de décharge étant manœuvrées par des éclusiers auxquels incombaient également l'enregistrement du trafic, voire la surveillance des niveaux et la gestion des crues, des maisons éclusières furent bâties, ainsi que des annexes utiles au service (magasin) ou au personnel (latrines, four à pain, étables, etc.). Un chemin de halage courait tout le long de la voie navigable, au prix d'innombrables ponceaux et de quelques passerelles aux changements de rive. Enfin, des quais, dépendants de l'État, du concessionnaire, des communes voire d'entrepreneurs (chaufourniers, carriers), équipaient les localités les plus actives, recevant ou expédiant les marchandises, en premier lieu, les amendements marins (*tangue*) et industriels (chaux), fret principal.

Benoît CANU

MODERNE

## Les moulins à vent de Basse-Normandie Étude et inventaire

La Normandie ne compte plus qu'environ 80 moulins à vent, les trois quarts situés en Basse-Normandie (une soixantaine), essentiellement dans la Manche (50). La plupart sont en ruines et appartiennent au type des moulins-tours sur lequel la charpente de toit, support de l'arbre et des ailes, vire au sommet d'une tour maçonnée (exceptionnellement en bois), ou masse. La totalité des moulins restaurés ou réhabilités appartiennent à ce type. Une dizaine, répartie sur le Cotentin et le Bessin, relève d'un type rare et, semble-t-il, propre à l'Ouest : l'atelier, contenu dans une cabine, y était porté par un pivot mobile logé dans le conduit d'une tourelle massive (ou *masse* aussi), seul élément conservé de nos jours. Ce type, encore mal renseigné, pourrait se caractériser également par la position de l'arbre, peut-être placé, non pas au-dessus, mais au-dessous des meules, à la façon des moulins à eau.

Enfin, il ne subsisterait, en Seine-Maritime, que les restes infimes de deux spécimens d'un troisième type dont la cabine pivotait aussi mais sur un axe fixe solidement étayé ; bien mieux connus, ces moulins, dits « chandeliers », abondaient sur les plaines de Haute-Normandie, notamment dans le Roumois où les fondations de deux d'entre eux ont été mises à jour en 2014. La présence de moulins de ce type est avérée dans le reste de la province mais reste à mesurer.

À ce jour, ni le nombre des édifices conservés, ni la proportion des trois types ne rendent compte des contingents des moulins à vent normands. Il importe donc d'affiner leur recensement et de les positionner sur la carte archéologique, en s'efforçant de déterminer leur typologie.

Devant l'importance des données à recueillir et traiter, inventaire et cartographie n'ont porté dans un premier temps que sur les moulins à vent du département de la Manche. Faute de vestiges ou de données descriptives

ou iconographiques suffisantes, très peu ont pu être rattachés à un type : les aveux, les contrats notariés et quelques autres actes recueillis n'ont guère permis de mieux renseigner des ateliers par nature bien moins documentés que leurs confrères hydrauliques. Seules des figurations en élévation sur des plans terriers revêtent une valeur archéologique certaine.

Les autres cartes, sur lesquelles les moulins à vent sont portés sous la forme de signes conventionnels, constituent néanmoins, d'un point de vue géographique et statistique, des sources privilégiées. Tout aussi accessible, la microtoponymie vient non seulement confirmer et préciser ces signalements mais livre aussi quantité de mentions inédites. D'une fiabilité éprouvée, son apport s'avère d'autant plus précieux que ses témoignages font parfois écho d'ateliers disparus de longue date. L'ensemble des données ainsi collectées, confrontées aux plans et registres cadastraux, aux statistiques industrielles et aux autres documents d'archives ont à ce jour permis de relever, pour le seul département de la Manche, toutes époques confondues, près de 300 unités. Compte tenu de la taille de ce corpus, nous avons entrepris de ne visiter que les places des moulins situées dans le Cotentin, avant d'être reportées sur la carte archéologique.

Généreusement ventée, la Manche apparaît donc assez lourdement équipée : près d'un moulin à vent pour deux communes. Mais leur répartition s'avère en réalité très inégale, dictée principalement par la densité du réseau hydrographique. À quelques exceptions près, le vent, énergie trop aléatoire et irrégulière, ne paraît en effet avoir été exploité que pour pallier les insuffisances, ponctuelles ou saisonnières, de moulins à eau, voire à marée. Mais aussi déséquilibrée fut-elle, cette complémentarité s'est avérée suffisamment avantageuse pour être abondamment déclinée et même adoptée, gage d'une activité meunière



et de productions céréalières élevées, jusqu'aux abords des cours d'eau les mieux alimentés et, de fait, les plus équipés. De surcroît, alors que des moulins à eau étaient fréquemment affectés à des productions artisanales ou industrielles, les moulins à vent ont, localement, servi plus rarement à d'autres usages que la mouture des grains. Si des moulins à guède (pastel) et à huile mus par le vent sont bien attestés dans le Calvados, seules deux exceptions ont été relevées dans la Manche, l'une relative à l'élévation des eaux, l'autre à l'entraînement d'une scierie.

Le littoral occidental du département de la Manche, depuis la baie du Mont-Saint-Michel jusqu'à la côte des Îles, supportait un chapelet d'ateliers qui tiraient parti des vents dominants. Mais si, dans la moitié sud du département, l'intérieur des terres et le Bocage en particulier, les plus densément drainés, n'offrent que quelques mentions isolées, le Cotentin était doté de moulins à vent jusqu'au cœur de la presqu'île où nombre de collines en ont porté un, sinon plusieurs. Plus qu'un réseau ou un régime hydrographique à peine plus faible,

une meilleure exposition aux vents mais aussi peut-être une production, sinon des rendements céréaliers supérieurs pourraient justifier ce degré d'équipement plus élevé. Moins nombreux au nord mais néanmoins présents, les moulins à vent abondaient sur le seuil de la presqu'île, de part et d'autre des marais, et présentaient même sur le Plain des concentrations et des proportions inattendues, liées, là encore, à l'hydrographie locale : les cours d'eau qui drainent ce plateau n'offrent qu'un linéaire, sinon des débits réduits tandis qu'à *contrario* les fleuves auxquels ils aboutissent sont soumis à des crues ou à des intrusions marines peu propices à l'établissement de moulins hydrauliques. C'est d'ailleurs sur ces bordages que se relève la plus ancienne mention connue d'un moulin à vent en Normandie (si ce n'est en Occident) ; fait remarquable, sa place, en dépit du couchage en herbe massif et précoce du Plain, n'aurait cessé de moudre, comme plusieurs autres à l'entour, que vers 1880.

Benoît CANU

## Cantons de FALAISE (14) et PUTANGES-PONT-ÉCREPIN (61) Prospection diachronique

Dans le cadre d'une étude sur le choix de certaines séries microtoponymiques comme indicateur pouvant révéler une présence éventuelle d'une occupation humaine, la campagne de prospection, menée dans les cantons de Falaise (14) et de Putanges-Pont-Écrepin (61) depuis les années 2009 et 2010, a été poursuivie en 2015. Cette année, celle-ci s'est déroulée du printemps à l'automne et a concerné quelques communes, deux dans le canton de Falaise-Nord (14), Noron-l'Abbaye et Ussy, et 3 dans le canton de Putanges-Pont-Écrepin (61), Chênedouit, Sainte-Honorine-la-Guillaume et Saint-Philbert.

Dans le canton de Falaise-Nord, la prospection autour de l'ancien prieuré de Noron, sur la commune de Noron-l'Abbaye, n'a pas permis de relever d'indices probants de l'existence d'un habitat antérieur à la fondation du prieuré, mais seulement quelques artefacts (briques, tuiles et peut-

être un fragment de meule) dans les champs environnants. À Ussy, sur la parcelle « Le Champ Saint-Pierre » où un site gallo-romain a été identifié, une prospection a permis de recueillir un fragment de céramique sigillée estampillée de la marque de potier « OF SEVER », provenant de l'officine du potier Severus de l'atelier de la Graufesenque, datant du I<sup>er</sup> siècle.

Dans le canton de Putanges-Pont-Écrepin, la prospection des communes concernées s'est révélée infructueuse, du fait du couvert herbager de la plupart des parcelles, et les quelques parcelles en labour prospectées n'ont pas livré d'indices de site d'habitat ou d'activité de potier.

Yves HAMONOU

## Vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Basse-Normandie Projet collectif de recherche

SECONDE GUERRE MONDIALE

Pour rappel, ce programme collectif de recherche vise à inventorier de manière exhaustive les éléments conservés, disparus ou enfouis, formant des ensembles cohérents, sans se limiter aux seules élévations, et à appréhender les différents éléments dans l'histoire du conflit et leur place dans le dispositif défensif. Il s'appuie à la fois sur des études documentaires, des recherches de terrain ainsi qu'une base de données couplée à un SIG.

Ce projet répond à un besoin urgent de gestion de ce patrimoine rencontré quotidiennement par les archéologues de l'Inrap de Basse-Normandie. La mise en œuvre d'un SIG rassemblant la documentation sur ces vestiges constitue un objectif fondamental de ce projet initié par des chercheurs de la DRAC (Archéologie et CRMH, de l'université de Caen-CRHQ, de l'Inrap et des départements du Calvados et de la Manche). Elle constitue une démarche parallèle et coordonnée au projet



**Fig. 78 - GATTEVILLE-LE-PHARE (50).**  
Quai de chargement de sable (cliché C. Billard, SRA).



**Fig. 79 - BARFLEUR (50), port.**  
Signatures de soldats américains dans le ciment en 1944 lors de la construction d'une bitte d'amarrage (cliché S. Lamache).

de classement des plages du Débarquement au titre du patrimoine de l'UNESCO, porté par la Région.

Le projet intervient à une période charnière qui voit la patrimonialisation pleine et entière de ces vestiges, intégrés progressivement dans les procédures administratives : à la fois par des protections au titre de l'urbanisme et aussi par la mise en œuvre de procédures de suivi scientifique des projets de fouille ou de valorisation des vestiges. Cette approche passe par un travail important de pédagogie auprès des acteurs (associations, bénévoles, musées, collectivités...) pour lequel le PCR est un catalyseur.

Le projet doit se développer sur plusieurs années.

La première année a en premier lieu été consacrée à la mise en place des réunions préparatoires, de la méthodologie et au dépouillement des sources documentaires. À cet effet, une base de données sous Filemaker pro couplée à un SIG sous QGis a été mise en place. Cet outil a nécessité l'élaboration d'un thésaurus des termes propres à ce type de patrimoine, outil qui n'existait pas, notamment au sein

du service national de l'inventaire. Ce thésaurus pourra constituer à l'avenir une référence nationale.

Les missions de terrain (autorisation d'accès aux terrains, contacts avec les élus, relevés topographiques, constat sur l'état de conservation des ouvrages, photographies...) ont commencé en septembre 2015 et se sont poursuivies sans interruption, s'accompagnant de relevés topographiques, d'un travail de gestion des données spatiales, de photo-interprétation des photos aériennes de 1944 à 1947.

Les territoires pris en compte pour cette première année sont établis en concertation avec le programme UNESCO de manière à apporter des éléments de documentation utiles à la définition du périmètre du projet de classement : secteurs du Débarquement à l'ouest de l'Orne et côte orientale du département de la Manche.

Stéphane LAMACHE, Marie-Laure LOIZEAU,  
Michel BESNARD, Benoît LABBEY, Cyrille BILLARD,  
Anne ROPARS, Jean-Luc LELEU

# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Bibliographie régionale

2 0 1 5

### DIACHRONIQUE

**DRON Jean-Luc (dir.), 2015.-** *Au fil de la Hache - Histoire millénaire d'un outil en Normandie*. OREP Éditions, Archéo 125, 2015, 80 p.

**DUTOUR Françoise, 2015.-** Les salines de Touques. *Le Pays d'Auge*, 65<sup>e</sup> année, 3, 2015. p.6-10.

**JAMBU Jérôme, 2015.-** La monnaie à Lisieux à travers les âges. *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 80, 2015. p.115-146.

**LEVALET Daniel, 2015.-** Notes historiques, archéologiques et toponymiques sur la commune de Saint-Quentin-sur-le-Homme. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 92, fasc.443, 2015. p.157-162.

**MORAND Fabrice, 2015.-** Prospection archéologique en forêt de Perche-Trappe. Les traces de l'homme de la préhistoire à l'époque contemporaine. *Cahiers percherons*, 201, 2015. p.37-53.

### PALÉOLITHIQUE

**BERTHELOT Sandrine, CLIQUET Dominique, LEVESQUE Jean-Marie, 2015.-** *Dans les pas de Néandertal : Les premiers hommes en Normandie de 5 000 000 à 5 000 ans avant notre ère*. Catalogue d'exposition. Éditions Faton, Musée de Normandie, 2015, 180 p.

**CLIQUET Dominique, 2015.-** Le Grand Ouest est-il un finistère ? *In* : DEPAEPE Pascal, GOVAL Émilie, KOEHLER Héloïse, LOCHT Jean-Luc (dir).- *Les plaines du Nord-Ouest : carrefour de l'Europe au Paléolithique moyen ?* Actes de la table ronde d'Amiens, 28-29 mars 2008. 2015, p.137-161. (Mémoires de la Société Préhistorique Française, 59).

**CLIQUET Dominique, 2015.-** Mise en perspective des industries acheuléennes de Terra Amata : comparaison avec les sites des stades isotopiques 11 et 10 du Nord-Ouest de l'Europe. *In* : De Lumley Henry dir.- *Terra Amata. Nice, Alpes-Maritimes, France. Tome IV : Les industries acheuléennes*. Fascicule 1, appendice VIII. Paris : CNRS Éditions, 2015, p.743-749.

**LOCHT Jean-Luc, HÉRISSON David, GOVAL Émilie, CLIQUET Dominique, HUET Briagell, COUTARD Sylvie, ANTOINE Pierre, FERAY Philippe, 2015.-** Timescales, space and culture during the Middle Palaeolithic in northwestern France. *Quaternary International*, 2015. p.1-20.

**MONCEL Marie-Hélène, ASHTON Nick, LAMOTTE Agnès, TUFFREAU Alain, CLIQUET Dominique, DESPRIÉE Jackie, 2015.-** The Early Acheulian of north-western Europe. *Journal of Anthropological Archaeology*, 40, 2015. p.302-331.

**MONNIER Jean-Laurent, LEFORT Jean-Pierre, CLIQUET Dominique, HINGUANT Stéphan, HUET Briagell, PIGEAUD Romain, RAVON Anne-Lyse, 2015.-** Des Mammouths et des Hommes en Armorique : occupations humaines et variations de l'environnement au Pléistocène dans l'Ouest de la France. *Bulletin du Musée d'anthropologie préhistorique de Monaco*, suppl. n°6, 2015. p.47-77.

**MORAND Fabrice, 2015.-** Découverte de silex du Paléolithique en forêt de Bellême. *Cahiers percherons*, 202, 2015. p.59-60.

### MÉSOLITHIQUE

**Ghesquière Emmanuel, 2015.-** Éléments de réflexion sur les économies mésolithiques et néolithiques. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 32, 2015. p.13-24.

**Ghesquière Emmanuel, 2015.-** Les industries lithiques de trois locus du Mésolithique final à Coulmer (Orne). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 32, 2015. p.25-49.

### NÉOLITHIQUE

**Bonnardin Sandrine, 2015.-** Déplacements néolithiques : la parure comme traceur des mobilités à la transition VI<sup>e</sup> - V<sup>e</sup> millénaire cal. BCE. *In* : NAUDINOT Nicolas, MEIGNEN Liliane, BINDER Didier, QUERRÉ Guirec dir.- *Les systèmes de mobilité de la Préhistoire au Moyen-Âge*. Actes des XXXV<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Éditions APDCA, 2015.

**CHARRAUD François, 2015.-** Jort (Calvados) «La Carrière Macé» : réexamen des données et nouvelles interprétations. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **32**, 2015. p.51-58.

**CHARRAUD François, 2015.-** Exploitation minière et gestion des lames en silex du Cinglais au Néolithique ancien. De la minière d' Espins (Calvados) «Foupendant» aux habitats du Nord-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **112**, n°2, 2015. p.317-338.

**GHSQUIÈRE Emmanuel, 2015.-** Construction en terre crue au Néolithique moyen I : le tertre du monument 29 de Fleury-sur-Orne. *Archéopages*, **42**, 2015. p.28-35.

**GHSQUIÈRE Emmanuel, FLOTTÉ David, MARCIGNY Cyril, 2015.-** Au-delà de la vallée ! Rythmes des occupations sur le plateau de Caen. In : LAURELUT C. et VANMOERKERKE J. dir.- *Occupations et exploitations néolithiques : et si l'on parlait des plateaux*. Actes du 31<sup>e</sup> Colloque Internéo, Châlons-en-Champagne, octobre 2013. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, **107**, n°4, 2015. p. 117-128.

**QUERRÉ Guirec, CASSEN Serge, CALLIGARO Thomas, 2015.-** Témoin d'échanges au Néolithique le long de la façade atlantique : la parure en variscite des tombes de l'ouest de la France. In : NAUDINOT Nicolas, MEIGNEN Liliane, BINDER Didier, QUERRÉ Guirec dir.- *Les systèmes de mobilité de la Préhistoire au Moyen-Âge*. Actes des XXXV<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Éditions APDCA, 2015, p.403-418.

**WATTÉ Jean-Pierre, 2015.-** indices de la circulation de haches en silex fabriquées dans les ateliers bas-normands. *Journées du CreAAH, Archéologie Archéosciences Histoire*. 2015. p.24-25.

## ÂGE DU BRONZE

**BLITTE Hélène, 2015.-** De la richesse pour les dieux... et pour la reproduction sociale. Les dépôts non funéraires de l'âge du Bronze en Europe. Travaux de thèse en cours. In : NORDEZ Marilou, ROUSSEAU Lolita, CERVEL Mathilde dir.- *Recherches sur l'Âge du Bronze. Nouvelles approches et perspectives*. Actes de la journée d'étude de l'APRAB, 28 février 2014, Musée d'Archéologie Nationale. *Bulletin de l'APRAB*, suppl. n°1. 2015, p.147.

**LE CARLIER DE VESLUD Cécile, LE BANNIER Jean-Christophe, MARCIGNY Cyril, FILY Muriel, 2015.-** L'analyse chimique des objets à base cuivre protohistoriques - Des données complémentaires aidant à l'attribution chronologique des dépôts. *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, **13**, 2015. p.81-86.

**MARCIGNY Cyril, BOURGEOIS Jean, TALON Marc, 2015.-** Cultural geographies, socio-economic complexes and territories along the Channel / Manche : Southern North Sea littoral (Belgium, England, France). In : *Forging identities : the mobility of culture in Bronze Age Europe*, vol.2. 2015, p.225-233. (British Archaeological Reports ; S2772).

**NEVEU Elsa, 2015.-** Productions végétales dans le nord-ouest de la France à l'âge du Bronze : premier bilan des données carpologiques (Résumé). In : NORDEZ Marilou, ROUSSEAU Lolita, CERVEL Mathilde dir.- *Recherches sur l'Âge du Bronze. Nouvelles approches et perspectives*. Actes de la journée d'étude de l'APRAB, 28 février 2014, Musée d'Archéologie Nationale. *Bulletin de l'APRAB*, suppl. n°1. 2015, p.138.

**NICOLAS Clément, ROUSSEAU Lolita, DONNART Klet, 2015.-** La pierre à l'aube de la métallurgie, de la sphère domestique au monde funéraire : l'exemple du quart nord-ouest de la France. In : NORDEZ Marilou, ROUSSEAU Lolita, CERVEL Mathilde dir.- *Recherches sur l'Âge du Bronze. Nouvelles approches et perspectives*. Actes de la journée d'étude de l'APRAB, 28 février 2014, Musée d'Archéologie Nationale. *Bulletin de l'APRAB*, supplément n°1. 2015, p.103-137.

**NORDEZ Marilou, 2015.-** Parures annulaires massives à décor incisé du Bronze moyen au Nord-Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire, Basse-Normandie). Pour une remise en question du type de Bignan. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, **112**, n°1, 2015. p.75-116.

## ÂGE DU FER

**BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, AUXIETTE Ginette, BESNARD Michel, DELOZE Valérie, FIANI Clément, GIAZZON Sébastien, LE PUIL-TEXIER Myriam, SÉHIER Élise, 2015.-** L'occupation d'un micro-terroir de la Protohistoire à l'Antiquité : le site d'Hérouvillette «Les Pérelles» (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **32**, 2015. p.129-176.

**BUCHSENSCHUTZ Olivier, 2015.-** L'habitat de l'âge du Fer et le réseau hydrographique. In : OLMER Fabienne, ROURE Réjane dir.- *Les Gaulois au fil de l'eau*. Actes du 37<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Montpellier 2013. Vol.1 : communications. Ausonius Éditions, 2015, p.169-174. (Mémoires, **39**).

**CICOLANI Veronica, DUBREUCQ Émilie, MÉLIN Muriel, MILCENT Pierre-Yves, 2015.-** Aux sources de la Douix : objets et dépôts métalliques en milieu aquatique au Premier âge du Fer en France à partir de l'exemple d'un site remarquable. In : OLMER Fabienne, ROURE Réjane dir.- *Les Gaulois au fil de l'eau*. Actes du 37<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Montpellier 2013. Vol.1 : communications. Ausonius Éditions, 2015, p.719-756. (Mémoires, **39**).

**GEHRES Benjamin, QUERRÉ Guirec, SAVARY Xavier, avec la coll. de LE BANNIER Jean-Christophe, LEFORT Anthony, 2015.-** Caractérisation des céramiques à bioclastes de la Protohistoire dans l'ouest de la France. In : MOUGNE Caroline, DAIRE Marie-Yvonne dir.- *L'Homme, ses ressources et son environnement, dans l'ouest de la France à l'âge du Fer : actualité de la recherche*. Actes du Séminaire Archéologique de l'Ouest du 24 mars 2014. Université de Nantes. 2015, p.105-117. (Mémoires Géosciences Rennes, hors série n°9).

**GIRAUD Pierre (dir.), 2015.-** *L'habitat & la nécropole celtes de Cagny «Carrefour Philippe»*. Département du Calvados, service archéologie, 2015, 262 p.

**GOMEZ DE SOTO José, 2015.-** Les haches à douilles de type armoricain : une production strictement de l'âge du Fer. Critique des sources documentaires afférant à leur chronologie. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 112, n°1, 2015. p.117-136.

**LEFORT Anthony, BARON Anne, BLONDEL Franck, MÉNIEL Patrice, ROTTIER Stéphane, avec la coll. de NIETO-PELLETIER Sylvia, QUERRÉ Guirec, 2015.-** Artisanat, commerce et nécropole. Un port de la Tène D1 à Urville-Nacqueville. In : OLMER Fabienne, ROURE Réjane dir.- *Les Gaulois au fil de l'eau*. Actes du 37<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Montpellier 2013. Vol.1 : communications. Ausonius Éditions, 2015, p.481-514. (Mémoires, 39).

**LEPAUMIER Hubert, 2015.-** Les productions agricoles au second âge du Fer sur la Plaine de Caen : quelques pistes d'études. In : MOUGNE Caroline, DAIRE Marie-Yvonne dir.- *L'Homme, ses ressources et son environnement, dans l'ouest de la France à l'âge du Fer : actualité de la recherche*. Actes du Séminaire Archéologique de l'Ouest du 24 mars 2014. Université de Nantes. 2015, p.149-163. (Mémoires Géosciences Rennes ; Hors série n°9).

**LEPAUMIER Hubert, BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, CHANSON Karine, ZAOUR Nolwenn, 2015.-** Fonction et statut des habitats enclos de la fin de l'âge du Fer, une question de mobilier ? L'exemple du réseau d'établissements du sud-est de l'agglomération caennaise. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 32, 2015. p.283-315.

**MOUGNE Caroline, DUPONT Catherine, avec la coll. de JAHIER Ivan, LE GOFF Elven, LEPAUMIER Hubert, QUESNEL Laurent, 2015.-** Les Gaulois et la pêche à pied en Plaine de Caen. In : OLMER Fabienne, ROURE Réjane dir.- *Les Gaulois au fil de l'eau*. Actes du 37<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Montpellier 2013. Vol.1 : communications. Ausonius Éditions, 2015, p.569-592. (Mémoires, 39).

## GALLO-ROMAIN

**ALLINNE Cécile, BLANCHET Guillaume, PIOLOT Aurélien, BRUNET Michaël, LESPEZ Laurent, 2015.-** Un petit port romain de l'estuaire de l'Orne : Blainville-sur-Orne «basse vallée du Dan» (Calvados). *Aremorica*, 7, 2015. p.91-106.

**BESNARD-VAUTERIN Chris-Cécile, AUXIETTE Ginette, BESNARD Michel, DELOZE Valérie, FIANI Clément, GIAZZON Sébastien, LE PUIL-TEXIER Myriam, SÉHIER Élise, 2015.-** L'occupation d'un micro-terroir de la Protohistoire à l'Antiquité : le site d'Hérouvillette «Les Pérelles» (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 32, 2015. p.129-176.

**BRISSAUD Laurence, LOISEAU Christophe, 2015.-** Les canalisations en bois : techniques de mise en œuvre, diffusion, chronologie en Gaule romaine et étude de cas. In : RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel dir.- *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*. Actes de

la table ronde européenne Instrumentum, Lyon (F. Rhône), 18-20 octobre 2012. Éditions Monique Mergoïl & Éditions Association des Publications Chauvinoises, 2015, p.487-516. (Monographies *instrumentum*, 51).

**CHAUFOURIER Gérard, BUSSON Didier, DUPONT Catherine, 2015.-** Provenance des huîtres consommées à Lutèce à la fin de la période augustéenne. *Revue archéologique d'Île-de-France*, 7-8, 2015, (2014/2015). p.217-229.

**FOY Danièle, 2015.-** Les marques sur les récipients en verre découverts en Gaule : indices de production et de relations commerciales (milieu du I<sup>er</sup> s. - V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.). *Gallia*, 72.2, 2015. p.351-401.

**GUIHARD Pierre-Marie, 2015.-** Les faux monnayeurs au travail. Réflexions à partir de quelques moules en terre cuite du 3<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. conservés au Musée de Normandie à Caen. *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 54-2, 2015. p.263-282.

**GUIHARD Pierre-Marie, 2015.-** Monnaie de bronze du Haut-Empire surfrappée découverte à Alauna (Valognes, Manche). Retour sur le «double sesterce» de Postume. *Annales de Normandie*, 65<sup>e</sup> année, 2, 2015. p.105-115.

**GUIHARD Pierre-Marie, FICHET DE CLAIRFONTAINE François, 2015.-** Les moules monétaires de Sées (Orne). Monnayeurs locaux et circulation du bronze au III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. *Revue numismatique*, 172, 2015. p.257-292.

**HINCKER Vincent, SCHUTZ Grégory, DESHAYES Julien, 2015.-** Découverte de blocs à figures mithriaques dans l'agglomération secondaire gallo-romaine de Jort (Calvados, France). *Aremorica*, 7, 2015. p.131-140.

**JARDEL Karine, QUÉVILLON Sophie, GERMAIN-VALLÉE Cécile, JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent, SCHUTZ Grégory, 2015.-** Le sous-sol des villes antiques de Basse-Normandie exploré par la géophysique : les exemples de Bayeux (14), Fontaine-les-Bassets (61), Valognes (50) et Vieux (14). *Aremorica*, 7, 2015. p.7-36.

**JARDEL Karine, DEMAREST Mélanie, 2015.-** Des activités artisanales dans les édifices publics du forum d'*Aregenua* (Vieux, Calvados). In : RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel dir.- *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*. Actes de la table ronde européenne Instrumentum, Lyon (F. Rhône), 18-20 octobre 2012. Éditions Monique Mergoïl & Éditions Association des Publications Chauvinoises, 2015, p.445-463. (Monographies *Instrumentum*, 51).

**JARDEL Karine, TENDRON Graziella, avec la coll. de DEMAREST Mélanie, 2015.-** Les produits dérivés des ateliers de marbrier du forum d'*Aregenua*, capitale de cité viducasse. In : RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel dir.- *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*. Actes de la table ronde européenne Instrumentum, Lyon (F. Rhône), 18-20 octobre 2012. Éditions Monique Mergoïl & Éditions Association des Publications Chauvinoises, 2015, p.465-485. (Monographies *instrumentum*, 51).

**JEANNE Laurence, PAEZ-REZENDE Laurent, 2015.-** L'agglomération antique d'Alauna. Actualités du nouveau programme de recherches archéologiques sur la ville gallo-romaine d'Alleuville à Valognes. *Vikland, la Revue du Cotentin*, **12**, 2015. p.16-23.

**LACROIX Aurore, 2015.-** La vaisselle en verre d'un contexte du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. à Vieux (Calvados). In : RAUX Stéphanie, BERTRAND Isabelle, FEUGÈRE Michel dir.- *Actualités de la recherche sur les mobiliers non céramiques de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*. Actes de la table ronde européenne Instrumentum, Lyon, 18-20 octobre 2012. Editions Monique Mergoil, Editions Association des Publications Chauvinoises, 2015, p.211-223. (Monographies *instrumentum*, **51**).

**LACROIX Aurore, 2015.-** Le verre antique de Bayeux (Calvados). *Aremorica*, **7**, 2015. p.75-90.

**MALIGORNE Yvan, SCHUTZ Grégory, 2015.-** Un arc monumental sévérien à Bayeux (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **32**, 2015. p.317-361.

**SCHUTZ Grégory, avec la coll. de SAUVIN Charles-Édouard, 2015.-** Les thermes gallo-romains de Bayeux - *Augustodurum* (Calvados, Normandie). *Aremorica*, **7**, 2015. p.37-74.

**SIMON Laure, avec la coll. de DELAGE Richard, 2015.-** Première approche de la céramique non tournée en Basse-Normandie au cours du Haut-Empire. In : JOLY Martine, SEGUIER Jean-Marc dir.- *Les céramiques non tournées en Gaule Romaine, dans leur contexte social, économique et culturel : entre tradition et innovation*. Actes du colloque tenu les 25 & 26 novembre 2010 à Paris, INHA. 2015, p.124-140. (Suppl. à La Revue Archéologique du Centre de la France, **55**).

## MOYEN-ÂGE

**BONHOMME Florian, 2015.-** Falaise (Calvados). 10, place Guillaume le Conquérant. Chronique des fouilles médiévales en France en 2014. *Archéologie Médiévale*, **45**, 2015. p.175.

**BRIAND Fabien, 2015.-** Alençon (Orne). Rue de l'Abreuvoir. Chronique des fouilles médiévales en France en 2014. *Archéologie Médiévale*, **45**, 2015. p.231.

**BUCHET Luc, 2015.-** La déformation volontaire du crâne. Origine et modalités de sa diffusion en Europe occidentale. In : NAUDINOT Nicolas, MEIGNEN Liliane, BINDER Didier, QUERRÉ Guirec dir.- *Les systèmes de mobilité de la Préhistoire au Moyen-Âge*. Actes des XXXV<sup>e</sup> rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes. Éditions APDCA, 2015, p.177-190.

**CARPENTIER Vincent, MARCIGNY Cyril, 2015.-** Traces et absence de traces. L'archéologie moderne face au paradoxe de l'implantation des Vikings en Normandie. *Nordiques*, **29**, 2015. p.25-43.

**CARRÉ Gaël, 2015.-** Bayeux (Calvados). 51, rue Saint-Jean (hôtel du Croissant). Chronique des fouilles médiévales en France en 2014. *Archéologie Médiévale*, **45**, 2015. p.166-167.

**CASSET Marie, 2015.-** Les pratiques de consommation alimentaire au château de Hambye (Manche) au début du XV<sup>e</sup> siècle. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXXII**, 2015, (2013). p.62-98.

**DECAËNS Henry, 2015.-** *Le Mont Saint Michel*. Éditions du Patrimoine, Centre des Monuments nationaux, 2015, 295 p.

**DERVIN Stéphanie, LECLER-HUBY Elisabeth, 2015.-** Normandie. Typochronologie de la céramique médiévale dans l'espace normand du X<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. Production, diffusion. Chronique des fouilles médiévales en France en 2014. *Archéologie Médiévale*, **45**, 2015. p.283.

**DESHAYES Julien, 2015.-** L'église paroissiale Notre-Dame de Savigny : la construction romane et ses antécédents architecturaux. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXXII**, 2015, (2013). p.99-133.

**DESLOGES Jean, 2015.-** Saint-Pierre-sur-Dives, restauration et restructuration des bâtiments conventuels : le rôle de l'archéologie, hier et aujourd'hui. *Le Pays d'Age*, 65<sup>e</sup> année, **5**, 2015. p.14.

**DUBOIS Adrien, VINCENT Jean-Baptiste, 2015.-** L'abbaye cistercienne de Barbery (Calvados) : liste abbatiale et restitution du bâti. *Annales de Normandie*, 65<sup>e</sup> année, **1**, 2015. p.39-152.

**FAISANT Étienne, 2015.-** L'église Notre-Dame-de-Froide-Rue (aujourd'hui Saint-Sauveur) à Caen. *Annales de Normandie*, 65<sup>e</sup> année, **1**, 2015. p.5-37.

**FAJAL Bruno, MARGUERIE Dominique, avec la coll. de BUCUR Iléana, BERNOUIS Philippe, 2015.-** L'atelier de potier médiéval de la Picaudière (La Haute-Chapelle, Orne) : four, soles et combustible. *ArcheoSciences, revue d'archéométrie*, **39**, 2015. p.177-184.

**GUIHARD Pierre-Marie, HANUSSE Claire, 2015.-** Des monnaies en milieu rural : les découvertes du village de Courtisigny (Les Fosses Saint-Ursin, Courseulles-sur-Mer, Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, **32**, 2015. p.401-413.

**GUILLOT Bénédicte, 2015.-** Caen (Calvados). Le Château. Chronique des fouilles médiévales en France en 2014. *Archéologie Médiévale*, **45**, 2015. p.238-239.

**GUILLOT Bénédicte, avec la coll. de BÉGUIER Irène, 2015.-** D'une forge imposante à une écurie de la Renaissance au château de Caen. Évolution d'un édifice lié au cheval entre le XIV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. *Archéopages*, **41**, 2015. p.40-49.

**GUILLOT Bénédicte, 2015.-** *Forges médiévales et écurie de la Renaissance au Château de Caen*. Presses Universitaires de Caen, 2015, 403 p. (Publications du CRAHAM).

**HANUSSE Claire, 2015.-** Courseulles-sur-Mer (Calvados). Fosses Saint-Ursin. Chronique des fouilles médiévales en France en 2014. *Archéologie Médiévale*, **45**, 2015. p.173-174.

**HANUSSE Claire, DERVIN Stéphanie, 2015.-** Essai d'interprétation fonctionnelle des entités spatiales structurées du village de Courtisigny (XIII<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècles). Pistes sur une réflexion en cours. *Revue Archéologique de l'Ouest*, **32**, 2015. p.385-399.

**MANEUVRIER Christophe, HULIN Guillaume, TABBAGH Alain, 2015.-** Entre archéologie et industrie, la prospection géophysique au Val Richer. *Le Pays d'Auge*, 65<sup>e</sup> année, **5**, 2015. p.35-37.

**LEPETIT-VATTIER Jack, 2015.-** Le «Viel Castel» de Bricquebec. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXXII**, 2015, (2013). p.193-205.

**MARCHAND Thierry, 2015.-** Saint-Pierre-des-Ifs à la fin du Moyen Âge. Du Mesnil-Guéroud à la baronnie de la Motte-en-Auge (XI<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> siècle). *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, **79**, 2015. p.75-146.

**THOMANN Aminte, 2015.-** Evrecy (Calvados). Saint-Aubin des Champs 2. Chronique des fouilles médiévales en France en 2014. *Archéologie Médiévale*, **45**, 2015. p.271.

## ÉPOQUE MODERNE

**FAISANT Étienne, 2015.-** Le château de Fresney-le-Puceux. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, **LXXII**, 2015, (2013). p.135-177.

**QUIBLIER André, 2015.-** Regards sur la métallurgie dans le Perche. Histoire du moulin de Rainville et de la forge de Longny. *Cahiers percherons*, **202**, 2015. p.2-25.

## ÉPOQUE CONTEMPORAINE

**CAPPS TUNWELL David, G. PASSMORE David, HARRISON Stephan, 2015.-** Landscape Archaeology of World War Two German Logistics Depots in the Forêt domaniale des Andaines, Normandy, France. *International Journal of Historical Archaeology*, **19**, 232, 2015. Published online.

**DUJARDIN Laurent, MARCIGNY Cyril, 2015.-** Des carrières-refuges pendant la Bataille de Normandie. *Archéopages*, **42**, 2015. p.138-139.

**JAMBU Jérôme, 2015.-** Le trésor de Caen. 291 pièces de 20 francs or ou «napoléons», vers 1854. *Annales de Normandie*, 65<sup>e</sup> année, **2**, 2015. p.117-126.

**ZADORA-RIO Élisabeth, 2015.-** Mise au point historiographique à propos d'un article de Laurent Olivier, «les racines nationales-socialistes de la refondation de l'archéologie médiévale en France : Michel de Boüard (1909-1989) et Herbert Jankuhn (1905-1990)». *Archéologie Médiévale*, **45**, 2015. p.153-156.

## ADDENDUM À LA BIBLIOGRAPHIE POUR LES ANNÉES PRÉCÉDENTES

### ÉPOQUE CONTEMPORAINE

**PASSMORE David G., CAPPS-TUNWELL David, HARRISON Stephan, 2013.-** Landscape of Logistics : The Archaeology and Geography of WWII German Military Supply Depots in Central Normandy, North-west France. *Journal of Conflict Archaeology*, vol. 8, 3, sept. 2013, p. 165-192.

**PASSMORE David G., HARRISON Stephan, CAPPS-TUNWELL David, 2014.-** Second World War conflict archaeology in the forests of north-west Europe. *Antiquity*, **88**, p. 1275-1290.







# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

## Liste des abréviations

2 0 1 5

### Nature de l'opération

DIAG : Diagnostic  
DOC : Étude documentaire  
EB : Étude du bâti  
FP : Fouille programmée  
FPREV : Fouille préventive  
MODIF : Modification consistence du projet  
PAN : Programme d'analyses  
PCR : Projet collectif de recherche  
PRD : Prospection diachronique  
PRT : Prospection thématique  
PRM : Prospection avec détecteur de métaux  
PMS : Prospection avec matériel spécialisé  
RE : Relevé d'art rupestre  
SD : Sondage  
ST : Surveillance de travaux

### Organisme de rattachement des responsables de fouilles

ASS : Association  
BÉN : Bénévole  
CD 14 : Conseil départemental du Calvados  
CNRS : CNRS  
COL : Collectivité  
CRAHAM : Centre de recherches archéologiques  
et historiques anciennes et médiévales  
EN : Éducation nationale  
ENT : Entreprise ou opérateur privé  
INR : INRAP  
MCC : Ministère de la Culture et  
de la Communication  
MUS : Musée  
SRA : Service régional de l'archéologie  
SUP : Enseignement supérieur



# BASSE-NORMANDIE

# BILAN SCIENTIFIQUE

Personnel du Service régional de l'archéologie

2 0 1 5

<b>Karim GERNIGON</b> <i>Arrivé le 1<sup>er</sup> juillet 2015</i>	Conservateur du patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
<b>Cyrille BILLARD</b>	Conservateur en chef du patrimoine	Gestion des dossiers du Calvados. <i>Néolithique - Âge du Bronze.</i>
<b>Dominique CLIQUET</b>	Conservateur en chef du patrimoine	Gestion des dossiers de la Manche. <i>Préhistoire ancienne.</i>
<b>Pascal COUANON</b>	Technicien de recherche	Instruction des documents d'urbanisme de Basse-Normandie. <i>Moyen Âge.</i>
<b>Laure DÉDOUIT</b>	Assistante ingénieure	Cartographie informatique. Gestion des archives, de la documentation et inventaire fondamental régional.
<b>Bertrand FAUQ</b>	Technicien de recherche	Gestion des collections. Opérations de terrain. DAO. <i>Moyen Âge - Moderne.</i>
<b>Christelle GUILLAUME</b>	Secrétaire administrative	Secrétariat. Gestion des documents d'urbanisme. Suivi des dossiers de subventions des opérations programmées. Bilan scientifique régional.
<b>Sophie PILLAULT</b> <i>Du 02/03/2015 au 30/09/2015</i>	Ingénieure d'études	Gestion des dossiers de l'Orne et des dossiers urbains. <i>Antiquité.</i>
<b>Sophie QUÉVILLON</b>	Conservatrice du patrimoine	Gestion des dossiers de l'Orne et des dossiers urbains. <i>Antiquité.</i>
<b>Anne ROPARS</b>	Ingénieure d'études	Administration des bases de données. Gestion des opérations préventives et programmées.







## LISTE DES BILANS

- 1 ALSACE
- 2 AQUITAINE
- 3 AUVERGNE
- 4 BOURGOGNE
- 5 BRETAGNE
- 6 CENTRE
- 7 CHAMPAGNE-ARDENNE
- 8 CORSE
- 9 FRANCHE-COMTÉ
- 10 ÎLE-DE-FRANCE
- 11 LANGUEDOC-ROUSSILLON
- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS
- 16 BASSE-NORMANDIE
- 17 HAUTE-NORMANDIE
- 18 PAYS-DE-LA-LOIRE
- 19 PICARDIE
- 20 POITOU-CHARENTES
- 21 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR
- 22 RHÔNE-ALPES
- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES  
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES  
ET SOUS-MARINES
- 27 RAPPORT ANNUEL SUR LA RECHERCHE  
ARCHÉOLOGIQUE EN FRANCE